



la situation économique et sociale des auteurs du livre

- annexes -

Paroles d'auteurs 2

**- corpus des réponses des auteurs
aux questions ouvertes de l'enquête Affiliés du livre -**

enquête portant sur la situation économique et sociale des auteurs du livre affiliés à l'Agessa

conduite par People Vox
pour
Centre national du livre (CNL)
Conseil permanent des écrivains (CPE)

mise en forme et relecture : Direction générale des médias et des industries culturelles (MCC/DGMIC)

- mars 2017 -

Annexe II-2b – PAROLES D'AUTEURS (2)

Corpus des réponses aux questions ouvertes de l'enquête Affiliés du livre

En complément de l'analyse consolidée des réponses aux questions ouvertes des enquêtes Précomptés et Affiliés du livre, qui constitue la 3^e partie du rapport de synthèse de l'étude sur la *Situation économique et sociale des auteurs du livre* (pp. 144-185) ¹, il a paru utile de publier en annexe du rapport le texte intégral de ces réponses.

En premier lieu, par égard pour les auteur(e)s qui, au terme de la cinquantaine de questions chiffrées qui couvrait l'essentiel des 8 pages du questionnaire, ont pris la peine et le temps de parler de façon plus personnelle de leurs activités d'auteur et de décrire, de façon parfois développée, ce qu'elles représentent pour eux, comment ils ont perçu l'évolution récente des conditions d'exercice de ces activités et comment ils les imaginent dans un avenir proche.

Mais aussi parce que ce corpus intégral permet, plus encore que la synthèse qui en a été tirée, de mesurer toute la diversité des situations, des parcours et des équations personnelles, tout en faisant apparaître de façon exhaustive les difficultés communes ou spécifiques de ces auteur(e)s du livre qui, même s'ils ne se reconnaissent pas toujours sous cette appellation (une partie des précomptés), ont tous contribué ou contribuent toujours, à des degrés différents, à la diversité de la création éditoriale.

La présente annexe restitue l'intégralité des réponses aux 4 questions ouvertes qui figuraient à la fin du questionnaire de l'enquête Affiliés du livre ², regroupées en fonction du type principal d'activité d'auteur (auteurs livre majoritaire) ou du domaine principal d'activité d'auteur (auteurs livre minoritaire).

Afin de conserver la cohérence du propos, le choix a été fait de présenter de façon séquentielle l'ensemble des réponses données par un même répondant à l'enquête.

De façon illustrative, on a indiqué, lorsqu'elles étaient disponibles dans les réponses aux questions fermées, quelques-unes des caractéristiques de chaque répondant :

- sexe,
- âge,
- type(s) d'activité d'auteur du livre,
- domaine éditorial principal,
- montant ou niveau des revenus issus de la vente ou de l'exploitation des œuvres,
- éventuelle autre activité professionnelle.

Les caractéristiques mentionnées entre crochets ne proviennent pas des réponses aux questions fermées, mais ont été déduites des réponses aux questions ouvertes.

¹ www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Etude-sur-la-situation-economique-et-sociale-des-auteurs-du-livre-resultats

² *Enquête portant sur la situation économique et sociale des auteurs du livre affiliés à l'Agessa*, People Vox pour CNL/CPE, mars 2016. Le rapport technique de cette enquête, qui inclut aussi une analyse des réponses aux questions ouvertes, est également téléchargeable à l'adresse ci-dessus.

De façon à garantir l'anonymat des réponses, les éléments factuels susceptibles de permettre l'identification des personnes (titres, noms d'éditeurs ou de distributeurs, lieux...) ont été gommés.

Les (rares) propos pouvant être qualifiés de dénigrants l'ont également été.

Nous prions les répondants à l'enquête de bien vouloir excuser les éventuelles erreurs de lecture qui auraient pu avoir lieu lors de la saisie des réponses manuscrites.

Mise en forme et relecture : Roman Kudelka, Hervé Renard, Anouk Deiller (MCC/DGMIC)

LES 4 QUESTIONS OUVERTES DE L'ENQUÊTE AFFILIÉS DU LIVRE

VIII. VOTRE REGARD SUR VOS ACTIVITÉS D'AUTEUR

Espaces de réponse non limitatifs, poursuivez sur papier libre si vous le souhaitez (si possible dactylographié).

Q53A. Comment décririez-vous l'évolution vos activités d'auteur au cours des cinq dernières années (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ?

Q54A. Et, dans les cinq prochaines années, comment imaginez-vous l'évolution à venir de vos activités d'auteur (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ?

Q55A. En un mot, comment qualifieriez-vous votre activité ou votre métier d'auteur ?

Q56A. VOS REMARQUES : Merci d'indiquer ici les éléments ou précisions que vous voudriez apporter en complément de vos réponses à cette enquête.

Table des matières

AUTEURS MAJORITAIRES DU LIVRE.....	3
Auteurs de textes.....	3
Scénaristes BD.....	63
Traducteurs.....	73
Illustrateurs.....	112
Dessinateurs, coloristes BD.....	140
Graphistes, designers graphiques (livre).....	166
AUTEURS MINORITAIRES DU LIVRE.....	170
Auteurs du théâtre.....	170
Cinéma & audiovisuel.....	172
Photographie.....	176
Multimédia.....	178
Arts graphiques & plastiques.....	179
Musique.....	181

AUTEURS MAJORITAIRES DU LIVRE

Auteurs de textes

(écrivains, poètes, essayistes, ouvrages scolaires, scientifiques...)

Q53A - Une plus grande difficulté à convaincre les éditeurs, devenus très frileux, sur des projets.

Q54A - Une diminution du nombre de déplacements pour salons et rencontres, qui viendront de mon fait (c'est un choix de qualité de vie et de travail). Je crains que les droits d'auteur annuels continuent leur lent amenuisement.

Q55A - Difficulté croissante à la fois de convaincre les éditeurs, et de faire vivre les livres, "noyés" dans une production pléthorique.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €, retraitée

Q53A - Mes conditions matérielles se sont améliorées mais au prix d'un accroissement significatif de travail (plus de livres par an, plus de rencontres scolaires, plus d'articles de presse, plus, plus, plus...) pour des droits d'auteur par livre en baisse constante.

Q54A - Voici les grandes questions du moment : Poursuivre, à quelles conditions ? Combien de temps "ça" tiendra ? Abandonner ? Se tourner vers l'auto-édition ? Se reconvertir ? Si oui, dans quoi ? En attendant, comment manger, payer les factures, les 8% de retraite complémentaire, et, justement dans cinq ans, financer les études de mon plus jeune fils ?

Q55A - Funambulisme

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'aurais des pages à écrire sur cette question, avec 30 ans de métier ! Il faut toujours se battre. Les contrats présentent souvent des clauses inacceptables que seul un œil averti discerne (j'ai été éditeur aussi !). Il faut tout réclamer, sinon on passe à côté de revenus. L'auteur fait vivre tout le monde... sauf lui ! Aujourd'hui, ma notoriété et ma meilleure connaissance de mes droits fait que j'exige et j'obtiens ce qui est juste... mais rien n'est jamais acquis. Les associations où se regroupent les auteurs devraient être plus fortes, plus exigeantes. La plupart des auteurs se font arnaquer sans jamais le savoir, même s'ils sont connus ! Si je devais faire la liste de toutes les triches légales, les arnaques, les injustices dont j'ai été témoin dans ce métier depuis plus de 30 ans, il y aurait de quoi être sidéré !! Je suis disponible pour en parler, mais pas pour "tartiner" dans cette case.

Q54A - Seule une minorité de gens vivent du livre. je suis en train de passer à la vidéo : transmettre les mêmes enseignements par des webinaires payants. Potentiellement beaucoup plus lucratif. Moins d'intermédiaires. Mieux maîtriser. Dans le même temps, je continue d'écrire, mais je suis actuellement courtisé par plusieurs éditeurs, ce qui me permet de mieux négocier mes droits et mes contrats... même si l'obtention ensuite de chiffres détaillés (notamment à l'export) reste un problème (que je connais aussi de l'autre côté pour avoir été responsable de vente de droits chez un éditeur... pas simple !). Je n'ai jamais compté sur le livre pour me faire vivre, sinon dans la traduction... que j'ai pu lâcher voici deux ans pour ne vivre que des ateliers, formations et conférences que je donne autour de mes livres. Je reste cependant un amoureux du livre et de l'écrit. J'envisage d'essayer l'autopublication sur Amazon ou ailleurs, en numérique. Ma passion est d'enseigner, de transmettre :

pas de faire le juriste ou l'épicier. Et malheureusement, le milieu de l'édition est souvent très injuste envers les auteurs, qu'il est si facile de berner ou d'exploiter. Même ceux qui sont connus !

Q55A - C'est une passion, chez moi. Et j'ai appris à greffer dessus d'autres activités qui me permettent de vivre de ma passion, même si ce n'est pas des revenus directs du livre...

Q56A - Aux US, le métier d'agent est l'intermédiaire indispensable entre l'auteur et l'éditeur. Je pense qu'on gagnerait à en arriver à cela ici aussi, car la plupart des auteurs ignorent tout de leurs droits. C'est le métier de l'agent que de connaître ces droits et de négocier au mieux pour ses auteurs. Ou il faudrait que les associations existantes jouent une part beaucoup plus active dans la défense des auteurs. Au final, la plupart des auteurs sont seuls. Ce sont des passionnés... sur le dos desquels tout le monde fait son beurre. Oui, je crois que le développement du métier d'agent serait peut-être la meilleure solution.

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : vie pratique, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : conférencier, formateur, créateur d'événements

Q53A - Éditeurs de plus en plus exigeants, tirages de plus en plus faibles.

Q54A - Augmentation de mes activités d'auteur et diminution de mon autre activité professionnelle.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €, autre activité : fonction publique

Q53A - Jusqu'en mars 2011, je cumulais une activité salariée d'éditeur chez un packageur et une activité d'auteur de notices d'actualité pour une encyclopédie. Depuis la cessation d'activité de ce packageur (j'avais alors déjà plus de 50 ans), je ne suis plus rémunéré qu'en droits d'auteur pour ma collaboration à l'encyclopédie (devenus ma source principale de revenus) et pour des contrats de travaux éditoriaux ponctuels avec une maison d'édition. Je travaille à mon domicile. Ma situation financière est particulière puisque j'ai la possibilité de compléter mes revenus grâce à des rentes.

Q54A - Ma situation présente se prolongera autant que mes contrats seront reconduits.

Q55A - Activité principale et précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : dictionnaires/encyclopédies, scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En parachutisme, on appelle "chute libre" la phase du saut qui précède l'ouverture du parachute. Le drame, dans le cas qui nous occupe, c'est qu'il n'y a aucun parachute.

Q54A - Des ventes encore plus médiocres, des délais d'écriture (ou de traduction) de plus en plus courts (retour sur investissement oblige), un manque croissant de considération pour l'auteur et son travail.

Q55A - Menacée.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : art/beaux livres, domaine éditorial : autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignant (université)

Q53A - J'ai stoppé le rythme de parution de mes livres entre 2012 et 2014, après une période intense (1 livre par an entre 2004 et 2011), en reprenant davantage d'activités de journaliste pigiste. Je reprends un rythme plus soutenu (1 livre tous les 2 ans) en 2015, tout en poursuivant mes piges presse (50/50). Les conditions d'exercice sont bonnes, car les piges et les ventes de livre m'assurent des revenus en hausse.

Q54A - Les succès de mes derniers livres m'assurent des revenus en hausse pour les cinq prochaines années, notamment avec des produits dérivés (documentaires télé, vente de droits, poche, etc.).

Q55A - stimulant et exigeant

Q56A - Cette enquête est un peu trop longue et trop compliquée : je n'ai pas tous les chiffres sous la main, ce sont des montants approximatifs ou partiels.

H, 50/64 ans, auteur de textes, réalisateur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €, autre activité : journalisme

Q53A - Négociations éditeurs toujours aussi difficiles.

Q54A - Négociations éditeurs toujours aussi difficiles.

Q55A - Liberté

Q56A - Je déclare mes revenus en BNC micro, et donc en brut. Les chiffres demandés sont en net. Il est très compliqué de calculer ce montant net. J'ai donc fait une estimation pour être au plus proche. Par ailleurs, je n'ai pas inclus les revenus tirés des lectures publiques et des rencontres puisqu'ils n'étaient pas clairement demandés.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En régression : moins de titres publiés.

Q54A - Précaire. Pas d'assurance de publications à venir.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 40 000 €/49 999 €, autre activité : enseignant

Q53A - J'ai décidé après plus de 40 années d'écriture, de cesser cette activité à l'âge de 72 ans.

Q54A - Je ne l'envisage plus.

Q55A - Une passion

Q56A - J'ai personnellement prévu mon revenu au travers de mes économies (sur lesquelles j'ai payé les impôts habituels année après année) sous forme d'une assurance vie auprès d'une banque. Je ne comptais sur personne d'autres que moi depuis le début de ma carrière

F, 65+ ans, auteure de textes, adaptatrice (livre), scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), retraitée

Q53A - J'ai vraiment débuté en 2013 et depuis j'ai signé de plus en plus de contrats. Je suis sortie du RSA en avril 2015. Je considère que mes revenus sont convenables.

Q54A - Je pense que je vais continuer d'évoluer positivement et consolider mon carnet. Je pense que mes revenus vont augmenter.

Q55A – Épanouissante, même si j'aimerais gagner un peu plus pour mon travail.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, essais, actualité/documents, < 5 000 €, autre activité : journaliste

Q53A - De plus en plus difficiles. Surtout depuis les nouvelles règles de l'Agessa – inadmissibles³. Plus la menace que constitue la réforme de l'Ircec⁴. À croire que l'on veut la mort de la profession.

Q55A - Précaire

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

³ NB. Allusion probable à une série de radiations notifiées début 2014 par l'Agessa. Le site www.secu-artistes-auteurs.fr précise que ce sont « les Caisses primaires d'Assurance Maladie [qui] renouvellent le droit aux prestations ou procèdent à la radiation le 1^{er} juillet de chaque année. » (www.secu-artistes-auteurs.fr/faq/88). Le site service-public.fr précise que la radiation est prononcée à l'issue de cinq années successives de maintien de l'affiliation lorsque l'auteur a tiré chaque année de son activité un montant de ressources inférieur à la moitié du seuil d'affiliation, soit 450 fois le taux horaire du SMIC (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23749>).

⁴ NB. Imposée par la transposition d'une directive européenne sur les régimes de retraite, la réforme du RAAP, le régime de retraite complémentaire des artistes auteurs, prévoyait, dans le projet initial annoncé mi-2014, le remplacement sans aucune transition du système de cotisation forfaitaire modulable jusqu'alors en vigueur par un taux unique de 8% du montant des droits. Voir à ce sujet la brève synthèse de Gisèle Sapiro, *Profession ? Écrivain !*, p. 24.

Q53A - Moins de scénarios, plus de livres, hélas mal payés.

Q54A - Peu de scénarios, et surtout la pension de retraite qui [*me permet*⁵] d'écrire à nouveau des livres.

Q55A - Passionnante, bien payé pour les scénarios, très mal payé pour les livres.

Q56A - Il n'est pas normal que l'auteur soit le moins rétribué dans la chaîne du livre !

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Baisse très nette des ventes et des commandes d'éditeurs.

Q54A - Je risque de perdre mon statut d'auteur car je ne gagne plus assez.

Q55A - De plus en plus difficile d'en vivre. Préretraité.

Q56A - Il faudrait revoir les montants de base qui permettent d'être affilié à l'Agessa à la baisse, car les auteurs sont de plus en plus nombreux à ne plus y accéder.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - La segmentation entre les catégories auteur, artiste, etc. est pour moi un problème, car j'exerce mon activité dans une approche de grande transversalité. Un atelier mené avec des amateurs est aussi pour moi une création, comme l'est une résidence menée à la rencontre des habitants qui donnera lieu à une production-exposition, comme l'est un écrit publié, voire l'accompagnement d'un autre artiste (du champ chorégraphique par exemple), en tant que regard extérieur avec apport de textes.

Q54A - le temps d'activité en tant que plasticienne et artiste visuel (photographie) tend à augmenter (mais la rémunération reste très faible). Peu de propositions faites dans le domaine de l'édition ou à des conditions inacceptables (rémunération de 800 euros).

Q55A - Un engagement de cœur à la réalité économique fragile, mais dont la richesse est la rencontre humaine.

Q56A - Les difficultés rencontrées dans le domaine administratif (impôts, URSSAF, caisses de retraite, etc.) du fait de la diversité de mes activités : journaliste-pigiste (salarisée), plasticienne-photographe (droits d'auteur), ouvrages publiés (droits d'auteur), ateliers (une partie en droits d'auteur, l'autre en auto-entrepreneur/honoraires), des écrits (communication) ou des relectures (honoraires). J'ai aussi une entrée intermittente du spectacle (que je n'utilise plus, pour l'accompagnement d'artistes). Pour résoudre cette difficulté, nous avons créé depuis un an, une association 1901 (*[nom de l'association]*). Aucun régime ne se tuile et c'est un réel problème pour le régime de retraite (je cotise à l'IRCEC, mais pour rien...). À 55 ans aujourd'hui, quid de ma retraite demain ? J'aimerais franchement pouvoir regrouper administrativement toutes mes activités sous un même régime !

F, 50/64 ans, auteure de textes, photographe, arts plastiques, essais, domaine éditorial : actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste pigiste

Q53A - Un stress de plus en plus important lié à la difficulté de gagner ma vie, des refus de plus en plus fréquents de mes projets et une pression de plus en plus forte pour répondre à une supposée demande m'ont conduit à faire valoir mes droits à une retraite anticipée de 3 ans en 2014. (Tous mes projets étant refusés, mes revenus annuels sont tombés à 7 880 € en 2014).

Q54A - Libéré des contraintes économiques, j'ai pu retrouver trois nouveaux éditeurs, signer de nouveaux contrats avec les mêmes projets refusés par mon ancien éditeur et retrouver ma liberté d'auteur.

Q55A - Une liberté chèrement payée.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, illustrateur, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraité

⁵ NB. Membre de phrase manquant.

Q53A - J'ai dû passer de plus en plus de temps en actions de promotion. J'ai aussi joint une coopérative d'auteurs où nous nous aidons à publier en faisant don des compétences [que] nous avons pour obtenir l'accès à ces compétences dont nous manquons.

Q54A - Plus du même.

Q55A - Auteur à 80 %, vendeur à 20 %.

Q56A - Je suis anglais et j'écris en anglais. Je peux ne pas avoir compris toutes les questions complètement.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dans le domaine de la science-fiction, où j'exerce majoritairement, les tirages et ventes baissent régulièrement.

Q54A - Je ne suis pas devin.

Q55A - Je l'ai choisi et j'assume.

Q56A - Mes revenus de pigiste (essentiellement critique de cinéma) me rapportent plus annuellement que l'ensemble minable de mes droits d'auteur de livres.

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), dictionnaires/encyclopédies, autre activité : pigiste dans plusieurs magazines culturels

Q53A - J'en suis à mon début d'activité, mes revenus augmentent forcément.

Q54A - J'espère pouvoir retoucher des droits sur de précédentes publications à succès.

Q55A – Épanouissant.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - En tant qu'auteur et traducteur d'ouvrages de type vie pratique, les conditions économiques sont de plus en plus difficiles en termes d'offre comme de rémunération, le prix au feuillet baissant ou stagnant.

Q54A - J'imagine que la tendance va se poursuivre, la relation auteur/éditeur étant défavorable à l'auteur, l'éditeur en position de force.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €, autre activité : secrétariat - comptabilité

Q53A - Forte baisse des revenus de photographe. Maintien de l'activité d'écrivain en produisant de nouveaux livres. Je précise que j'ai été radié de l'AGESSA en 2014 pour insuffisance de revenus.

Q54A - Mes revenus dans les domaines du livre vont décroître fortement dès que je vais diminuer mes activités. Il me restera seulement le montant de ma faible retraite.

Q55A - Passionnant mais insuffisant pour vivre décemment.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : iconographe et retraité

Q53A - Beaucoup de travail, à temps plein, pour peu de résultats. Livres appréciés, mais peu d'exposition en librairies, peu de distribution de moins en moins de ventes (enfants qui lisent moins ? parents qui achètent moins ?)

Q54A - Vu la baisse de mes revenus malgré l'augmentation de mes titres, je pense que je devrai arrêter d'ici à quelques années et trouver un autre métier !

Q55A - Intéressante mais difficile, peu gratifiante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A – Stables.

Q54A - J'ai 78 ans et je suis toujours en activité. Je me dis "tant que j'ai des idées, je continue".

Q55A - C'est d'abord un plaisir. Avec toutes sortes de contraintes acceptées ou non. Cela dépend beaucoup de la relation à l'éditeur.

Q56A - Je suis divorcée et mon ex-conjoint me verse 2 058 € par mois.

F, 65+ ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Je suis travailleur handicapé, déclaré inapte au travail et je ne peux donc plus exercer une activité d'auteur depuis 1997.

Q54A - Je prends ma retraite début 2016 et je cesse définitivement mon activité d'auteur.

Q55A - Extraordinaire !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : conseiller en édition et retraité

Q53A - Depuis 2010, je gagne en moyenne un SMIC (si je fais la moyenne de toutes ces années). Avant cela, c'était beaucoup, et plus d'une fois, j'ai demandé à l'AGESSA de pouvoir poursuivre malgré mes revenus insuffisants, le droit à la sécurité sociale. (Avant : revenus tournant en dessous de 8 000 euros par an). J'exécute ce travail à temps plein.

Q54A - J'espère que cela continuera comme cela. Voire que cela augmentera un peu. J'espère aussi continuer à me faire inviter autant sur les salons que dans les classes, car cela me permet de compléter mes revenus d'auteur. Sans cela, je ne pourrais pas en vivre et devrait chercher un travail salarié en plus.

Q55A - Je suis consciente d'avoir une chance folle d'exercer ce métier et de vivre de ma passion ! Un mot : passion.

Q56A - Désolée pour le côté brouillon et la non-réponse à certaines questions mais je n'avais pas tous les éléments pour y répondre et j'ai répondu "sur le vif". Bien à vous et merci !

F, 35/49 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Tarifs en baisse. Demandes systématiques de facturation en temps qu'autoentrepreneur.

Q54A - Précarisation. Tarifs en baisse. Charges en hausse.

Q55A - En péril !

Q56A - Auteur en péril ! Auto-entrepreneurs dans la précarité totale !

H, 35/49 ans, auteur de textes, 10 000 €/19 999 €, autre activité : rédacteur

Q53A - Passionnant et épanouissant, mais économiquement de plus en plus difficile, avec en plus un manque de reconnaissance pour le secteur jeunesse.

Q54A - Mal si les éditeurs ne deviennent plus que des distributeurs de livre étranger. Mal si les budgets publics alloués au secteur jeunesse continue de diminuer. Mais bien si l'importance de la lecture est défendue par les décideurs.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - C'est la crise pour tout le monde !

Q54A - Si la crise perdure et que l'AGESSA persiste à se conduire comme [*propos injurieux*⁶], c'est pas gagné !

Q55A - Merveilleuse, malgré tout !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

⁶ NB. Probablement lié à la série de radiations notifiées début 2014, cf. note 2.

Q54A - Conditions plus difficiles, contexte économique beaucoup plus tendu.

Q55A - Précaire.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Le métier d'auteur me paraît assez instable, si on ne publie pas un livre par année ! Pour ma part, j'ai touché une forte somme pour l'année 2012, puis de moins en moins les années suivantes (et je n'étais malheureusement pas informée sur l'article 100 bis de la fiscalité des artistes ⁷).

Q54A - J'ai signé cette année un nouveau contrat, donc je suppose que je vais toucher une forte somme l'année prochaine puis de moins en moins les années suivantes, jusqu'au prochain livre...

Q55A - instable

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Les à-valoir ont beaucoup baissé ainsi que les tirages et les mises en place, ce qui m'a contraint à multiplier les contrats et à voir mes revenus d'auteur baisser substantiellement.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à percevoir des à-valoir et des droits de mes éditeurs, et développer l'autoédition numérique.

Q55A - De plus en plus difficile et peu rémunérateur.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, metteur en scène, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - L'écriture est ma seule activité professionnelle et me prend l'essentiel de mon temps. En amont, les relations avec les éditeurs sont parfois difficiles, mais le monde du livre en aval (salons, rencontres scolaires, libraires) est vivace et enthousiaste. Il me paraît plus difficile de se faire publier aujourd'hui que par le passé (mis à part mon premier éditeur avec lequel j'ai tissé des liens de confiance). En 2013, j'ai publié chez quatre éditeurs différents, deux en 2014, et un seul en 2015. Cela me semble un frein au développement de mon activité.

Q54A - Je suis déterminé à poursuivre mon activité d'auteur, les projets sont nombreux et l'envie intacte d'en découdre ! Si, depuis le début de mon activité (2011), mes revenus ont sensiblement augmenté, je crains aujourd'hui qu'ils ne se stabilisent, voire qu'il régressent. *A priori*, je gagnerai moins en 2015 qu'en 2014.

Q55A - laborieuse

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste BD, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q55A - précaire

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, scolaire/parascolaire, < 5 000 €, autre activité : formatrice

Q55A - Activité professionnelle complémentaire, en lien avec les activités principales d'enseignement

Q56A - Mes ouvrages (méthodes d'orgue et de piano) ont été publiés entre [date] et [date]. Aujourd'hui retraité et ayant changé d'éditeur (mon éditeur [nom d'éditeur] a été racheté par [autre nom d'éditeur]), je n'exclus pas de reprendre les publications en fonction des demandes de [ce dernier].

Q53A, Q54A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, < 5 000 €, autre activité : professeur d'orgue, directeur d'école de musique intercommunale, retraité

⁷ NB. L'article 100 bis du Code général des impôts permet aux artistes auteurs affiliés déclarant en BnC d'étaler leur revenu sur 3 ou 5 ans (<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/4506-PGP.html>).

Q53A - Je continue mes activités professionnelles d'écrivain littéraire, auteur de multimédia, designer mais, je ferai une activité d'entrepreneur du commerce pour assurer l'économie familiale en 2016.

Q54A - Je vais approfondir l'étude de mobile apps, SMS, réseaux sociaux pour les communications créatives et encore une activité de plasticien créatif en organisant les expositions et ventes de mes œuvres d'art s'il est possible.

Q55A - Auteur de multimédia à l'avenir et encore un plasticien (un entrepreneur du commerce aussi).

Q56A - Cette enquête me permet de mesurer et planifier mon avenir pour une activité culturelle et l'autre solution économique aussi.

H, 50/64 ans, auteur de textes, graphiste, designer graphique, auteur multimédia, domaine éditorial : vie pratique, développement personnel, 30 000 €/39 999 €, autre activité : secteurs de la communication et de la presse

Q53A - Elles se sont professionnalisées, au sens où je peux vivre de ces activités depuis fin 2013. Les droits d'auteur cumulés aux résidences et/ou bourses d'écriture m'ont permis de vivre paisiblement en 2014 et 2015.

Q54A - J'aimerais qu'elles restent similaires. Or je suis consciente que l'équilibre que j'ai trouvé n'a été permis que par un prix littéraire qui a fait vendre mon précédent roman au-delà de toute espérance. C'est un miracle qui, très probablement, ne se reproduira pas. Une dégradation de ces activités est donc tout à fait envisageable.

Q55A - Difficile, mais impossible d'en envisager un autre.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, auteur du théâtre/dramaturge, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Travailler plus pour gagner moins... Tout le relationnel avec les éditeurs ne porte pas de fruits. Aller à la journée pro au salon du livre à Montreuil entretient les relations certes, mais les projets n'aboutissent pas, où se soldent par "des abandons de projets".

Q54A - Difficile...

Q55A - Aléatoire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, poésie, 5 000 €/9 999 €, autre activité : conteuse et spectacles jeune public

Q53A - J'exerce le métier d'auteur de fiction (sous contrat, rémunéré et publié) depuis moins de 5 ans. Concernant les autres champs du métier d'auteur que j'exerce (journalisme, guides de tourisme, vie pratique), je constate clairement une baisse des rémunérations proposées. Auteur de fiction est devenu au cours des dernières années mon activité principale, par choix et affinité, même si ce choix n'est pas très pertinent d'un point de vue économique.

Q54A - Je compte essayer de continuer à placer l'écriture littéraire au centre de ma vie professionnelle ; j'espère, à mesure que les titres seront publiés, pouvoir en vivre mieux.

Q55A - Difficile mais nécessaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - De plus en plus précaire, et nous sommes de plus en plus menacés dans nos droits. La réforme du RAAP qui vise à nous imposer le niveau de cotisation maximale sans tenir compte de la pluralité de situations de vie des auteurs va encore nous fragiliser⁸. Et les diverses tentatives au niveau européen pour supprimer le droit moral des auteurs est un vrai scandale qui, là encore, porte une grave atteinte à la situation de personnes qui ont très peu d'armes pour se défendre.

⁸ Voir note 4, p. 5.

Q54A - Beaucoup de craintes concernant l'avenir : les réformes qui se profilent tendent à traiter les auteurs comme s'il s'agissait de salariés, alors que notre situation est totalement différente du fait que nos revenus sont extrêmement variables. C'est d'autant plus paradoxal que l'on voudrait dans le même temps rendre les salariés plus flexibles (ce que sont les auteurs, par la force des choses).

Q55A - précaire

Q56A - Il serait intéressant de nous tenir au courant des actions envisagées suite à l'analyse des résultats de ce questionnaire.

F, 35/49 ans, auteure de textes, graphiste, webdesigner, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs ...), développement personnel, autres, > 50 000 €

Q53A - une cerise sur le gâteau, complétant mon activité professionnelle

Q54A - idem

Q55A - atypique

Q56A - Les livres professionnels de médecine sont atypiques : auteurs rares et ayant une autre activité qui fonde leur compétence, lecteurs encore plus rares...

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 30 000 €/39 999 €, autre activité : médecin, mandataire social

Q53A - Je publie depuis 5 ans, et en vit difficilement depuis 3 ans. J'ai publié 11 romans et 2 contes pour enfants durant ce laps de temps. Entre temps, de nombreux projets se sont dessinés : scénario de BD, adaptation audiovisuelle... mais les conditions de travail sont extrêmement difficiles. Le travail d'auteur est rémunéré en fonction d'une valeur sur le marché, et non pas en fonction de l'investissement ou du temps de travail. Face à la difficulté pour négocier avec les éditeurs et améliorer les conditions contractuelles, j'ai désormais recours à un agent littéraire, ce qui a marqué une amélioration flagrante de mes conditions de travail.

Q54A - L'agent me paraît être un médiateur indispensable entre l'auteur et l'éditeur, permettant de séparer les questions de négociation et de contrat du travail créatif. J'ai l'espoir donc de poursuivre cette activité dans de meilleures conditions.

Q55A - Complexe

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Place essentielle pour montrer mon expertise. Conditions d'exercice nécessairement internationales, j'écris en anglais pour un public situé dans le monde entier. Conditions économiques satisfaisantes.

Q54A - idem

Q55A - fondamentale

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : gérant de Sarl, enseignant universitaire vacataire

Q53A - Ayant débuté par des travaux de commande, mes travaux de création sont relativement récents (7 ans). Ils sont encourageants bien que peu gratifiants financièrement compte tenu du temps consacré à leur élaboration.

Q54A - Les conditions économiques risquent d'être plus difficiles et de favoriser les créations à plus forte rentabilité commerciale.

Q55A - Difficile mais passionnante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Les à-valoir baissent, certains éditeurs se font prier pour donner les comptes et les jours de rencontres scolaires baissent. Certains éditeurs ne prennent plus le temps de répondre, ni même d'accuser réception des manuscrits.

Q55A - Passionnant et difficile sur un plan social. Difficile de gagner correctement sa vie.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - En baisse de 2010 à 2012, puis en hausse depuis 2012 (année de la première parution parascolaire imprimée).

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Mes activités d'auteur rémunérées en droits (et non forfaitairement) augmentent ces dernières années.

Q54A - J'envisage de les poursuivre et les développer encore.

Q55A - Très complémentaire de mes autres activités.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, auteur multimédia, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : directeur d'agence éditoriale, maître de conférences associé

Q53A - Favorable (grâce au statut de pigiste + prolongement éditorial).

Q54A – Positive.

Q55A - Plein de perspectives tant que les ventes sont bonnes.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : pigiste

Q53A - Les conditions se dégradent fortement. Les ouvrages sont de moins en moins rémunérés.

Q54A - L'incertitude la plus totale.

Q55A - Dégradé.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - place de plus en plus importante dans ma vie professionnelle

Q54A - inquiet de la montée d'internet

Q55A - passionnante

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 20 000 €/29 999 €, autre activité : éditeur

Q53A - Le métier d'écrivain est devenu ma profession et me fait gagner ma vie, ce qui a toujours été mon rêve. Je gagne de plus en plus de droits d'auteur, car mes livres se vendent de mieux en mieux, mais j'ai toujours besoin de faire des interventions rémunérées comme complément de revenu.

Q54A - Je ne compte pas changer de métier. Cette vie est celle que j'ai choisie et elle me rend heureux. Je fais tout, au quotidien, pour mes livres soient visibles et se vendent davantage.

Q55A - Rêve

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - grandes difficultés économiques et sociales

Q54A - l'avenir me terrifie, ma situation économique est devenue invivable.

Q55A - DIFFICILE

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : poésie, < 5 000 €

Q53A - Un départ très difficile financièrement, puis j'ai gagné en importance en termes de publications. Mais le poids des cotisations Agessa, complémentaires retraites et impôts est trop lourd. Si je n'avais pas d'autre activité, il me serait impossible de survivre.

Q54A - Je pense que cela ira croissant. Mais je dois gérer une double carrière, et trouver la juste place des temps consacrés à l'édition est parfois compliqué.

Q55A - Enthousiasmant mais offre des lendemains incertains et peu de possibilité de vivre une vie normale.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, metteur en scène, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Mes activités ont été variables. Certaines années, mes droits d'auteur m'ont permis de dégager un petit revenu mensuel, mais mes commandes en illustrations se sont raréfiées et j'ai recentré mes activités d'auteur sur l'écriture. Mais cependant, cela n'est pas du tout suffisant. J'ai repris des études ces deux dernières années dans l'intention de chercher un autre emploi dans ce même domaine mais salarié, car ce statut est trop précaire : je n'ai même pas pu obtenir d'aides pendant mon congé maternité.

Q54A - Je souhaite pouvoir avoir un emploi salarié pour assurer un revenu fixe mensuel, mais si je ne trouve pas d'emploi, je pense devoir développer mes activités d'auteur en démarchant plus largement et en ayant une présence sur les réseaux sociaux (ce qui semble presque indispensable aujourd'hui), en adaptant mes illustrations de façon à les réaliser plus rapidement. La diversification et la multiplication des éditeurs semblent indispensables pour avoir plus de ressources, tout comme effectuer des rencontres auprès des scolaires. Quant aux conditions économiques et sociales, je suis plutôt pessimiste là-dessus.

Q55A - trop instable

Q56A - Cette enquête est réalisée sur l'année 2013 mais, comme j'ai pu le signaler, mes revenus d'auteur sont très instables et 2013 a été ma pire année en termes de revenus.

F, 25/34 ans, auteure de textes, illustratrice, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Je travaille toujours davantage (3 romans sortis par an) et je perçois des droits d'auteur de plus en plus faibles (-70 % en 10 ans) Je travaille dans le secteur "jeunesse" qui subit une grosse concurrence étrangère (chez mon principal éditeur : 80% de romans étrangers traduits pour 20% de création française). Par ailleurs, la littérature de jeunesse n'est plus étudiée dans les collèges, ce qui provoque la disparition de très nombreux auteurs français...

Q54A - De plus en plus difficiles ! Les romans se vendent de moins en moins, et la "lutte" pour publier de plus en plus acharnée... Les droits d'auteur baissent de façon significative, ce qui s'accroîtra dans l'avenir.

Q55A - Difficile, mais choisie.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pas assez d'évolution. Toujours très précaire. Les bourses et résidences permettent de tenir, le reste est très insignifiant financièrement.

Q54A - J'espère un mieux. Je crains le pire.

Q55A - Je ne me vois pas faire autre chose.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : théâtre, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : metteuse en scène et comédienne

Q53A - En 2008, j'ai quitté Paris pour vivre dans [un département du sud du pays]. L'éloignement m'a fait perdre de nombreux contacts dans le domaine de la littérature de jeunesse, j'ai été moins invitée sur les salons. En revanche, j'ai réalisé de l'écriture de commande, découvert le monde de l'édition locale et écrit 3 romans pour adultes depuis.

Q54A - J'ai 67 ans, je compte continuer à écrire pour mon plaisir avec pour projet immédiat un polar local. Ensuite ? J'aimerais bien explorer une forme d'écriture transmédias.

Q55A - C'est un artisanat : fait de passion, de contraintes, d'amour du façonnage...

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - totalement sous-payé par rapport à l'investissement et le travail fourni.

Q54A - très difficile, la culture est en baisse !

Q55A - passionnant mais très mal rémunéré

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, dom. éditorial : art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : commissaire d'exposition

Q53A - stable

Q54A - stable

Q55A - épanouissante et mal payée

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, arts plastiques, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs ...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : peintre et sculpteur

Q53A - Je travaille à temps plein, avec une maigre activité complémentaire de professeur particulier et le RSA vient de m'être retiré ; pourtant, mes contrats se succèdent de manière ininterrompue, j'ai publié neuf livres depuis mon lancement en 2010, et les sorties des deux prochains sont déjà programmées pour l'année 2016. Malheureusement, j'ai beaucoup de mal à en vivre, bien que les revenus augmentent peu à peu – un rapide calcul fait apparaître une rémunération aux alentours d'un euro de l'heure...

Q54A - Malgré les sollicitations constantes de mes éditeurs et l'enthousiasme du public, la question de mon avenir d'écrivain se pose compte tenu de la faiblesse des revenus que j'en tire. À regret, je vais sans doute devoir sacrifier une partie de mon temps à la recherche d'un emploi alimentaire et donc réduire mon activité.

Q55A - Sacerdoce.

Q56A - Puisse cette enquête rendre compte de la réalité de la condition des auteurs, notamment des petits écrivains à temps plein qui se consacrent à des niches culturelles et littéraires, celles qui font vivre la diversité et la richesse éditoriale de ce pays. Qu'elle mette en lumière les disparités et les inégalités du métier pour mieux les corriger. Il convient de faire la part entre les faiseurs de *best-sellers*, les figures populaires qui s'improvisent auteur d'un jour, et les écrivains dont c'est le métier. À bien y regarder, notre domaine est plus mal servi encore que les intermittents du spectacle. Nous n'avons aucun statut, aucune aide financière régulière et nos droits d'auteur sont fortement ponctionnés.

H, 25/34 ans, auteur de textes, dom. éditorial : essais, actualité/documents, documentaires/encyclo. jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Les conditions sont de plus en plus difficiles. Il m'est notamment bien plus difficile de publier maintenant qu'au tout début de ma carrière. Le dialogue avec les éditeurs se restreint chaque jour davantage.

Q54A - Hélas, une accentuation de ce que j'ai écrit plus haut.

Q55A - Passionnante, mais terriblement angoissante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : lectrice pour une maison d'édition

Q53A - Ma condition s'est améliorée, mais je ne la trouve pas satisfaisante par rapport à la somme de travail effectué, et aux quantités de mes publications, pourtant dans de bonnes maisons d'édition.

Q54A - Je pense que ma situation va s'améliorer car ma carrière prend un bon tournant ; cependant ce sera encore fragile et aléatoire et, je le répète, peu en rapport avec travail et succès, si rien ne change.

Q55A - passionnant mais ingrat financièrement

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Stabilité.

Q54A - Augmentation de l'activité ; nécessité d'aménager les conditions de travail en conséquence (agrandissement du lieu de travail...).

Q55A - Confortable

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, > 50 000 €, autre activité : médecin

Q53A - stable

Q54A - j'aimerais qu'elles progressent

Q55A - précaire mais enrichissante

Q56A - J'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi je dois cotiser à l'Agessa, à l'Ircec et autres organismes, étant par ailleurs salariée et payant des impôts sur le revenu. J'ai parfois le sentiment de payer deux fois mes cotisations à tous les organismes... certainement un manque d'information, mais c'est notamment flagrant selon moi pour cette histoire de caisse de retraite qu'est l'Ircec... en gros, je ne sais pas à quoi sert l'argent que je verse aux Agessas ??

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - J'ai la chance de pouvoir vivre plus que correctement de mon activité, mais j'ai le sentiment que le statut d'auteur est assez précaire. Statut assez flou, manque d'infos (formation, droits sociaux). Beaucoup de risques au niveau individuel et fort peu d'avantages. Le risque à la création est de moins en moins reconnu. Les DA [NB. droits d'auteur] proposés sont souvent ridiculement bas, le prix au feuillet du groupe de presse pour lequel je travaille n'a pas augmenté depuis 10 ans ! Je sais aussi que je toucherai une retraite minable, donc j'économise.

Q55A - Passionnant et difficile.

Q56A - J'aimerais connaître les résultats de cette enquête.

Q54A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, > 50 000 €, autre activité : pigiste pour la presse jeunesse

Q53A - Activité d'auteur cessée depuis 3 ans.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - De plus en plus difficile, avec des conditions économiques très dégradées.

Q54A - Cela deviendra une activité annexe pour raison économique.

Q55A - un beau métier en voie de disparition

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : journaliste

Q53A -- Activité à temps plein mais avec des périodes de gros travail (16 heures par jour) et des périodes moins prenantes. Activité très prenante mais pas proportionnelle au bénéfice financier que j'en tire (équivalent du SMIC) Travail très isolé (surtout habitant en province), peu d'aide, de suivi et de reconnaissance de la part de l'employeur (éditeur) Malgré l'existence d'organismes comme la SGDL ou la SCAM, en pratique et au quotidien, peu d'aide et de soutien.

Q54A - Peu de changements.

Q55A - Solitaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : producteur ponctuel d'émissions de radio

Q53A - M'ont permis de cesser une activité salariée et de me consacrer à ma famille tout en maintenant une activité professionnelle intéressante.

Q54A - aucune visibilité

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Plus de travail, plus d'albums, et le tout plus vite avec peu de suivi dans la commercialisation de la part des éditeurs, des albums en rupture et/ou avec des flux très tendus. Et des éditeurs qui ne veulent pas prendre de risque !

Q54A - Avec les ventes d'occasion qui ne cessent de grandir sur le net, les téléchargements libres,... Nos charges (notamment la retraite complémentaire) qui vont exploser... Je ne saurais dire !

Q55A - Instable !

Q56A - Je suis auteure-illustratrice en littérature jeunesse et l'année 2013 est une très bonne année pour moi, économiquement parlant, je le souligne parce que mes revenus sont plutôt en-dessous avant 2013 et après 2013 !! Je rajoute que les rencontres scolaires représentent un apport très significatif dans mes revenus, et depuis le début, et que les seuls droits des ventes et des à-valor des albums ne me permettraient pas de continuer cette activité.

F, 50/64 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Bien que je sois retraitée depuis 2011-2012, mon activité dans le domaine du livre et du cinéma est restée assez stable.

Q54A - Depuis que je perçois une retraite (décente), je ne m'engage que sur des projets qui m'intéressent vraiment personnellement. À mesure que je vais vieillir, je suppose que mon activité d'écrivaine voyageuse va ralentir voire se tarir, que les collaborations au cinéma vont se raréfier. Mais rien de fatal.

Q55A - Multiple, puisque j'écris des livres classés comme "romans", je collabore à des scénarios de documentaires, j'écris dans diverses revues de cinéma, je fais des grands reportages écrits et audio... Et je ne me reconnais que très partiellement dans votre questionnaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Plus difficile qu'auparavant dans le domaine audiovisuel. Sans grand changement dans le domaine du livre.

Q54A - Désireuse de m'y consacrer davantage.

Q55A - Un privilège.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, réalisatrice, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : coordination d'un prix littéraire

Q53A - L'activité d'auteur a pris une place importante dans ma vie professionnelle, d'autant plus importante que l'absence de couverture comparable à celle des intermittents m'a obligé à travailler en permanence pour ne pas crever de faim. Sans parler du fait qu'évidemment, tous les minima sociaux restaient hors de portée, pour cause de revenus déjà trop élevés.

Q54A - Ça va être de pire en pire. Mais sinon, c'est sympa.

Q55A - Difficile

Q56A - C'est bien que vous vous préoccupiez du statut des auteurs. J'ai hâte de savoir ce que ça va donner !

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : traducteur (numérique)

Q53A - Littéralement "tuées" par internet. Ne sont plus viables.

Q54A - Publications occasionnelles, sans caractère vraiment lucratif, une fois en retraite.

Q55A - A été très florissante pendant les années 1980 à 2000, puis a régulièrement décliné. Globalement, aucun regret !

Q56A - Je signale que je n'ai jamais reçu la version "papier" de ce questionnaire...

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, < 5 000 €, autre activité : ingénieur-conseil

Q53A - Stagnation des revenus et donc diminution nette de mes capacités financières (loyer et autres charges augmentant beaucoup)

Q54A - Je n'ai pas encore de contrat pour l'année prochaine donc j'envisage l'avenir avec inquiétude !

Q55A - Ingrat !

Q56A - 2013 a été la pire année au niveau de mes revenus. Généralement, ils tournent autour de 20 000/22 000 euros nets imposables par an.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : [activités dans une organisation professionnelle d'auteurs]

Q53A - J'ai fait le choix de vivre entièrement de mon écriture, même dans des conditions précaires (sauf en ce moment pour une parenthèse salariée). Il y a un effet mécanique qui fait que c'est plus facile au bout d'un certain temps.

Q54A - À la fin de cette parenthèse, je reprendrai cette vie entièrement financée par mon écriture : être fauché est un luxe, en réalité...

Q55A - Relou, mais pas négociable (2 mots...).

Q56A - (manquent les chiffres - que je n'ai pas là - des aides sociales qui, en France, sont une part essentielle pour se permettre d'avoir cette vie d'auteur - à moins d'être un héritier : RSA / aide au logement / alloc familiales, sans compter la CMU, qui, au final, rapportent à peu près autant voire plus que les revenus d'auteur...).

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Place de plus en plus importante dans ma vie professionnelle. Conditions d'exercice bonnes. Conditions économiques inégales, liées au succès des livres. Conditions sociales bonnes depuis l'affiliation à l'Agessa (bien que les cotisations vieillesse + Ircec obligatoire soient un peu élevées).

Q54A - Plus difficiles du fait de la crise du livre. J'envisage, à titre d'essai, une édition numérique. Autre facteur de difficulté : la visibilité dans les médias qui privilégient les ventes à la découverte d'auteurs. Moins d'émissions télévisées consacrées au livre.

Q55A - Métier passionnant mais précaire.

Q56A - Les questions concernant le taux de droits sont difficiles. Aussi bien je donne ci-dessous le détail des contrats de mes livres :

Livre 1, auteur unique : minimum 10 %, maximum 12 %

Livre 2, auteur unique : 10 %, 12 %, 14 %

Livre 3, co-auteur : 5 %

Livre 4, co-auteur : 8 %, 10 %

Livre 5 paru en 2013, co-auteur : 8 %, 10 %, 12 %, 14 %

Livre 6, co-auteur : 8 %, 10 %, 14 %

Livre 7 en cours d'écriture, co-auteur : 8 %, 10 %, 12 %, 14 %

[Question] 62, je ne suis pas sûr de ma réponse. L'Agessa me permet de bénéficier de la Sécurité sociale. Je ne comprends pas la question 65 [NB. question sur la liquidation des droits à un régime de retraite⁹]. Je cotise au RAAP.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, poésie, 20 000 €/29 999 €, autre activité : musicien

Q53A - stable

Q54A - en diminution

Q55A - activité d'appoint

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Plutôt une involution. Je travaille beaucoup mais mes revenus ont tendance à diminuer.

Q54A - Je ne suis pas complètement pessimiste.

Q55A - Indispensable.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, traductrice, domaine éditorial : poésie, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - relations avec les éditeurs parfois difficiles

Q54A - je ne me projette pas à si long terme

Q55A - pas très lucratif, mais gratifiant

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - En difficulté pour maintenir cette activité en tant qu'activité principale.

Q54A - Je ne sais pas.

Q55A - En difficulté.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : poésie, < 5 000 €, autre activité : manutentionnaire

Q55A - pas facile...

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

⁹ Question 65 dans la version en ligne du questionnaire, question 51 dans la version papier.

Q53A - Elles occupent une place centrale et nécessitent de longues heures quotidiennes.

Q54A - Difficiles.

Q55A - Passionnante.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €, autre activité : formateur

Q53A - Je fais un métier qui me plaît énormément, je travaille beaucoup, mais mes revenus ne sont pas énormes.

Q54A - L'avenir me fait assez peur et je redoute de ne pas avoir suffisamment de travail pour pouvoir en vivre.

Q55A - Passionnant, mais précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, traductrice (théâtre), domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs ...), développement personnel, 30 000 €/39 999 €

Q53A - C'est relativement stable dans tous les domaines

Q54A - Je pense diminuer mon activité d'auteur et donner plus de place à mon activité de sculpteur

Q55A - chouette

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, arts plastiques, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : sculpteur céramiste

Q53A - Seul changement notable : davantage de rencontres dans les établissements scolaires.

Q54A - Sans changement.

Q55A - Satisfaisant

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : art/beaux livres, roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €

Q53A - Mes activités d'auteur occupent toujours la 1^{ère} place dans ma vie professionnelle, et sont ma principale source de revenus. Toutefois, en 5 ans, mon éditeur n'a jamais augmenté le montant de mes droits d'auteur alors que les taxes et les frais ont augmenté ! Conditions de travail très souples, suis très autonome.

Q54A - Mon éditeur a des problèmes financiers, je me prépare à une baisse d'activité et donc de revenus, voir à l'arrêt de mes activités d'auteur pour l'édition.

Q55A - Passionnante, instructive, source de liberté.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : relecture, correction

Q53A - Mon cas est très particulier. Je suis affectée d'une maladie grave [description] qui m'empêche d'avoir une activité régulière et constante Par ailleurs je suis philosophe de formation, ce qui implique des recherches peu commerciales. Je suis assistée par ma famille. Je viens d'achever un gros ouvrage en lecture chez trois éditeurs en ce moment.

Q54A - Cela dépend de ma santé, qui devrait s'améliorer, et de l'accueil qui sera fait à mon dernier texte.

Q55A - Difficile mais passionnante.

Q56A - Il y a une forte demande de philosophie dans l'opinion et pas assez de soutien dans ce sens.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents

Q53A -

- point positif : évolution du nombre de publications / de la taille des éditeurs ;
- point négatif : nombre de ventes moyen par ouvrage en baisse / place de plus en plus importante pour la commande au détriment des projets personnels.

Conclusion : malgré la nette progression de mon travail littéraire, j'ai été contrainte de reprendre une activité professionnelle en parallèle pour gagner décemment ma vie, avec les inévitables conséquences sur ma capacité d'écriture.

Q54A - Ma reprise d'une autre activité professionnelle aura pour conséquence : diminution du nombre d'ouvrages, diminution des participations aux salons/journées d'intervention scolaire, passage de l'écriture au second plan.

Q55A - enrichissante intellectuellement, appauvrissante sur le plan financier

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Stressantes, sur commande d'éditeur et dans des temps très serrés

Q54A - Pas de changement en vue selon moi.

Q55A - stressante

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €, autre activité : enseignement supérieur

Q53A - Les conditions d'exercice sont difficiles : les éditeurs ne payent que difficilement ce qu'ils doivent et la visibilité est occupée par des "gros poissons" qui trustent les rendez-vous littéraires (salons, prix). Quant à la possibilité d'obtenir une bourse auprès du CNL, elle est apparemment proportionnelle à la visibilité de la maison d'édition. Le métier d'écrivain est un métier dur : il ne paye pas et il est difficile d'être visible.

Q54A - L'évolution ne me semble pas aller dans le bon sens.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €

Q53A - L'évolution est inquiétante. Mon activité se fragilise : les commandes baissent, les éditeurs attendent qu'on leur propose des projets mais se montrent très frileux. Le versement des à-valoir est parfois repoussé à la mise en vente (et non à la remise du manuscrit) et il faut ferrailler pour l'obtenir.

Q54A - J'ai beaucoup de mal à me projeter... Je participerais volontiers à un groupement de réflexion et de défense des auteurs.

Q55A - Précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs ...), développement personnel, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Les conditions sont telles qu'il est très difficile de continuer à écrire. Pour écrire, il ne faut pas avoir besoin d'argent. Pour 99% des auteurs, les droits d'auteur ne représentent rien. L'autre problème est la visibilité : très peu d'auteurs sont mis en avant. Et ce sont presque toujours les mêmes (hormis un ou deux nouveaux de temps en temps – même chose dans la musique et dans le cinéma). C'est bête à dire mais avec une affiche dans le métro, le même livre (qu'il soit bon ou mauvais) se vendra plus ! La rentrée littéraire est également un (faux) événement improductif. En concentrant la sortie d'un nombre incalculable de livres en même temps, seuls quelques-uns sont visibles. Les autres sortent dans l'anonymat le plus complet alors que les sorties pourraient être lissées tout au long de l'année. Les auteurs ne bénéficient d'aucun taux horaire, n'ont pas droit au

chômage, etc. Autant dire que dans ces conditions, pour la grande majorité, il est impossible d'en vivre.

Q54A - L'idée est de me tourner davantage vers le cinéma. Le roman ne rapporte rien. Même si ce n'est pas pour l'argent qu'on écrit, il faut bien vivre ! C'est bien simple, le roman ne repose sur aucun modèle économique sérieux. La chaîne du livre récompense davantage ceux qui vendent le roman que ceux qui l'écrivent ou le publient...

Q55A - Ingrat

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Je voudrais consacrer davantage de mon temps à promouvoir ce que je publie, ce que j'ai toujours plus ou moins renoncé à faire; susciter des rencontres, des débats, des lectures. Le livre sera au cœur de tous les grands enjeux de société pour ces années à venir. Il donnera à réfléchir à nos contemporains que l'actualité écrase, qu'elle ne laisse pas souffler. Le livre donne le recul, permet le débat intérieur contradictoire. Pour moi, le livre est l'acteur majeur de ces années compliquées que nous nous apprêtons à vivre. Il est le lieu d'une résistance, d'une profondeur, d'un ressourcement, d'une renaissance. Je me vois donc m'impliquer davantage, publier toujours mais en offrant à mes livres de donner de la voix.

Q54A - Je vis plus ou moins de mes droits d'auteur et donc de mon activité d'écrivain. Cela sera le cas encore dans ces cinq prochaines années, parce que j'ai des projets, que des éditeurs me suivent, que je me suis renouvelé, que je suis moins lâche, plus incarné donc plus à même de suivre mes livres une fois tombé dans le monde. Les livres m'ont appris à être plus courageux et je pense que ma marge de progression, avant de mourir, est encore étonnamment grande. Je ne ferai donc rien d'autre que lire, enquêter, apprendre pour pouvoir écrire, publier et rencontrer mon/mes prochains et débattre, partager avec eux : grandir.

Q55A - (Me/nous) grandir

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs ...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'exerce ma profession chez moi, avec peu de contraintes. Les revenus de cette activité sont plutôt faibles et ont tendance à diminuer (du fait de l'augmentation des charges sociales).

Q54A - Il n'a pas beaucoup de perspective positive en raison de la concurrence d'internet qui est en train de réduire considérablement l'activité à laquelle je participe (information scientifique).

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : éditeur de revues scientifiques et retraité

Q53A - Mon activité d'auteur a commencé il y a cinq ans et m'a immédiatement permis de vivre confortablement. Je suis en disponibilité de la fonction publique territoriale, car mon activité d'écrivain m'occupe à plein temps.

Q54A - J'aimerais que cette activité soit croissante, bien entendu, mais rien ne peut réellement et solidement le garantir !

Q55A - Un métier hors norme, aléatoire, mais exceptionnel !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - J'ai mis longtemps à comprendre que j'exerçais un travail d'auteur. À la fin de mes études, on m'a proposé de créer des contenus lors d'une commande ponctuelle. Plus tard, on m'a rappelée pour créer de nouveaux contenus. Depuis, j'en ai créé régulièrement. J'honorais mes commandes sans y penser. Je créais des contenus pour le compte de quelqu'un d'autre. C'était pour moi un travail et une source de revenus comme les autres. Puis l'Agessa m'a demandé des cotisations, puis l'Ircec. J'avais du mal à me considérer auteur, car il s'agissait de contenus pédagogiques (qui, certes, demandaient de la créativité). Aussi, j'avais beaucoup de mal à me positionner en termes de statut. J'avais l'impression de ne pas exister. Je n'étais pas salariée (l'établissement qui me commandait des contenus ne se considérait pas comme mon employeur), je n'étais pas non plus indépendante même si je devais établir et gérer mon budget comme une entreprise pour avoir du matériel et des fournitures de travail malgré le fait de n'être payée que 45 jours après la livraison. Et puis, je n'avais qu'un seul "client" duquel émanait les besoins, les commandes. Sans ce client-là, mon travail n'avait plus de raison d'être. Aussi, je ne me sentais pas indépendante, car je n'avais pas créé mon activité. Ceci étant dit, j'adorais mon travail d'auteur. Il était complet (créativité, organisation, rendu esthétique, etc.). Toutefois, les conditions psychologiques étaient difficiles, et les termes du contrat assez peu valorisants. En 2014, les commandes se sont faites de plus en plus rares. On m'a proposé des projets, que j'ai acceptés, mais qui n'ont jamais abouti. Je me suis tournée vers Pôle Emploi.

Q54A - À l'heure actuelle, je n'y vois pas d'avenir.

Q55A - C'est une page blanche.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignante à distance

Q53A - Plutôt satisfaisante

Q54A - Stable

Q55A - Basée sur la relation avec un éditeur exclusif, cette situation peut être considérée comme instable, mais elle dure depuis 15 ans et me semble donc pérenne.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €, autre activité : conteuse

Q53A - Difficiles. Beaucoup de démarches à effectuer pour trouver des contrats.

Q54A - idem

Q55A - aléatoire

Q56A - dans le travail d'auteur, vous avez omis la réalisation de jeux

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Pas d'évolution. Activité principale : j'écrivais pour une édition juridique, pour deux ouvrages publiés annuellement (version papier), puis en continu, à partir de 2013 (version numérique). J'étais lié à mon éditeur par un contrat avec droits calculés forfaitairement. Œuvres secondaires : j'ai écrit par ailleurs un essai et un recueil de poésie. À ce jour, ils ne m'ont rien rapporté.

Q54A - Je viens de mettre un terme au contrat avec mon éditeur principal. Je ne poursuivrai donc l'écriture que pour mon plaisir, sans en attendre de revenus particuliers. Ma retraite de fonctionnaire constituera ma principale source de revenus.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : droit, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Les choses sont de plus en plus difficiles, en particulier avec les traductions qui m'assurent un revenu stable. Soit on me propose une rémunération minimaliste, soit on me propose de travailler gratuitement, en attendant d'hypothétiques droits d'auteur (éditeur scientifique universitaire) ! Les

articles que je rédige pour la presse ne sont généralement pas payés... et les ventes de livres sont en chute libre, d'après mes éditeurs !!!

Q54A - Je souhaite continuer cette activité, mais heureusement que je suis aidée financièrement par ma famille, sinon je serais obligée d'abandonner !

Q55A - Passionnante, mais difficile d'en vivre !

Q56A - Enquête très longue, exigeant la consultation de nombreux documents, j'ai bien failli abandonner car cela m'a pris près de trois heures !!! Je n'ai pas reçu la version papier !!!

F, 50/64 ans, auteure de textes, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : chargée d'enseignement à l'université

Q53A - Retraité, je consacre l'essentiel de mon temps à l'écriture et à mes (bons) rapports avec mon éditeur. Même si j'ai réduit légèrement le nombre de publications annuelles, mes activités d'auteur actuelles s'inscrivent donc dans une bonne continuité.

Q54A - Pourquoi changer une équipe qui marche ?!

Q55A - Satisfaisante...

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - L'activité d'auteur, bien que prédominante au niveau du temps d'occupation (déplacements, rencontres, écriture, recherches, etc.), m'oblige à reprendre une activité à côté car les droits d'auteur sont de plus en plus faibles, les à-valoir deviennent misérables. Les éditeurs deviennent des financiers qui jouent avec les auteurs en exploitant leur travail. En 13 ans, les conditions *[se sont]* considérablement dégradées. La majorité des auteurs se sentent exploités et inconsiderés.

Q54A - Je projette un changement de profession, le monde de l'édition étant de moins en moins stable et de moins en moins rémunérateur malgré la charge de travail énorme que ce travail demande. L'usure gagne beaucoup d'entre nous.

Q55A - sacerdoce

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, dom. éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €, autre activité : graphiste

Q53A - Si mes activités ne sont pas réellement en chute libre, mes revenus le sont, et je trouve ma situation très peu valorisée et valorisante.

Q54A - Je ressens cependant une grande inquiétude quant à mon avenir d'auteur.

Q55A - PRÉCAIRE

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - plus d'expérience dans mon travail

Q54A - incertitude et manque de stabilité de ce statut

Q55A - le plaisir d'une passion mais un manque d'indépendance pour faire épanouir son travail

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Évolution positive.

Q54A - Je suis inquiète du développement du numérique et du piratage qui y est associé.

Q55A - Indispensable

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), > 50 000 €

Q53A - Mes activités ont été caractérisées par une plus grande diversification : collaboration avec des musiciens, des comédiens et autres et une ouverture à l'étranger (notamment en Italie).

Q54A - Je souhaite ralentir les animations, surtout en France, étant donné leur caractère figé et répétitif.

Q55A - C'est une grande chance de pouvoir exercer ce métier au service de lecteurs et pas seulement comme réalisation de soi.

Q56A - Je pense qu'il est nécessaire d'entreprendre une réflexion sur le métier d'écrivain, pour réfléchir sur son rôle social, sur la nécessité de s'ouvrir à d'autres publics, de repenser l'utilisation des fonds publics pour qu'ils profitent plus aux lecteurs et moins au confort de quelques auteurs cooptés par leurs pairs.

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : poésie, roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - J'ai une très bonne condition qui me permet de vivre aisément de mon activité et qui m'a permis de cesser [*mon activité dans le domaine médical*].

Q54A - Je l'espère stable, comme actuellement.

Q55A - agréable

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), > 50 000 €

Q53A - Les 2/3 de mes livres sont épuisés. C'est très préjudiciable. Pas de droits d'auteur. Limite des rencontres scolaires. Pour m'en sortir je dois écrire beaucoup de nouveautés. Dommage. C'est épuisant. J'ai numérisé six livres à mes frais. Pas rentable.

Q54A - Je vais liquider ma retraite dès que possible, printemps 2016. Je vais continuer à écrire le plus longtemps possible si je parviens à garder élan, fraîcheur, humour et demandes de mes éditeurs.

Q55A - Métier génial mais menacé.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes revenus d'auteur ont augmenté au cours des dernières années, mais restent inférieurs à mon salaire de professeur agrégé. En revanche, la dégradation sensible des conditions de travail dans l'enseignement rend de plus en plus difficile l'exercice d'une double activité : mon travail de professeur prenant de plus en plus de temps et d'énergie, mon activité d'écrivain demande également de plus en plus d'efforts car pour continuer à l'exercer, je sacrifie l'essentiel de mon temps libre et je mords sur mon sommeil et ma vie familiale.

Q54A - Je vais passer en temps partiel dans l'enseignement afin de consacrer plus de temps à l'écriture et de retrouver une certaine qualité de vie. Cela va réduire mes revenus. J'espère que cette baisse sera transitoire : la traduction à l'étranger d'un de mes romans, l'adaptation en bande dessinée de deux autres textes, certains projets d'adaptation audiovisuelles me permettront peut-être à terme d'amortir ce manque à gagner.

Q55A - Une vocation exaltante mais une activité épuisante et mal rétribuée.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignant

Q53A - De moins en moins de travail.

Q54A - Idem.

Q55A - Sur le déclin.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : officier de marine de réserve et journaliste

Q53A - Mes activités d'auteur occupent pleinement ma vie professionnelle (romans et scénario de BD pour la presse). Je travaille à domicile avec du matériel informatique qui commence à dater. Je paye mon loyer grâce à l'ASS *[NB. allocation de solidarité spécifique]* que je touche tous les mois. Je suis reconnue comme "demandeuse d'emploi" par Pôle Emploi (puisque je ne touche pas de salaire en tant que tel) ce qui m'oblige à m'actualiser chaque mois et à cocher la case "Je déclare ne pas avoir travaillé".

Q54A - Peu ou pas d'évolution. Je vais [essayer de décrocher une bourse] pour mettre un peu de "beurre dans les épinards".

Q55A - Précaire mais je n'en changerais pour rien au monde.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - activités régulières, pratiquées à mon domicile et adaptées à mon rythme de vie – complément de revenus

Q54A - activités d'auteur prenant moins d'importance du fait du taux faible (lamentable) de rémunération

Q55A - passionnant mais non rentable

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Le métier reste attrayant, mais les éditeurs profitent de la pseudo-crise du livre pour baisser les avances et les pourcentages.

Q54A - Je souhaiterais pouvoir cesser mon travail d'écriture alimentaire pour écrire un roman ou un film.

Q55A - liberté

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - 100% de ma vie professionnelle. Conditions de plus en plus tendues avec les éditeurs. Indécence de ce qu'ils proposent en rémunération. Incompétence de plus en plus souvent de ceux qui sont censés accompagner les auteurs aussi bien dans l'écriture que dans la vente.

Q54A - je me demande si je ne vais pas créer ma maison d'édition tellement je ne supporte plus la maltraitance et les abus des éditeurs. Je continue à écrire pour la télévision, ce qui me permet de tolérer les a-valoir de crottes de souris que perçoivent les auteurs de littérature jeunesse.

Q55A - Merveilleusement détestable. La seule activité au monde où vous travaillez sans être payé et quand vous l'êtes, vous remboursez ensuite l'argent que vous avez reçu !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : pigiste salariée [dans un groupe d'édition]

Q53A - Évolution aléatoire. Relations difficiles avec les éditeurs. Difficulté à se faire publier. Difficulté de trouver du temps pour écrire, quand il faut faire autre chose pour subvenir à ses besoins.

Q54A - J'aimerais évidemment que mon activité se développe, occupe davantage de mon temps et m'assure un peu de plus de revenus !

Q55A - Difficile à gérer.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €, autre activité : enseignante et journaliste

Q53A - Baisse sensible des tirages et des revenus. Il semble désormais très difficile de pouvoir vivre décemment des revenus du livre. Ça devient une activité complémentaire.

Q54A - En stagnation, malgré une diversification vers la BD.

Q55A - Très difficile à exercer s'il n'y avait pas le complément des retraites et des revenus financiers des placements réalisés dans une période plus faste (1985-2000).

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - J'exerce actuellement le métier d'écrivain à temps plein. Je tire mes revenus essentiellement des activités en école, bibliothèque, etc. Mes revenus de l'édition ne sont pas suffisants. Je n'ai pas assez de recul pour juger des 5 dernières années. Cependant depuis trois ans, mes revenus d'auteur sont stables, mais parfois légèrement en baisse, car lorsque j'écris des romans, j'écris moins d'ouvrages par an et le montant des à valoir est relativement faible.

Q54A - J'aimerais pouvoir réduire le nombre des interventions scolaires que je fais actuellement et consacrer plus de temps à l'écriture à proprement parler. Mais j'ai peu d'espoir... J'ai également peur que ces interventions scolaires soient de moins en moins proposées du fait des difficultés économiques des communes et régions.

Q55A - satisfaisant

Q56A - Je trouve les à valoir et les pourcentages très faibles en littérature jeunesse. Cela ne permet pas d'en vivre, malgré, pour ma part, plus d'une trentaine de publications ces 5 dernières années (albums et romans, y compris romans pour adolescents) chez des éditeurs de toute "taille" y compris certains importants (*[noms d'éditeurs]*).

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante

Q53A - J'ai commencé à être publiée en 2012. Depuis, je publie 1 ou 2 titres par an. Je suis maintenant invitée à intervenir dans des classes ou sur des salons environ 3 fois par an. Financièrement, cette activité est annexe. je l'exerce quand je ne travaille pas.

Q54A - J'imagine que cette activité prendra plus de place.

Q55A - plaisir

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, < 5 000 €, autre activité : chef monteuse, technicienne du cinéma

Q53A - Globalement, il faut travailler plus pour maintenir un revenu inchangé. Lorsque l'auteur est convié en résidence, sa charge de travail (médiations, ateliers, rencontres) est de plus en plus élevée. Se pose aussi le problème de la répartition entre revenus de droit d'auteur et revenus accessoires. Ce n'était pas le cas en 2013, mais régulièrement les revenus accessoires sont trop élevés et les droits d'auteur pas assez.

Q54A - Très sincèrement, j'évite de regarder vers le futur, je n'y vois que des raisons d'avoir peur. Les livres se vendent peu, il faut réclamer à plusieurs reprises le paiement des droits aux éditeurs, la charge de travail augmente, etc. Rien de neuf, sans nul doute, mais juste un poids qui – insensiblement – s'accroît d'année en année. Il semble être de plus en plus incongru de ne pas exercer de métier hors celui d'auteur.

Q55A - Stressante.

Q56A - Je n'ai pas renseigné la rubrique sur les rencontres en librairie, parce que je n'ai plus mon agenda de 2013. En dehors des librairies de la ville où j'habite, je ne me déplace pas sans être rémunéré. Je refuse les salons, les interventions non-rémunérées en milieu scolaire, les rencontres en librairie. C'est à dire que je refuse 8 propositions sur 10.

Pour les auteurs qui ont changé d'éditeur à plusieurs reprises, le paiement des exemplaires qui continuent d'être en vente est une vaste nébuleuse. Il n'y a que les éditeurs avec lesquels de nouveaux projets sont en cours qui maintiennent ce paiement (ainsi que de petits éditeurs indépendants, souvent très attachés aux conditions économiques de vie de leurs auteurs).

H, 35/49 ans, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - L'activité d'auteur représente une part financièrement dérisoire de mon activité professionnelle, mais symboliquement importante (légitimité par rapport à mon activité de conseil juridique et de formation continue et à l'université). Et une activité personnellement importante pour moi (travail sur l'expression, travail écrit de vulgarisation, comme je le fais oralement en cours et en formation).

Q54A - Probablement pas de changement (hormis une part peut-être légèrement plus importante de ventes numériques aux bibliothèques universitaires ?).

Q55A - en quatre mots : symboliquement gratifiante, financièrement désastreuse

Q56A - À la question 46 : le doc papier permet de cocher plusieurs cases, mais pas la version en ligne. J'ai été en 2013, rémunérée pour mon activité indépendante ET POUR MON ACTIVITÉ SALARIÉE DU SECTEUR PUBLIC (chargée de cours vacataire dans plusieurs universités). Merci pour cette enquête. PS : y répondre nécessite d'être attentif, comme toujours lorsque sont concernées des questions de droits d'auteur (déclaration en 2014 des revenus de droits d'auteur perçus en 2013 calculés sur les ventes au cours de l'année 2012).

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, < 5 000 €, autre activité : juriste, formatrice (formation continue) et chargée de cours à l'université

Q53A - Activité très fluctuante par rapport à mon autre source de revenus (libéral), qui certaines années est plus importante, d'autres moins importante: impossible donc de prévoir, il faut jongler entre 2 régimes sociaux différents sans pouvoir en choisir un principal. Activité de commande essentiellement, mon activité "spontanée" (mon activité artistique personnelle) n'étant pas reconnue pour le moment par les éditeurs.

Q54A - J'espère qu'elle prendra une part de plus en plus importante, surtout concernant mes écrits personnels.

Q55A - passionnant mais précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €, autre activité : rédacteur et journaliste

Q53A - Ma situation s'améliore d'année en année compte tenu du fait que mon travail a de plus en plus été repéré.

Q54A - Compte tenu des propositions actuelles, j'imagine que ma situation va continuer à s'améliorer.

Q55A - Passionnant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - très aléatoires !

Q54A - moins aléatoires ?

Q55A - risqué, rigolo, incertain

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : rédactrice pigiste

Q53A - Mes activités d'auteur n'ont jamais évolué : j'ai travaillé en tant que tel de 2001 jusqu'à aujourd'hui, à plein temps et en continu, et la rémunération, forfaitaire, n'a jamais bougé. Je n'ai participé qu'à des événements très spécifiques, et suis aujourd'hui tenue à l'écart de tout événement. Je ne touche aucune rémunération sur les ventes de mes livres (dont une grande partie comprend textes et photographies réalisées par moi), ni sur les droits dérivés (lectures, reproduction, etc.). J'ai récemment signé un avenant pour une déclinaison d'écrit en numérique, rédigé selon les mêmes conditions et aux mêmes taux que les écrits papier. Je n'ai donc aucun espoir d'évolution si demain mes œuvres sont déclinées en numérique.

Q54A - Je souhaite sortir de ce statut dont mes revenus alimentaires dépendent entièrement et trouver une activité qui soit salariée. Par ailleurs, à l'avenir, je serai heureuse de devenir, de façon accessoire, un auteur à part entière c'est à dire un écrivain indépendant dont les revenus dépendent bien de la vente des livres.

Q55A - Ni vraiment auteure, ni salariée.

Q56A - Je vous remercie de ce questionnaire. J'espère que vous donnerez suite à votre enquête. Je vous serai très reconnaissante de m'en faire part et n'hésitez pas à me recontacter de nouveau pour d'autres questions, ou à m'informer sur vos moyens de soutien des auteurs de livre.

F, 35/49 ans, auteure de textes, dom. éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel

Q53A - La reprise d'une activité d'enseignement, de 2011 à 2014, a limité mes activités d'auteur. C'était une pause nécessaire pour pallier un manque de perspectives et des réductions notables de revenus. J'ai cependant bénéficié durant cette période, et pour la première fois dans ma vie d'auteur, de deux résidences d'écriture qui ont réorienté cette vie d'auteur, notamment par l'animation d'ateliers d'écriture. J'ai pu commencer aussi à faire publier en revues des traductions.

Q54A - Je pense me consacrer davantage à des ateliers d'écriture (cadre scolaire et centres culturels) et à réorienter mes travaux personnels vers d'autres genres (poésie, histoire, biographie), ainsi que développer mes activités de traduction. Je pense également faire profiter un public scolaire de mon expérience, dans le cadre d'actions de bénévolat.

Q55A - En évolution constante depuis 25 ans. Elle ne me permet plus d'en vivre mais je bénéficie du suivi et du soutien d'éditeurs et observe avec plaisir l'évolution du métier.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, dictionnaires/encyclopédies, < 5 000 €, autre activité : enseignante

Q53A - Plus de refus d'éditeurs à publier les textes, moins de propositions pour faire des interventions, peu de possibilité de négocier les contrats.

Q54A - (sans réponse)

Q55A - Précaire.

Q56A - Même si la mise en œuvre semble difficile, bénéficier d'un statut comparable à celui d'intermittent du spectacle accordant un salaire minimum dès lors qu'on peut justifier un certains nombres d'heures de travail ou de textes proposés.

Transparence totale des éditeurs et une renégociation des droits d'auteur.

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Évolution stable.

Q54A - Développement de l'activité éditoriale lié au numérique.

Q55A - Passionnant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mes activités sont restées stables en dépit d'un environnement économique dégradé.

Q54A - Mes activités se maintiendront mais à condition que je prenne en charge le développement de l'activité d'une association que je gère, éditrice de publications sur internet.

Q55A - Intellectuel précaire

Q56A - Je n'ai pas pu répondre à toutes vos questions car mes activités d'auteur ne s'exercent pas à proprement parler dans le domaine du livre, mais dans celui des publications périodiques, à travers :
 - une revue trimestrielle (dont j'assure la réalisation, en contribuant au besoin à la rédaction d'articles) ;
 - des notes de synthèse à diffusion restreinte (auprès d'un public de décideurs) ;
 - la conception et la rédaction de sites internet.

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure multimédia, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, autres, 30 000 €/39 999 €

Q53A - nouvelles publications régulières mais revenu global en baisse.

Q54A - plutôt avec pessimisme.

Q55A - peu compatible avec la charge d'une famille... mais passionnante !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : animateur atelier de peinture pour adultes

Q53A - Revenus en baisse malgré un travail plus intense. Administrativement, aucune reconnaissance ni même connaissance du statut d'auteur par les administrations (Assedic, CAF, etc.). Par conséquent, il faut se battre contre la marginalisation et la précarité.

Q54A - On continue, vaille que vaille

Q55A - Vocation difficile

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, autre activité : critique littéraire

Q53A - Même si je consacre tout mon temps à l'écriture, je dirais que j'ai dépensé beaucoup de temps et d'énergie dans les salons et festivals. Je trouve que les auteurs sont trop sollicités. Je ne vois pas quel est l'intérêt à passer des journées entières derrière des piles de livres d'autant plus que ce temps n'est pas rémunéré. Je préfère les invitations des établissements scolaires, bibliothèques ou librairies où l'on peut prendre le temps d'expliquer son travail d'auteur.

Q54A - Pour garder mon statut d'affiliée à l'AGESSA, je dois ne me consacrer qu'à mon écriture, c'est-à-dire ne plus accepter du tout les invitations dans les salons et festivals (sauf s'ils sont rémunérés). C'est ce que j'ai fait en 2015 (un seul salon), et ainsi j'ai pu être autrement plus productive parce que je crois que cela va devenir plus compliqué de dégager des droits d'auteur. Je suis dans mon bureau 70 heures par semaine, à lire, écrire, me documenter. Cette vie me passionne et je n'ai pas envie d'en changer. Il faut préciser que sans le salaire de mon mari, j'aurais dû continuer à avoir une activité salariée, car mes droits d'auteur ne seraient pas suffisants pour me permettre de vivre.

Q55A - Harmonieuse, sereine et en adéquation avec qui je suis

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse)

Q53A - Activités d'auteur à temps plein. Difficultés croissantes (diminution des à-valoir, problèmes de reddition des comptes et de non-paiement des droits, faibles tirages).

Q54A - Je compte poursuivre mon activité d'auteur en la diversifiant (scénariste, etc.).

Q55A - Passionnant. Exigeant. Totalement méconnu du public pour ce qui concerne les conditions économiques de la création. Non reconnu comme métier à part entière (systématiquement considéré comme un "second métier", notamment par les éditeurs).

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, < 5 000 €

Q53A - Travailler plus pour gagner moins.

Q54A - J'espère que le fait de travailler plus me permettra de continuer ce métier que j'aime encore longtemps.

Q55A - exaltant

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 40 000 €/49 999 €

Q53A - De plus en plus précaire.

Q54A - Ne sais pas.

Q55A - Très précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Les conditions économiques et sociales sont de plus en plus difficiles. Cependant, j'ai la sensation que, depuis vingt ans que je publie, je n'ai jamais eu aucun répit financier. Les conditions ont toujours été difficiles. Je le ressens sans doute davantage maintenant, peut-être en raison de l'usure, d'une forme de lassitude à lutter sans cesse pour l'argent ou alors parce que c'est réellement plus difficile qu'avant. Je pense que c'est une combinaison des deux qui crée cette sensation d'un univers âpre.

Q54A - Je ne cesse de réfléchir à : comment gagner ma vie. Je n'imagine pas faire autre chose qu'écrire ; je ne peux rien faire d'autre. Je ne vois pas comment les choses pourraient s'adoucir étant donnée l'évolution du monde contemporain. Je ressens l'urgence qu'il y a à ce que de telles enquêtes existent. La littérature est l'âme d'un pays. Sans elle, le pays perd son âme. Elle est vitale, et pourtant, négligée. Merci de faire cette enquête. Je continuerai dans les années à venir à me battre pour écrire.

Q55A - C'est un destin.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Plus précaires : le droit d'auteur tiré de la seule vente des ouvrages ne permet pas de gagner un minimum pour vivre. Seuls les revenus complémentaires permettent de s'en sortir, et encore. Or, pour moi, il y a beaucoup moins de demandes d'intervention dans les écoles et collèges qu'auparavant, même si j'ai réussi à limiter cette perte de revenus par des ateliers d'écriture. D'une manière générale, être auteur jeunesse ou BD, ce que je suis, est un métier au statut médiocre (chômage, maladie, retraite), voire nul si on le compare aux intermittents du spectacle (qui bénéficient de nombreux avantages socio-économiques). Une vraie amélioration a néanmoins été le financement et l'offre de formation continue depuis deux ans, dont j'ai profité. Les associations professionnelles comme la Charte des Auteurs jeunesse, à laquelle je cotise, font de leur mieux pour créer un cadre et unifier cette profession, qui manque d'un vrai statut national et d'une protection par l'État.

Q54A - Je la vois mal. Je trouve que la concurrence est de plus en plus féroce dans un marché sévère. Le métier est solitaire, les éditeurs ne sont des interlocuteurs que lors des moments clés de la publication. Seul un relatif "best-seller" peut améliorer les conditions, et cela tient du coup de chance. Avoir un deuxième métier est certainement la manière la plus sûre d'assurer l'avenir. Cette situation n'incite pas à faire de grands projets.

Q55A - À reconstruire tous les jours.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mes activités d'auteur ont diminué pour deux raisons :

1. Toujours plus de sollicitations pour des activités non rémunérées telles [que] : conférences, interviews, etc.
2. En tant que traductrice, je peine à trouver de nouveau des mécènes qui acceptent de soutenir tout ou partie des frais de traduction.

Q54A - J'espère avoir le temps de me remettre à la traduction, quitte à ne pas être rémunérée (hélas !!!) pour ce travail, car je crois important de faire connaître les écrits de quelques grands auteurs chinois.

Q55A - Un sacerdoce.

Q56A - Je perçois une pension de réversion de mon défunt mari, qui me permet de vivre correctement.

F, 50/64 ans, auteure de textes, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Les conditions d'exercice du métier ne changent pas, les à-valoir ne progressent pas. Ce qui évolue, ce sont les rapports avec les éditeurs, souvent plus tendus, et la raréfaction des lecteurs (dans mon cas, le jeune public).

Q54A - J'espère pouvoir continuer à exercer ce métier dans des conditions décentes. Mais il faudra sans doute tenir compte davantage de l'existence de nouveaux supports de l'écrit pour continuer à toucher son lectorat.

Q55A - L'ultime espace de liberté ?

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Des missions de plus en plus petites, compensées par un nombre croissant de missions

Q54A - Diversification des éditeurs (je n'ai travaillé qu'avec trois maisons d'édition depuis mes débuts en 2001), diversification des sujets de travail (plus seulement cantonné aux guides de voyage).

Q55A - Un métier passionnant mais peu rémunérateur.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : secrétaire d'édition

Q53A - Amélioration générale des revenus malgré une diminution de mon temps de travail. Travail plus intéressant, avec une augmentation de mon autonomie.

Q54A - J'espère garder le même confort de vie qu'actuellement (autonomie dans la gestion de mon emploi du temps, travail à domicile), tout en améliorant mes revenus. J'espère consolider et développer ma collaboration avec [nom d'éditeur] (je souhaiterais pouvoir travailler pour une nouvelle collection). J'aimerais également travailler à nouveau pour la télévision (car revenus plus intéressants).

Q55A - prenant

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €, autre activité : directrice de la communication internet d'une PME

Q53A - Très difficile en raison des faibles à-valoir, des faibles tirages et de l'inconnu[e] des ventes réelles.

Q54A - de plus en plus importante, mais très dures sur le plan financier

Q55A - sacerdoce et vocation et aussi plaisir

Q56A - un beau métier qui s'organise depuis quelques années mais reste très fragile

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Stables.

Q54A - Identiques, même s'il faut toujours se battre pour que les éditeurs répondent aux mails suite à des rendez-vous ou des présentations de projets auxquels on a une réponse plusieurs mois après, pour les faire immédiatement. Il est impossible d'avoir une visibilité, un planning...

Q55A - Difficile d'en vivre...

Q56A - Il faudrait que les éditeurs acceptent de jouer le jeu en proposant systématiquement des droits proportionnels progressifs, car il est toujours très désagréable de voir son projet avoir du succès et n'en récolter que peu de bénéfices. Il faudrait également que les éditeurs se rendent compte que les auteurs ont besoin de s'organiser et donc de nous prévenir à l'avance quand les projets sont lancés et pas à la dernière minute. Il faudrait également que les éditeurs apprennent (ou réapprennent) à répondre aux mails, ne serait-ce que pour dire "merci, bien reçu"...

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : éditrice scolaire

Q53A- J'exerce mon métier d'auteure pour la jeunesse à plein temps. La rencontre de mon public m'apparaît indispensable à cet exercice, pour rester en phase avec lui. La Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse a contribué à instaurer un régime de rémunération satisfaisant de ces rencontres, bien accepté par tous les partenaires. En raison de la "crise", les institutionnels (bibliothèques, écoles) voient leurs moyens limités, invitent sans doute moins et achètent les livres en moins grande quantité. La littérature pour la jeunesse a en outre souffert, de la part de l'Éducation nationale, d'une certaine désaffection par rapport aux œuvres classiques (la "littérature patrimoniale") à partir de 2008, mais elle semble devoir rentrer en grâce dans les nouveaux programmes du collège (en primaire, sa place n'est pas menacée). Mes revenus d'auteur auraient sans doute baissé, si l'augmentation des droits étrangers n'avait compensé en partie cette baisse, grâce à une excellente réception de mes œuvres traduites, notamment en Allemagne et en Italie. La pratique de la plupart des éditeurs consistant à ponctionner à leur profit 50% des droits d'auteur provenant de l'exportation reste à mes yeux abusive, d'autant que l'éditeur français n'assume dans ce cas aucune espèce de risque éditorial. Par ailleurs, il n'y a aucune raison pour que les auteurs de littérature pour la jeunesse, dont le secteur prend plus que sa part dans la bonne santé actuelle des maisons d'édition généralistes, et qui préparent le lectorat à venir, soient aussi maltraités par les éditeurs : obtenir 6 % de droits alors que le moindre auteur "vieillesse" perçoit 10 % ou plus (sans parler du montant des à-valoir !) demeure une inégalité de traitement que rien ne justifie plus.

Q54A - Parce qu'elle constitue un enjeu éducatif vital, la lecture devrait résister dans les années qui viennent, quel qu'en soit le support, papier ou numérique. La promotion de la littérature pour la jeunesse au niveau scolaire pourrait contribuer à ce que la lecture ne devienne pas l'activité d'une élite, mais rien n'est acquis de ce point de vue. C'est l'impulsion donnée par l'Éducation nationale et la vigueur des politiques culturelles, dont les moyens apparaissent aujourd'hui menacés par la crise économique, tant au niveau de l'État qu'à celui des collectivités locales, qui pourront sinon garantir du moins étayer cette promotion. Chez les jeunes, la lecture est directement concurrencée par les activités chronophages liées au Réseau. Le livre pourtant a su prendre sa place sur internet : en témoignent la prolifération des blogs consacrés à la littérature et l'émergence des "booktubers" qui font parler d'eux en parlant de livres. La littérature pour la jeunesse est finalement mieux servie sur internet que dans les grands médias traditionnels (presse et audio-visuel). L'édition française a pris du retard par rapport à l'édition numérique. Si celle-ci se développe, les éditeurs doivent veiller à accorder une rémunération correcte aux auteurs, s'ils ne veulent pas voir ceux-ci leur préférer rapidement les plates-formes bien plus avantageuses proposées par Amazon ou d'autres "pure players" de l'édition numérique. Dans ce domaine, le piratage reste un fléau que le SNE ne combat que très mollement, assis sur la certitude que le livre vivra quoiqu'il arrive. L'industrie musicale et cinématographique a été plus réactive.

Q55A - Culturellement plus précieuse qu'elle n'est considérée.

Q56A - Je circule depuis plus de vingt-cinq ans dans les écoles primaires et secondaires, j'ai rencontré beaucoup de jeunes, d'enseignants, de chefs d'établissements et de parents. Je constate depuis trois ou quatre ans un décrochage rapide, chez les jeunes, de la lecture et de l'expression écrite. Je ne suis pas certaine que les enseignants eux-mêmes lisent beaucoup. Bien que rencontrant la plupart du temps des acteurs motivés – puisqu'ils m'invitent – bibliothécaires, documentalistes et enseignants, je note une certaine lassitude du côté de ces derniers. Ce qui n'arrive plus à être fait à l'école est transféré sur les parents, du moins sur ceux qui sont culturellement aptes à prendre le relais et qui passent leurs soirées, leurs week-ends à faire le travail demandé à leurs enfants. Le capital culturel des parents est donc (re)devenu le facteur essentiel de la "réussite" scolaire, sur fond de compétition et de conformisme. Pourtant cette génération est vive, intelligente, réceptive, mais elle semble incapable de concentration, désinvestie d'un travail scolaire largement dévalué, et surtout très "fatiguée".

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, scolaire/parascolaire, > 50 000 €

Q53A - Mes activités d'auteur remplissent l'intégralité de ma vie professionnelle. Il me semble de plus en plus difficile de publier des livres (les éditeurs publieraient-ils moins [?]) et je suis donc de plus en plus contraint d'accepter des lectures et présentations de manière à tenter de maintenir un revenu. Il me semble que les droits perçus sur les publications sont tout à fait ridicules en regard du temps passé sur ces créations. Par ailleurs, les éditeurs ont tendance à supprimer les titres de leurs catalogues de plus en plus vite, ce qui nous prive des (petits) revenus qui pourraient tous ensemble constituer une part importante du total une fois le montant des à-valoir couvert.

Q54A - Difficile ! Et difficile également de faire ce genre de prospective. Je pense que je risque de devoir diversifier de plus en plus mes activités ou alors reprendre mon métier de professeur des écoles (je suis actuellement en disponibilité pour convenances personnelles). Quoi qu'il en soit, la visibilité sur l'avenir est très faible.

Q55A - Précaire

Q56A - Je trouve que les revenus des auteurs, en plus d'être faibles, sont très illogiques :

- les droits d'auteur sur les publications sont ridicules en regard de la quantité de travail qu'elles nécessitent (on peut passer 6 mois à temps plein sur un roman et recevoir en tout et pour tout 1 200 euros, si on a la chance qu'il soit publié !);

- les libraires qui sont les grands gagnants (financièrement) des salons du livre ne reversent même pas une part symbolique de leur bénéfice aux auteurs pourtant présents et actifs dans la vente des livres (le public se déplace parce que les auteurs sont là) ;

- les lectures et présentations des œuvres coûtent cher aux associations qui les organisent et qui pourtant voient leurs budgets diminuer et c'est pourtant pour beaucoup d'auteurs la principale source de revenus.

Il faudrait à mon avis revoir les proportions de ces trois éléments dans le revenu des auteurs :

- augmenter les à-valoir et les pourcentages de droits à percevoir sur les publications, de manière à mieux tenir compte du travail réel fourni par les auteurs et non pas seulement de l'éventuel succès du livre (les éditeurs devraient plus assumer ce risque puisque c'est eux qui font le pari économique de la publication) ;

- les libraires devraient verser un pourcentage du chiffre d'affaires réalisés sur les ventes de livres dédiés, ou alors, parce que ce système serait techniquement trop difficile à mettre en place, payer un forfait par journée de présence sur leurs stands de salon ;

- les éditeurs pourraient également rémunérer un peu plus leurs auteurs sur les livres vendus en salon puisque c'est clairement la présence de l'auteur (souvent pendant un week-end entier) sur le salon qui fait vendre ces livres.

Si les trois points ci-dessus étaient atteints, cela permettrait de diminuer un peu les montants demandés par les auteurs aux associations ou autres bibliothèques pour les lectures et présentations,

ou tout du moins de ne pas les augmenter à l'avenir. Et le système de rémunération serait ainsi plus juste et susceptible d'encourager les auteurs à la création plutôt qu'à la présentation de leurs œuvres déjà publiées.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Plus grande difficulté à être éditée. À être créée sur scène.

Q54A - Bientôt à la retraite, j'aurai davantage de temps pour écrire. Serais-je publiée ? Ce n'est pas sûr.

Q55A - Passionnante, c'est toujours ce que j'ai voulu faire mais les éditeurs à une ou deux exceptions près ne sont pas à la hauteur de leurs écrivains. manque de communication, pas d'accompagnement, pas de versements de droits d'auteur, chantage sur les publications à venir si on réclame les droits.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : théâtre, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €, autre activité : artiste dramatique

Q53A - Activité accessoire me procurant une rémunération complémentaire appréciable, mais surtout une certaine liberté par rapport à mon activité salariée.

Q54A - Je n'imagine pas d'évolution significative dans les prochaines années.

Q55A - Ce n'est pas une profession mais une activité complémentaire indispensable.

Q56A - Être auteur avant d'être une source de revenu c'est une satisfaction personnelle.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : droit, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Je suis devenu auteur progressivement suite à une fin de CDD d'une autre activité : journaliste. Depuis je suis écrivain et photographe. Avec des revenus qui augmentent tous les ans depuis l'arrêt de mon CDD.

Q54A - Je souhaite rester auteur pour la polyvalence du statut (photo, texte) mais en augmentant mes revenus car je travaille sur un fil et la retraite et loin d'être assurée...

Q55A - Instable

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : pigiste

Q53A - Lutte constante contre les éditeurs pour obtenir des droits financiers et artistiques. Épuisant...

Q54A - Lutte épuisante...

Q55A - Extrêmement difficile

Q56A - Merci de nous aider.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q53A - On fait ce qu'on peut !

Q54A - On fera ce qu'on pourra.

Q55A - Solitude et doute(s) permanent(s).

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Légère augmentation d'activité mais irrégularité au fil des années.

Q54A - Je ne sais pas.

Q55A - Satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : vendeur en galerie art

Q53A - Si, comme je l'indique ci-dessous, je considère mon activité d'auteur comme un privilège (car c'est une grande chance de vivre de sa passion, même modestement), cela ne m'empêche pas de constater que la situation des auteurs s'est dégradée depuis cinq ans, du moins dans mon domaine, la littérature jeunesse. J'ai connu une époque où les éditeurs s'enthousiasmaient et prenaient des risques, c'est à dire que, à l'heure de juger un texte, ils croyaient encore aux vertus de l'intuition ou du coup de foudre. Ils aimaient le texte, donc ils le publiaient. Maintenant, hélas, ils hésitent à aimer, se posant une seule question : "cela va-t-il se vendre ?" et ce sont les commerciaux qui y répondent pour eux, généralement par la négative. Du coup, frileux à l'idée de prendre des risques, les éditeurs proposent aux auteurs des à-valoir qui s'amenuisent, des mises en place invisibles et, conséquence logique, des revenus qui baissent. Le livre n'est plus un "ouvrage de l'esprit", coloré par les convictions, les souvenirs ou les sentiments de son auteur ; sous le regard mercantile des "décideurs", il est devenu une denrée. Maintenant, lorsque je propose un sujet à un éditeur (car je n'écris pas sans contrat préalable), j'ai l'impression d'essayer de fourguer ma salade à un épicier – qui me la payera au plus bas prix possible. Je trouve dommage que nous en soyons arrivés là et encore plus dommage que les éditeurs mettent de l'argent dans des achats de textes étrangers médiocres, parce qu'ils se sont "bien vendus" ailleurs. Le vieux slogan "l'imagination au pouvoir" a laissé la place au cliquetis du tiroir-caisse. Certes, un livre doit se vendre, mais sait-on jamais ce qui va plaire ? La crainte de la surprise et de l'aventure risque de banaliser notre littérature de Jeunesse, déjà bien sous-estimée, voire mésestimée, ou carrément méprisée. Il est temps de la défendre. Comment ? Avec des beaux textes, lesquels choisis par des éditeurs courageux, échapperont, je l'espère, à l'imprimatur mesquin des commerciaux. On peut toujours rêver...

Q54A - Je vis au jour le jour et n'imagine donc pas les cinq prochaines années. Mon seul souhait : continuer à écrire.

Q55A - Un privilège

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - activité d'auteur constante, revenus accessoires en augmentation, revenus augmentant en relation avec le nombre d'ouvrages publiés, malgré les montants des contrats plutôt en baisse.

Q54A - à peu près similaire, mais baisse des rencontres rémunérées du fait de la baisse des financements publics

Q55A - c'était un choix !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - L'un de mes éditeurs est en plan de continuation et ne m'a rien versé depuis 2013. Un autre a été mis en liquidation. Un autre a cessé la commercialisation de mes livres au profit de rééditions [*nom de collection*] sur lesquelles je touche 1%. Depuis 2013, je vis grâce à l'ASS et aux cours particuliers de français que je donne.

Q54A - Je ne pense plus pouvoir vivre de mes activités d'auteur. Je continuerai à écrire à un rythme plus espacé. J'ai été obligé de me réorienter à près de 50 ans... et n'ai pas eu d'autres choix que des cours particuliers. Lorsque je n'aurai plus droit à l'ASS, je devrais me débrouiller avec mes économies, ou demander le RSA.

Q55A - Il ne m'est plus possible d'en vivre.

Q56A - Il serait bien de former Pôle Emploi aux droits des auteurs. Mon dernier renouvellement ASS a pris 6 mois, car personne ne savait traiter ce dossier. Il serait bien, aussi, d'informer les auteurs qu'ils ont le droit à l'ASS (sous certaines conditions), car la plupart ne sont pas au courant. Enfin... on peut

rêver... mais il serait bien que dans le cadre de mise en liquidation, les auteurs puissent bénéficier du fond de soutien des salariés et ne soient pas considérés comme des "créanciers".

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, < 5 000 €, autre activité : enseignant en cours particuliers

Q53A - Les rapports éditeur/auteur sont de plus en plus compliqués, pas de réponses aux propositions, rendez-vous rarement accordés. Autre problème, les à-valoir sont de plus en plus ridicules, voire inexistants.

Q54A - Je les imagine de plus en plus rares et de moins en moins bien rémunérés !

Q55A - Aléatoire.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, dictionnaires/encyclopédies, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Beaucoup de réformes scolaires entraînant des conditions de travail intenses (plus de 8 heures par jour / 7 jours sur 7).

Q54A - Plus de réformes scolaires depuis trois ans et donc plus de livres en cours depuis trois ans. Les droits d'auteur devraient diminuer chaque année de 30% (érosion des ventes) d'où une angoisse certaine.

Q55A - incertaine

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : arts graphiques (hors livre et multimédia), scolaire/parascolaire, 30 000 €/39 999 €, autre activité : formateur en mathématiques

Q53A - De plus en plus de travail d'auteur. Des commandes de moins en moins bien rémunérées. Un statut qui arrange bien les éditeurs pour rémunérer d'autres travaux liés à l'édition.

Q54A - De plus en plus de travail d'auteur et de journalisme. Grande précarité du monde de l'édition et presse. Pas de chômage contrairement aux intermittents du spectacle. Et le statut microentreprise accentue cette précarité et se généralise.

Q55A - Passionnant, mais difficile financièrement.

Q56A - Occasion pour exprimer le souhait qu'un statut soit créé. Statut type Agessa avec en plus droit au chômage. Cela correspondrait à une réalité de la profession que ni les éditeurs, ni les institutions ne protègent.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : éditeur

Q53A - Mon activité d'auteur est ma principale source de revenu grâce aux revenus accessoires, aux rencontres scolaires, aux salons. Mes droits d'auteur ne sont pas suffisants pour penser recevoir des droits après l'écoulement de l'à-valoir.

Q54A - J'aimerais que mes droits d'auteur soient plus importants (10%) afin de me donner plus de temps à la création. Mais voyant le contexte économique du livre, des maisons d'éditions et nos contrats, je suis très pessimiste.

Q55A - Un avenir incertain

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Stable

Q54A - Stable

Q55A - Épanouissant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je traduis et écris beaucoup pour payer mon loyer et élever, seule, mes deux enfants. Je travaille sept jours sur sept et ne prends presque jamais de vacances.

Q54A - Insécurité, peur de la précarité. Donc j'accepte tout.

Q55A - Passionnant et angoissant.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 40 000 €/49 999 €

Q53A - Une chance merveilleuse et une grande liberté MAIS : au pays de Beaumarchais, il n'y a pas de vrai statut de l'auteur (écrivain/scénariste) en France. Seule définition juridique : le fait d'être affilié à l'Agessa ! De l'accessoiriste à l'électro, tous les métiers du cinéma ouvrent sur l'intermittence. Seul métier sans aucun régime = l'auteur n'existe pas juridiquement.

Q54A - 1 euro sur 20 par livre vendu = système de répartition délirant // [*parallèle avec les*] agriculteurs où la matière première est la moins rémunérée, et qui fait vivre tous les intermédiaires (y compris les sociétés de gestion collective !). Sans parler des délires récents de l'IRCEC, sans aucune contrepartie.

Q55A - Une grâce fantastique / parfaitement non protégé / un système de répartition inique

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), BD/mangas/romans graphiques, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Mon travail d'auteure est ma seule activité. J'en vis grâce à un système particulier qui me permet, certaines années, de gagner environ 20 000 €, soit des revenus corrects pour une année.

Q54A - J'espère continuer à vivre de mon travail mais j'arrive à imaginer une reconversion dans une autre profession si je venais à ne plus avoir de projets à proposer. Mon activité ne repose que sur moi. J'espère continuer à publier chez [*nom d'éditeur*].

Q55A - Précarité et liberté

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : dessinateur/coloriste (BD), roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q53A - L'activité professionnelle exercée à côté de mon métier d'auteur me prend désormais plus de temps que l'écriture mais me permet de nourrir mes enfants. Les droits d'auteur sont trop peu élevés, les auteurs se font exploiter.

Q54A - Idem. Et je me reconvertis dans un autre travail lié à l'écriture en passant par la formation.

Q55A - (sans réponse)

Q56A - 2013 fut une année exceptionnelle pour moi, mes revenus liés à mon activité d'auteure ont diminué de moitié, les enseignants distribuant à tour de bras les tapuscrits de mes livres de poche, étudiés dans les écoles, à leurs collègues de France et de Navarre par le biais d'internet, autre gros souci actuel. Merci.

F, 35/49 ans, auteure de textes, auteur du théâtre/dramaturge, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : auxiliaire de vie scolaire

Q53A - L'impression que de plus en plus les éditeurs publient des livres pour répondre à un cahier des charges, mais ne prennent pas le temps ni de défendre, ni de soutenir les titres.

Q54A - Serai à la retraite en 2016 : 1 300 €/mois. J'espère continuer à écrire et/ou faire des interventions liées à mon activité, mais de façon moins soutenue.

Q55A - Passionnant, pas toujours assez reconnu, pas assez économiquement viable si on ne fait que cela.

Q56A - Sentiments diffus autour du fait d'avoir écrit et publié des ouvrages très vite disparus des rayonnages. Un livre occupe le terrain un moment, et est très vite remplacé. Le *turnover* est roi !

H, 50/64 ans, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je n'ai pas de recul suffisant. Pas d'évolution notable. On vit de rencontres et de bourses.

Q54A - Les signatures et salon devraient être rémunérés. Il faut taxer Amazon.

Q55A - libre et incertain, précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, domaine éditorial : autres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Division des droits d'auteur par deux tous les ans depuis dix ans. Mon activité principale d'auteur est passée au second plan depuis dix ans.

Q54A - Je suis devenu éditeur d'e-books et de formations multimédia.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, auteur multimédia, domaine éditorial : autres, autre activité : formation en entreprise

Q53A - éloignement du monde de l'édition et auto édition qui ne sont plus satisfaisants

Q54A - idem

Q55A - difficile mais belle

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Situation qui s'est dégradée. Les maisons d'édition sont en grande difficulté.

Q54A - pas d'amélioration en vue

Q55A - passionnant

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, < 5 000 €

Q53A - Depuis cinq ans, les revenus des romanciers sont en baisse, et il faut les compléter.

Q54A - Une augmentation du nombre de publications et/ou activités audiovisuelles ou culturelles annexes pour arriver au même niveau financier qu'auparavant.

Q55A - beau métier, mais de plus en plus précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je trouve que c'est devenu plus difficile, les droits d'auteur ont baissé, et ce n'est pas toujours évident de les toucher, ni de savoir le nombre de titres vendus. Il est aussi devenu dur de publier, les grands éditeurs recherchant des livres qui vendent beaucoup... et les petits ne vendent presque rien...

Q54A - Je reste déterminée à consacrer du temps à l'écriture, en espérant que ça s'arrange, du côté de mes publications, des droits d'auteur et revenus accessoires... et que cela s'arrange aussi pour mes "collègues" écrivains pour lesquels c'est difficile. Je m'en sens solidaire.

Q55A - Précaire, fragile... et indispensable !

Q56A - Merci du soin que vous prenez à défendre les auteurs, leurs créations.

F, 50/64 ans, auteure de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, < 5 000 €, autre activité : psychologue

Q53A - Statut parfois imposé par certaines maisons d'édition.

Q54A - Idem

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, vie pratique, développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : [dans] une société de rédaction scientifique

Q53A - Il est de plus en plus difficile de vivre de son activité du fait des tergiversations et atermoiements des éditeurs qui gèlent durablement un ouvrage avant de le refuser par frilosité. Résultat : il faut travailler davantage pour s'en sortir. Je n'ai pour ainsi dire pas de vie sociale, ne voyant mes collègues que sur les salons. Conditions économiques excluant les vacances et sorties.

Q54A - Je ne vois pas d'amélioration à court terme, à moins de me renier et d'écrire ce que les éditeurs et le marché réclament. Un succès peut cependant changer la donne, offrant une bouffée d'air frais sur trois ou quatre ans.

Q55A - Difficiles, passion

Q56A - En raison d'un quartier dégradé et 18 mois d'occupation de la rue par des dealers menaçants, cette année 2013 calamiteuse n'est pas représentative de mon activité. Une évolution des revenus sur plusieurs années est plus parlante :

- 2005 : 10 768 €
- 2006 : 13 866 €
- 2007 : 11 561 €
- 2008 : 8 037 €
- 2009 : 5 931 €
- 2010 : 5 300 €
- 2011 : 8 104 €
- 2012 : 12 868 €
- 2013 : 2 954 €
- 2014 : 6 354 €

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, < 5 000 €, autre activité : pigiste

Q53A - l'évolution est irrégulière car je travaille plus en gagnant moins, les rythmes sont soutenus et intenses. Beaucoup de publications, mais des tirages en baisse pour une quantité de travail plus importante et une exigence de qualité plus importante également.

Q54A - j'ai du mal à imaginer l'évolution à venir dans le domaine du livre, je songe à trouver un complément d'activité dans un autre domaine.

Q55A - toujours aussi passionnant mais pas vraiment rémunérateur...

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, illustratrice, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Le numérique a un impact à plusieurs niveaux (cela pousse à des propos plus concis, limite la possibilité de développement, d'approfondir...). Je commence à travailler dans un espace de *co-working* : stimulant.

Q55A - Stimulant.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, scientifique, technique, médical, professionnel, 40 000 €/49 999 €

Q53A - De plus en plus incertaines et menacées. Mais cela me plaît toujours autant.

Q54A - Je continue à écrire, en comptant malheureusement de plus en plus sur l'argent public (bibliothèques, écoles, CRL [NB. Centre régional du livre ou des lettres]) que sur les maisons d'édition pour mes revenus.

Q55A - Risqué.

Q56A - J'espère qu'une loi imposera à tous les éditeurs un minimum de 10% de droits d'auteur dans les contrats, et 20% minimum pour les livres numériques. Et qu'un organisme (tel que la SACEM) vérifie les comptes des maisons d'édition. Merci pour cette enquête.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Activité exercée depuis mon domicile, en télétravail. Constante depuis cinq ans, mais en diminution.

Q54A - Je ne sais pas.

Q55A - Activité régulière ces dernières années, quelquefois assez répétitive.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : formateur

Q53A - Mon activité de traducteur a dépassé celle d'auteur car elle est mieux rémunérée. Plusieurs éditeurs pour lesquels je travaillais, ont fait faillite.

Q54A - J'aimerais gagner plus en me diversifiant (plus de traductions littéraires), tout en écrivant un premier roman.

Q55A - précaire, stressante, mais incomparable pour la liberté qu'elle procure

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, auteur, compositeur, parolier, arrangeur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Situation difficile dans le documentaire jeunesse moins de travail/projets, prix de vente en baisse, tirages en baisse.

Q54A - J'essaie de continuer... peut-être en changeant de secteur éditorial.

Q55A - non rentable

Q56A - La faiblesse de mon revenu est compensée par le haut revenu de mon mari ; seule, j'aurais sans doute abandonné ce métier trop peu payé et totalement aléatoire (par ex. impossible d'emprunter dans une banque !). Je me considère comme une "intellectuelle précaire". Mais j'ai la chance de pouvoir exercer ma passion, dans un milieu agréable, sans trop de stress. Tout a un prix !

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dégradation, démotivation, écœurement.

Q54A - Depuis un an, je suis AVS en CUI [NB. *auxiliaire de vie scolaire en contrat unique d'insertion*¹⁰], après, je ne sais pas. Mon métier ne me fait plus vivre.

Q55A - Un métier que j'ai beaucoup aimé et qui m'a déçu.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Collaboration constante avec mes éditeurs. Les conditions de travail sont excellentes grâce à une bonne communication. Conditions économiques et sociales privilégiées, mais parfois au détriment du quotidien (vacances rares car surbooké).

Q54A - Je compte réduire la quantité de travail au profit d'une vie personnelle plus importante.

Q55A - Privilégiée, je fais un travail qui me passionne

Q56A - La réponse à la question 26 [NB. *montant des revenus des publications de livres par format et type de rémunération*] nécessite des recherches et des calculs et je ne suis pas sûr de posséder tous les éléments.

H, 65+ ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, scientifique, technique, médical, professionnel, > 50 000 €

Q53A - conditions d'exercice de plus en plus dures sur le plan humain (relations aux éditeurs) et social (négociation des rémunérations)

Q54A - de plus en plus dures avec diminution de revenus

¹⁰ Les contrats uniques d'insertion sont des contrats aidés de cohésion sociale de droit privé avec l'Éducation nationale, par contrat à durée déterminée (CDD) annuel pendant deux à cinq ans, en fonction des caractéristiques des employés concernés (source : Wikipedia)

Q55A - magnifique et magnifiquement inadapté aux exigences d'aujourd'hui

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Depuis 5 ans, je suis en situation précaire suite à un divorce, et j'ai eu la chance d'avoir une commande de série pour la jeunesse qui me fait vivre, toutefois chichement (revenus en dessous du salaire minimum). Les romans littéraires antécédents à cette période, qui me faisaient inviter dans des salons ne me rapportaient en revanche que très peu de droits d'auteur en avance et en relevés de droits ; la série me fait vivre, mais considérée comme peu littéraire uniquement par son statut, je ne suis plus que très peu invitée dans les salons et n'ai du coup plus de revenus de ce côté-là.

Q54A - Mon objectif est d'écrire de façon à me faire vivre matériellement. En dehors de continuer ma série jusqu'à ce que mon éditeur décide de l'arrêter, je vais donc, comme tant d'autres auteurs et comme je l'ai déjà fait jusqu'ici, continuer à jongler entre ma nécessité vitale d'écrire mes projets afin de réaliser ma démarche artistique tout en faisant la chasse aux commandes d'écriture, aux bourses, résidences et autres ateliers de façon à ne pas mourir de faim.

Q55A - précaire

Q56A - Si cette étude pouvait enfin faire comprendre à ceux qui ont un pouvoir politique que nous les auteurs nous sommes aussi exploités que les marins pêcheurs et autres agriculteurs, alors que nous fournissons la matière première à une bonne partie de l'activité culturelle française, ce serait magnifique. Le système français concernant les auteurs est féodal, indigne d'un pays qui se vante de sa culture. Il serait temps que les avances sur droits soient acquises, temps qu'on arrête d'entendre des mandarins de la culture clamer complaisamment que les écrivains doivent avoir un métier à côté ou que l'écriture est innée. J'ai un DEA de lettres et pas une seule fois on ne m'a proposé à la Sorbonne-Paris IV un atelier de créativité, alors qu'aux Beaux-Arts, on peint il me semble. Les formations pour les auteurs datent de *[incomplet ou illisible]* ans seulement, c'est le Moyen Âge !

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes livres me rapportent de moins en moins parce que je travaille avec des éditeurs qui me donnent des à-valoir très modestes.

Q54A - *statu quo*

Q55A - indispensable à mon équilibre, mais sous-rémunéré

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, traducteur, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : chargée de mission auprès d'un musée, enseignante

Q53A - J'ai de la chance d'être de plus en plus connu et mes revenus augmentent chaque année (pourvu que ça dure !!).

Q54A - Je suis devenu écrivain à temps plein récemment. J'espère garder le même niveau de vie que lorsque j'étais à mi-temps à l'Éducation Nationale.

Q55A - Positive

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €, autre activité : professeur des écoles

Q53A - opportunité de travailler à domicile

Q54A - poursuite de la collaboration avec la même maison d'édition

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : formatrice

Q53A - Effondrement de mes revenus d'auteur à partir de 2010. Année 2013 très difficile. Raisons : baisse des ventes, baisse des à-valoir, maternité, fin d'une collaboration.

Q54A - Écrire toujours, de la fiction plus que du documentaire jeunesse et recherche d'activités complémentaires.

Q55A - Indispensable

Q56A - Je touche la Prime pour l'Emploi (sauf années avec Bourses d'écriture). Sa disparition et la refonte avec le RSA vont faire un trou conséquent.

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Mes revenus augmentent globalement, mais les conditions de travail se détériorent (relations avec les éditeurs par exemple).

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Les activités d'auteur ont pris plus de place dans ma vie professionnelle, mais elles sont de plus en plus difficiles à exercer.

Q54A - Je souhaite poursuivre parallèlement mon activité d'auteur et une autre activité : journaliste le plus longtemps possible, avant de prendre ma retraite

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, domaine éditorial : religion, ésotérisme, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Rapports dégradés avec les éditeurs, mais la conjoncture économique est difficile. Le livre souffre, en tout cas, les métiers du livre.

Q54A - Moins d'opportunités de rencontres ?

Q55A - Libre.

Q56A - Merci à vous de mener cette enquête.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Place plus importante.

Q54A - Plus importante encore.

Q55A - Activité annexe.

Q56A - Je suis très marginal par rapport à la population concernée, mais très satisfait d'être cotisant volontaire AGESEA.

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : droit, 5 000 €/9 999 €, autre activité : fonction publique

Q53A - Choix de vie impliquant la précarité.

Q54A - Se diversifier en vue d'améliorer une situation économique.

Q55A - Un privilège.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Réduction d'activité due aux difficultés de l'édition.

Q54A - Déclin du livre imprimé, désintérêt pour la création écrite.

Q55A - Un métier condamné à disparaître à court terme.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Conditions de plus en plus difficiles, car je dois chercher du travail rémunéré pour arriver à m'en sortir, notamment depuis cette année, car je n'ai plus d'éditeur.

Q54A - Tout dépend des prochains contrats. J'espère pouvoir obtenir des bourses, résidences d'auteurs dotées de bourses pour pouvoir continuer à vivre. En 2014 j'ai gagné quatre fois moins.

Q56A - Dans ces métiers-là, une année ne ressemble pas à une autre...

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), domaine éditorial : poésie, 10 000 €/19 999 €, autre activité : comédienne

Q53A - augmentation du temps de travail pour un revenu égal ou inférieur, diminution du nombre de clients/éditeurs, perte d'indépendance, invasion du commercial

Q54A - en lent déclin, poussant à changer de branche professionnelle

Q55A - envahissant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'écris de plus en plus. Je gagne de moins en moins ma vie. Bien qu'affilié à l'AGESSA, je suis au RSA.

Q54A - J'écrirai de plus en plus, mais ma situation financière n'évolue pas beaucoup.

Q55A - La plus importante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes

Q55A - Une peau de chagrin.

Q56A - Et l'AGESSA me réclame 1 892 euros via l'URSSAF, cherchez l'erreur ! Merci de votre enquête.

Q53A, Q54A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Place dans votre vie professionnelle : diminution de la quantité de contrats. Conditions d'exercice : pas d'évolution. Conditions économiques et sociales : précaires.

Q54A - Idem

Q55A - Précaire.

Q56A - J'exerce l'activité de *rewriter*, et suis à l'occasion également salariée en tant que correctrice. La rémunération est forfaitaire, calculée sur le nombre de signes de l'ouvrage auquel je collabore.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je rédige pour des revues médicales des articles se rapportant à mon activité principale de médecin hématologue. Ces activités d'auteur tendent à diminuer et n'occupent qu'une place secondaire dans ma vie professionnelle.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, traducteur

Q53A - De plus en plus difficile

Q54A - Elles auront toujours une grande place dans ma vie professionnelle, mais les conditions économiques et sociales n'iront pas en s'arrangeant.

Q55A - Précaire, passionnant

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteur, compositeur, parolier, arrangeur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : chanteuse

Q53A - Évolution satisfaisante, collaboration avec deux gros éditeurs, conditions diverses, satisfaisantes également, niveau de vie en hausse, meilleure visibilité auprès du public.

Q54A - De la même façon, si mes futures créations rencontrent un succès convenable.

Q55A - Précaire mais passionnant

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Ma situation comme auteur est devenue plus difficile avec le bouleversement créé par la révolution numérique.

Q54A - C'est probable que je sois obligé de me tourner vers les livres numériques, l'autoédition.

Q55A - Je l'aime !

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, théâtre, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Mes guides pratiques sont diffusés dans le cadre de la vente à distance avec des catalogues, des mailings *one shot* ou des sites internet. Avec le développement d'internet en Chine, les perspectives d'évolution de mes droits d'auteur sont excellentes.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, religion, ésotérisme, > 50 000 €, autre activité : gérant d'une société de production dans un domaine artistique

Q53A - Pour accéder à des conditions décentes de travail, j'ai dû diversifier mon activité d'auteur, sous forme de lectures.

Q55A - Je suis un précaire libre

Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Situation complexe car je commence à avoir beaucoup de projets avec différents éditeurs mais mes revenus ne me suffisent pas pour vivre. Donc je vais devoir prendre un emploi à côté qui réduira mon temps de création et ne me permettra pas d'honorer mes contrats, signatures, promotions...

Q54A - J'espère vivement qu'en élargissant mon public (roman jeunesse + roman adulte), je pourrais publier assez pour vivre de mes écrits. Mais je pense que c'est un rêve...

Q55A - Précaire et passionnant

Q56A - Il est urgent que les auteurs soient reconnus et aidés. Notre situation est injustement précaire.

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Conditions d'exercice économiques et sociales tout à fait satisfaisantes

Q54A - Rester vigilant sur les conditions d'exercice proposées. Conditions économiques et sociales plus difficiles avec les réformes qui s'annoncent.

Q55A - Essentiel

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je ne suis auteur de livres que depuis fin 2014. Il est un peu tôt pour moi pour répondre à ces questions.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes

Q53A - Confort de travail. Manque cruel de curiosité [des] professionnels [de la] filière livre. Peu de reconnaissance de la part des acteurs institutionnels.

Q54A - De nombreux projets mais avec un volet digital fort et une activité de réalisation et écriture audiovisuel (doc, fiction).

Q55A - le cœur de ma vie professionnelle, une œuvre

Q56A - Une réflexion sur l'intégration des auteurs dans le régime intermittents est à mener !

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En baisse nette dans l'édition.

Q54A - Encore plus de travail.

Q55A - Galère, mais c'est toujours un privilège de pouvoir créer.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : réalisateur de documentaires

Q54A - De moins en moins de librairies. De moins en moins de salons du livre...

Q55A - Passion

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Excellente.

Q55A - Heureuse.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : directeur général d'une maison d'édition

Q53A - activité en forte réduction

Q54A - j'espère encore pouvoir publier quelques albums

Q55A - métier difficile à faible rémunération

Q56A - souhaite être payé au forfait, avec des droits d'auteur en supplément

F, 65+ ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Il est dans plus en plus difficile de gagner ma vie dans mon métier d'auteur.

Q54A - Encore plus difficile.

Q55A - Obsolète.

Q56A - La profession d'auteur peut être précaire avec des revenus instables. Je trouve ridicule que l'AGESSA ne prenne pas en compte par exemple les traductions pour arriver au montant exigé¹¹. Cette politique va contre la réalité de la profession d'auteur.

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Positives

Q54A - Incertaines

Q55A - Précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents

¹¹ NB. Témoignage *a priori* surprenant, sauf s'il s'agit de traduction technique ou non littéraire.

Q53A - Baisse des avances, baisse des ventes, augmentation des sollicitations bénévoles.

Q54A - Aggravation, menace du livre numérique.

Q55A - Ingrate

Q56A - Je dois réduire mon activité dans la presse pour rester à l'AGESSA. Donc réduction supplémentaire de mes revenus.

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q53A - La surproduction éditoriale est le fléau de l'édition, elle asphyxie totalement les auteurs. Les conditions économiques des auteurs s'en ressentent énormément. Les droits d'auteur baissent.

Q54A - Beaucoup d'inquiétude du fait du développement du numérique, sous-rémunéré pour les auteurs.

Q55A - masochisme

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste BD, traducteur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : [au sein] d'une association d'auteurs

Q53A - Difficile.

Q54A - Difficile.

Q55A - Difficile.

Q56A - Merci de nous aider

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, scénariste BD, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : chargée d'enseignement vacataire à l'université

Q53A - Après une parution en octobre 2013, j'ai obtenu un prix. La publication d'un nouvel ouvrage n'est pas pour autant facile.

Q54A - J'accepte des commandes de livres, pour raisons économiques, au détriment de mon travail de romancier.

Q55A - passionnante et difficile

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, < 5 000 €, autre activité : conférencier histoire

Q53A - 2013 a été la pire année en 20 ans d'expérience. Pour la première fois, difficultés énormes avec un éditeur. Je ne continue que parce que je ne sais pas quoi faire d'autre.

Q54A - Cinq ans à tenir avant la retraite. Simplement essayer de vendre pour 9 000 € de livres ou plutôt d'à-valoir par an, histoire de continuer à pouvoir être affiliée à l'AGESSA.

Q55A - en péril

Q56A - La retraite RAAP a été une bénédiction pour les auteurs. J'ai hâte d'y être, car je vais pouvoir me remettre à écrire dans la joie.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, essais, actualité/documents, < 5 000 €

Q53A - Réduction générale du nombre des ventes, mais je n'ai aucun problème ni avec mon éditeur, ni avec les professionnels du livre.

Q54A - Plus de numérique et moins de papier. Le livre doit s'adapter.

Q55A - Géniale, mais je n'oublie pas que j'ai beaucoup de chance par rapport à d'autres auteurs.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), > 50 000 €

Q56A - Questions trop intimes sur l'argent.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, autre activité : cadre informatique

Q53A - Reconversion depuis 2012, activité de traduction d'édition stoppée. Des ouvrages en tant qu'auteur depuis. Traduction d'édition : métier difficile et peu rémunéré

Q54A - Fin des activités de traduction et d'auteur

Q55A - Intéressant sur le plan intellectuel, mais peu rémunérateur

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : éditeur scolaire

Q53A - Je sais que j'ai bien plus de chance de gagner de l'argent via des résidences et des bourses qu'en vendant des livres...

Q54A - Pas de changements. J'écrirai 5 heures par jour et me consacrerai à des tâches alimentaires le reste du temps.

Q55A - Vivre

Q56A - 2013 a été une année à part à cause de la bourse [...] que j'ai reçue. Mes revenus d'auteur ont toujours été : jamais plus de 800 € par an.

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, < 5 000 €, autre activité : éducatrice web

Q53A - Activités de traductrice littéraire en forte baisse. Le tarif du feuillet n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans, activité pas viable économiquement me concernant.

Q54A - J'espère parvenir à gagner de nouveaux revenus suffisants en étant auteur dans l'audiovisuel.

Q55A - Difficile

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure de doublages ou sous-titrages, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), autre activité : lectrice

Q53A - stable, tendues, déprimantes

Q54A - plus d'activités impossible[s], stables, déprimantes

Q55A - passionnante

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents

Q53A - peu de temps à consacrer à l'écriture. Les relations avec les éditeurs étaient de plus en plus difficiles.

Q54A - désormais à la retraite, je pense consacrer plus de temps à l'écriture et relancer des publications

Q55A - essentielle

Q56A - les éditeurs sont de plus en plus nombreux à essayer de publier sans à-valoir. Refuser cette clause m'a fait manquer plusieurs publications.

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste BD, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €, autre activité : enseignante et retraitée

Q53A - Stressant

Q54A - Il va falloir faire autre chose

Q55A - très intéressante mais plus viable maintenant

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse

Q53A - Beaucoup de hauts et de bas. L'activité d'auteur ne peut se concevoir que transmédia, l'édition écrite seule est une impasse.

Q54A - Le but est de durer, le métier d'auteur s'organise autour de la survie de l'activité. Imaginer l'activité à cinq ans ne sert à rien.

Q55A - Précaire

Q56A - 2013 a été une année "faste" en matière d'à-valoir sur droits d'auteur, mais la moyenne sur plusieurs années est beaucoup plus faible.

H, 35/49 ans, auteur de textes, auteur multimédia, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Le statut d'auteur s'est dégradé. L'économie du livre est à elle-même sa propre finalité, les auteurs n'en sont que de faibles ingrédients.

Q54A - Je suis inquiet, précaire. Paradoxalement, je pense que les politiques culturelles ont aidé l'édition et la librairie mais pas les auteurs (2 euros de gain sur un grand format, 30 centimes sur un poche !!)

Q55A - Ce n'est pas un métier

Q56A - L'étude du CNL est louable mais je pense qu'elle intervient tard. L'inquiétude du monde éditorial porte sur les auteurs parce que, à force de les exploiter, on craint que l'édifice ne s'écroule.

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), religion, ésotérisme, < 5 000 €

Q53A - Elles sont très variables, je ne titre pas les poésies et différents écrits de façon systématique. J'aime écrire, j'aime créer. J'ai le projet d'écrire un roman ou un essai, c'est un travail à la fois de recherche, de lecture et d'écriture. Le pourcentage lié à cette dernière activité est extrêmement difficile à comptabiliser.

Q54A - L'énergie dépensée pour cette activité est mentale. Aussi, tant que mes activités physiques sont possibles, je remets le projet d'être écrivaine, pour mes vieux jours, en espérant être encore assez claire et vivre longtemps.

Q55A - Complexe

Q56A - Vu le nombre d'écrits qui ont disparu (agenda des précédentes années). Vu le document Agessa reçu, suite à un courrier du 2/09/2015 qui a aussi disparu. Vu les partitions achetées disparues... etc. etc. [NB. cette réponse semble évoquer un sinistre subi dans le logement de l'auteure, mais la réponse n'est pas plus explicite]

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : poésie, roman (hors jeunesse), autre activité : musicienne, chanteuse et retraitée

Q53A - Revenus très différents d'une année sur l'autre, éditeurs plus frileux. De nombreux dossiers à faire pour obtenir de l'aide, une résidence...

Q54A - Beaucoup de temps, d'énergie pour arriver à survivre financièrement au dépend du travail.

Q55A - Périlleux

Q56A - Les éditeurs ont du mal à comprendre l'économie de misère d'un auteur

F, 50/64 ans, auteure de textes, arts plastiques, domaine éditorial : poésie, autres, < 5 000 €, autre activité : artiste plasticien

Q53A - Totalement précaire. Les pourcentages des droits d'auteur baissent. Curieux de voir les avantages dont bénéficient les intermittents du spectacle...

Q54A - Depuis 20 ans je navigue à vue. Situation peu enviable économiquement à part pour quelques chanceux.

Q55A - Un grand bonheur (malgré tout).

Q56A - J'ai trouvé fastidieux de donner des chiffres précis d'une activité qui n'est possible pour moi que grâce aux activités annexes de mon activité d'auteur. Veuillez me pardonner.

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : poésie, théâtre, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Les activités d'auteur sont de moins en moins payées et les éditeurs de plus en plus exigeants.

Q54A - Difficile

Q55A - J'adore le travail d'auteur, mais il est sacrifié pour des raisons économiques.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), poésie, < 5 000 €, autre activité : formatrice

Q55A - Difficile.

Q56A - Je n'ai pas répondu aux questions de revenus par souci de *privacy*.

Q53A, Q54A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, traductrice, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, documentaires/encyclopédies jeunesse, autre activité : journaliste

Q53A - Très difficile. Métiers d'écriture dévalorisés, donc peu, pas ou mal payés.

Q55A - Marginale, indispensable d'avoir d'autres activités pour s'en sortir mais manque de temps pour écrire.

Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste BD, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, autre activité : auteur-réalisateur TV

Q53A - De plus en plus dur de vivre de sa plume.

Q54A - En travaillant de plus en plus, en multipliant les livres.

Q55A - Difficile.

Q56A - Je ne vis que de mes livres. J'ai de la chance qu'ils se vendent correctement, même si c'est de plus en plus dur.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €

Q53A - En chute libre; marché catastrophique (BD). Secteur sinistré et je ne suis pas le pire...

Q54A - Aucune visibilité pour 2016...

Q55A - métier de passion

Q56A - Que ce questionnaire ait une utilité pour mieux cerner les problématiques actuelles des métiers du livre. Il y a URGENCE ! Réforme RAAP = fin de mon activité à temps plein. Merci à vous.

H, 35/49 ans, auteur de textes, scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Mon activité d'auteur s'est accrue au cours des dernières années. Les moyens technologiques facilitent mes relations avec ma maison d'édition.

Q54A - Je souhaite poursuivre et accroître mon activité et bénéficier de tous les moyens de l'exercer dans les meilleures conditions (associations, technologies).

Q55A - Enrichissante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Plus de difficultés à vendre des livres sur les salons. Impact fort d'Amazon dans les ventes par l'éditeur.

Q54A - Vers le numérique, mais je ne sais pas comment.

Q55A - Ardu

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : formateur

Q53A - J'ai de la chance d'avoir vu mes revenus augmenter. La part de l'argent public a été importante. Mais le travail de promotion prend de plus en plus de temps sans être rémunéré d'office.

Q54A - J'aimerais vivre de ma plume, avec la mensualisation par ma maison d'édition. J'aimerais que la situation dans laquelle je suis actuellement ne dure pas au-delà de cinq ans.

Q55A - On n'est jamais sûr du lendemain.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), autre activité : service en restauration

Q53A - Je suis devenue auteur entre 2009 et ce jour.

Q54A - J'aimerais que les droits d'auteur augmentent et que toutes les activités liées à nos métiers soient favorables en droit d'auteur.

Q55A - Fragile, précaire, difficile mais passionnant.

Q56A - Simplifier notre statut social, juridique.

F, 35/49 ans, auteure de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €, autre activité : rédactrice (secteur de la communication)

Q53A - Mes activités d'auteur restent stables quant à leurs conditions d'exercice. Elles deviennent précaires économiquement.

Q54A - Étant donné la dégradation économique de l'activité d'auteur, je pense redéployer en priorité mon travail du côté de la recherche académique, et par principe à l'étranger, n'étant pas fonctionnaire.

Q55A - Passionnante intellectuellement, nulle économiquement.

Q56A - Je n'ai pris de mon temps pour répondre à ce fastidieux et très bureaucratique questionnaire que parce que j'ai bénéficié, par le passé, d'une aide du CNL.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - En augmentation. Conditions plus satisfaisantes dues à l'antériorité. Négociations des droits plus évidentes.

Q54A - En forte augmentation. Peut-être principale activité à venir.

Q55A - Réjouissante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : journaliste

Q53A - Les conditions sont plus dures : baisse des tirages, absence de réimpressions même quand le livre marche bien, nécessité de faire un minimum d'auto-promotion pour soutenir les livres. Il y a une forme d'usure quand on a connu des périodes plus fastes. La surproduction éditoriale entraîne la mort rapide des livres ! rotation plus importante. Un livre en chasse un autre.

Q54A - J'espère pouvoir maintenir mon activité d'auteur et ne pas perdre mon enthousiasme. Il me semble important de donner mon temps aux associations d'auteurs. Je publierai moins de livres mais continuerai à explorer de nouveaux champs. La création est infinie.

Q55A - Passionnante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Évolution très positive.

Q54A - Mon activité professionnelle devrait rester assez dense.

Q55A - Fantastique.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, > 50 000 €

Q53A - Je cours après le temps pour concilier trois vies : familiale (j'ai deux enfants), professionnelle (j'ai un métier à plein temps parce que mes revenus d'auteur sont trop incertains), et littéraire (écriture et promotion de mes livres).

Q54A - Dans l'idéal, j'aimerais un jour avoir le choix de quitter mon activité professionnelle pour me consacrer pleinement à la littérature. J'aimerais être plus rémunéré pour la promotion de mes livres.

Q55A - Équilibriste.

Q56A - Je trouve anormal que toute la chaîne du livre vive du livre sauf l'auteur...

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : animateur culturel, coordinateur pédagogique

Q53A - Des éditeurs de plus en plus exigeants mais pas toujours compétents. Les chiffres importent plus que le contenu du livre. L'activité est une bonne vitrine, prend du temps mais rapporte peu.

Q54A - Probablement une baisse des revenus d'auteur.

Q55A - Agréable mais parfois difficile avec certains éditeurs.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 30 000 €/39 999 €, autre activité : formatrice - consultante juridique

Q53A - De plus en plus difficiles ! Plus de commandes pour la presse et uniquement des reprises payées à 50% du prix initial de la page, 25% à partir d'octobre 2015.

Q54A - Je suis illustratrice,-auteur d'une série qui se vend bien et je ferais donc 2 albums par an jusqu'à l'âge de la retraite dans 2 ans. Mes collègues ont des conditions d'exercice de plus en plus difficiles et pensent à un second job ou à se lancer dans toute autre activité.

Q56A - Désolée de n'avoir pu répondre à toutes vos questions (par exemple, en 26 je ne connais pas le montant des droits à l'étranger). Certaines demandent l'aide de mon comptable.

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, > 50 000 €, autre activité : illustratrice-pigiste

Q53A - Évolution régulière. Néanmoins, j'ai le sentiment de ne plus avoir de marge de manœuvre, ni de progression. En outre, la précarité du statut et l'isolement dans la pratique de mon activité me font sérieusement réfléchir actuellement à une reconversion professionnelle. Plus manque de protection sociale.

Q54A - J'imagine une réorientation de mon activité éventuellement en salariat, pour pallier la précarité de ma situation actuelle. Éventuellement, conserver une activité d'auteur à titre secondaire.

Q55A - Enrichissant, diversifié, manque de lien.

Q56A - Il serait vraiment intéressant que les auteurs soient davantage accompagnés. Des structures permettant aux auteurs et professionnels du secteur de se rencontrer et d'échanger facilement en province, hors région parisienne, seraient vraiment bienvenues.

F, 35/49 ans, auteure de textes, auteure multimédia, domaine éditorial : autres, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mon activité s'est stabilisée. Je traduis et j'écris dans un domaine relativement spécialisé (essais politique consacrés à la science et aux technologies). On fait souvent appel à moi. Je gagne peu, mais je ne me sens pas précaire

Q54A - Mon activité ne devrait pas changer bcp. Je fais bcp de travail militant bénévole financé par mes activités de traductrice. La numérisation et la traduction en ligne [ont] beaucoup dégradé le métier. Il faut que les traducteurs renforcent leur corporation et s'unissent.

Q55A - Peu d'argent mais immense liberté.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, autre activité : journaliste pigiste

Q53A - De moins en moins d'activité

Q54A - Je pense continuer à rédiger des articles pour mon éditeur, en petite quantité.

Q55A - Intéressant mais non lucratif car mal rémunéré...

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, autre activité : retraitée

Q53A - Le beau livre n'a plus de place en France. Le prix du livre a considérablement diminué. Les pourcentages sont devenus très faibles. Je travaille davantage pour une maison d'édition à l'étranger où le livre marche mieux.

Q54A - Se diversifier, aller vers le livre digital et l'écriture de scénarios pour vidéos.

Q55A - Passionnante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, 30 000 €/39 999 €

Q53A - De plus en plus de place dans ma vie pro, pour les commandes et ouvrages liés à mon métier de journaliste, mais de moins en moins de place pour mon écriture de fiction. Conditions économiques plutôt favorables jusqu'en 2015.

Q54A - De moins en moins de place, car la collection à laquelle je collaborais cesse d'exister, ou n'avait plus de moyens. Conditions de refinancement très difficiles, avec des projets sans à-valoir.

Q55A - Satisfaction et frustration.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : religion, ésotérisme, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Il faut de plus en plus se battre pour les prix. Les temps de paiement sont plus longs.

Q54A - Précarité de plus en plus grande, surtout que les éditeurs proposent moins de projets. J'essaie de trouver un emploi partiel régulier à côté pour avoir un revenu fixe.

Q55A - Exaltant, fatiguant, précaire.

Q56A - Certains mois sont très difficiles à cause des délais de paiement des éditeurs. Ce n'est pas normal de recevoir l'argent plusieurs semaines après avoir rendu le travail !

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure de doublages ou sous-titrages, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'ai commencé à écrire après avoir pris une retraite anticipée. Je n'ai jamais considéré que ce devait être un travail à temps plein. Toutefois, il est réparti de façon irrégulière sur l'année, avec certains mois travaillés à temps plein, et d'autres presque pas travaillés. Il peut aussi varier considérablement d'une année sur l'autre. Mes revenus ont augmenté plutôt doucement et régulièrement. Mais ceci est lié à la pérennité des ouvrages que j'ai écrits ou auxquels j'ai participé, et non à l'augmentation des à-valoir (sauf après négociation avec mes éditeurs).

Q54A - Vu mon âge, j'envisage une diminution notable de mes activités, jusqu'à extinction (desdites activités ou...) !

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, dom. éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Ma vie s'est peu à peu organisée autour de mon activité d'auteur. Le temps de l'écriture est long et ce travail solitaire et quotidien me rend invisible socialement.

Q54A - Je souhaite toujours écrire et pour ce faire, tirer quelques ressources liées à cette activité.

Q55A - Le meilleur des métiers impossibles.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Elles ont de plus en plus de place dans mon quotidien, même si les droits d'auteur ne m'enrichissent pas.

Q54A - Leur donner plus de place encore, en privilégiant les œuvres romanesques.

Q55A - Assez satisfaisant, mais sceptique quant à l'avenir de la lecture dans notre monde.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Le pourcentage des droits d'auteur reste ridiculement bas pour les auteurs jeunesse. Les rencontres scolaires se font rares.

Q54A - Je pense réduire mes activités connexes

Q55A - Une activité essentielle dans ma vie personnelle et sociale, pas un gagne-pain.

Q56A - 10% de droits d'auteur pour les auteurs jeunesse ! C'est une revendication essentielle face à l'inégalité dont nous sommes victimes.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Bien que cette activité soit celle qui me motive le plus et pour laquelle je suis apprécié, du fait de contrats mal négociés avec mes éditeurs, je me retrouve sans droits d'auteur pour les 13 ouvrages déjà parus, alors que mes livres sont régulièrement réédités.

Q54A - Je souhaiterais les développer, mais cette fois en négociant mieux mes contrats.

Q55A - Métier passionnant mais ingrat et difficile de par sa rémunération très faible.

Q56A - J'aimerais être mieux soutenu et conseillé par la profession car je me sens isolé. Mais je reste passionné.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, autres, < 5 000 €, autre activité : actions de sensibilisation à l'environnement

Q53A - Conditions de la vie d'écrivain en France difficile.

Q54A - Tenter de créer une fondation [...] pour promouvoir la francophonie.

Q55A - Précaire.

Q56A - Le problème de logement pour les écrivains doit être un objectif des gens du métier. On peut vite se retrouver à la rue.

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €

Q53A - Revenus difficiles à prévoir, grandes variations (dans mon cas : 5 000 une année, 9 000 la suivante, puis 4 000 l'année suivante).

Q54A - Elle n'est envisageable qu'en complément d'une autre activité.

Q55A - activité secondaire exercée pour le plaisir, difficile d'en vivre

Q56A - Pour info: J'ai indiqué aux n°21 et 47 mes revenus après déduction des 34% (microsocial simplifié). Au n°26 j'ai indiqué les revenus touchés, sans déduction des 34%. Questions 30-31: les chiffres indiqués correspondent à des honoraires forfaitaires, pas à des à-valoir.

Je plaide pour une réforme du régime de sécurité sociale des auteurs (AGESSA) : je veux pouvoir cotiser, en particulier pour la retraite, même si j'ai des petits revenus, donc même si je n'atteins pas le seuil d'affiliation. Je voudrais pouvoir cotiser, de manière proportionnelle à mes revenus, même si cela ne me permet de valider que 2 trimestres par ex. (comme pour les activités libérales auprès des caisses Urssaf, Cipav...). Ce serait plus juste.

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : lectrice pour maison d'édition

Q53A - Les contrats se raréfient. Je pense que c'est parce qu'on est plus nombreux sur le marché. Il y a de plus en plus de traductions.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse

Q53A - Gratifiante. Problème : pas de régime de chômage pour les auteurs.

Q55A - Gratifiante.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit

Q53A - La vente de livres papier suit une baisse très sensible et continue qui s'accroît dans beaucoup de domaines. Il faut publier plus de titres pour se maintenir et les charges sociales sont lourdes.

Q54A - Je ne pense pas que les conditions vont s'améliorer. Le livre papier est concurrencé par internet, les versions numériques se vendent très peu, le piratage est catastrophique et difficile à contrer. Le livre va-t-il subir le même sort que le CD ?

Q56A - Il faut prendre des mesures fiscales, sociales ou autres pour aider les auteurs, sinon la création et le livre vont disparaître.

Q55A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, scientifique, technique, médical, professionnel, > 50 000 €

Q53A - De plus en plus difficile

Q54A - Très pessimiste dans le domaine de la fiction

Q55A - galère

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Mon activité d'auteur est désormais mon unique activité professionnelle (depuis fin 2012). Les conditions économiques et sociales ont été et sont toujours difficiles, les auteurs ne sont pas suffisamment rémunérés, les sommes perçues ressemblent parfois à de l'argent de poche. Par ailleurs, la jeunesse est le parent pauvre de l'édition en termes de rémunération alors que c'est un secteur qui se porte plutôt bien.

Q54A - Je souhaiterais que mon activité d'auteur reste mon unique activité professionnelle. Reste à savoir si les revenus issus de mon travail d'auteur le permettront...

Q55A - risquée

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Depuis 5 ans, je travaille principalement comme auteur pour des guides touristiques. C'est un travail très intéressant mais pour lequel les éditeurs nous laissent trop peu de temps pour mener à bien notre tâche. C'est aussi un travail très mal rémunéré. Dans le meilleur des cas, j'arrive à gagner un peu plus que le SMIC, si je compare le temps passé à l'argent gagné.

Q54A - Je pense que ce sera plus ou moins la même chose, sauf si je décide de faire tout autre chose.

Q55A - Très intéressant, mais très mal payé.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, autres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Pas de changements

Q55A - Difficile

Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De moins en moins de commandes ou de contrats, des droits qui tardent toujours à arriver, des à-valoir à la baisse, voire minables. Un métier de miséreux !

Q54A - J'ai cessé la mort dans l'âme, mes activités d'auteur pour devenir salarié dans un autre domaine.

Q55A - Misérable, aucune perspective d'avenir, aucun soutien de l'État, comme pour les intermittents du spectacle.

Q56A - Aucun soutien à la création pour les auteurs. Aucun régime spécifique soutenant les auteurs. À la merci des éditeurs (qui crèvent eux aussi).

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : art/beaux livres, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'ai commencé mon activité en 2004 en répondant à des commandes. Il y a 5 ans, j'ai proposé un premier livre à un éditeur qui a été primé. Cela m'a permis de mieux négocier mes contrats pour les projets personnels ou de commande. Je suis aussi depuis 5 ans adhérente à la Charte qui donne des conseils aux auteurs/illustrateurs jeunesse, mais le rapport entre auteur et éditeur n'est pas équilibré.

Q54A - Mon activité pour l'édition est mon activité principale. Je pense qu'elle va continuer à peu près sur le même rythme dans les 5 ans. J'espère pouvoir de plus en plus choisir les projets sur lesquels je travaille.

Q55A - Producteur exploité mais passionné. Solitaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de textes, illustratrice, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Cela a été de mes premiers contrats et j'ai voulu évoluer petit à petit professionnellement (commandes, rencontres scolaires, prix, bourses...). Je n'ai pas encore beaucoup de recul, mais l'impression de faire ma place dans le monde de l'édition.

Q54A - J'espère que ma carrière se développera assez pour envisager un travail salarié à 50% ou pourquoi pas arrêter de travailler pour me concentrer sur l'écriture.

Q55A - Un vrai travail qui ne fait pas encore manger.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Autant de demandes actuellement, mais moins rémunérée[s].

Q54A - Cela baissera certainement.

Q55A - Le métier qui me plaît.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, > 50 000 €, autre activité : retraitée

Q53A - L'activité d'écriture m'occupe à plein temps. Le temps passé à écrire n'est pas pris en compte dans les contrats. Seul le nombre de feuillets sert de référence. Globalement, écrire empêche de faire autre chose pour mieux gagner sa vie.

Q54A - Une place accrue. Pour espérer vivre convenablement, il faut que je produise au moins trois livres par an. Or c'est trop demander pour favoriser la qualité de travail.

Q55A - Un milieu prenant, passionnant, mal payé.

Q56A - Je ne comprends pas que les auteurs ne bénéficient pas d'un système équivalent à l'intermittence du spectacle.

H, 35/49 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, dictionnaires/encyclopédies, 5 000 €/9 999 €, autre activité : réalisateur, rédacteur de presse

Q53A - Je constate une baisse des commandes de documentaires, une baisse des droits d'auteur et des à-valoir, une baisse des ventes. Mes revenus ont baissé au moins de 5 000 € par an.

Q54A - Je ne suis pas optimiste pour les années à venir.

Q55A - passionnant et insécurisant

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pas d'évolution notable.

Q54A - Voyager plus, travailler moins ! Profiter du fait que ma situation financière est correcte pour ne plus courir le cachet et écrire ce que je veux à mon rythme (lent...).

Q56A - J'ai la chance de cumuler une petite retraite et une activité d'auteur qui "marche". Je me sens plutôt privilégié dans le petit monde des auteurs jeunesse. Privilégié, mais le seul !

Q55A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €, autre activité : retraité

Q53A - J'ai la chance d'avoir de très bonnes conditions de travail, et une très bonne relation avec mon éditeur principal. Mais avec mes autres éditeurs, la relation se détériore à grande vitesse = rémunérations en chute libre et délais de paiement qui s'allongent pour des prestations identiques.

Q54A - L'édition restera mon activité principale (à 95%), mais en me concentrant de plus en plus avec un seul éditeur. Si cette relation se gâte, l'avenir est compromis.

Q55A - fragile

Q56A - J'exerce aujourd'hui sous un statut d'auteur une activité que je pourrais exercer comme salarié.

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 20 000 €/29 999 €, autre activité : enseignement

Q53A - Pour un auteur qui vend moins de 1 000 ex. par titre publié, je trouve que j'ai bcp de chance de vivre de littérature. Il y a bien sûr, dans mes revenus, une grosse part liée à mes ateliers d'écriture mais que je ne dissocie pas de ma création. Pb : cela nécessite bcp d'énergie, un temps croissant consacré à la promotion de son travail et à la communication.

Q54A - Il me semble que les choses peuvent perdurer et s'améliorer à [condi]tion toujours de descendre plus souvent dans l'arène, de renoncer à son piédestal, de travailler avec les publics difficiles, en difficulté. Continuer à publier, bien sûr, mais multiplier les propositions, les initiatives ,se montrer, être son faire-valoir et inventer toujours sa place sans la société.

Q55A - Libre

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, autre activité : animation d'ateliers d'écriture

Q53A - Éditeur plus regardant sur les recyclages d'écrits dans plusieurs supports. Logique pour un usage à l'identique d'une œuvre.

Q54A - Il est possible que je doive me recentrer, mon activité professionnelle principale étant plus prenante.

Q55A - Intéressant, mais en surplus du reste.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 5 000 €/9 999 €, autre activité : juriste

Q56A - Revenus d'auteur complétés par une pension alimentaire.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - En progression pour ce qui concerne l'activité, en régression pour ce qui concerne les revenus, passionnante pour ce qui concerne l'intérêt.

Q55A - Passionnant

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : formateur

Q53A - Malgré 2 titres qui marchent fort, mes revenus n'ont cessé de baisser depuis 25 ans – baisse des tarifs, des droits. D'autre part, les éditeurs ont une mentalité qui a changé ! Le livre est aujourd'hui devenu un véritable produit commercial. Pourquoi pas, mais les tarifs s'en ressentent !

Q54A - Vivant de la plume depuis 25 ans, je n'envisage pas de changer. Si toutefois je m'en sors, c'est grâce à mon mari, depuis 18 ans.

Q55A - Passionnant

Q56A - Le métier d'auteur est un métier très solitaire et on a l'impression pour ses droits, de se battre seul. Mais peut-être n'ai-je pas fait assez appel aux structures existantes.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents

Q53A - Depuis ma retraite (2010), mon activité d'auteur-illustrateur a baissé pour laisser plus de place à une activité artistique (gravure et peinture).

Q54A - J'aurai dépassé les 70 ans et je laisserai de plus en plus de place aux jeunes.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, illustrateur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, albums jeunesse/éveil, > 50 000 €, autre activité : retraité

Q53A - Augmentation de l'activité, "exploitation" de mes ouvrages par l'éditeur assez opaque (nombre de ventes ?). Précarité de ma situation.

Q54A - Évolution très incertaine et dépendante de l'éditeur unique pour lequel je travaille.

Q55A - Passionnante et précaire.

Q56A - Statut particulier : je travaille avec un contrat d'auteur à l'année (mes droits sont normalisés). J'ai bien peur que mon statut d'auteur ne cache, depuis 20 ans, un salariat déguisé...

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : autres, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Difficultés croissantes pour être compris comme professionnel. Contre l'idée persistante (y compris ce questionnaire) qu'il faut avoir à côté un autre métier !

Q54A - En diminution du fait de l'âge et de la difficulté éditoriale papier grandissante !

Q55A - Passeur d'utopies

Q56A - Importance depuis plusieurs années des organisations professionnelles d'auteurs (Charte, SGDL, SCAM...) - d'une vraie défense collective.

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman (hors jeunesse), autre activité : retraité

Q53A - J'écris dans un domaine extrêmement spécialisé (*[description]*) et me limite volontairement à ce secteur.

Q54A - Poursuite des mêmes activités avec un arrêt possible dans cinq ans.

Q55A - Davantage un hobby qu'une activité professionnelle.

Q56A - Je note comme bcp de professionnels que le livre se vend de moins en moins pour 3 raisons : prix public excessif par rapport aux revenus des acheteurs potentiels, nombre de publications très excessif, et livres soldés beaucoup trop vite et retirés du catalogue trop rapidement.

H, 65+ ans, auteur de textes, photographe, art/beaux livres, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Activité annexe, revenus aléatoires. Grande complexité de l'Agessa : les relevés de droits d'auteur sont tous différents et remplir la déclaration Agessa est très complexe.

Q54A - Simplification de la déclaration Agessa.

Q55A - Faut y croire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes

Q53A - Conditions plus difficiles au niveau des éditeurs et producteurs. Moins de commandes.

Q54A - Ralentissement. Ai pris ma retraite de salarié en juillet 2014. Abandon activité traducteur – recentrage sur écriture personnelle.

Q55A - Exaltant mais solitaire

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Elles représentent une part de plus en plus importante de mes revenus, notamment en raison du fait de nombreuses contributions rédactionnelles (rédaction de programmes de théâtre, dossiers de presse...), [qui] sont indûment payées en droits d'auteur, au lieu d'être salariées ou rémunérées en honoraires.

Q54A - J'aimerais avoir le temps, c'est-à-dire les conditions matérielles favorables, pour pouvoir m'y consacrer plus encore, mais cela suppose des droits d'auteur et des systèmes d'à-valoir beaucoup plus conséquents que ce que je touche actuellement.

Q55A - Régulière et frustrante.

Q56A - Il faut d'urgence réviser le mode de paiement des droits d'auteur, jusqu'à 18 mois après la parution d'un livre ! Il faut instituer un statut d'auteur semblable à celui des intermittents du spectacle, avec revenu minimum garanti.

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante, consultante, journaliste

Q53A - Je n'ai pas poursuivi mes activités d'auteur (par choix), mes droits sont donc logiquement sur le déclin.

Q54A - Je vais devoir faire une place de plus en plus importante à mes activités annexes car mes revenus d'auteur sont actuellement les plus importants.

Q55A - solitaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 30 000 €/39 999 €, autre activité : formatrice

Q53A - Ma plus grande difficulté en tant qu'auteur est d'obtenir une réponse de nos éditeurs. J'ai la douloureuse impression de courir le cacheton.

Q54A - Je tiens à vivre de ma plume, mais la conjoncture de l'édition française rend fragile ma production.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Durée de vie du livre plus court, concurrence plus importante

Q54A - Je ne sais pas

Q55A - C'est un travail d'artiste, donc incertain.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De toute évidence : surproduction du marché du livre avec pour conséquence une baisse des tirages et donc de revenus.

Q54A - Le phénomène n'a aucune raison de s'interrompre, l'impossibilité économique de pratiquer le métier d'auteur de l'écrit s'annonce pour moi.

Q55A - Une liberté chèrement acquise, et devenue une danseuse.

Q56A - Cette enquête ne prend pas en compte le fait que beaucoup d'auteurs pratiquent une activité d'écriture ou de création basée sur deux activités régulières : journalisme, enseignement, animations... Avec donc un statut social qui n'est pas "un métier + un métier".

H, 50/64 ans, auteur de textes, traducteur, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Situation plutôt dégradée.

Q54A - Ça va être difficile.

Q55A - Une activité de passion difficile à exercer sans activité complémentaire.

Q56A - L'absence de reconnaissance de l'auteur en regard par exemple des intermittents du spectacle !

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - J'écris tous les matins quelle que ce soit ma situation économique. Ce n'est pas très réaliste mais je ne peux pas m'en passer. C'est le prix de ma liberté. Je la paye cher, car je m'inquiète régulièrement sur ma situation.

Q54A - J'ai 63 ans. Je suis au bord de la retraite tout en faisant le bilan. Je continuerai d'écrire tous les matins, de me battre pour avoir d'autres revenus l'après-midi, de m'inquiéter sur mon opiniâtreté et ma forme d'infirmité consciente qu'il y a des situations de précarité plus grandes que la mienne.

Q55A - Fabuleuse, luxueuse et en colère

Q56A - Angoisse réelle d'avoir si peu demandé de l'aide, assumé mon étrangeté, m'être débrouillée malgré tout et comprenant que j'ai toujours refusé d'être assistée et que je vais devoir continuer à me battre pour survivre.

F, 50/64 ans, auteure de textes, photographe, roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - La demande des éditeurs est de plus en plus proche de la relation de travail. Subordination économique. Pas de statut protecteur.

Q54A - J'envisage une reconversion professionnelle ou du moins exercer une autre activité annexe. Raisons : augmentation cotisations retraites. Statut non protecteur. Isolement social.

Q55A - Activité intellectuellement enrichissante, économiquement et socialement non reconnue, non protectrice.

Q56A - Statut d'auteur non suffisamment réglementé, utilisé par les grosses maisons d'édition pour contourner la législation sociale. Pas de reconnaissance sociale, hormis pour cotisations sociales.

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : droit, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Adaptation du marché du guide pratique, rendue nécessaire par la situation économique et la saturation dans certains domaines.

Q54A - Baisse d'activité due à la saturation du marché et également au désir de travailler que sur des thèmes qui me plaisent.

Q55A - Passionnant et aléatoire.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, > 50 000 €

Q53A - De plus en plus difficile de trouver un éditeur. Beaucoup de stress.

Q54A - Se diversifier.

Q55A - Métier de création et de relation où il faut avoir des nerfs solides.

Q56A - Nécessité de défendre les droits d'auteurs jeunesse. Nécessité de plus de transparence avec les éditeurs !

F, 50/64 ans, auteure de textes, dom. éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 30 000 €/ 39 999 €

Q53A - Place importante, exercice de plus en plus difficile. Beaucoup de travail, effort constant.

Q54A - Idem en pire.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €, autre activité : éditrice et retraitée

Q53A - Je crois que je vais rechercher un agent littéraire car rapport avec éditeurs de plus en plus complexes et impersonnels.

Q55A - Vocation.

Q56A - De plus en plus de petits éditeurs en difficulté, du coup des problèmes de règlements de droits d'auteur.

Q54A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, religion, ésotérisme, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai choisi de réduire la voilure de mes revenus hors création pour me consacrer plus largement à mes activités d'auteur. Cela n'a été possible que grâce à un héritage qui me permet une petite rente mensuelle.

Q54A - Plus d'écriture dans l'espoir de pouvoir continuer d'avoir des revenus complémentaires.

Q55A - Âpre et magnifique

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : journaliste

Q53A - Activité de plus en plus difficile à exercer à plein temps car les revenus dépendent des ventes et le règlement ne se fait qu'une fois par an.

Q54A - Je continue mais avec une autre activité en complément.

Q55A - Aléatoire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante

Q53A - Très grande lenteur de réaction, peu de réponses avec des éditeurs inconnus, à peu près trois ans entre le dépôt du manuscrit et l'édition ? Peu d'échanges. Faible rémunération.

Q54A - Je pense continuer à ce rythme qui est déjà très soutenu pour un travail payé moins que le SMIC dans l'édition et augmenter mon activité.

Q55A - un sacerdoce

Q56A - C'est un vrai sacerdoce de sous-payer des gens si diplômés qui font partie d'un secteur florissant en France.

F, 35/49 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : réalisatrice

Q53A - Catastrophe ! et droit à rien !

Q54A - Je souhaite continuer mais les conditions se dégradent (et ma retraite ne sera pas brillante).

Q55A - Très difficile !

Q56A - Métier extrêmement difficile. Très peu nombreux sont ceux qui comme moi l'exercent de manière continue et exclusive depuis 30 ans.

H, 50/64 ans, auteur de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, scientifique, technique, médical, professionnel, < 5 000 €

Q53A - Inquiétant, revenus divisés par deux

Q54A - Accepter plus de commandes

Q55A - Un sacerdoce

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Une baisse très nette de mes revenus (sauf justement en 2013 où l'un de mes livres avait été sélectionné pour [nom de prix littéraire], ce qui m'a procuré de nombreuses rencontres rémunérées et une meilleure vente du livre sélectionné. Baisse des ventes de chaque titre + moins de rencontres rémunérées.

Q54A - Je suis très pessimiste. Les relations avec les éditeurs sont de plus en plus difficiles, au moins sur le plan économique. Les livres sont retirés du circuit de plus en plus vite, chaque titre se vend de moins en moins bien par pléthore de parutions.

Q55A - Un métier misérable sur le plan économique et exaltant sur le plan artistique.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Revenus qui viennent du livre numérique, mais qui restent très modestes.

Q54A - Chercher un travail plus rémunérateur.

Q55A - Passion, bonheur mais aussi douleur.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Si je n'avais pas un conjoint salarié, je ne pourrai pas me permettre de passer autant de temps pour un revenu de 8 000 €/an. Je ferai sans doute d'autres choix d'écriture, ou prendrais une activité complémentaire.

Q54A - J'espère qu'un de mes romans aura assez de succès pour percevoir plus de revenus, et me permettre de refuser des commandes.

Q55A - Un métier passion mais difficilement viable côté finances.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €

Q53A - Ma situation s'est améliorée mais reste très précaire. Mes deux premiers éditeurs ne m'ont pas rétribué, de même que les nombreuses revues auxquelles j'ai collaboré.

Q54A - Je ne peux qu'espérer que ma situation s'améliore. Hélas, bien qu'ayant remporté cette année un prix pour une étude sur [sujet du livre], il semble que cela n'intéresse personne parmi les critiques littéraires ayant pignon sur rue. Il semble que tout passe par un carnet d'adresses que je n'ai pas.

Q55A - Un énorme labeur pour... rien !

Q56A - Merci d'avoir lancé cette enquête ô combien nécessaire ! J'espère qu'aux écrivains, l'avenir sera plus radieux qu'il ne l'est aujourd'hui.

F, 35/49 ans, auteure de textes, traductrice, dom. éditorial : essais, actualité/documents, autres, autre activité : porte-parole

Q53A - Baisse sensible de la part livre en librairie. Hausse des commandes, résidences, ateliers, rencontres, avec effet brusque des réductions budgétaires des partenaires (depuis 2014).

Q54A - Réduire mon niveau de vie pour pouvoir continuer à exercer mon art (métier).

Q55A - Coûte que coûte, continuer.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, auteur multimédia, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), poésie, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Va en décroissant car plus de commandes régulières.

Q54A - Vu mon âge et si ça continue à être nul, je pense que je décrocherai.

Q55A - solitaire

Q56A - Je vis seule mais toujours mariée. Revenus déclarés à deux (ensemble), mais je ne vis que sur mes revenus propres (retraite et droits d'auteur). Soit 10 132 € en 2013.

F, 65+ ans, auteure de textes, scénariste BD, graphiste, designer graphique, autre activité : retraitée

Q53A - Diminution des à-valoir. Plus de travail, moins de revenus. Précarité persistante.

Q54A - Je vais devoir travailler de plus en plus pour gagner la même chose.

Q55A - Précaire.

Q56A - Toutes mes demandes d'aide (bourse, résidence) m'ont été refusées. Je n'ai jamais bénéficié d'aucun de ces dispositifs dont j'aurais bien besoin. J'ai appris, contrainte et forcée, à me débrouiller toute seule.

F, 50/64 ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), autre activité : journaliste indépendante

Q53A - Très difficile en ce qui concerne les romans, que je continue d'écrire, et le théâtre, qui ne sont ni publiés, ni joués.

Q54A - Très difficile, de plus en plus.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, auteure de textes, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : essais, actualité/documents, autre activité : retraitée

Q53A - Évolution vers l'audiovisuel et le cinéma, beaucoup plus rémunérateur[s] que l'édition.

Q54A - Continuer à travailler si ma santé le permet.

Q55A - L'aventure de toute une vie.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, réalisateur, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : rédacteur pour une revue culturelle

Q53A - Plutôt bonne ! une tendance ces dernières années à rémunérer les rencontres avec le public sur la base d'un tarif horaire plutôt qu'au tarif de la charte des auteurs (soit une baisse substantielle). Une tendance aussi des théâtres à négocier les droits d'auteur dans le calcul des prix de cessions de spectacles (voir convention SACD/SYNDEAC).

Q54A - Ayant bénéficié d'une bonne visibilité ces quinze dernières années, je pense qu'à l'avenir, mes pièces seront moins jouées et je m'attends à une baisse substantielle de mes revenus d'auteur. Ils sont très tributaires de la représentation sur scène.

Q55A - Fragile.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, auteur, compositeur, parolier, arrangeur, domaine éditorial : théâtre, roman jeunesse, 40 000 €/49 999 €, autre activité : directeur artistique de compagnie

Q53A - L'écriture prend plus de place, mais les revenus que j'en tire ont tendance à diminuer.

Q54A - Je veux continuer à écrire, mais je cherche à me former dans d'autres domaines afin d'avoir une autre activité plus rémunératrice.

Q55A - Une nécessité, mais un luxe.

Q56A - Je ne touche que 6% sur des livres dont je suis 100% l'auteur et l'illustrateur. Comment se fait-il que l'écriture soit un luxe pour moi, au début de la chaîne, alors que tous les autres maillons en vivent correctement ?

F, 35/49 ans, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Délais plus courts, forfaits plus bas, des éditeurs qui n'ont pas le temps d'échanger, baisse de la qualité demandée.

Q55A - Amertume.

Q56A - La majorité des droits d'auteur que j'ai touchés étaient liés à des travaux de réécriture, qui auraient dû être versés en salaire. Les collaborateurs extérieurs de maisons d'édition, dont j'ai fait partie pendant 15 ans, sont des Kleenex que l'on pressure et que l'on jette. Ni véritables auteurs, ni salaires, sans droits, nous ne sommes rien !

Q54A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : femme de ménage

Scénaristes BD

Q53A - Depuis 2007, la crise économique a frappé. Liée à la concentration de l'édition, et [à] la faiblesse grandissante du pouvoir d'achat. Nous sommes les maillons superflus du système économique. C'est regrettable. Comme l'est la mise en avant de titres insipides, *people*, politiques, *block-busters*. Le livre a beaucoup souffert. De la surproduction aussi, ainsi que d'un marketing qui privilégie le sensationnel ou l'accrocheur, au détriment de la qualité.

Q54A - Je suis âgé de 67 ans. J'aimerais reprendre une activité d'auteur de bandes dessinées, pratiquée entre 1974 et fin 2006. Depuis 2007, j'ai pratiqué la peinture mais les débouchés sont inexistantes à moins de flatter "the big person in the right place". Lire à ce sujet *Les bouffonneries de l'art contemporain* pour se convaincre des dérives d'un système. Le malheur, c'est que les politiques ne comprennent RIEN au métier des artistes. Ils [s'y] intéressent ponctuellement à l'occasion d'une remise de médailles... puis s'en vont. Le mal français, c'est aussi la concentration de l'édition, comme dans les autres secteurs d'activité.

Q55A - Enrichissant.

Q56A - Je suis actuellement dans une phase de questionnement. Continuer la peinture ? Reprendre la BD avec un éditeur (mais pas n'importe lequel)...?

H, 65+ ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), arts plastiques,), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, essais, actualité/documents, autre activité : retraité

Q55A - précaire

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Activité professionnelle principale. Marché de la BD saturé car parution annuelle de titres en constante augmentation.

Q54A - Toujours mon activité professionnelle principale. Conditions d'exercice différentes dues à l'augmentation de la publication en numérique.

Q55A - Aléatoire

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Les choses évoluent lentement. Si mes revenus restent stables, ils augmentent uniquement parce que j'ai trouvé d'autres activités dans ce même secteur (piges pour l'audiovisuel, enseignement...). Le scénario reste mon activité principale, de loin, et me fait vivre. Mais l'angoisse de ne pas trouver de travail est constante, et rien n'est fait pour prendre en compte les variations de revenus d'une année sur l'autre, ce qui rend les choses compliquées financièrement.

Q54A - Si pour le moment mon activité est constante, je suis à la merci du moindre revirement de situation. Que la série sur laquelle je travaille s'arrête et je me retrouverais sans réelles ressources. J'espère pouvoir continuer à pratiquer mon travail dans des conditions au moins égales à celles d'aujourd'hui, mais rien n'est sûr. Et ce n'est certainement pas la réforme de la RAAP qui va aider... J'ai déjà du mal à suivre le rythme des impôts et de l'Agessa, il se pourrait que cette réforme me force à prendre d'autres boulots qui viendront réduire le temps que je dois consacrer à mon activité principale.

Q55A - précaire

Q56A - Je bénéficie d'un statut à part en tant que scénariste, ayant pour le moment la chance de travailler sur des commandes de mon éditeur, sur des séries longues (20 ou 30 livres parfois). Ma situation, déjà délicate, est amplement plus stable que celle de bien d'autres scénaristes.

F, 25/34 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - le milieu se durcit. Il faut être plus pro, plus réactif, plus performant... comme dans tous les milieux.

Q54A - plus pro, plus réactif, plus performant... jusqu'à ce que ça pète.

Q55A - immersion

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, auteur de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Cela évolue positivement car j'ai plus de travail et mon travail est mieux reconnu, mais les rémunérations n'ont pas augmenté alors que les dépenses oui (loyer, vie de tous les jours), mais globalement, je gagne bien mieux ma vie ces dernières années.

Q54A - J'espère maintenir ce que j'ai aujourd'hui, voire augmenter mes revenus grâce à des adaptations audiovisuelles de mes BD.

Q55A - Plutôt privilégiée actuellement.

Q56A - Je pense que j'ai la chance d'avoir du succès dans mon travail, ce qui me permet de m'en sortir et aussi du fait que je travaille très vite, car uniquement en numérique, mais je trouve que le travail est de moins en moins bien rémunéré et les conditions moins bonnes en général.

F, 35/49 ans, scénariste BD, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai démarré tout doucement avec 2 histoires courtes dans un magazine et un album en [année]. Je me suis lancé à fond en [année] et ai eu la chance de faire un succès immédiat. Un album sélectionné à Angoulême en [année] et un [prix] gagné en [année] ont assis ma réputation. En [année], j'ai été courtisé par tous les éditeurs BD existants. Avec les ventes de ma série principale,

mes revenus ont nettement augmenté, me permettant de choisir les autres projets ou même d'en refuser. Aujourd'hui, je vis très confortablement de mon écriture, mais je reste vigilant. je sais que ça ne peut être que passager.

Q54A - Je les imagine très bien, suivant la courbe de progression que je connais depuis le début de mon activité. Ma notoriété naissante fait que les ventes sont confortables et que les projets se multiplient. Je vais bientôt reprendre une série phare de la BD, je travaille au développement en dessin-animé d'une de mes séries et j'écris pour des groupes importants (*[noms de groupes]*). Donc, ça promet de durer !

Q55A - un bonheur !

Q56A - On parle souvent de précarité dans le milieu de la BD. Chaque fois que je vais en salon, je croise des auteurs qui vendent bien, voir très bien. Et on discute, on se pose des questions. Où est la précarité ? de qui s'agit-il ? Chaque fois qu'on fait un tour de table, on est une quinzaine ou une vingtaine pour qui ça se passe bien ! Alors, peut-être que les auteurs qui vendent moins ne sont pas invités et donc notre avis est tronqué... mais dans le roman, ils sont quoi, 5 à vivre de leur écriture ? en BD, on est quand même beaucoup plus nombreux. Lisez l'intégrale de Modeste et Pompon parue au Lombard, lisez les courriers des éditeurs à Franquin datant des années 50. Finalement, la situation ne s'est pas du tout détériorée par rapport à cet âge d'or et s'est même plutôt améliorée. Oui, il y a encore à faire pour avoir un métier reconnu, payé décemment. Oui, les éditeurs ont encore du travail à faire. Mais les auteurs ont eux aussi leur part de responsabilité. Alors oui, on a peut-être moins de vacances que notre voisin de palier, mais quand même... se lever pour inventer des histoires, c'est quand même chouette ! Je pense que le résultat de cette enquête va étonner !

H, 25/34 ans, scénariste BD, auteur de textes, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Je travaille à temps plein en tant que scénariste BD depuis 1999. Les conditions financières proposées en à valoir sont de plus en plus basses, l'argument donné étant la "crise". Aucune assurance d'un tome 02 lorsqu'on lance un nouveau projet ; il faut donc changer sa manière d'écrire, basculant dans l'éphémère. Si vous êtes un auteur expérimenté, mais sans ventes conséquentes, vous aurez de plus en plus de mal à perdurer. Les éditeurs privilégient en effet l'exploitation des nouveaux arrivants, moins exigeants financièrement et futurs pépites possibles, qui n'auront peut-être qu'une seule chance de faire leurs preuves. Trop de livres, pas assez d'exigence parfois, et une fatalité qu'on nous lance à la tête en nous disant qu'on a de la chance, même sous-payés, de travailler encore dans ce métier... Tous les chiffres sont en baisse : tirages, mise en place, ventes. Il faut donc rester d'une vigilance sans faille pour anticiper au maximum l'avenir et exister encore ; fini le temps où on lançait une série en se disant qu'on avait 3-4ans pour la faire décoller et vivre. Nous sommes passés dans l'ère du jetable, du vite tout de suite. Malgré tout, tout n'est pas perdu, et le rendez-vous avec les lecteurs reste possible. C'est devenu beaucoup plus difficile, parfois inexplicable, l'équation n'est pas connue, mais elle peut aboutir. Heureusement, sans cela, difficile d'imaginer un avenir éditorial.

Q54A - Aucune réelle vision précise de l'avenir, avec malgré tout un minimum d'optimisme (provisoire), ayant deux gros projets en cours, concernant de grandes figures de l'univers BD. Ces albums recevront-ils un bon accueil, vendront-ils de manière à asseoir un peu mieux le côté "banquable" de mon nom? Aurai-je encore l'énergie de me battre pour défendre mon travail ? Parfois je suis tenté de tout arrêter pour faire quelque chose de totalement différent, de mes mains, bâtir autre chose que des rêves en image et en dialogues. Je ne suis pas le plus à plaindre. Je vis de mon métier et seulement de lui depuis plus de 15 ans. Il m'use et me nourrit à la fois, dans tous les sens du terme. Pour l'instant je tiens encore. Il m'a fallu 6 ans pour signer mon premier contrat, voyons combien il m'en faudra encore pour signer le dernier.

Q55A - Ascenseur émotionnel...

Q56A - Je croise les doigts pour que cette enquête serve à améliorer les conditions des auteurs qui ne doivent pas être le problème, mais la solution à préserver pour que les soient les choses.

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai la chance d'avoir régulièrement des publications, dont certains titres qui se vendent de manière très satisfaisante, les éditeurs sont intéressés par les projets que je propose, et j'en vis relativement bien. Je travaille beaucoup, au moins 50 heures par semaine, pas plus de deux semaines de vacances par an, c'est un vrai plaisir, mais il y a aussi beaucoup d'incertitudes, même quand on a un certain succès, et parfois beaucoup de pressions. Pas de droit réel au chômage, la retraite semble être un droit qui est loin d'être acquis, ces données-là sont pour le moins éprouvantes.

Q54A - C'est très difficile à dire. J'ai beaucoup de contrats et de projets en cours, mais je n'ai aucune idée de ce que je ferai et comment je le ferai dans cinq ans. Encore une fois, beaucoup, et certainement trop d'incertitudes.

Q55A - Un métier très exigeant qui est aussi une réelle passion.

Q56A - Dans le domaine de la bande dessinée, vu le temps et les compétences nécessaires à l'élaboration d'un album, si un jour la plupart des auteur(e)s ne peuvent plus en vivre à plein temps en France, la production, la création et le secteur (et ses milliers d'emplois) s'écrouleront.

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Les conditions de remboursement des à-valoir se durcissent, je gagne donc moins d'argent à ventes égales, avec des chiffres de ventes pourtant très honorables (en moyenne 15 000 ex. par livre).

Q54A - Durcissement des conditions de remboursement, clauses faites pour "tenir" l'auteur (non concurrence, préférence, etc.), cessions étendues à tous les domaines, sur toute la durée du CPI [NB. Code de la propriété intellectuelle], arrivée du numérique et des abonnements illimités où les conditions de rémunération sont extrêmement floues : tout est fait pour que les auteurs vivent encore moins de leurs métiers. S'il y a encore une "classe moyenne" d'auteurs (notamment en BD et en jeunesse), elle sera clairement amenée à disparaître. Ce qui est bien dommage : les auteurs expérimentés disparaîtront, donc la possibilité d'avoir des *blockbusters* se réduira, donc la pérennité du secteur sera de moins en moins assurée... Les éditeurs scient la branche sur laquelle ils sont assis.

Q55A – Passionnant, mais de plus en plus instable.

Q56A - Cette étude est une bonne initiative, mais le manque de reconnaissance des institutions pour les auteurs est patent. Notamment au niveau du Ministère [...] [propos pouvant être qualifiés de dénigrants], [alors que les auteurs] sont VRAIMENT à la source de cette chaîne économique.

H, 35/49 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : relecteur de traductions et assistant sur les enregistrements de doublage pour le jeu vidéo

Q53A - Je travaille plus pour gagner moins.

Q54A - Ça va être de plus en plus difficile.

Q55A - Précaire et non reconnu comme scénariste-auteur.

Q56A - Je suis auteur scénariste BD. Mais je me suis spécialisée en tant qu'adaptatrice BD. C'est plus sécurisant : plus de travail sur des titres qui ont déjà marché. Ce qui rassure l'éditeur. Il prend moins de risque de sortir une adaptation BD qu'un album d'auteur.

F, 50/64 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q55A - Agréable

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999

Q53A - Rémunérations en baisse, ma principale source de revenus venait de la presse jeunesse, or celle-ci est en crise. Le prix des illustrations et pages de bande dessinée est en constante baisse. Il faut négocier dur sur chaque tarif proposé.

Q54A - Mon activité se déplace sur un plan plus littéraire. Donc il faudra trouver un métier d'appoint, ou trouver de nouveaux contrats d'illustration réguliers pour avoir des revenus corrects. Le numérique ne paie pas pour l'instant, impossible de compter dessus.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, scénariste BD, illustratrice, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Place envahissante qui demande de tout centrer sur l'activité, et beaucoup de compréhension et soutien de conjoint, amis, famille.

Q54A - Place accrue, meilleures conditions d'exercice.

Q55A - Une passion qui conduit à vivre sans cesse en situation de stress et de précarité, contrebalancée et nourrie par les projets eux-mêmes, les rencontres avec d'autres créatifs passionnés.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q55A - instable.

Q56A - Même [si] je me considère auteure avant tout, je dois chercher de la rémunération dans plein de domaines qui tombent hors le cadre du droit d'auteur: j'enseigne, je fais des interventions, je fais du travail de rédaction... Tout cela est en rapport direct avec mon statut d'auteur, mais dans le système actuel, c'est trop difficile de déclarer tout ce boulot comme travail d'auteur. Je veux dire qu'il faut pas que les auteurs se trouvent obligés de déclarer plusieurs statuts — c'est une pénalité sur une diversification qui est nécessaire et a défendre.

Q53A, Q54A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, dessinatrice/coloriste (BD), dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : masters class, rédaction

Q56A - Mes livres marchent bien, donc mes revenus sont plus que corrects et me permettent de me consacrer entièrement à mon métier, sans devoir faire d'autres activités professionnelles en plus à côté.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Difficilement stable.

Q54A - Optimiste vers du mieux, du plus abouti, plus diversifié.

Q55A - incertaine

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, arts graphiques (hors livre et multimédia), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €, autre activité : graphiste

Q53A - De plus en plus de commandes d'éditeurs et moins de projets personnels signés.

Q54A - Très difficile à prévoir.

Q55A - exigeant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Les conditions se dégradent. Travailler plus, plus vite pour gagner toujours moins et être obligé d'emprunter de l'argent auprès de mes proches pour payer les cotisations sociales et les majorations URSSAF.

Q54A - Pire en pire. Je ne fais ni confiance en la majorité des éditeurs pour cesser de surproduire. Ni en les gens qui nous gouvernent et qui prennent des décisions sans tenir compte de la réalité quotidienne du métier d'auteur.

Q55A - Déconsidérée, inutile et minable.

Q56A - Les coloristes ne devraient pas être considérés comme co-auteurs mais être salariés par les éditeurs. Ce sont des artistes mais des techniciens. Cela permettrait de mieux les professionnaliser.

H, 35/49 ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Précaires, incertaines, dévalorisées, floues, injustes, inéquitables par rapport au chiffre d'affaires générés par mes œuvres et absence totale de transparence sur l'exploitation commerciale de mes œuvres. Impossibilité de contester de vérifier, voire de comprendre ou contrôler les ventes à l'étranger, les droits dérivés, etc.

Q54A - Inquiétude. Il faut une nécessaire re-clarification des revenus des droits d'auteur, plus de collaboration entre éditeurs et syndicats des auteurs. Fixer des règles minimales de rémunération. Généraliser la rémunération en cas de promotion pour l'éditeur, ou participation à des manifestations culturelles. Créer des allocations de soutien (chômage) en cas d'absence de contrat ou maladie, proportionnelles à des cotisations cré[ées] et versées au préalable.

Q55A - précarité

Q56A - Beaucoup trop d'éditeurs (pas mon principal) se comportent comme des voyous, ne respectent pas les clauses de leur contrat, excepté parfois sous la menace, proposent des contrats léonins, ne transmettent aucune informations sur l'exploitation de nos œuvres. La confusion entre le droit de la propriété intellectuelle de l'auteur (70 ans après ma mort) et l'exploitation commerciale doit cesser. Un droit d'exploitation commerciale doit être cédé pour une durée plus courte et renouvelée en fonction du partenariat et des résultats comme cela se pratique dans l'audiovisuel. Les éditeurs de livres doivent être désormais plus transparents sur les comptes et une commission de contrôle indépendante devrait pouvoir être saisie ou consulter. Le régime de retraite obligatoire (complémentaire IRCEC) est un scandale, car aucun choix n'est possible et les cotisations à venir prévues sont au regard de ce que nous devrions percevoir prohibitifs. De plus aucune garanties sur la perception de ces droits dans le futur n'est assuré (régime indépendant).

H, 35/49 ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), adaptateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai tenté de réaliser un rêve de gosse en proposant un projet de bande dessinée. J'ai trouvé un éditeur qui semblait très sympa, j'ai livré en temps et en heure et l'éditeur a mis huit mois à me payer. J'ai dû envoyer un huissier pour obtenir mes à-valoir.

Q54A - Je me suis beaucoup investi dans cet album de BD en tant que scénariste et dessinateur, 80 pages tout en couleur directe pour 7 336 euros sur deux ans. Ce n'est absolument pas intéressant surtout quand l'éditeur est de mauvaise foi.

Q55A - Un échec avec l'éditeur, mais une réussite artistique.

Q56A - Depuis que je suis devenu auteur de bande dessinée, je n'en achète plus. Au contraire, je vends mes albums de BD sur Amazon pour arrondir mes fins de mois. Je ne poursuivrai pas, cette activité n'est pas viable.

H, 35/49 ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €, autre activité : auxiliaire de vie pour handicapé

Q55A - avenir incertain

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : décorateur

Q53A - Bonnes ventes mais en diminution face à la surproduction, la faillite d'un éditeur et la facilité donnée à l'édition de ne plus déclarer toutes les réimpressions. Abandon des auteurs par les pouvoirs publics, captation des droits (site reLire¹²). Absence totale de concertation (les syndicats sont menés en bateau), projets insensés (Europe)... Rapport Julia Reda, etc.

Q54A - Lente dégringolade du livre. Concurrence par les séries TV et les activités sur le net. Sans capacité de nuisance, les auteurs sont sacrifiés à d'autres intérêts qui malheureusement, ne paient pas leurs impôts en Europe.

Q55A - Le droit d'auteur "à la française" était envié dans le monde... Bientôt il n'existera plus.

Q56A - Le seul souci des gouvernements a été d'imposer leur démission sans avoir à répondre de rien. Le seul souci des éditeurs a été d'accepter toutes les augmentations (TVA, sécu, retraite...) imposées aux auteurs, pour peu qu'on ne leur demande pas de mettre la main à la poche. Si le métier d'auteur survit, se sera sans les éditeurs et sans (ou contre) le gouvernement.

H, 65+ ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 40 000 €/49 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Activité principale

Q54A - Situation similaire

Q55A - J'ai la chance de pouvoir en vivre

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - J'ai la chance d'avoir une série BD qui rencontre un certain succès avec beaucoup des ventes en international & en ce moment le projet d'une série TV. Grâce à cela, ma situation de scénariste s'est plutôt améliorée et cette activité prend de plus en plus de place dans ma vie.

Q54A - Je pense pouvoir garder la situation stable, mais il va falloir savoir s'adapter... Si le marché de la BD devient trop fermé : l'audiovisuel et l'étranger m'ouvrent des possibilités.

Q55A - passionnante

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, auteure de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Un vrai désastre. L'impression que les gros éditeurs n'ont plus aucun scrupule et qu'ils nous font payer leur indécision face à la mouvance du marché. On se fait tailler des croupières de tous les côtés : RELIRE, le RAAP, droit européen... Nous n'avons [jamais] été si méprisés.

Q54A - Je suis obligé de diversifier mon activité. Je vais aller pisser du scénario TV sur [chaîne de télévision] pour financer l'écriture de romans de qualité. La BD sera morte avant 10 ans de toute façon.

Q55A - Désespéré.

Q56A - Sauvez-nous. Merci.

F, 25/34 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, auteure de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €

¹² NB. Cette mention fait écho à la mobilisation d'un groupe d'auteurs contre la loi n°2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^e siècle ; cette loi, dont les principes ont été élaborés en concertation avec les organisations d'auteurs et d'éditeurs, prévoit, sauf opposition des auteurs, l'entrée en gestion collective de l'exercice des droits numériques sur les ouvrages concernés ; sur le fondement de cette loi, un projet de numérisation de masse des livres indisponibles a été mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. L'appellation reLire, communément employée pour désigner ce projet, est l'acronyme du Registre des livres indisponibles en réédition électronique créé par la BnF à l'appui de ce projet (<https://relire.bnf.fr/>).

Q53A - Positif : plus de reconnaissance.

Q54A - Idem.

Q55A - Prometteuse.

Q56A - Les dédicaces doivent être payantes pour le lecteur !

H, 35/49 ans, scénariste BD, traducteur, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €, autre activité : éditeur

Q53A - auteurs moins rémunérés pour le même travail, à cause de la baisse des coûts d'imprimerie.

Q54A - la situation risque de se détériorer encore plus si on n'augmente pas le pourcentage des droits d'auteur sur le prix de vente du livre.

Q55A - je bénéficie d'une ancienneté. Pour les jeunes, c'est la précarité assurée.

Q56A - la seule solution est de transférer une partie du pourcentage de la distribution sur les auteurs.

H, 50/64 ans, scénariste BD, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Il devient clairement difficile de vivre du livre en tant qu'auteur, ce qui m'encourage à garder mon emploi à 100%.

Q54A - Si un de mes revenus rencontre le succès, j'envisage de me mettre à 80%. Je conserverai mon emploi dans tous les cas.

Q55A - Passionnant et difficile

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €, autre activité : ingénieur dans le domaine spatial

Q53A - Charges en augmentation, impôts sur le revenu croissant, tentative de rognage de nos quelques avantages associés à notre profession. Secteur en crise.

Q54A - Nos chers gouvernants sacrifiant la culture au profit de l'économie qu'on leur a appris sous les "grandes" écoles, l'intellectualisation de la culture, bref, nous courons à la disparition.

Q55A - Ténacité

Q56A - Je suis optimiste sur l'existence du livre physique. Je suis pessimiste sur la politique culturelle qui tourne autour !

H, 50/64 ans, scénariste BD, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Mon activité d'auteur a diminué de 90%. Je me reconvertis dans l'enseignement.

Q55A - J'y ai réfléchi longtemps... et je ne sais pas...

Q56A - Chacun voit midi à sa porte mais globalement, l'ambiance autour de moi concernant ce métier ne prête pas à l'optimisme... bien que celui-ci continue de nous passionner. Paradoxe ?

Q54A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : animation d'atelier

Q53A - Ayant commencé en 2011, il est difficile d'avoir du recul. J'ai eu beaucoup de chance et eu du travail très rapidement. Le seul bémol est l'isolement social, les seuls liens passant souvent par internet.

Q54A - Aucune idée. Il n'est pas impossible que je change complètement de direction ou seulement de genre d'ouvrages. Mais de manière générale, ce qui se profile dans le métier n'est pas encourageant au niveau des conditions d'exercice (questions sur le droit d'auteur et réforme IRCEC).

Q55A - En mutation

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Place de plus en plus importante avec une incertitude permanente qui va de pair avec cette activité.

Q55A - Personnel

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, auteur de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €, autre activité : rédacteur

Q53A - J'écris tous les jours ou presque depuis 25 ans. À fond.

Q54A - Toujours à fond

Q55A - Âpre

Q56A - J'ai la chance d'avoir des livres qui se vendent à la hauteur du travail engagé.

H, 35/49 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, dom. éditorial : roman, roman jeunesse, > 50 000 €

Q54A - Risque de baisse des revenus liée à l'augmentation du volume des sorties mais légèrement compensée par la hausse des options ou audiovisuel.

Q56A - En BD, la rémunération de la vente des originaux a beaucoup augmenté ces dernières années au seul profit des dessinateurs (et galeristes) Il serait souhaitable d'envisager une rémunération même faible, des scénaristes et éditeurs sur ces ventes, ainsi que sur celle des œuvres (peintures, illustrations...) où sont utilisés leurs personnages.

Q53A, Q55A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €, autre activité : professeur de scénario

Q53A - Mes activités ont toujours été très diversifiées. Ce qui m'a permis de tenir économiquement malgré la grande variation de mes revenus.

Q54A - La diversification de mes activités devra s'accroître puisque les droits d'auteur ont tendance à diminuer.

Q55A - J'ai un rapport heureux avec ce métier malgré ses difficultés.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, domaine éditorial : essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €, autre activité : enseignant

Q53A - Deux dernières années catastrophiques. Je vais chercher un autre emploi.

Q54A - Ça sera devenu un loisir.

Q55A - Passionnant.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Chanceux de toujours avoir eu du travail. Je reconnais la précarité de ce statut.

Q54A - Mes droits d'auteur me permettent d'avoir un revenu convenable.

Q55A - Merveilleusement stressant.

Q56A - Je travaille surtout pour la télévision et régulièrement pour la BD presse.

F, 35/49 ans, scénariste BD, scénariste cinéma & audiovisuel, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), autres, 40 000 €/49 999 €

Q53A - J'ai de la chance de bien gagner ma vie avec la BD, je suis un privilégié.

Q54A - Je pense que la situation restera stable.

Q55A - Épanouissant.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dégradées.

Q54A - Pire.

Q55A - Sacerdoce.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, auteure de textes, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Les cinq dernières années m'ont permis de développer davantage de projets assez simples à placer chez les éditeurs. Mes revenus ont augmenté, pas ceux des dessinateurs pour qui je travaille.

Q54A - Les temps des négociations sont durs... Les dessinateurs pourraient-ils rester professionnels ?

Q55A - Chronophage et passionnante.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, photographe, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Le sentiment d'être la dernière roue du carrosse alors que mes textes sont le point de départ d'une économie qui fait vivre plusieurs personnes.

Q54A - Pour exercer sereinement ce métier, il faudra être en dehors du besoin.

Q55A - Précaire, déconsidéré.

Q56A - Attention aux fluctuations des revenus pour votre enquête. Entre deux années, mes réponses auraient été complètement différentes. Bien à vous.

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Conditions économiques très difficiles. On a l'impression qu'il n'y a que nous les auteurs qui devons nous serrer la ceinture, car dans tous les autres métiers du livre, éditeurs, commerciaux, livreurs, employés en librairie, etc. tout le monde touche au moins le SMIC.

Q54A - J'imagine que ça va rester difficile. Mais si jamais l'Ircec nous impose de payer déjà plus que ce qu'on paye actuellement, ça deviendra impossible d'en vivre. C'est déjà pas normal qu'on nous impose une retraite complémentaire. C'est inadmissible qu'on n'ait pas le choix de chez qui nous voulons cotiser cette retraite complémentaire. Alors, l'augmentation qu'on veut nous imposer ressemble à une volonté de tuer financièrement les auteurs.

Q55A - Mal payé et ce n'est pas normal.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste BD, adaptatrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De plus en plus d'albums sur le marché donc de moins en moins de ventes par auteur.

Q54A - De plus en plus difficile.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Le travail d'auteur à part quelques "élus" est de moins en moins un travail de création et de liberté qu'un travail de commande

Q54A - Je vais continuer à travailler pour différents commanditaires dans différents secteurs. J'envisage de m'auto-publier et gérer ma carrière.

Q55A - Adaptabilité.

Q56A - 2013 a été la meilleure année pour mes revenus. Depuis, ils ont été divisés par 4. *[phrase incomplète ou illisible]*. Je n'ai plus signé de contrat d'édition depuis janvier 2014. Je ne touche que des droits, tirés de la vente de mes œuvres.

H, 35/49 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, domaine éditorial : roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : directeur d'écriture pour les jeux vidéo, formation

Q53A - Baisse des conditions de rémunération que ce soit sur les à-valoir ou sur les droits. Plus grande diff[iculté] à placer des projets. Donc baisse des revenus (1/3 en cinq ans) et manque de sérénité pour écrire.

Q54A - Pas très optimiste. Donc recherche de diversification dans l'écrit et en dehors.

Q55A - Métier que j'aime, mais je ne suis pas sûr de pouvoir continuer.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Le travail empiète sur la vie privée. Travailler beaucoup pour gagner peu, sentiment de précarité avec une visibilité à six mois. Rapport inégalitaire avec l'éditeur. Auteur, maillon faible de la chaîne du livre...

Q54A - Obligation d'être polyvalent (interventions, boulots de commande, etc.), d'accepter des conditions parfois trop basses. Sentiment de charges qui augmentent (retraite complémentaire, etc.). Éditeurs qui font jouer la "concurrence".

Q55A - Insécurité, précarité, déclassement. Marche ou crève !

Q56A - Il est inacceptable que les éditeurs soient juges et parties en ce qui concerne la reddition des comptes. Il est inacceptable que les auteurs paient seuls la retraite complémentaire qui va s'élever à 8% et qui devrait être partagé avec d'autres (éditeurs, etc.).

H, 50/64 ans, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Les conditions deviennent plus difficiles : les tirages moyens ont diminué (nous ne touchons presque plus de droits d'auteur sur les nouveaux albums), le prix à la page a diminué (le système de forfait à l'album tend à se généraliser), et l'acquis (prix à la page non récupérable) a quasiment disparu.

Q54A - En tant qu'ancien, je pense que je pourrai continuer à vivre de ma plume (je reste mieux payé que les jeunes), mais je devrai continuer à réduire mon train de vie.

Q55A - Aléatoire comme métier d'artiste.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste BD, [activités d'auteur dans un autre domaine artistique], domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Traducteurs

Q53A - La principale évolution dans mes activités de traducteur littéraire est... la non-évolution des tarifs consentis par les éditeurs. À titre d'exemple, un de mes premiers et principaux donneurs d'ordre n'a pas fait évoluer (malgré plusieurs tentatives de ma part) son tarif au feuillet depuis 2007.

Q54A - Je ne suis pas très optimiste...

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Les conditions de travail se sont considérablement dégradées : délais de remise de plus en plus courts, si courts qu'il faut désormais partager les traductions même sur des romans, ce qui ne se pratiquait auparavant que de sur des ouvrages pratiques type guides, qui se prêtaient mieux à ce saucissonnage. Il faut traduire plus vite que son ombre ; même dans les grandes maisons, il est textuellement dit que la quantité prime sur la qualité... Il faut réclamer les avances maintes et

maintes [fois] et il est impossible d'obtenir les redditions de comptes. Pour ma part, depuis 2007, le tarif au feuillet n'a pas augmenté d'un cent. Désormais, les éditeurs ne s'enquièrent plus du tarif que vous pratiquez, ils vous informent que vous serez payés tant du feuillet, libre à vous de refuser puisqu'il y aura toujours quelqu'un d'autre pour accepter...

Q54A - J'espère pouvoir continuer à vivre de ma profession, mais ce n'est pas garanti ; les conditions continueront de se dégrader car je ne vois pas comment les choses pour[raient] s'améliorer, chaque amélioration de la situation économique du secteur n'a vu les bénéficiaires que pour les éditeurs, rien pour les traducteurs. Chacun travaillant dans son coin et les contrats étant signés de gré à gré, il est fort difficile pour le pot de terre de se défendre contre le pot de fer, même si on résiste grâce à l'adhésion à nos chères associations de défense.

Q55A - J'adore mon métier, mais il est bien difficile d'en vivre.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q55A - Quasi-bénévolat.

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), autres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Plus ou moins inchangées.

Q54A - Plus ou moins inchangées.

Q55A - Satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €, autre activité : ateliers de traduction

Q53A - J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle salariée depuis près d'une trentaine d'années mais ne gagne pas ma vie avec mes livres, d'où la traduction qui vient s'y adjoindre, à la fois une nécessité et une activité assez complémentaire de l'écriture. Mais qui prend du temps. Lorsque j'ai bénéficié d'une année sabbatique grâce au CNL, d'une bourse à l'étranger, d'une résidence en [nom de région], cela m'a permis de me consacrer plus intensément à mon travail professionnel. Ainsi le temps que je peux consacrer à l'écriture propre est-il fluctuant, selon mes revenus.

Q54A - Je ne pense pas que les choses évoluent très rapidement : dans dix ans la situation sera peut-être sensiblement différente, mais dans cinq ans, je ne crois pas qu'elle se dégrade beaucoup – mais je doute qu'elle s'améliore.

Q55A - Une activité exigeante dans son contenu qui demande de ne pas être trop exigeant sur les revenus.

Q56A - Une partie de mes revenus provient de l'écriture de fictions radiophoniques, je n'ai trouvé aucun emplacement où le signaler dans la question 1. Une autre partie vient aussi de commandes radiophoniques et de lectures publiques à l'étranger - pareil, pas de lieu où l'indiquer.

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Activité (traduction) très prenante à cause surtout de la contraction croissante des délais. Sensation de travailler en permanence en sursis. Stagnation, voire recul des tarifs.

Q54A - Je compte réduire la part de traductions littéraires (trop mal payées) au profit des traductions techniques. Normalement, je serai à la retraite en 2020.

Q55A - Intéressante mais épuisante, pour un revenu faible

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €, autre activité : traducteur technique

Q53A - Au cours des cinq dernières années, mon activité de traductrice s'est intensifiée pour devenir une activité professionnelle à part entière et à plein temps, qui déborde largement sur tout le reste. Je dois travailler le week-end, en vacances, la nuit... si je veux gagner correctement ma vie. Je me suis professionnalisée (formation continue, adhésion à l'Atlf, inscription à des forums, rencontres avec d'autres traducteurs...). Mieux informée, je suis capable de mieux négocier mes contrats. Je ressens mes rapports avec les éditeurs comme des rapports de professionnel à professionnel.

Q54A - J'aimerais gagner autant en travaillant moins et pouvoir ralentir un peu le rythme, ce qui ne peut passer que par une augmentation du prix au feuillet, notamment pour la traduction des littératures de genre. Je pense que l'édition a besoin de professionnels formés, informés, consciencieux et fiables et cela passe par une juste rémunération. Je pense qu'à l'ère d'internet et de la multiplication des canaux de diffusion, la création a une importance centrale que les auteurs doivent affirmer et défendre. Je m'inquiète de l'apparition de nouvelles pratiques non encadrées, comme les auteurs auto-édités souhaitant faire traduire leurs textes et les plateformes comme BabelCube, qui mettent en relation des auteurs et des traducteurs dans des conditions inacceptables pour les traducteurs professionnels. Je m'intéresse à l'évolution de l'édition numérique. Je souhaiterais que le feuillet servant de base à la rémunération des traducteurs soit calculé par tranche informatique de 1 500 signes (calculs facilités et plus de risques de comptages divergents) avec une réévaluation de son prix pour remplacer le "feuillet Remington" 25x60 espace et blancs compris sans perte de rémunération (soit, par exemple, 25/26 € la tranche de 1 500 signes équivalant aux 21 € du feuillet demandé par le CNL pour aborder ses subventions).

Q55A - professionnel

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Je travaille chez moi dans un environnement plutôt agréable selon le rythme de mes horaires. Le niveau de la rémunération est irrégulier selon l'année. Quand je reçois la bourse de la traduction des organismes [*nom de pays étranger*], j'ai des revenus corrects, sinon j'aurais une situation économique précaire. En tant que traductrice, auteur et éditrice, j'ai un statut plutôt apprécié.

Q54A - Je pense que je resterai à peu près dans la même situation économique et sociale.

Q55A - Je suis très contente d'exercer ce métier.

Q56A - C'est un métier passionnant, mais on en vit difficilement si on n'a pas un toit et on n'est pas aidé par sa famille.

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : éditrice (directrice de collection)

Q53A - stagnantes, incertaines, non viables

Q54A - incertaines

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, traducteur, dom. éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, art/bx livres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Conditions dégradée en particulier du fait de relectures par des incompetents et non des correcteurs professionnels. Rémunération figée depuis des années. Difficile à se faire payer.

Q54A - Grace à ma retraite, perçue mais trop faible, je peux me limiter à des éditeurs professionnels et de confiance (rares).

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Je vis exclusivement de mes activités d'auteur (traduction), mais je constate une stagnation de mes revenus : le prix au feuillet n'évolue que très peu, et il ne tient pas compte de l'ancienneté (de l'expérience, de la compétence) du traducteur, ni de la difficulté des textes, si bien qu'en avançant dans la carrière, on traduit des textes plus difficiles, sur lesquels on passe plus de temps, pour le même tarif au feuillet : en gros, plus on est expérimenté, moins on est payé !

Q54A - Je suis inquiète de cette stagnation, j'ai l'impression que mes revenus n'augmenteront plus (je ne peux pas traduire plus de livres par an que ce que je fais déjà, et les tarifs stagnent), alors que le coût de la vie augmente. Je songe à me diversifier pour ne plus traduire exclusivement de la littérature, mais peut-être dans des domaines mieux payés comme la presse magazine, et à développer les revenus accessoires (tutorat, ateliers, etc.).

Q55A - J'ai la chance de pouvoir en vivre.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Au cours des 5 dernières années, mon activité s'est fortement accélérée puis légèrement tassée. J'exerce à temps plein dans d'excellentes conditions, tout en ayant conscience que tout peut s'arrêter subitement (j'ai passé 6 mois cette année sans signer le moindre contrat, avant que plusieurs propositions s'enchaînent).

Q54A - J'espère pouvoir continuer dans les mêmes conditions à l'avenir, mais j'essaie d'élargir mes compétences en anticipant la nécessité éventuelle de changer de voie si je n'arrive plus à obtenir de contrats.

Q55A - Incertaine

Q56A - Le fait qu'il n'y ait pas d'assurance "chômage" est assez anxiogène : difficile dans ces conditions de faire des plans sur le long terme. Je n'ai jamais trouvé le moindre interlocuteur fiable au service des impôts pour lui faire part de ma situation et lui demander des renseignements, j'ai donc dû me tourner vers un expert comptable spécialiste en droit d'auteur. Pourquoi pas au moins un référent national joignable par mail ? Les années se suivent et ne se ressemblent pas (notamment à cause de la division des à-valoir en deux ou trois versements) : il suffit d'avoir une année pleine (avec en début d'année des revenus correspondant à un travail effectué en fin d'année précédente, et en fin d'année une avance correspondant à un travail à effectuer l'année suivante) suivie d'une année creuse pour que les charges deviennent difficiles à assumer. Malgré les recommandations et les groupes de travail, tous les éditeurs (même au sein d'une même maison) ne fonctionnent pas de la même manière pour le décompte du feuillet (certains partent du calibrage anglais, d'autres français, d'autres se contentent de nombre de signes informatiques...). À quand un grand tour de table pour une unification globale à 1 000 caractères informatiques, espaces compris ? Le décompte serait ainsi facilité (et facile à vérifier), et le traducteur travaillant sur des textes denses ne sera plus défavorisé par rapport à celui qui bénéficie de nombreuses lignes creuses. Le feuillet de 25 lignes de 60 signes est aujourd'hui aussi archaïque que la machine à écrire, et provoque de nombreux désaccords, soupçons et tensions de part et d'autre.

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, > 50 000 €, autre activité : directeur de collection

Q53A - J'exerce depuis 10 ans seulement, avec une interruption de deux ans dans le secteur salarié, et les 3/4 dernières années ont été également interrompues par des congés maternité, donc il m'est difficile d'avoir une vision précise de l'évolution de ma profession...

Q54A - ??? Mais je suis confiante...

Q55A - En devenir...

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Il faut faire de plus en plus de traductions !

Q54A - M'accrocher à tout prix jusqu'en 2018 minimum !

Q55A - (sans réponse)

Q56A - Je me suis efforcée de répondre le mieux possible, mais il y a des questions que je ne comprends pas. Les contrats sont de plus en plus longs et de moins en moins compréhensibles. Travaillant pour des éditeurs ayant pignon sur rue, je leur fais confiance (bien obligée...).

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €

Q53A - Touchant une retraite depuis 5 ans, j'ai volontairement diminué mon activité de traductrice, mais je continue d'être sollicitée par ma principale maison d'édition et, à l'occasion, par d'autres pour qui j'ai travaillé dans le passé. J'ai d'ailleurs besoin de compléter ma retraite par ces revenus.

Q54A - J'espère continuer à exercer mon activité de traductrice comme je le fais actuellement, en complément de ma retraite.

Q55A - J'aime mon métier de traductrice et je souhaite le poursuivre, voir le compléter par des activités annexes (écriture notamment).

Q56A - Je me considère comme privilégiée d'entretenir de très bonnes relations avec les éditeurs avec qui je travaille, mais je constate depuis plusieurs années une dégradation des conditions de travail : délais toujours plus courts, travail (traduction) sur des textes non définitifs, pas d'augmentation possible du prix du feuillet, pas de texte papier (envoi de fichiers par mail, à moi d'imprimer les textes à traduire), etc.

F, 65+ ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Délais de plus en plus courts. Prix au feuillet de plus en plus bas.

Q54A - Je songe à une reconversion professionnelle afin de pouvoir développer une activité connexe. Je viens de reprendre une formation dans ce sens.

Q55A - Toujours autant plaisante mais de plus en plus précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Tarif au feuillet stagnant, donc baisse de mon niveau de vie/pouvoir d'achat.

Augmentation constante des cotisations (AGESSA, mutuelle [MNPLC], retraite compl[émentaire] [RAAP]) = précarisation (et constantes préoccupations).

Q54A - J'espère parvenir à maintenir mon activité de traductrice comme la seule dont je tire mes revenus

Q55A - Précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pas d'évolution notable ces cinq dernières années.

Q54A - J'ai l'intention de diversifier mes activités, en acceptant davantage de missions dans le domaine de l'édition au-delà de la seule traduction.

Q55A - fatale

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, poésie, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mon métier ne me permet malheureusement pas d'en vivre.

Q54A - Je ne sais pas si je l'exercerai toujours, en tout cas à temps plein.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, dom. éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : membre de comités de lecture

Q53A - Pour le moment, tout se passe bien, avec peut-être une légère tendance des éditeurs à prendre moins de risques. Mais c'est vraiment marginal. Cela dit, en cinq ans, trois des éditeurs avec lesquels j'avais travaillé ont déposé le bilan.

Q54A - Il faut être vigilant (la réforme du Raap en particulier ne promet rien de bon) ; je vais continuer de faire en sorte d'avoir du travail en tant que traductrice. Pour ce qui concerne mon travail d'auteur, je ne l'ai jamais conçu comme potentiellement rémunérateur...

Q55A - Idéale, en ce qui me concerne.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, > 50 000 €

Q53A - Au cours des 5 dernières années, mes activités d'auteur (traduction littéraire) se sont développées de manière significative et constituent désormais une source de revenus suffisante pour vivre. Cela étant, les conditions sont parfois difficiles : délais de publication raccourcis (il faut donc travailler plus vite) ; nécessité fréquente de "relance" auprès des éditeurs pour être payé dans les temps ; stagnation persistante des tarifs au feuillet et grande difficulté à négocier en matière de rémunération.

Q54A - Il m'est difficile de faire des projections, ces activités restant très aléatoires même quand on a sa "place" dans la profession. J'espère en tout cas pouvoir continuer à travailler de manière aussi régulière que possible. J'espère également que les auteurs et les éditeurs trouveront moyen d'ouvrir des discussions pour aborder enfin, de manière constructive, la question de la rémunération des auteurs.

Q55A - Passionnant, mais difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Je n'ai pas constaté de changement significatif.

Q54A - J'aimerais me réorienter dans un tout autre secteur d'activité.

Q55A - Géniale.

Q56A - J'ai la chance d'être marié à une femme qui gagne très bien sa vie, mais je me suis souvent dit que si tel n'avait pas été le cas, ma vie de traducteur aurait été très dure.

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Évolution ? Stable. Activité précaire – 100% de mes revenus viennent d'un seul éditeur.

Q54A - Vu l'évolution du marché, je suis assez pessimiste sur mes activités de traductrice à court terme – je n'ai jamais de visibilité à plus de six mois. C'est un métier passionnant qui m'occupe à temps plein... mais pourvu que ça dure.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Peu d'évolution au cours des 5 dernières années. Pas de réévaluation du tarif au feuillet.

Q54A - Travail trop peu rémunérateur, nécessité de revoir globalement mon activité. Formation envisagée pour essayer de trouver d'autres éditeurs et diversifier mon activité de traductrice.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Pic en 2013 car la construction (laborieuse) de mon réseau professionnel a enfin commencé à porter ses fruits + j'ai obtenu une bourse [...] (la seule que j'aie demandée à ce jour). Mais j'ai travaillé un nombre d'heures surhumain. Au cours de ces 5 dernières années, j'ai vécu uniquement de mes revenus d'auteur. En 2015, baisse des revenus car j'ai traduit essentiellement des BD, pour lesquelles le tarif n'est pas facile à négocier. Je me sens "reconnue" dans le sens où beaucoup de livres que j'ai traduits ont été soutenus par le CNL (donc "validés" par des collègues) et que je participe de plus en plus à des tables rondes, etc. Mes relations avec les petits éditeurs sont bonnes, voire amicales. En revanche, mon pouvoir d'achat se détériore, car les loyers et la baguette augmentent, mais pas le prix de rémunération au feuillet, et il est mal vu de demander une "indexation" à chaque contrat que je signe.

Q54A - J'espère que mes revenus d'auteur (traductrice) constitueront toujours la base de mon salaire. J'espère aussi réussir à améliorer ma manière de négocier les tarifs (avec de la chance, un stage Afdas ?) et compte analyser mes revenus afin de me diriger vers la branche la plus "rentable" (c'est-à-dire faire un travail d'analyse comptable, moi qui suis littéraire...). J'espère ne pas voir se dégrader encore mon pouvoir d'achat, car il faudrait que j'arrive à économiser, ne serait-ce que pour un nouvel ordinateur ! Le rêve serait d'avoir de quoi régler un loyer en espace de *co-working*.

Q55A - Infiniment enrichissante mentalement, mais pas financièrement.

Q56A - 2013 a été pour moi une année faste, et pas forcément représentative (beaucoup de contrats de traduction + une bourse).

Remarque sur la formulation du questionnaire : les revenus annexes déclarés en 2013 correspondent en réalité à des revenus perçus en [NB. phrase incomplète]

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Activités d'auteur trop récentes pour juger d'une telle évolution (3 années seulement).

Q54A - Idem, trop peu d'expérience pour imaginer une telle évolution. Cependant, la précarité de ce qu'on ne peut même pas appeler le "statut" d'auteur, par opposition par exemple au régime des intermittents, n'offre aucune protection contre les périodes de chômage entre plusieurs traductions. Or, de même que les intermittents du spectacle ont besoin de temps de création non directement productif pour progresser dans leur activité (en vertu de quoi ils perçoivent donc des indemnités Assedic), de même les traducteurs ont besoin d'explorer le paysage littéraire et d'expérimenter hors contrat avec les éditeurs. Et les rémunérations de traducteur littéraire sont trop faibles pour espérer en vivre à temps plein à moyen terme.

Q55A - Précarité.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : charpentier, comédien

Q53A - Stable - plutôt bonne par rapport aux autres traducteur-ice-s littéraires.

Q54A - légère augmentation de revenus

Q55A - libre !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mon activité n'a guère évolué ces cinq dernières, j'y consacre autant de temps, je travaille toujours à mon domicile, et mon tarif n'a pas augmenté – ce que je regrette.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à être traductrice sans avoir à chercher une activité complémentaire.

Q55A - agréable mais peu reconnu et peu rémunéré

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Conditions d'exercice stables, mais aucune augmentation/revalorisation du prix du feuillet depuis le début de mon activité, il y a 8 ans (entre 18 et 21 euros le feuillet classique) – ce qui équivaldrait à un gel des salaires pour des salariés.

Q54A - Évolution préoccupante : davantage de charges à payer (on nous impose des nouveautés chaque année, telle la contribution à la formation professionnelle, laquelle ne propose aucun stage correspondant aux activités de traduction, par exemple), inquiétudes par rapport aux changements prévus des cotisations retraites (8% des revenus seraient prélevés, ce qui risque de paupériser nombre d'auteurs, et de réduire sensiblement mes revenus et mon pouvoir d'achat).

Q55A - Agréable, car permet une grande liberté d'organisation, stimulante (activité créatrice), mais nombre d'inquiétudes économiques pour l'avenir.

Q56A - Une suggestion : en examinant les revenus des auteurs vivant à Paris, sans doute serait-il avisé de tenir compte du coût des loyers (surtout pour locataires du secteur privé), lesquels sont deux fois plus élevés dans cette ville qu'en province.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), > 50 000 €

Q53A - Pour moi, en tant que traductrice, cela reste à peu près stable. En dehors du fait que les rémunérations stagnent alors que le coût de la vie augmente...

Q54A - J'aimerais parfois toucher des droits au-delà des à-valoir, mais le pourcentage pour le traducteur est si faible qu'il faut vraiment que ce soient des best-sellers...

Q55A - plaisante !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Périodes de chômage de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues, pas d'augmentation des tarifs et une exigence croissante de rapidité d'exécution.

Q54A - Je pense que la baisse de mes revenus va se poursuivre.

Q55A - Précaire du fait de l'absence d'allocations chômage.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Lutte constante, conditions de plus en plus difficiles, pouvoir d'achat en baisse. Obligation d'avoir des petits boulots en parallèle et obligation d'accepter des conditions de travail honteuses si on veut travailler. Aucune aide/allocations pour les indépendants, impression d'être un pigeon. La plupart des administrations ne prennent pas en compte le statut d'auteur et ne savent même pas ce que c'est. Les sociétés de "défense" des traducteurs n'ont clairement pas la mesure des conditions de vie et de travail des jeunes traducteurs.

Q54A - Conditions désastreuses probablement un peu compensées par le gain d'expérience (l'espoir fait vivre). Obligation d'avoir une autre activité en parallèle (de nuit ??) pour pouvoir enfin obtenir un logement décent et de quoi se nourrir correctement, car les diplômés ne se mangent malheureusement pas.

Q55A - ironique

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse)

Q53A - médiocre, aucune négociation possible sur les tarifs, offre raréfiée

Q54A - médiocre, voire mauvais

Q55A - aléatoire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice

Q53A - Le milieu tend à devenir plus professionnel : nous avons enfin des contrats de traduction, même s'il faut souvent lutter pour les obtenir et encore plus pour prétendre à nos droits d'auteur. J'ai la chance de très bien gagner ma vie avec la traduction, mais je travaille énormément et les tarifs sont systématiquement revus à la baisse au cours des années. C'est un peu décourageant.

Q54A - J'espère que la rémunération proportionnelle se mettra encore mieux en place, et que la majorité de mes éditeurs se décidera enfin à présenter une reddition des comptes annuelle, ce qui est le cas pour un seul de mes éditeurs sur huit actuellement.

Q55A - Passionnant mais terriblement prenant au détriment des loisirs et de la vie privée.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Les commandes de mon éditeur se font de plus en plus rares malgré la nécessité que j'ai de prendre de plus en plus de temps pour suivre cette activité.

Q54A - Je crains d'être lâché par mon éditeur.

Q55A - Très intéressante, mais très incertaine.

Q56A - Il me semble parfaitement anormal que l'éditeur ait la possibilité de prévoir un forfait pour les "repass[e]", ce quel que soit leur nombre, alors même que pour un article original, celui-ci est au moins utilisé 5 fois...

H, 50/64 ans, traducteur, auteur de textes, photographe, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Je suis en début de carrière et ai vécu une longue période creuse, mais je n'ai pas le recul nécessaire pour parler d'une véritable évolution.

Q54A - Ça ne peut aller que mieux, non ? Un regain d'activité, mais toujours pas plus de reconnaissance de nos statuts et toujours inexistantes pour les organismes sociaux.

Q55A - Pas simple.

Q56A - Mes réponses quant à l'évolution sur les 5 dernières années sont à prendre avec des pincettes étant donné que je suis dans ma 3^e année pleine d'exercice.

H, 25/34 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : libraire

Q53A - De plus en plus difficile d'obtenir des contrats, d'établir des contacts avec de nouveaux éditeurs. Relations avec les éditeurs de plus en plus impersonnelles.

Q54A - Je croise les doigts !

Q55A - Formidable mais précaire !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En tant que traducteur de [*langue rare*], je ne manque pas de travail et cela ne semble pas devoir s'arrêter, c'est pour cette raison que j'ai démissionné de l'Éducation nationale.

Q54A - Je ne pense pas que cela changera beaucoup.

Q55A - Passionnante.

Q56A - Les revenus de l'année 2013 faussent la vision pour ce qui est de mon cas particulier. J'ai démissionné de l'Éducation nationale en 2013 et j'ai perçu, en plus de mes droits d'auteur, une indemnité d'environ 30 000 euros, laquelle "gonfle" mes revenus d'autant pour cette année-là.

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse)

Q53A - Conditions d'exercice de plus en plus difficiles, précaires, avec incertitude sur l'avenir plus marqué qu'auparavant. Perte de donneurs d'ouvrage en raison de baisses de tarifs, que je ne saurais accepter. Incompétente et mauvaise qualité du travail des interlocuteurs au sein des maisons donneuses d'ouvrage, ce qui détériore les conditions d'exercice. Mauvaise qualité des textes,

raccourcissement des délais, préoccupations purement financières de la part des donneurs d'ouvrage, avec également comme conséquence une détérioration des conditions d'exercice.

Q54A - Pareil ou pire. Détérioration du niveau de vie à prévoir en raison de hausses de cotisations retraite, dont je ne conteste en rien l'utilité, par ailleurs.

Q55A - Mon plaisir.

Q56A - Il m'est assez difficile de vous indiquer le tarif que je perçois au feuillet selon comptage traditionnel, car je suis presque toujours payée à la tranche informatique de 1 500 signes espaces compris, non revalorisée (tarif le plus souvent obtenu : 20 €).

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 30 000 €/39 999 €, autre activité : traductrice libérale

Q53A - Mes revenus ont considérablement diminué à cause du comptage informatique par tranche de 1 500 signes, qui a remplacé le comptage manuel traditionnel au feuillet.

Q54A - Mes activités vont sans doute rester stables, j'espère que le comptage informatique sera éliminé ou sérieusement réévalué.

Q55A - Vocation.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mon activité de traductrice, tant libérale que d'édition, a été :

- peu satisfaisante en 2010 et 2011 (revenus insuffisants, autour du SMIC, en nette baisse) ;
- puis moyennement satisfaisante en 2012 et 2013 (hausse de mes revenus libéraux mais toujours pas – 2012 – ou peu de droits d'auteur). Moins de commandes, perte de certains clients et propositions de travail à des tarifs ridicules ;
- en 2014, chute vertigineuse de mon activité libérale (revenus cruellement insuffisants, bien inférieurs au SMIC - et d'importantes cotisations à payer sur les exercices précédents...), mais une certaine reprise de mes revenus d'édition ;
- 2015, poursuite de la chute vertigineuse de mon activité libérale ET d'édition.

Q54A - Je vous épargne les détails de mon pessimisme galopant. Depuis plusieurs mois, je cherche un poste de salariée pour échapper à une condition devenue financièrement intenable (je me suis endettée et perçois en 2015 le RSA pour la première fois de ma vie) et socialement très très peu valorisante.

Q55A - Passionnante mais non rémunératrice (je sais, ça fait QUATRE mots...).

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : traduction rédactionnelle (hors édition)

Q53A - Ces cinq dernières années ont été très denses. J'ai eu beaucoup de demandes de traduction, ce qui m'a permis de choisir celles qui m'intéressaient. Cependant les conditions se sont nettement durcies et certains éditeurs cherchent par tous les moyens à baisser les tarifs (notamment par une sous-estimation du comptage informatique).

Q54A - Je touche ma retraite depuis deux mois, mais elle est insuffisante ; je dois donc la compléter en continuant à exercer mon activité, en la réduisant toutefois. Et j'espère ne plus traduire que des livres qui me plaisent vraiment.

Q55A - Un métier très varié et enrichissant qui m'a demandé beaucoup mais m'a comblée.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, dom. éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Mes revenus précaires m'ont empêchée de m'arrêter lorsque gravement malade, mais mon activité a ralenti une année (2009) et je l'ai payé très cher en devant m'acquitter de cotisations alors que mes revenus étaient en baisse. J'ai demandé une aide/réduction à l'Agessa. Inconfortable, mais pas tragique. Pour l'instant je n'ai réussi qu'à prendre quelques journées espacées de congés par an, week-end compris, pour un total d'environ 15 jours maximum sur une année. Ce serait professionnellement important de dégager du temps pour faire évoluer mon activité, mais je n'ai pour l'instant pas les moyens de renoncer à une commande pour développer un projet personnel.

Q54A - Aucune prévisibilité de mon volume d'activité futur, mais je n'en ai jamais eu à plus de quelques mois. Conditions d'exercice forcément en amélioration car moins de charge familiale et je pourrai donc plus me concentrer sur différents projets difficiles à développer actuellement. Je compte évoluer vers une activité d'auteur multimédia en exerçant mes compétences visuelles pour l'instant en veilleuse.

Q55A - Dévorant mais intellectuellement épanouissant. Totalement précaire. Bonne santé et nerfs solides requis.

Q56A - Je constate que la partie audio-visuelle/internet de mon activité de traduction n'a fait que croître au cours des dernières années. La part livre deviendra peut-être secondaire.

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignement

Q53A - De plus en plus de travail pour des revenus stagnants, les soirées et les week-ends qui ont peu à peu été rognés. Nos rémunérations au feuillet n'ont pas bougé depuis quinze ans : pour garder le même niveau de vie, il faut travailler 25% de plus.

Q54A - Je crains que l'évolution décrite ci-dessus n'ait tendance à s'accélérer.

Q55A - Passionnant, prenant, humainement très riche, accaparante si l'on veut gagner sa vie correctement, source de stress et de bonheur.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, roman (hors jeunesse), > 50 000 €, autre activité : [dans une] école de traduction

Q53A - Pas de changement notable. Cela représente 100% de mon activité professionnelle, les conditions restent stables, sans augmentation de rémunération au feuillet, sauf exceptionnellement sur certains auteurs.

Q54A - Je présume que cela ne devrait pas varier beaucoup.

Q55A – Tranquille.

Q56A - L'année 2013 était exceptionnelle en termes de revenus, du fait d'un jeu d'écritures : j'ai touché en janvier la rémunération d'un travail effectué fin 2012 et en décembre ma dernière traduction de l'année ; j'ai donc été payée comme si j'avais traduit un livre de plus dans l'année. En outre, j'ai eu à traduire une collection mieux rémunérée que les autres. De manière générale, mes revenus tournent autour de 25 et non de 35 milliers d'euros annuels.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €

Q53A - Une grande place dans ma vie professionnelle, mais très irrégulière des conditions d'exercice difficiles dues aux délais trop courts des conditions économiques et sociales mauvaises à cause de rémunérations trop basses.

Q54A - J'espère une plus grande régularité, et j'imagine une évolution lente mais positive, à condition que mon travail soit rémunéré à sa juste valeur.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : correctrice

Q53A - Mes activités d'auteur (et non de traducteur) sont devenues beaucoup plus importantes.

Q54A - La place de mes activités d'auteur va devenir plus importante.

Q55A - C'est le seul métier que je connaisse.

Q56A - J'ai une petite retraite.

H, 65+ ans, traducteur, auteur de textes, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : correspondant local de presse

Q53A - Je dirais que les relations avec les éditeurs sont devenues plus stressantes – moins conviviales, aucun temps à consacrer aux relations sur les conditions de correction, etc. Si j'ai qualifié ma relation avec mon éditeur de "bonne", c'est uniquement parce qu'il me donne du travail régulièrement, et que les correcteurs ne me maltraitent pas trop (aujourd'hui il faut s'estimer heureux lorsqu'il y en a de compétents, et tous les éditeurs n'en ont pas...), mais je trouve que le climat en général est trop tendu, peu sympathique, aléatoire. Il est impossible par exemple d'obtenir un droit de regard sur la préparation de copie [ou] d'intervenir avant le bon à tirer sur épreuves, donc on est mis devant le fait accompli (corrections fautives ajoutées). Je m'estime donc encore heureuse d'avoir généralement le dernier mot sur le bon à tirer, mais au prix d'un stress supérieur.

Q54A - Aucune idée. ça va sans doute continuer comme ça jusqu'à ce que je fasse valoir mes droits à la retraite dans quelques années (j'ai 61 ans), mais j'ai l'intention de continuer à travailler et peut-être de traduire en partie des livres que j'aurais choisis, des livres militants, quitte à être moins payée. Je crains de toute façon que les conditions matérielles ne s'améliorent pas. Ma rémunération au feuillet n'a pas augmenté depuis plusieurs années (alors que les prix des produits de consommation courante augmentent ! – mais les indices de pouvoir d'achat prennent en compte toutes sortes de produits superflus que je n'utilise pas ! –, donc mon propre "pouvoir d'achat" baisse...). Ma responsable d'édition n'a pas été augmentée non plus depuis plusieurs années, il m'est donc difficile de demander à l'être - nous sommes victimes du système... Heureusement que l'homme ne vit pas que de pain !

Q55A - Une difficile liberté.

Q56A - Voir plus haut pour les conditions d'exercice et de rémunération. À noter que j'ai une activité associative bénévole (sans rapport avec la traduction) qui me prend beaucoup de temps et interfère souvent avec le temps que je consacre à mon travail – je demande généralement des délais de remise plus longs, et je pourrais donc probablement "travailler plus pour gagner plus" :-). À noter que 2013, année sur laquelle porte votre enquête, est plutôt une année où j'ai beaucoup travaillé. Le plus souvent je traduis 2 livres par an. Mais cela peut encore changer...

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Dans le domaine du livre d'art, "beaux livres" et catalogues d'exposition, les commandes de traduction de la part des éditeurs diminuent très sensiblement et je crains que cette tendance ne s'accroisse. Je redoute le manque de travail dans les années à venir.

Q54A - Je m'appête à exercer de moins en moins ma profession de traductrice au profit d'autres activités artistiques, de peintre et d'animatrice d'ateliers d'art.

Q55A - Un métier passionnant et essentiel, mésestimé et trop mal rémunéré.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : animatrice d'ateliers art

Q53A - Satisfaisante.

Q55A - Très enrichissante sur le plan personnel.

Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, adaptatrice, domaine éditorial : roman jeunesse

Q53A - Dégradation générale de TOUS les aspects du métier de traducteur littéraire. Manque de contrats, tarif au feuillet figé, incertitude, rythmes épuisants...

Q54A - MAL et avec beaucoup d'inquiétude.

Q55A - Métier formidable si j'avais plus de contrats et un meilleur tarif au feuillet. En un mot ? Épuisant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), domaine éditorial : essais, actualité/documents, 40 000 €/49 999 €

Q53A - stable

Q54A - en diminution

Q55A - passion

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, traductrice (théâtre), auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Bonne

Q54A - Meilleure

Q55A - Très satisfaisante

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, auteur de textes, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : roman jeunesse, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 30 000 €/39 999 €

Q53A - En qualité de traductrice spécialisée dans l'histoire de l'art, je traduis le plus souvent des essais, articles et notices d'ouvrages collectifs (catalogues d'expositions, beaux livres, actes de colloques, ouvrages d'érudition...). À ce titre, je ne perçois le plus souvent qu'une rémunération forfaitaire calculée selon le comptage informatique sans la revalorisation du nombre de signes préconisée. Le tarif de base du feuillet n'a pas évolué depuis 2008 (24 ou 25 euros le feuillet électronique). L'impression des contrats en double exemplaire est à ma charge, ainsi que l'impression du texte source. L'évolution va donc dans le sens d'une perte de revenus et d'une "précarisation" de mon domaine d'activité, d'autant que les propositions de commandes ont nettement diminué au cours de ces trois dernières années.

Q54A - Je crains qu'elle se dégrade encore davantage. Je souhaite diversifier mon domaine d'activité.

Q55A - Mon activité ne me permet pas de subvenir à mes besoins.

Q56A - Du fait que je participe majoritairement à la traduction d'ouvrages collectifs, je ne les ai pas forcément cités si ma participation était peu importante par rapport au volume de l'ouvrage.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, sc. humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Le plus frappant pour moi est le décalage grandissant entre mes revenus d'auteur (stables sur le long terme) et mes charges (professionnelles et autres), qui rend l'exercice de ma profession de plus en plus difficile – au point de devoir envisager cette année, pour la première fois, une reconversion.

Q54A - Je crains de devoir recourir à des activités complémentaires, ponctuelles ou régulières, de plus en plus fréquemment, pour pouvoir assumer mes charges fixes.

Q55A - fragile

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q55A - Précaire

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mes activités de traducteur sont en croissance, mes activités d'auteur sont stables, mais leur rémunération hasardeuse. La traduction me permet de vivre et de "financer" mes activités de création en tant qu'auteur.

Q54A - C'est très difficile à dire. Un seul des romans que j'ai publiés m'a rapporté une somme d'argent significative, car ce titre est géré par un agent qui en a placé les droits en poche et à l'étranger. En dehors de cela, les revenus issus de mes activités d'auteur restent largement insuffisants pour vivre, et je ne vois rien qui puisse présager d'une amélioration dans ce domaine. Je compte donc plus que jamais sur la traduction, mais je compte bien continuer à écrire et créer.

Q55A - Périlleux mais nécessaire

Q56A - Le fait que mon activité "rémunératrice" (traductrice) soit ici considérée comme un travail d'auteur (et que les revenus que j'en tire figurent donc ici) biaise, à mon avis, les résultats de cette enquête dans la mesure où je ne considère pas ce métier comme une activité créatrice à proprement parler, même si je suis payée en droits d'auteur. Pour moi, ce sont deux choses bien distinctes, au même titre que si j'étais, mettons, professeur au collège d'un côté et auteur de l'autre.

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Évolution en nette régression. Temps perdu à rectifier les "corrections" fautives de jeunes réviseurs incompetents, ayant une connaissance sommaire du français... négociation des tarifs et contrats plus difficile. Abus de propriété intellectuelle par certains éditeurs...

Q54A - J'ai liquidé ma retraite parce que j'en avais l'âge, mais aussi (et surtout) parce qu'il devient plus difficile de vivre de l'activité de traduction éditoriale et de travailler dans des conditions acceptables (délais, tarifs, révisions, contrats...) Je souhaite à présent traduire peu, des livres qui m'intéressent (et plus "à l'abattage"), avec des maisons qui visent la qualité plus que le commercial dans la mesure du possible.

Q55A - Il [est] redevenu ce qu'il était pour beaucoup autrefois : une activité annexe.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Travailler plus pour gagner moins.

Q54A - Abandon probable de l'activité.

Q55A - Ingrat.

Q56A - Pas de réponse à certaines questions, soit parce que je ne dispose pas des informations, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas exactement à mon cas : question 11 (je n'ai pas gardé le compte des titres que j'ai traduits), questions 27, 36 ou 48 (Agessa = CMU ??) par exemple. Mon activité de traductrice littéraire ne génère qu'un revenu de (petit) complément pour notre ménage. Si je devais en vivre, j'aurais dû abandonner depuis longtemps (je l'ai d'ailleurs fait pdt une quinzaine d'années avant d'y revenir). La faible, voire inexistante progression de la rémunération de la part des éditeurs rend ce métier de plus en plus ingrat à exercer (une bonne traduction prend tjs autant de tps et rapporte de moins en moins relativement à l'augmentation générale du coût de la vie), si bien que j'envisage d'arrêter purement et simplement.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mon activité de traductrice est devenue mon activité principale. Néanmoins, elle est difficile à vivre financièrement pour les raisons suivantes : salaire bas (13 euros bruts le feuillet), propositions en dents de scie (4 mois sans activité en 2015), retards ou défauts de paiement jusqu'à relance (et parfois après relances multiples). Cette situation me semble injuste car en décalage avec la qualité de mon travail. De plus, les cotisations AGESEA et IRCEC sont de plus en plus lourdes tandis que les aides de l'État diminuent. Une activité occasionnelle de journaliste pigiste est venue compléter légèrement mes revenus en 2015.

Q54A - J'aimerais diversifier mon activité en travaillant avec d'autres éditeurs, afin de bénéficier de tarifs plus justes, de propositions régulières et de délais de paiement respectés. J'espère, en travaillant davantage et pour un meilleur salaire, parvenir à stabiliser ma situation sans devoir exercer une autre activité. J'espère également poursuivre et développer mon activité secondaire de journaliste pigiste.

Q55A - Précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : assistante d'éducation

Q53A - Je peux dire que mon activité se caractérise par une relative stabilité, avec, bien sûr, des pics et des creux, surtout financièrement, mes revenus n'étant pas réguliers d'une année sur l'autre. (Naturellement, c'est le problème de nombre de traducteurs, j'imagine, qui sont payés en trois fois pour chaque contrat, avec des versements qui peuvent tomber sur une année ou sur la suivante.)

Q54A - J'espère qu'elle demeurera dans la foulée de ce que j'ai connu ces cinq dernières années (enfin, avec des revalorisations au niveau de mon tarif au feuillet !)

Q55A - Passionnante, mais insuffisamment payée pour la somme de travail qu'elle représente.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Activité professionnelle à temps complet ; situation stable jusqu'à l'année dernière, puis baisse notable du nombre de propositions de contrats depuis un an.

Q54A - J'espère pouvoir poursuivre cette activité professionnelle à temps complet.

Q55A - Satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel

Q53A - Les activités d'auteur sont très fluctuantes. En 2013, elles ont été prépondérantes (traduction d'un livre, réalisation de webdocumentaires...) mais, par exemple, en 2014, elles étaient inexistantes.

Q54A - J'aimerais qu'elles prennent une plus grande place, mais les conditions de travail et de rémunération font qu'être auteur (tous domaines confondus) reste un choix de très grande précarité aujourd'hui, surtout avec une famille à charge.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, réalisatrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : traductrice, interprète, autre activité : journaliste

Q53A - Place principale, deux ou trois moments de creux mais globalement bonnes conditions de travail, économiques et sociales.

Q54A - Mêmes conditions (j'espère !) mais un peu moins de place dans ma vie pro (disons passer de 100% à 80%).

Q55A - confortable

Q56A - 2013 était une très bonne année pour moi et mon conjoint !

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, > 50 000 €

Q53A - Difficultés de plus en plus grande à trouver des contrats, publier... (ou se produire soi-même) qui m'ont amené à demander ma retraite anticipée fin 2013.

Q54A - Aucune visibilité dans les conditions actuelles. Tout ce que je sais est que je ne pourrai pas "jouir" de ma condition de retraité.

Q55A - Passionnant mais tuant.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur, auteur de textes, auteur, compositeur, parolier, arrangeur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €, autre activité : musicien/compositeur, retraité

Q53A - Lauréat de plusieurs prix littéraires (*[nom de prix littéraires et années d'attribution]*), j'ai vu diminuer de façon spectaculaire le nombre de commandes de traduction de la part de mes éditeurs *[nom d'un pays d'Europe]*. Les contacts ont cessé de manière abrupte, malgré mes efforts de les garder et d'obtenir de nouvelles commandes. Pas de réactions ou, sporadiquement, des réactions négatives. Il semble que l'édition *[de ce pays]* ne prise plus les traductions de haute qualité. D'où vient ce mépris pour le lecteur ? Car une traduction médiocre n'est pas capable de transmettre l'excellence de l'œuvre original. C'est un mauvais service rendu en l'occurrence à la culture néerlandaise et à celle de la France !

Q54A - Vu la qualité des contacts entre mes éditeurs et moi (actuellement *nihil*), l'évolution de mes activités littéraires à venir n'est pas très nette: je n'ai rien à dire, sauf à mes petits oiseaux, toujours fidèles. Mais, compte tenu de leurs conditions économiques et sociales précaires, Dieu sait pour combien de temps ils vont encore me prêter oreille ?

Q55A - le mot de Cambronne

Q56A -

1. Les cotisations que m'impose l'AGESSA me rendent la vie quasiment impossible. J'ai accumulé une dette exorbitante. Cela n'encourage guère l'activité littéraire. La France devrait stimuler la traduction litt. en décernant des primes & des bourses aux traducteurs de bonne qualité. Et ne pas les écraser sous des cotisations trop lourdes.

2. Traducteur de nationalité *[nom de nationalité]*, je suis affilié à [l']association des auteurs et traducteurs littéraires *[de ce pays d'Europe]*. Remarquez que *[dans ce pays]*, le traducteur litt. est rémunéré au mot (le tarif peut par exemple être 6,2 centimes par mot).

3. En vous remerciant de votre intérêt pour les conditions de vie de l'auteur et du traducteur, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

H, 65+ ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), < 5 000 €, autre activité : retraité

Q53A - Je suis traducteur. J'ai commencé il y a exactement cinq ans. D'une part, j'ai progressé, et d'autre part, j'ai suffisamment de clients, si bien qu'aujourd'hui, je peux correctement gagner ma vie en consacrant un mi-temps à la traduction.

Q54A - Consolider les activités récurrentes (revue, etc.) afin de pallier la précarité associée à mon travail de traducteur (avec la possibilité de longue période sans travail, mais sans le statut d'intermittence). Choisir davantage ce que je traduis.

Q55A - épanouissant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : éditeur (création d'une maison d'édition)

Q53A - stables

Q54A - incertaines

Q55A - satisfaisante

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Revenus égaux, plus de pression de travail en temps réduit.

Q54A - Difficulté grandissante due au besoin de travailler encore plus pour atteindre les seuils minimums de l'AGESSA et du RAAP compte tenu des nombreuses augmentations de taxes de ces dernières années (TVA, CSG...).

Q55A - Prenante

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : vendeur en librairie

Q53A - J'ai deux activités professionnelles : enseignement et traduction. La traduction de livres fait partie de mes nombreuses missions. Elle ne prend ni plus ni moins de place que mes autres missions. En 2013, j'ai traduit un livre pendant trois mois, et en 2014 idem pendant six semaines. En 2015 : rien. Mais rien ne dit qu'en 2016, on ne me sollicitera pas à nouveau. Pour moi, ce n'est pas question d'évolution : la traduction de livres est une mission parmi d'autres.

Q54A - [réponse identique à Q53A, probable erreur de saisie]

Q55A - C'est une mission professionnelle parmi d'autres.

Q56A - Rien à signaler.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : agent de la fonction publique à l'université (CDD), salariée à mi-temps en entreprise (CDD jusqu'à mi-avril 2013), charge d'enseignement (CDD avec bulletin de salaire), autoentrepreneur (en tant que traductrice)

Q53A - Les périodes sans contrat se multiplient et sont de plus en plus longues. Les tarifs stagnent ou baissent. Depuis quelque temps, les éditeurs me demandent un essai et un devis, puis trouvent mieux (ou moins cher ?) ailleurs.

Q54A - Si les conditions économiques du traducteur littéraire continuent à se dégrader, j'envisage d'abandonner la traduction d'édition.

Q55A - Sacerdoce

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Activité en baisse. Pas d'augmentation de tarif depuis 2000. Tendance des maisons d'édition à proposer des forfaits sans pourcentage sur les ventes. Conditions d'exercice rendues difficiles par la baisse générale des tarifs, le manque de communication des éditeurs sur les dates de sortie d'ouvrage, l'urgence demandée (pour des titres ensuite décalés) et parfois l'absence de reddition des comptes. Pas d'espace commun de partage avec les autres professionnels. Aucune offre de mutuelle proposée aux auteurs et traducteurs ou autre avantage, en comparaison avec les autres professionnels. La seule bonne nouvelle a été la prise en charge de la formation professionnelle.

Q54A - La situation ne montre aucun signe d'amélioration, bien au contraire, la précarité est de plus en plus la "partenaire" de cette activité. Le développement numérique n'apporte pour l'instant aucun avantage particulier aux auteurs puisque les contrats sont souvent signés pour une utilisation sous tous les supports, quels qu'ils soient. Les conditions d'exercice des pourcentages sur les ventes sont telles (plafond de ventes inatteignable) que les droits d'auteur ne sont jamais versés (hors à-valoir).

Q55A - Un métier non rémunérateur.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de textes, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, < 5 000 €, autre activité : éditrice

Q53A - Difficile à dire. J'ai été malade et en arrêt maladie pendant une longue période, ce qui perturbe les comparaisons. Globalement, la place de l'écriture dans ma vie a augmenté, tandis que mes revenus ont diminué.

Q54A - Mon but est la diminution de mon activité principale (médecin) au profit de mon activité d'auteur. La question posée est celle de l'équilibre budgétaire (être auteur rapporte beaucoup moins qu'être médecin).

Q55A - Très intéressante mais mal rémunérée.

Q56A - La majeure partie de mes revenus d'auteur provient de piges pour des articles à une revue de médecine et de pharmacie. Le livre ne représente qu'une part minoritaire de mon activité d'auteur.

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, scientifique, technique, médical, professionnel, < 5 000 €, autre activité : médecin

Q53A - Activité principale en augmentation, mais dans des conditions économiques relativement faibles – piètres conditions de rémunération.

Q54A - J'espère pouvoir augmenter mon tarif-page en travaillant pour d'autres éditeurs.

Q55A - laborieuse

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur vacataire à l'université de [nom de ville]

Q53A - Mon activité de traduction s'est développée du fait de la réputation de mon travail et de prix que j'ai commencé à recevoir à partir de 2014. De plus, j'ai développé une activité d'écriture pour des éditions numériques qui m'assure un revenu régulier et stable. Même si les relations et les conditions peuvent être tendues avec certains éditeurs (peu de respect pour la profession de traducteur entre autres choses), j'ai le sentiment que mon CV plus étoffé m'ouvre plus de portes.

Q54A - J'imagine pouvoir être plus dans le choix de mes textes à traduire mais aussi dans l'évolution de mon activité d'écriture en lien avec une formation que je suis actuellement dans le domaine de la thérapie.

Q55A - en mouvement perpétuel et souvent épanouissant (grâce à ce mouvement)

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 20 000 €/29 999 €, autre activité : saisie administrative

Q53A - Difficulté croissante à obtenir des projets et baisse brutale en 2015 du niveau de vie prix au feuillet tiré à la baisse ; grandes difficultés liées au statut (absence de droit au chômage) ; délais accordés par les éditeurs de plus en plus courts ; volonté croissante de certains employeurs de payer en facture et non en droits d'auteur.

Q54A - Dégradation encore plus grande du niveau de vie volonté de trouver mi-temps salarié pour assurer une certaine stabilité financière.

Q55A - passionnant mais de plus en plus éprouvant

Q56A - L'année 2013 n'est pas du tout représentative de mes revenus en tant que traductrice. Ce fut une année particulièrement fructueuse, grâce à deux énormes projets de traduction (et j'avais encore à ce moment-là des revenus complémentaires). Mon niveau de vie a commencé à baisser en 2014, puis considérablement baissé en 2015.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €, autre activité : éditrice

Q53A - J'ai la chance d'avoir du travail en permanence depuis plus de vingt ans et d'être reconnue dans le monde de la traduction. Je jouis donc d'une certaine stabilité dans l'exercice de ma profession. La seule chose que l'on peut regretter est que la rémunération est médiocre par rapport au niveau d'études et au travail accompli (énormes difficultés pour obtenir un semblant d'augmentation chez certains éditeurs) Le prix du feuillet stagne désespérément depuis dix ans et seule la facilité d'accès aux informations grâce à internet, qui permet de travailler plus vite, permet de compenser légèrement ce manque à gagner.

Q54A - Je ne pense pas qu'il y ait de changement remarquable dans mon activité de traductrice au cours des années à venir, en dépit de la diversification des media utilisés. J'espère simplement que l'on soit un jour mieux considérés et mieux rémunérés.

Q55A - J'ai toujours voulu être traductrice et je ne regrette pas mon choix. Je ne m'imagine pas exercer une autre activité.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Activité relativement stable depuis 3 ans, en hausse les deux années précédentes du fait d'une réorientation personnelle de mon activité : passage de la traduction technique à la traduction d'édition. Les prix proposés par les éditeurs n'ont pas évolué au cours des dernières années.

Q54A - Je compte poursuivre mon activité. Si possible, augmenter le nombre de mes publications par an et augmenter un peu mon tarif au feuillet

Q55A - Agréable.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : traduction technique

Q53A - Une diminution progressive des propositions de traduction, avec des projets dont l'ampleur est de plus en plus faible, un statut et des conditions économiques et sociales de plus en plus précaires.

Q54A - J'en viens à envisager un changement de vie professionnelle malgré ma passion pour le livre.

Q55A - de plus en plus inutile

Q56A - Une révision du statut de l'auteur paraît effectivement s'imposer. Les salariés ont des droits, les intermittents ont des droits, les auteurs n'ont rien.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Importance majeure dans ma vie professionnelle, stagnation des tarifs, secteur de l'édition qui commence à ressentir la crise.

Q54A - Plus de difficulté à trouver des contrats. Inquiétudes face à une éventuelle modification des droits d'auteur suite à une directive européenne.

Q55A - passionnant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 40 000 €/49 999 €

Q53A - J'ai débuté en 2011 seulement, mon activité est restée stable mais mes revenus ont augmenté grâce à une hausse des tarifs aux 1 500 signes. Au début, mes deux enfants étaient avec moi à la maison pendant que je travaillais, maintenant qu'ils sont scolarisés, il est aujourd'hui plus facile pour moi de travailler dans des conditions sereines.

Q54A - J'aimerais que le volume d'activité reste identique et que mes revenus continuent d'augmenter, même si c'est peu probable avec les éditeurs avec qui je travaille actuellement. Nos relations étant bonnes, je suppose que notre collaboration se poursuivra, mais je crois être au plafond des tarifs qu'ils pratiquent.

Q55A - Plaisante et rémunératrice compte tenu de mes besoins (réduits).

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Difficultés liées aux revenus irréguliers, tout particulièrement au moment des impôts : plusieurs années non imposable puis, à cause de paiements passant d'une année sur l'autre, impôts délirants (aucune prise en compte de notre statut particulier, de nos revenus irréguliers) Nous travaillons chez nous (couple de traducteurs) et impossibilité d'avoir des réductions ou remboursements d'une partie de notre matériel de base (comme les journalistes) : ordinateurs, imprimantes, papiers, cartouches... sans compter le chauffage, l'électricité, etc.

Q54A - J'aime mon métier et ne veux pas en changer.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse)

Q53A - Toujours la même place dans ma vie professionnelle. Grande liberté à laquelle je tiens, mais difficulté à faire augmenter le prix au feuillet.

Q54A - J'envisage de prendre ma retraite quand j'aurai atteint le nombre de trimestre, de continuer à traduire mais sur un rythme plus tranquille.

Q55A - J'aime !

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - En tant que traductrice, je consacre depuis cinq ans beaucoup plus de temps à prospecter auprès des maisons d'édition. La situation est plus instable, je ne suis jamais sûre de décrocher un nouveau contrat lorsque je termine la traduction d'un ouvrage. Il me semble également qu'il est désormais nécessaire de participer à des rencontres, des festivals ou autres manifestations littéraires afin d'entretenir un réseau extrêmement versatile.

Q54A - J'aimerais pouvoir suivre des formations, toujours dans le milieu de la traduction, afin de pouvoir continuer à vivre de mon activité, et peut-être développer en parallèle des activités d'auteur à part entière. Je crois aussi qu'il me sera utile d'adhérer à un syndicat pour me protéger d'éventuels abus liés au développement du numérique. Enfin, sur les conseils d'amis traducteurs, je songe à étudier plus attentivement les régimes de retraite des auteurs indépendants.

Q55A - Intellectuellement passionnante, économiquement angoissante (en quatre mots !).

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Moins de contrats, délais plus courts, rémunération plus faible.

Q54A - J'espère avoir plus de contrats, mais je ne m'attends pas à une amélioration concernant les délais et la rémunération.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Ces cinq dernières années, mon activité d'auteur de traductions a connu des hauts et des bas. En 2011, après avoir travaillé pendant quatre ans exclusivement pour une maison d'édition, j'ai interrompu notre collaboration faute d'un accord raisonnable notamment sur ma rémunération, et je n'ai continué de traduire qu'à la marge. J'ai pris un emploi dans le privé et, en 2012, j'ai eu mon premier enfant. En 2013, j'ai noué de nouveaux contacts dans l'édition et connu une période de travail presque ininterrompue jusqu'à cette année (2015). Au mois de juillet [année], j'ai eu mon deuxième enfant, et j'ai dû mettre un terme à ma collaboration avec mon principal éditeur après mon congé de maternité, car les conditions de travail et de rémunération qu'il m'imposait ne me paraissaient plus acceptables.

Q54A - J'espère pouvoir rencontrer bientôt de nouveaux éditeurs : mon objectif est de reprendre à plein temps mon activité de traductrice. J'aspire surtout, comme beaucoup de mes pairs, j'imagine, à trouver des interlocuteurs respectueux de mon travail et des accords officiels, et à travailler pour une rémunération décente (à ce jour, un seul éditeur m'a offert de bonnes conditions de travail, non seulement en termes de rémunération mais aussi en termes de respect de mes choix et de mes droits).

Q55A - passionnificile

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Conditions économiques correctes et stables. J'y ai consacré par choix de plus en plus de temps au détriment de mon activité de traductrice technique.

Q54A - Correctes et stables.

Q55A - Satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €, autre activité : traductrice-rédactrice pour la presse, traductrice technique

Q53A - Au cours des cinq dernières années, mes activités de jeune traductrice se sont développées de façon croissante. Les conditions d'exercice se sont sensiblement améliorées notamment sur le plan des délais alloués par l'éditeur (plus de temps pour traduire) et de la rémunération au feuillet, qui a un peu augmenté à mesure que mon expérience dans le domaine se consolidait.

Q54A - Dans les cinq prochaines années, j'espère pouvoir continuer à vivre de la traduction mais en ayant un peu plus d'autonomie quant aux titres que je traduis, c'est-à-dire être en mesure de choisir les livres à traduire, dans une certaine mesure. J'espère que la rémunération restera stable voire augmentera légèrement et que la qualité de ma collaboration avec mes éditeurs se maintienne telle qu'elle l'est aujourd'hui.

Q55A - Épanouissant.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, < 5 000 €

Q53A - La traduction occupe maintenant exclusivement ma vie professionnelle. Je travaille moins qu'au début mais je gagne plus (changement d'éditeur, prix au feuillet décent qui me permet de ne plus travailler à la chaîne). J'arrive à en vivre et c'est tout ce que j'espérais.

Q55A - passionnant

Q56A - 2013 a été une année particulièrement prospère pour moi, je tourne plutôt autour de 25-30 000 par an.

Q54A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 30 000 €/39 999 €, autre activité : vendeuse en librairie

Q53A - activité stable

Q54A - j'espère stable, mais inquiétude vis-à-vis de l'évolution du secteur de l'édition

Q55A - métier de traductrice littéraire intellectuellement satisfaisant, pas très bien rémunéré mais c'est viable, angoissant sur sa pérennité

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Plus d'impôts, mois de revenus, "couverture" maladie de moins en moins "couvrante".

Q54A - Je vais vers la retraite, ne recevrais presque rien et ne sais pas comment je vais survivre.

Q55A - J'adore mon métier et compte l'exercer le plus longtemps possible.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : religion, ésotérisme, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Beaucoup de changements dans ces petits clients. Réduction importante du nombre de clients. Légère amélioration des conditions de travail : meilleurs revenus, délais moins contraignants.

Q54A - À peu près identique. Plus guère d'amélioration possible en termes de revenus et de délais.

Q55A - Pas un long fleuve tranquille.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je travaille à temps plein comme traductrice depuis maintenant trois ans. J'ai la chance d'avoir eu du travail jusque-là. Mais je trouve que c'est un métier qui isole, qui n'est pas visible (ni socialement ni professionnellement), qui est précaire, tant financièrement que psychologiquement. Les conditions d'exercice permettent une réelle indépendance de gestion du temps mais la contrepartie est lourde (isolement et manque de reconnaissance), les rapports avec les éditeurs sont plus qu'inexistants, dans la plupart des cas, voire indifférents ou quasi méprisants, sauf très rares exceptions...

Q54A - J'aimerais continuer encore, parce que c'est un métier enrichissant intellectuellement, mais avec plus de "tranquillité" quant aux finances – cela reste un métier mal rémunéré – et à la gestion du travail : il est en effet quasiment impossible de décider des délais, des dates de remise, etc. ce qui fait que la vie personnelle dépend absolument du bon vouloir des éditeurs qui ont tendance à "pressurer" constamment les traducteurs (par habitude ??) au détriment même de la qualité du travail rendu.

Q55A - enrichissante intellectuellement, plutôt appauvrissante financièrement !

Q56A - Merci de cette enquête. Elle est précise et permet de poser un peu les choses à plat.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mon activité de traducteur occupe l'essentiel de mon temps, mais ma situation économique s'est nettement dégradée ces dernières années, en partie parce que j'ai dû accepter des travaux très lourds et rémunérés en dessous du seuil tacitement admis de rémunération.

Q54A - Si ma situation économique générale ne s'améliore pas, il n'est pas exclu que je cesse mon activité de traducteur, ou que je ne l'exerce plus qu'en temps partiel, et que je reprenne un poste dans l'éducation nationale (dont je suis en disponibilité actuellement).

Q55A - sous-payée

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, traducteur (théâtre), domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Même si mes revenus sont globalement stables, j'ai eu de gros "trous" et de longs passages sans revenus (notamment en 2014) suite à un changement de donneur d'ordre chez les éditeurs pour lesquels je travaillais. On m'a proposé des tarifs trop bas que j'ai refusés (12 euros le feuillet de traduction) en me demandant comment je faisais pour continuer à travailler à 19 ou 20 euros.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à traduire de manière régulière, mais je n'en suis pas sûre.

Q55A - gratifiant mais précaire

Q56A - J'ai commencé mon activité de traduction il y a dix ans et c'est mon second métier. Auparavant, je travaillais dans la presse et la communication.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mes revenus se sont effondrés encore plus depuis 2013, j'ai travaillé quasi à temps plein et je n'ai pas dû faire 20 000 euros BRUTS cette année. Les conditions de travail se sont dégradées. Les tarifs baissent de près de 30% tous les ans depuis 5 ans. Les tarifs proposés depuis l'année dernière pour la traduction littéraire (au forfait à la page le feuillet n'est pas applicable ni souhaitable pour la traduction de BD/mangas – et maintenant carrément au forfait au livre) sont, après calcul du brut au net, au-dessous du SMIC horaire. Les éditeurs ne sont pas organisés et demandent tout et n'importe quoi à la dernière minute en mettant une pression énorme. Ils jouent beaucoup sur le fait que nous sommes dans une situation précaire en recherche de travail permanente. Les contrats sont envoyés des mois après le rendu du travail, régulièrement avec des conditions différentes que celles acceptées, les paiements sont quasi systématiquement en retard. Cette année je n'avais pas été payé du 3 mars à mi-août alors que je travaillais tous les mois. Les tarifs s'étant effondrés, non seulement il faut travailler plus, 15h par jour, voire plus, 7 jours sur 7. Et maintenant, il n'y a plus de travail, ou du

moins plus payé à des tarifs décents. Avoir des horaires pareils tue la santé et la vie familiale et sociale, en plus d'être déprimant.

Q54A - Je vais arrêter la traduction, à moins qu'on m'offre des tarifs qui ne soient pas au-dessous du SMIC (ce n'est pas arrivé depuis un an et demi) et faire de l'auto-publication de mes projets personnels. Quitte à être pauvre comme les pierres, autant faire ce que j'aime, quitte à prendre des boulots en intérim à droite à gauche s'il le faut. Bref, c'est misérable.

Q55A - Paupérisation.

Q56A - Précision : à la question sur les tarifs au feuillet, j'ai répondu par le tarif à la page, puisqu'en traduction de BD/manga, le tarif au feuillet n'est pas applicable (ni souhaitable). Je ne comprends pas la pertinence d'une enquête sur les revenus de 2013, alors qu'on a déjà ceux de 2014, voire même ceux de 2015, et sachant que les revenus ont complètement dégringolé depuis 2013, que ce soit pour moi ou pour les collègues traducteurs littéraires, illustrateurs ou auteurs de BD autour de moi, et je fais partie de ceux qui s'en sortent le mieux, mais en travaillant jusqu'à 23h/minuit tous les soirs, week-ends inclus. Ce qui devrait changer vu qu'il n'y a même plus de travail, sauf si on accepte des prix au-dessous du SMIC et avec lesquels on ne peut pas vivre. À part les quelques best-sellers, on est de plus en plus en train de tomber vers une pauvreté crasse pour des horaires de forçat.

F, 35/49 ans, traductrice, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - On vivait de sa plume quand j'ai arrêté le journalisme pour me consacrer à l'écriture, au début des années 80. La situation des auteurs a commencé à se dégrader dans les années 90 et cela n'a pas cessé depuis. La seule amélioration que l'on puisse constater est une meilleure prise en compte du statut de l'auteur quand nous intervenons dans des médiathèques, certains festivals, ou en milieu scolaire. Nous attendions beaucoup des discussions sur le contrat à l'ère numérique. Force est de constater que les avancées sont faibles.

Q54A - J'ai fait valoir mes droits à la retraite, si bien que, dans les 5 prochaines années, je pourrai cesser de passer par les contrats sur synopsis (quand je n'étais pas obligée de passer par la case traduction) de façon à assurer mon statut d'auteur. Ma liberté sera plus grande.

Q55A - Deux mots, si c'est possible : aussi passionnant que difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Je suis auteure et traductrice. J'ai un contrat de traduction de 40 000 € sur 20 ans ce qui est exceptionnel. Je ne gagne presque rien sur mes propres écrits, mais je gagne ma vie en faisant des traductions, et cela marche suffisamment bien maintenant.

Q54A - Je pense que cela continuera de la même façon. J'écris un livre qui peut être remportera plus de droits d'auteur que d'habitude. Mes écrits sont le genre universitaire, académique, ne sont pas rentables.

Q56A - 2013 n'était pas une année typique pour moi. Tous mes écrits sont publiés à l'étranger, mes traductions aussi. Je ne suis pas sûre d'avoir bien rempli le formulaire. Typiquement, je gagne 9 000 € par an approximativement.

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : évaluation de projet scientifique

Q55A - Agréable

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, autre activité : retraité

Q53A - Rapports uniquement téléphoniques avec la directrice de collection. Aucune info exploitable sur les ventes. Difficile d'obtenir des augmentations, isolement des traducteurs.

Q54A - Sans augmentations régulières, le pouvoir d'achat baisse fortement.

Q55A - Isolement.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Évolution critique. Pas d'augmentation du prix à la page depuis le passage à l'euro. Nous sommes mal considérés. Quand un éditeur arrête une collection nous nous retrouvons brutalement sans revenus.

Q54A - Sombre à tous les niveaux.

Q55A - Instable.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, adaptateur, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : autres, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Revenus irréguliers : de moins en moins de commandes de traduction. Je suis en reconversion pour assurer des revenus complémentaires en tant que céramiste.

Q54A - J'espère me spécialiser dans des domaines qui m'intéressent davantage pour les traductions et garder du temps pour la céramique. J'adore travailler chez moi.

Q55A - Parfait pour mon caractère mais revenus trop irréguliers.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pour l'instant, tout se passe bien.

Q54A - J'espère continuer d'obtenir un nombre décent de contrats.

Q55A - Agréable

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - La tendance générale est à la dégradation des conditions de travail : moins de commandes d'éditeurs, réduction des délais impartis, faiblesse des ventes qui se répercutent sur les droits d'auteur.

Q54A - Je ne suis pas certain de pouvoir continuer à exercer mon métier de traducteur dans les années à venir, faute de commandes.

Q55A - (sans réponse)

Q56A - Je tiens à signaler que je fais figure d'exception dans le métier de traducteur en termes de revenus. Le montant élevé de ces derniers s'explique par le succès d'un ouvrage, chance dont nombre de mes collègues ne bénéficient jamais au cours de leur vie professionnelle.

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman jeunesse, essais, actualité/documents, > 50 000 €

Q54A - Actuellement en reconversion, je compte vivre de mes revenus de traductrice/auteur : soyons fous !

Q55A - Plein d'avenir

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, < 5 000 €, autre activité : journaliste

Q56A - Je suis étrangère, résidant fiscalement en France, mais je travaille uniquement pour les éditeurs espagnols (ce qui explique les tarifs de traduction, plus bas qu'en France).

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Ma maison d'édition a fait faillite en 2011. J'ai alors travaillé pour des agences et clients directs.

Q54A - Situation améliorée en 2015. Je veux continuer et proposer des livres à des éditeurs.

Q56A - Situation dégradée à partir de 2011. Mon mari en profession libérale a diminué aussi ses revenus.

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €

Q53A - Les prix au feuillet ont considérablement baissé (50%). Les relations avec les éditeurs sont inexistantes.

Q54A - Difficile de tenir jusqu'à la retraite. Précarité toujours plus source de stress.

Q55A - Difficile (la liberté se paie cher !).

Q56A - Je souhaiterais qu'il existe un organisme équivalent à la SA[C]EM ou SACD afin de prélever les droits proportionnels que trop d'éditeurs ont tendance à ne pas verser.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je suis traductrice indépendante exerçant dans le cinéma (sous tirage/scénarios) et traduisant pour des chercheurs en sciences humaines. Le métier de sous-titrage change à grand pas, englobant désormais technique et traduction, me mettant hors course. Quant aux traductions des livres de sciences politiques, ils sont de plus en plus difficiles à financer.

Q54A - Les conditions deviennent de plus en plus difficiles. Je travaille donc de moins en moins. Le métier de traducteur est très déprécié. J'espère tenir le coup financièrement jusqu'à la retraite dans 10 ans environ. Pourtant j'ai une très bonne réputation parmi les chercheurs de sciences po.

Q55A - Passionnant, enrichissant, très épanouissant en général.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je traduis également des sites web.

Q55A - Bien.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, > 50 000 €

Q53A - Dans mon domaine (*[nom de langue]*), les occasions sont rares. Je dois pour obtenir des moyens plus régulièrement traduire de l'anglais et des romans qui sont payés au forfait, c'est-à-dire en dessous du tarif habituel.

Q54A - La première place reviendra toujours à mes activités d'auteur. Les conditions, j'espère, ne se dégraderont pas trop, mais je ne les imagine pas s'améliorer.

Q55A - Une passion dont je m'efforce de vivre, aidée il est vrai par une pension faible mais fixe.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignante et retraitée

Q53A - Retraitée depuis 2015, ne traduisant qu'un ou 2 livres par an. J'ai réduit mes activités.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à traduire 1 ou 2 livres par an, ma retraite étant insuffisante.

Q55A - gratifiant

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, adaptatrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : formatrice en traduction et retraitée

Q53A - Augmentation de mon activité de traducteur. Plus d'éditeurs dans mon portefeuille clients.

Q54A - J'espère moins travailler sur les prochaines années, pour mon équilibre familial.

Q55A - agréable

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : interprète d'auteurs [nom de nationalité]

Q53A - Évolution en termes de quantité de travail entre 2009 et 2013 pour se stabiliser depuis.

Q54A - Stabilisation, voire baisse, du volume de mon activité de traducteur et augmentation de celle d'interprète.

Q55A - Plaisant car choisi, mais parfois trop solitaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, traducteur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : interprète

Q53A - Un lent déclin de mon activité en dépit de mon énergie et mes tentatives pour la maintenir à un niveau décent. Dégradation des rapports avec les éditeurs, non disponibles.

Q54A - Lamentable, les éditeurs ne réalisent absolument plus ce qu'est la condition du traducteur : délais impossibles, tarifs à la baisse et manque de sérieux global...

Q55A - J'en ai ras le bol

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse

Q53A - en tant qu'auteur, j'ai de la facilité à être publiée, mais mes revenus sont faibles malgré d'excellentes ventes. J'attribue la faute au support numérique que j'utilise.

Q54A - l'essor du numérique m'inquiète : les éditeurs ne prennent plus le risque de publier en papier.

Q55A - passionnante, stressante, imprévisible, précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignante

Q53A - J'exerce mon activité de traductrice depuis 7 ans ; durant cette période, le nombre de contrats signés n'a cessé d'augmenter, en revanche la rémunération au feuillet est restée relativement stable. La traduction est ma seule source de revenus et mon occupation professionnelle à temps plein.

Q54A - J'aimerais conserver mon activité stable en termes d'heures et arriver à obtenir une augmentation du prix du feuillet de traduction, ainsi qu'une meilleure reconnaissance socio-économique de mon métier de traducteur

Q55A - Libre

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q55A - précaire

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Évolution très aléatoire des revenus et très imprévisible

Q54A - J'imagine que ça va aller mieux (effet "boule de neige" au fil des publications), mais ça reste du domaine du vœu pieux. Quel banquier me ferait un prêt avec ça ?

Q55A - humble

Q56A - Devant les difficultés de l'année 2013, j'ai pris le statut d'auto-entrepreneur en 2014 pour avoir quelques revenus complémentaires de traduction.

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Je trouve les conditions très difficiles. Heureusement que dans ma vie professionnelle antérieure, j'ai pu acheter mon appartement car avec mes droits d'auteur, impossible de déboursier tous les mois un loyer.

Q54A - J'ai la chance d'être une traductrice sollicitée par les éditeurs. Mais le tarif au feuillet est tellement bas (et pourtant je suis dans la fourchette haute : 22 € pour l'anglais) que je ne vois pas comment améliorer mes revenus.

Q55A - L'amour de la littérature.

Q56A - Le tarif au feuillet est insuffisant pour avoir une vie décente, mais je ne vois pas comment l'élever. Dois-je croire que les éditeurs qui pleurent sur la crise et les ventes de livre en baisse ? Je croise les doigts pour traduire un jour une œuvre littéraire *best-seller* !

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Il est de plus en plus difficile de trouver du travail. Le tarif au feuillet ne suit même pas l'inflation. Plutôt que de payer pour une formation qui n'a pas de sens pour un traducteur littéraire, je préférerais cotiser à Pôle Emploi et recevoir des indemnités pour les longues périodes sans emploi.

Q54A - Je vais probablement prendre ma retraite d'ici un ou deux ans.

Q55A - Aucune reconnaissance, ni sociale ni financière.

Q56A - 2013 a été la pire année de ma carrière

F, 50/64 ans, traductrice, < 5 000 €

Q53A - Plus de travail, moins de rémunérations, encore moins de transparence sur les relevés de droits, diminution ou stagnation (depuis des années) du tarif au feuillet pour la traduction. Désastreux.

Q54A - Je serai obligée de continuer à travailler car ma retraite, bien que j'aie cotisé à l'IRCEC depuis sa création en 2004, sera trop faible pour me permettre de vivre normalement.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - J'ai commencé dans la traduction il y a sept ans, par choix. Mes revenus par rapport au poste que j'occupais en CDI dans une société de presse ont baissé mais restent satisfaisants. Les relations avec les éditeurs sont meilleures que ce à quoi je m'attendais.

Q54A - Concurrence accrue en traduction de l'anglais, b[ai]ss[e] des prix au feuillet (passage au comptage informatique).

Q55A - Heureuse.

Q56A - Bonne initiative que cette enquête.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : enseignante vacataire, pigiste

Q53A - Mon activité est restée assez stable et je ne me plains pas de mes revenus, même s'il faut travailler beaucoup ! Mais les tarifs sont plutôt orientés à la baisse, ce qui est regrettable, ou s'ils restent stables, ils ne suivent pas l'évolution du coût de la vie.

Q54A - Je ne me fais pas d'illusions : si les tarifs ne baissent pas, ils n'évolueront pas non plus. J'aimerais[s] adjoindre une autre activité pour ne pas être rivée à mon écran toute la journée ! mais j'aimerais toujours mon métier de traductrice et il me fait vivre. Je souhaite continuer à traduire encore longtemps...

Q55A - Très prenant, mais grande liberté d'organisation de ses journées de travail.

Q56A - Une réévaluation du tarif au feuillet pour les traducteurs serait la bienvenue. Je trouve également que les traducteurs devraient être tenus au courant de l'évolution des ventes de leurs livres.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - À défaut d'évolution, un ralentissement certain, et un manque à gagner tout aussi certain.

Q54A - J'ai parfois l'impression qu'il me faudra trouver une source de revenus complémentaires à moins que les affaires ne reprennent.

Q55A - Un dur labeur plutôt mal rémunéré et avec très peu de reconnaissance et de *feedback*.

Q56A - J'ai parfois l'impression de me faire exploiter, sans parler d'être payée au rabais, ce qui n'est pas très motivant.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Pas d'évolution notable ressentie, mais le sentiment que les éditeurs réduisent la voilure.

Q54A - Pourvu que ça dure ! En tant que traducteur, j'espère durer en apportant un service supplémentaire aux éditeurs (adaptation, actualisation). Je compte tester davantage l'autoédition.

Q55A - Fragile, fatigante, mal rémunérée mais passionnante.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Stable

Q54A - Jusqu'au mois de décembre 2018, je travaille sous le contrat avec mon éditeur. Après, je ne sais pas ce qui doit se passer.

Q55A - Ce n'est pas toujours facile, mais c'est passionnant. C'est ma vie.

Q56A - La publication de mes livres est régulière et stable depuis une dizaine d'années. Elle doit constituer un patrimoine culturel impérissable réalisé en langue française, mais elle [ne] s'adresse qu'à un public averti, restreint, elle n'est pas pour le grand public.

F, 65+ ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : religion, ésotérisme, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante et retraitée

Q53A - À ce jour, je ne lis pas d'évolution mesurable, du fait notamment que je travaille pour un éditeur qui entretient avec moi une relation de fidélité.

Q54A - Je prendrai ma retraite d'ici deux à trois ans et envisage de me vouer à des traductions sans préoccupation de rendement. Poésie en particulier.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €

Q53A - Je ne pourrais pas vivre seule, surtout avec un loyer à payer. Je travaille beaucoup, mais mes revenus sont insuffisants, d'autant que les articles sont rarement ou peu payés.

Q54A, Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, poésie, 20 000 €/29 999 €

Q53A - En tant que traducteur, mon tarif au feuillet a augmenté, effet de l'évolution de la moyenne constatée par l'ATLF et d'une expérience accrue.

Q54A - Le contexte économique et culturel n'est pas rassurant, mais je ne vois pas de modification dans les 5 années à venir.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Moins de travail. Le domaine dans lequel j'exerçais ne me plaît plus.

Q54A - j'espère un développement vers la littérature adulte, à raison d'un ou deux ouvrages par an.

Q55A - difficile

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, adaptatrice, dom. éditorial : roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : coach formateur

Q53A - Forte dégradation de mon chiffre d'affaires à partir de 2009 (-30%). Dégradation récente des conditions de travail (délais de traduction). Absence d'évolution professionnelle : aucun droit de regard, aucune intervention ni choix sur les "œuvres" données en traduction, généralement médiocres.

Q54A - Je l'imagine très mal. Le couple précarité/inintérêt (des ouvrages traduits) a eu raison, au bout de quinze ans, de mon énergie... Soit on est précaire, soit on s'ennuie, mais pas les deux. Je suis donc en phase de reconversion.

Q55A - Terminée.

Q56A - La formation de certaines questions m'a semblé parfois pesante, mais cette enquête est une très bonne initiative. Je lui souhaite un vaste succès, et un retentissement tout aussi important.

H, 35/49 ans, traducteur, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Tarifs de plus en plus faibles, délais de plus en plus courts, moins de propositions de traductions. Bref : une dégradation des revenus et des conditions de travail, particulièrement inquiétante.

Q54A - Je ne suis pas du tout optimiste : je crains que la situation, déjà dégradée, n'empire.

Q55A - Un beau métier très mal reconnu financièrement.

Q56A - Je n'ai pas de remarques à formuler : l'enquête me paraît assez exhaustive.

F, 50/64 ans, traductrice, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), sc. hum. et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - dégradation des conditions d'exercice à cause d'une pression accrue des éditeurs (délais plus serrés, demande d'à-côté)

Q54A - les conditions vont continuer à se dégrader sous la pression des éditeurs

Q55A - de plus en plus intéressante

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse

Q53A - Diminution progressive de mes activités liées à mon âge et aussi à une moindre compétence des éditeurs et correcteurs en ce qui concerne les registres de langue.

Q54A - Je n'envisage pas de travailler sauf proposition très intéressante

Q55A - Un beau métier pas toujours reconnu

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : chargé de cours en université et retraitée

Q53A - Un déclin progressif et inéluctable. Plus de traductions de livres d'auteurs rapportant moins que les [autres] traductions, avec de surcroît des à-valoir en baisse.

Q54A - J'ai arrêté l'écriture sauf mise à jour sporadique d'anciens ouvrages. Je suis devenu salarié/demandeur d'emploi à la retraite.

Q56A - La situation est dramatique. Un auteur/traducteur ne peut plus vivre de sa plume, les éditeurs ne prennent plus aucun risque. Et je ne parle pas des retards de paiement.

Q55A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Difficulté croissante à trouver un éditeur sérieux dans son travail et ses tarifs

Q54A - Une probable reconversion en vue : je continuerai d'écrire/dessiner sans en tirer un sou (hors SOFIA).

Q55A - Une raison de vivre que me pousse dans l'indigence.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, dessinateur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Contrats de plus en plus espacés.

Q54A - Envisage une reconversion.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, adaptatrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 5 000 €/9 999 €

Q53A - La traduction occupe toute ma vie professionnelle. En contrepartie de l'autonomie qu'offre cette activité, la précarité et l'aléatoire.

Q54A - Cela dépend de l'intérêt que présentent les propositions et projets à venir.

Q55A - Passionnant, mais dont les conditions économiques relèvent de la survie.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres

Q53A - Correcte mais navigue à vue.

Q54A - Visibilité très faible. J'essaierai de développer mes revenus annexes si je sens le marché baisser.

Q55A - Je ne me plains pas.

Q56A - Outre un risque sur la demande, je perçois un danger du développement d'une offre tarifée au signe.

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), BD/mangas/romans graphiques, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Je n'ai pas suffisamment de recul pour répondre pleinement à cette question, je dirais simplement que mon activité a diminué en 2015 et que les délais négociés avec mon éditeur sont de plus en plus courts.

Q54A - Je souhaiterais que cette activité devienne mon activité unique et que les contrats soient plus réguliers, mais cela me paraît peu probable pour l'heure. Un tarif au feuillet plus élevé serait déjà une grande avancée !

Q55A - Précaire !

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : traducteur indépendant

Q53A - Même si personnellement je m'en tire bien, je constate une stagnation préoccupante du tarif au feuillet et des pourcentages dans le domaine de la traduction littéraire.

Q54A – Malheureusement, je crains qu'il reste difficile de faire évoluer les rémunérations

Q55A - Merveilleuse

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse)

Q53A - C'est toujours mon activité principale, mais les conditions (délais, rémunérations) sont plus difficiles. Les éditeurs ne cherchent plus à intégrer le facteur humain, donnent du travail mais ne s'intéressent plus qu'au résultat et au contrôle du coût d'une traduction quelle que soit sa difficulté, sa longueur, etc.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à en vivre dans les mêmes conditions, mais je crains qu'il ne me faille travailler plus pour gagner moins.

Q55A - Je l'ai exercé jusque-là dans de bonnes conditions, et j'ai conscience d'avoir été privilégiée. La liberté qu'il me laisse vaut encore les sacrifices qu'il exige.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Mes difficultés financières se sont accrues en dépit de plus de travail.

Q56A - Mes revenus ont baissé de 2014 à 2015. 2013 était une année "faste".

Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Pas de changement.

Q54A - Travailler moins car j'approche 60 ans.

Q55A - Liberté.

Q56A - Questionnaire très long et fastidieux à remplir.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €

Q53A - À revenus constants ou moindres, je travaille davantage et ma qualité de vie s'en ressent (fatigué, stressé, poids de mon travail sur ma vie familiale, etc.).

Q54A - Je cherche à travailler moins tout en maintenant un niveau de vie acceptable. Pour cela, nous avons (entre autres) quitté Paris pour la province, où la vie est moins chère et moins stressante.

Q55A - J'adore mon métier et m'estime très heureuse/chanceuse de pouvoir en vivre correctement.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €, autre activité : chargée de cours et tutrice en master traduction littéraire

Q53A - Les délais de remise de manuscrit raccourcissent, la concurrence est rude, notamment en jeunesse. On doit parfois (souvent) se battre pour être payé par des services comptables/financiers déconnectés de l'éditorial, ce qui entraîne pour nous des frais bancaires dus à des dépassements de découvert, par exemple. La rémunération au feuillet de traduction est parfois dérisoire chez certains éditeurs. Certains éditeurs imposent un contrat avec simple à-valor et sans royalties, qui s'apparente à une sorte de "bon de commande".

Q54A - Il faudrait un Grenelle de l'édition pour tout remettre à plat, et revoir notamment à la baisse les tarifs pratiqués par les distributeurs qui grèvent les budgets éditoriaux. Publier moins mais publier mieux, dans de meilleures conditions. Pour la traduction : nécessité d'un contrat-type avec une rémunération plancher au feuillet imposée aux éditeurs et un pourcentage de royalties plancher également. Interdiction aux éditeurs d'imposer à leurs traducteurs des contrats sans royalties de type "bon de commande".

Q55A - Exigeant, stressant, souvent passionnant, parfois gratifiant, parfois pas suffisamment rémunéré et souvent méconnu.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Les conditions ne cessent de se dégrader (tarifs, remboursement, sécurité sociale et mutuelle).

Q54A - De mal en pis

Q55A - Passionnante, frustrante

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur, traducteur (théâtre), domaine éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Activités décroissantes sur le plan quantitatif (moins de traductions proposées), financier (conséquence logique du point précédent) et qualitatif (obligation d'accepter des conditions de travail moins favorables).

Q54A - J'envisage tout bonnement de mettre un terme à ces activités.

Q55A - Passionnant, mais trop aléatoire et trop peu rémunérateur.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : religion, ésotérisme, autres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - J'ai connu le chômage il y a 9 mois pour la première fois cette année. Je ne peux absolument pas vivre de mon métier de traducteur. Je dépends financièrement de mon mari.

Q54A - Je suis plutôt pessimiste sur l'avenir de ma profession de traducteur.

Q55A - Métier magnifique. Cela doit être une vocation car peu de rémunération

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q55A - Très précaire et non rentable. Seul l'amour de l'art me fait tenir.

Q56A - À la merci des éditeurs (aucune possibilité de proposition et démarche inefficace. Paiements aléatoires (un mois après remise au mieux mais souvent 2 ou 3 mois après). Aucun recours viable en cas de non-paiement.

Q53A, Q54A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, < 5 000 €, autre activité : correctrice, relectrice

Q53A - Les délais pour les traductions sont de plus en plus courts, on travaille souvent sur des textes non définitifs qui font parfois perdre du temps.

Q54A - Pas de changements.

Q55A - Épanouissante.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), < 5 000 €

Q53A - Le choix de 2013 fausse un peu les résultats : ce fut une année comme nulle autre dans toute ma vie professionnelle. Si je survivais dans cette activité, c'est seulement parce que je vis en couple. La moyenne de mes propres revenus est plus autour de 20 000 €/an.

Q54A - J'espère dépasser les terribles années 2014/2015 quand le nombre de textes acceptés/commandés par les éditeurs a baissé de manière drastique. En 2015, en octobre, je suis depuis 6 mois sans contrat et sans rémunération, et bien entendu sans droit à aucun système de substitution.

Q55A - J'adore mon métier, qui est essentiel à la culture, mais quelles difficultés pour vivre correctement !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents

Q53A - Mon activité de traducteur-auteur (de l'anglais vers le français) m'occupe à temps plein, essentiellement pour l'édition, partiellement pour l'audiovisuel (sous-titrage, traduction de scénarios). Les conditions d'exercice de cette activité sont relativement bonnes (délais raisonnables, bonnes relations avec les éditeurs). En revanche, les conditions économiques stagnent ou régressent : l'un de mes principaux clients français n'a pas modifié son tarif par feuillet depuis dix ans et refuse de le faire au motif que celui-ci est légèrement plus élevé que le tarif moyen versé par d'autres éditeurs parisiens. Pourtant, l'absence d'augmentation sur ces dix années correspond à une perte notable de "pouvoir d'achat", alors que les salaires des employés de ces mêmes éditeurs n'ont, semble-t-il, pas baissé, voire un peu augmenté.

En tant qu'auteur de textes, activité annexe à celle de traducteur, je publie régulièrement des articles dans des ouvrages collectifs sans aucune contrepartie financière, ni au cours de la recherche et de la rédaction, ni à la suite des ventes des ouvrages en question. Quant au seul ouvrage que j'ai signé en mon seul nom pour l'instant, le contrat avec l'éditeur (presses universitaires) ne mentionne qu'une rémunération sur les ventes, et uniquement à compter du second tirage (le premier n'est pas encore épuisé).

Q54A - L'avenir est toujours difficile à prévoir dans mon activité de traducteur. J'ai la chance d'avoir de travailler pour des éditeurs importants et, *a priori*, solides, disposant régulièrement d'une masse importante de textes et d'ouvrages à traduire de l'anglais vers le français. J'ose ainsi espérer que les cinq années à venir seront aussi bien remplies que les dernières années.

En tant que membre d'une association de traducteurs de l'audiovisuel, j'observe la détérioration grandissante des conditions de travail et de rémunération dans ce secteur, et crains que celle-ci ne gagne aussi l'édition (délais de plus en plus réduits, multiplication des tâches annexes à la traduction à la faveur du "perfectionnement" des outils informatiques et numériques).

Le principe du droit d'auteur est aussi menacé de toutes parts. Il n'est d'ailleurs appliqué légalement qu'en France. Travaillant régulièrement pour un éditeur étranger qui publie aussi en français, je ne bénéficie d'aucun paiement supplémentaire en cas de retraitage, par exemple. Sans être particulièrement attaché à la notion de propriété, le droit d'auteur me paraît essentiel tant que d'autres "acteurs" du secteur du livre profitent du travail intellectuel des auteurs et des traducteurs.

Q55A - C'est une activité passionnante qui me permet sans cesse d'apprendre, même après trente ans d'activités, mais qui demeure précaire, peut-être plus que jamais.

Q56A - Je n'ai pas renseigné les questions qui ne me concernent pas directement. Je remercie le CNL et votre organisme de sondage pour ce questionnaire très précis, en espérant qu'il aura quelques retombées positives sur le statut et les conditions d'exercice des auteurs et des traducteurs.

H, 50/64 ans, traducteur, auteur de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Si le volume des commandes est stable, les tarifs baissent inexorablement. De plus, il faut renoncer aux droits sur les ventes dans la quasi-totalité des cas (paiement au forfait).

Q54A - Je compte développer la partie "proposition de projets" de façon à rester maître de ma production et négocier des droits d'auteur dignes de ce nom. Je n'ai en revanche aucune intention de renoncer à mon métier.

Q55A - Douloureuse passion.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, documentaires/encyclopédies jeunesse, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Les tarifs proposés baissent ou, au mieux, stagnent.

Q54A - Impossible de savoir si les revenus seront encore suffisants pour continuer d'exercer dans ce secteur.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €, autre activité : éditrice et correctrice

Q53A - Dégradation des conditions d'exercice et de rémunération. Trop de traducteurs et des éditeurs aux exigences croissantes sans contreparties financières.

Q54A - Malgré ma passion pour ce métier et la confiance régulière des éditeurs, je me pose de plus en plus la question d'une éventuelle reconversion.

Q55A - Passion qui permet de moins en moins de vivre de sa plume.

Q56A - La condition des traducteurs littéraires est de plus en plus précaire : menaces du statut social, déséquilibre d'un marché sauvage, sans parler de la révolution numérique, mettant en cause la pérennité d'un métier à l'agonie.

F, 35/49 ans, traductrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Plutôt stable, mais peu d'augmentation du tarif de traduction au feuillet (1 500 signes). Le tarif reste inégal (je travaille à la fois pour des musées et des éditeurs privés).

Q54A - Je les espère stables et régulière, avec une augmentation du tarif au feuillet.

Q55A - Passionnant.

Q56A - Concernant la question 11¹³, je n'ai pas pu répondre car j'ai collaboré en tant que traducteur, à de très nombreux catalogues d'exposition, livres sur l'art, revues d'art et colloques. Il s'agit chaque fois d'essais dans des collectifs d'auteurs, ou d'ouvrages traduits à plusieurs mains...

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Oscillations entre traductions littéraires, traditionnelles et traductions plus techniques.

Q54A - Mon activité de traducteur littéraire aura, je l'espère, tendance à augmenter dans les années qui viennent, car je commence à prendre pied sur le marché et à nouer contact avec un plus grand nombre d'auteurs

Q55A - Passionnant !

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, adaptateur, auteur de doublages ou sous-titrages, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : traducteur technique

Q53A - Traductrice, je constate que ma profession fait partie de celles qui n'ont connu AUCUNE augmentation de la rémunération au cours des 15 dernières années. À comparer avec l'augmentation du coût de la vie...

Q54A - Les éditeurs ne rééditant plus les ouvrages que j'ai traduits sous leur forme papier, mais seulement sous forme numérique. Le prix de vente des ouvrages numériques, le piratage, et la faiblesse ridicule de ma rémunération sur ce format font que mes revenus baissent d'année en année.

Q55A - Ridiculement rémunérée au regard des retombées pour les éditeurs (sauf les très petits éditeurs).

Q56A - Je n'ai pas le temps de me livrer aux recherches nécessaires pour remplir les cases nécessitant des chiffres précis. Toute heure passée à faire autre chose que travailler est une heure de rémunération en moins, comme pour tous les indépendants.

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents

Q53A - De plus en plus fréquente, mais j'ai le sentiment que les éditeurs tentent de pressurer de plus en plus les traducteurs.

Q54A - Plus stable.

Q55A - Passionnante mais instable.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, autre activité : bibliothécaire et intérim

Q53A - L'évolution de mes activités d'auteur (de traductrice) n'est pas très favorable. Les propositions de traduction sont moins nombreuses, le tarif au feuillet n'a pas augmenté, bien au contraire, il a diminué. Mes campagnes de prospection sont peu fructueuses. Comme il y a beaucoup de *turnover* chez les chargés d'édition, il est difficile de tisser des liens professionnels durables avec les différentes maisons d'édition pour lesquelles on a travaillé précédemment.

Q54A - Je ne suis pas très optimiste. C'est un éternel recommencement. Par chance, je ne vis pas seule et mon revenu peut être considéré comme accessoire.

Q55A - Intéressant mais difficile et peu lucratif.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, art/beaux livres, 5 000 €/9 999 €

¹³ Question sur le nombre et la date des publications dans le secteur du livre.

Q53A - Je ne suis que traductrice ou adaptatrice (voire nègre) donc pas auteur au sens noble du terme. Les conditions de travail se sont dégradées progressivement, d'où l'obligation d'avoir une activité annexe.

Q56A - Je touche un droit forfaitaire pour mes traductions ou travaux d'écriture. Donc pas de revenus connexes.

Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, adaptatrice, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, essais, actualité/documents, autre activité : lectrice

Q53A - À mon âge, je ne puis avoir d'autre activité que celle d'auteur-traducteur. Les conditions économiques et sociales se dégradent ou se stabilisent au mieux.

Q54A - Sous les coups de boutoir de la concurrence, afflux de nouveaux traducteurs, multiplication de "formations", y compris sous la houlette du CNL ! et de la déréglementation européenne, on peut craindre le pire.

Q55A - Joies, surtout quand elle est reconnue !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : chargé de cours

Q53A - Mes activités d'auteur, qui sont depuis longtemps mes seules activités, ont néanmoins beaucoup ralenti ces 5 dernières années. Cela dit, j'ai déménagé à [grande ville du Sud] et parfois les éditeurs sont trop parisiens.

Q54A - Je crains de perdre le (quasi) unique contrat fiable que j'ai dans l'édition.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 40 000 €/49 999 €

Q53A - De plus en plus difficile de joindre les deux bouts...

Q55A - Difficile mais exaltant.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, illustratrice, auteure de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), poésie, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De moins en moins de propositions de travail (surtout depuis 2014).

Q54A - Je crains que les offres ne se raréfient encore plus.

Q55A - Menacée voire moribonde.

Q56A - (sans réponse)

F, 65+ ans, traductrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Je travaille plus (mon réseau s'est développé). En revanche, je trouve que les conditions se dégradent : prix au feuillet inchangé depuis 5 ans.

Q54A - J'imagine que le cadre de mon activité ne va pas changer.

Q55A - Liberté dont j'accepte le coût.

Q56A - Je suis titulaire d'un doctorat en études anglophones et vit seule avec mon fils.

F, 35/49 ans, traductrice, auteur de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 30 000 €/39 999 €, autre activité : enseignante

Q53A - Dépendante de mon co-auteur.

Q55A - précaire

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Moins d'offres, tirages réduit, pilonnage plus tôt, changement de distributeur qui freine les ventes en-petite librairie.

Q54A - Je compte diversifier mes activités pour avoir une autre source de revenus (microentreprise, artisanat d'art...), réduire mes dépenses (déménagement). Très peu d'optimisme.

Q55A - Mal reconnu, instable, peu de couverture (retraite, congés)

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Traductrice depuis 30 ans et pour l'édition depuis 20 ans, je ne peux que constater une sévère détérioration de nos conditions de travail et donc de notre situation. Mépris pour notre travail.

Q54A - Je ne vis pas sûre de tenir si longtemps sauf à pouvoir ne travailler que pour les éditeurs dignes de ce nom.

Q55A – Formidable, ça l'est parfois, mais c'est devenu si rare.

Q56A - Merci au CNL et aux autres (SGDL).

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : traductions

Q53A - Après un passage difficile en 2013 (2 contrats annulés par deux éditeurs pour des raisons différentes), mon activité est bien repartie. J'ai d'ailleurs sérieusement envisagé une reconversion professionnelle. Je constate que les éditeurs achètent moins de textes à traduire, qu'il est plus difficile de décrocher des contrats, que la rémunération au feuillet stagne. Le métier de traducteur reste précaire et nous sommes à la merci d'une baisse des publications.

Q54A - J'espère poursuivre mon activité comme je la pratique actuellement. J'espère toucher assez d'à-valor pour sortir de la catégorie micro-BNC, passer aux frais réels. Cela me permettrait de louer un espace de bureau partagé et le défrayer dans ma déclaration de revenus. Pour l'instant, les espaces de bureaux partagés sont trop onéreux, et cela constituerait une charge trop importante.

Q55A - Gratifiante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Entre 2012 et 2015, les conditions d'exercice de mon métier de traductrice se sont dégradées (diminution des délais ainsi que de la qualité du travail d'édition et de relecture ; conflits, ouverts ou larvés, avec deux éditeurs différents ; rémunération faible et irrégulière), tant et si bien qu'en septembre 2015, j'ai dû reprendre à temps partiel l'activité d'enseignante que j'exerçais auparavant (mon premier métier, exercé en parallèle de mon activité de traductrice depuis 2005).

Q54A - Je pense à peu près certain à l'avenir de devoir renoncer à faire de mon activité de traductrice ma seule et unique source de revenus, et du statut d'auteur ma seule garantie de protection de sociale. Quant aux conditions d'exercice de mon métier de traductrice, j'espère encore pouvoir travailler avec des éditeurs qui respectent le travail des auteurs (écrivains et traducteurs) et s'occupent véritablement de littérature.

Q55A - Art ou création ou partage.

Q56A - Quelques précisions sur l'évolution de mes activités professionnelles au cours des dix dernières années : en 2012, après avoir exercé d'abord le seul métier d'enseignante (en tant que professeur agrégé d'anglais), puis, à partir de 2005, les métiers d'enseignante et de traductrice littéraire en parallèle, j'ai décidé de me consacrer entièrement à la traduction. J'ai à cette fin sollicité un congé de disponibilité auprès de l'Éducation nationale. En septembre 2015, mon activité de traductrice ne me fournissant ni revenus ni protection sociale suffisants, j'ai réintégré l'Éducation nationale à temps partiel.

Une remarque sur le questionnaire : je ne sais pas répondre aux questions 32 à 34. Veuillez m'en excuser. Je ne comprends pas à quoi renvoie exactement le "taux de droits proportionnels", s'il

concerne l'édition imprimée ou numérique, s'il s'agit des droits avant ou après amortissement de l'à-valoir.

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €

Q53A - Plus intensives que je ne l'avais prévu, mais dans des conditions satisfaisantes. Ce qui l'est moins, c'est le nombre limité de lecteurs, du moins pour le type d'ouvrages que je traduis, et même en cas de "succès" éditorial. Élargir sérieusement le lectorat serait essentiel.

Q54A - Je vais probablement les interrompre, ou les réduire considérablement. Je viens de prendre ma retraite RAAP et j'avais déjà pris l'autre (pour des activités salariées dans l'édition).

Q55A - attachante

Q56A - Je ne suis pas certain de la répartition des droits secondaires entre "bibliothèque" et "numérique". Ce n'est pas clair. Pour le revenu total, j'ai indiqué le revenu net imposable, le revenu brut aurait un peu dépassé 51 000.

H, 65+ ans, traducteur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - Toutes les conditions sont plus dures : délais plus rapides, difficulté à avoir des contrats à temps avec de bons tarifs au feuillet et des droits proportionnels. Seul point positif : la Sofia.

Q54A - J'ai déjà quasiment arrêté la traduction d'édition.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, roman jeunesse, < 5 000 €, autre activité : traduction technique

Q55A - Frustrant, mal rémunéré

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, adaptatrice, domaine éditorial : art/beaux livres, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, < 5 000 €, autre activité : retraitée

Q53A - Je trouve que c'est un milieu difficile à pénétrer, à supporter, que c'est un métier qui ne paie pas, mais que j'aime.

Q54A - Je suis plutôt pessimiste, c'est mon "luxe".

Q55A - Une magnifique découverte faite heureusement en fin de vie professionnelle, que je n'aurais pas pu exercer au début de ma carrière.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, auteure de doublages ou sous-titrages, réalisatrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je suis traducteur depuis mon entrée dans la vie professionnelle, c'est mon unique activité. Je pensais qu'avec le temps et la reconnaissance, ma rémunération s'améliorerait et, dans une certaine mesure, cela a bien été le cas, mais force est de constater que l'augmentation du coût de la vie a été plus rapide, d'où une perte de pouvoir d'achat graduelle. En l'absence de véritable syndicat (même si l'action de l'ATLF est louable) à même d'engager des négociations collectives, il est difficile de discuter sur un pied d'égalité avec les éditeurs, d'autant que les interlocuteurs ont tendance à changer au fil des ans et que, même au bout d'une dizaine d'années d'activité, j'ai à chaque fois l'impression de repartir de zéro.

Q54A - J'ai l'intention de continuer à exercer mon activité aussi longtemps que possible, mais j'envisage de plus en plus une reconversion. À ce jour, la perspective d'un emploi salarié est de plus en plus tentante.

Q55A - Passionnante, mais frustrante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Il y a trois ans, j'ai démissionné d'un emploi salarié pour devenir auteure-traductrice à plein temps. Les deux premières années ont été stables et j'ai eu du travail de manière continue ; la troisième année, mon activité a baissé (moins de propositions de traductions de la part de mon éditeur/client le plus régulier, projets repoussés). Conséquence de cette évolution, mon carnet de commandes pour 2016 est encore très peu rempli (avec plusieurs projets à confirmer). Perspectives plus incertaines donc.

Q54A - Je vais continuer à me former à la traduction (j'ai fait une demande d'inscription à l'École de traduction littéraire, session 2016-2017), peut-être m'inscrire à la SFT (syndicat de traducteurs techniques) pour multiplier les contacts et les opportunités de travail. Si ces démarches ainsi que mes propositions de projets et de services faites à divers éditeurs ne donnaient pas de résultats satisfaisants, j'envisagerais peut-être, bien à contrecœur, d'exercer une autre activité (à temps partiel ou complet).

Q55A - Merveilleux, mais précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Après des difficultés en début de période (contrats trop peu nombreux, projets à court terme avec délais serrés et rémunération parfois insuffisante), ma situation s'est beaucoup améliorée grâce à la part nettement plus importante qu'a repris la littérature générale dans mon activité de traductrice. Œuvres exigeantes, de grande ampleur, bon tarif au feuillet.

Q54A - J'espère maintenir mon niveau d'activité actuel, avec un bon équilibre entre littérature générale (ou documents, ouvrages historiques) et littérature jeunesse (albums surtout), des revenus corrects également, même s'il n'est pas facile de savoir comment le marché du livre (imprimé, numérique) va évoluer.

Q55A - Passionnante, malgré les incertitudes !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je traduis un ou deux livres par an, mes revenus baissent depuis 5 ans. J'ai ajouté une activité de traductrice technique pour compléter mes revenus. Je travaille beaucoup.

Q54A - Je ne préfère pas imaginer !

Q55A - Je suis très attaché à l'auteur et aux livres que je traduis.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 10 000 €/19 999 €, autre activité : traductrice technique

Q54A - J'espère pouvoir continuer à vivre (modestement) de mes traductions car c'est un métier que j'apprécie beaucoup.

Q55A - Passionnant.

Q56A - Je trouve que le statut de traducteur évolue dans le bon sens.

Q53A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €, autre activité : correctrice

Q53A - Mon activité de traductrice est à peu près stable, mais je constate une baisse de pouvoir d'achat.

Q54A - J'espère continuer au même rythme.

Q55A - Passionnant, quoique peu rentable.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), poésie, 20 000 €/29 999 €, autre activité : édition, mais non rémunéré

Q53A - Les contrats de traduction deviennent difficiles à trouver ces dernières années.

Q54A - Je serais raisonnable d'envisager une autre activité d'appoint. Mais sommes-nous toujours raisonnables ?

Q55A - Il rapporte peu, mais c'est un des métiers où l'on est le plus libre.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, adaptatrice, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Plus d'incertitude, moins de contrats dans le long terme.

Q54A - J'espère continuer à vivre de la traduction, modestement. J'aimerais aussi écrire un roman mais il est impossible d'obtenir une bourse dans roman publié précédemment et je ne peux pas me permettre de prendre des mois sans salaire.

Q55A - Formidable et précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je suis traducteur littéraire, occupé à plein temps. Sans le complément qu'apportent épisodiquement une bourse, une résidence, un prix, mon niveau de revenus est modeste, sans rapport avec le temps investi ni avec les compétences requises. Heureusement, il y a la satisfaction de faire un métier que j'aime, passionnant, au service d'œuvres de qualité et pour de bonnes maisons d'édition.

Q54A - Stables en volume de travail, avec peu de probabilités de voir mes revenus augmenter.

Q55A - épanouissant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - En tant que traductrice, ma situation administrative a été (et reste) très complexe à mettre en place, car il s'agit d'un statut très peu reconnu et réglementé. Points positifs : une grande liberté de travail. Points négatifs : tout le reste, que ce soit la complication des démarches administratives et la quasi-impossibilité de gagner sa vie décemment.

Q54A - À moins de décider collectivement d'une augmentation de nos tarifs, pour que les clients et éditeurs n'aillent pas voir des traducteurs qui se bradent, je ne vois aucune évolution et amélioration possible. D'une manière générale, il est urgent de simplifier les démarches administratives pour les auteurs, et plus particulièrement les traducteurs, qui sont souvent obligés de recourir à des travaux alimentaires sans trop savoir comment les déclarer.

Q55A - Précaire.

Q56A - Mes excuses de ne pas avoir su répondre à certaines questions, ou d'avoir peut-être répondu à côté de la plaque. Malgré mes cinq ans d'expérience dans le domaine, certaines subtilités liées à l'administration du métier m'échappent encore, puisque j'ai tout appris sans l'aide de personne et que je n'ai ni les moyens, ni les possibilités de me rendre aux formations proposées par divers organismes régionaux, etc.

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Stable.

Q54A - Stable.

Q55A - Merveilleux.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, traductrice, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : éditrice

Q55A - précaire

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, traductrice, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), art/beaux livres, autre activité : correctrice

Illustrateurs

Q53A - Je consacre autant de temps, de cœur et d'énergie à mon travail, mais il est beaucoup plus difficile pour moi de trouver des contrats, j'ai moins de sollicitations et les tarifs ont globalement tous diminué à commande égale. Malgré expérience et reconnaissance, il faut toujours se battre et aller au-devant pour se vendre et chercher de nouveaux contrats – ce qui, pour le coup, n'est ni mon métier, ni dans mon caractère.

Q54A - J'espère pouvoir continuer d'en vivre. C'est mon souhait. J'aime vraiment mon métier sur le plan de la création, mais je suis sur le fil sur le plan pécuniaire.

Q55A - âpre

Q56A - Je pense très peu connaître les aides auxquelles je suis susceptible d'avoir le droit. Je trouve terrible que le travail de l'auteur et de l'illustrateur qui sont à la base de l'existence du livre soit si peu rémunéré, en comparaison des pourcentages qui reviennent aux diffuseurs, distributeurs et libraires. Sur le plan rapport avec les éditeurs, j'ai toujours trouvé beaucoup d'opacité : on ne sait jamais très clairement combien de titres ont été imprimés (ça ne figure pas au contrat), les exemplaires de passe, de presse, etc. nous sont toujours défalqués. Ce sont des rapports léonins.

F, 35/49 ans, illustratrice, graphiste, designer graphique, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €, autre activité : graphiste

Q53A - Moins de projets créatifs, isolement social et professionnel lorsqu'on travaille chez soi, quasiment pas d'échange.

Q54A - De plus en plus difficile à tous les niveaux. J'envisagerais bien du *co-working* ou semblable.

Q55A - Passionné, souvent périlleux.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, graphiste, designer graphique, graphiste, webdesigner, domaine éditorial : roman jeunesse, essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Même si mes revenus d'auteur sont en hausse depuis la création de mon activité, mon activité d'illustrateur reste précaire. Je ne sais jamais ce que je percevrai le mois qui suit. Mon chiffre d'affaires peut varier sensiblement d'une année à l'autre. Je n'ai pas l'impression que les tarifs proposés sont en hausse. Il y a beaucoup d'illustrateurs sur le marché et les commandes, si elles ne sont pas régulières, se font rares. Je suis dans l'obligation d'avoir une activité supplémentaire pour compléter mes revenus.

Q54A - J'espère dans 5 ans stabiliser financièrement mon activité afin que je puisse y consacrer 100% de ma vie professionnelle. J'espère pouvoir cotiser sereinement pour ma retraite.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : professeur de narration et de bande dessinée (formateur occasionnel)

Q53A – J'ai consacré toute ma vie aux arts et cultures, dont ce pré... littéraire, ce beau champ de l'illustration. Ces cinq dernières années ont été particulièrement difficiles et éprouvantes jusqu'à l'épuisement avec, sans nul doute, une magnifique reconnaissance sur un plan humain, les rencontres, le partage, les regards aimants face au travail accompli mais sur un plan financier, c'est cruel, il y a un tel fossé, c'est insensé et vertigineux de médiocrité, d'une injustice et d'un mépris qui laissent plus que songeur. Malheureusement, aujourd'hui, je suis en invalidité pour une maladie inscrite au Téléthon, elle ne me permet plus d'exercer actuellement comme avant. Je n'aurais ni la place ni les mots, ni même la force et le recul nécessaire pour conter une telle traversée d'épreuves et de renoncements sans fin. « Ce n'est ni le lieu ni l'heure ! », me direz-vous peut-être... Et pourtant, les conditions financières difficiles d'exercice de cette activité durant plus de trente ans à plus de 60 heures par semaine ne sont pas étrangères à l'éveil et l'évolution rapide de cette maladie. Donc je dé...cris !

Q54A – Oh !... Je n'imagine rien, compte tenu de ma santé plus que préoccupante, je ne peux guère qu'envisager un petit quelque chose de la vie, bel et bon, en créant d'autres passerelles pour tenter d'ouvrir l'horizon des possibles et je ne peux pour cette part que compter sur moi-même. Sur le plan professionnel, économique et social c'est une autre Aventure qui ne s'annonce pas très reposante ou réjouissante, ni même rassurante sur le plan économique et social, vu le nombre de labyrinthes qui se présentent. Il y a tant à dire avec un si grand vide juridique !!!

Q56A - Je me permets d'évoquer un peu plus haut la cruelle réalité d'une maladie survenue durant l'exercice de ma profession et combien l'invalidité creuse le fossé de la précarité quand cette activité est exercée comme principale. Si vous avez pour mission de défendre prochainement le droit des auteurs, notez-bien je vous prie que, sur un plan social, il y a beaucoup à faire pour pouvoir accéder à une aide respectueuse, quel parcours du combattant pour parvenir aux bonnes portes - comme si une maladie en elle-même n'était pas suffisamment douloureuse et épuisante et comme si avoir voué toute sa vie à la peinture et la littérature ne valait pas un peu de respect et de dignité. Et pourtant, c'est une réalité de plus qui s'inscrit au registre "des petites injustices du quotidien" que l'on banalise ou balaye aussi. Merci d'appuyer sur la sonnette...

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Évolution négative !

- 1) des conditions de travail (délais, exigences) ;
- 2) du secteur très concurrentiel (trop de monde pour une production réduite) ;
- 3) des rémunérations en chute libre.

Q54A - Pas très optimiste. Seuls espoirs : le soutien de la Charte et des autorités de tutelle (ex : création de la SOFIA, du droit de prêt, etc.). Il serait nécessaire d'avoir un statut équivalent à celui des intermittents du spectacle.

Q55A - Métier d'une grande liberté au prix d'une grande précarité (pas d'allocation chômage).

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, auteur de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €, autre activité : enseignant

Q53A - Plus ou moins stables.

Q54A - Nombre de parutions de livres va en diminuant, les éditeurs deviennent "frileux", prennent moins de risques qu'auparavant, d'où une obligation à se diversifier.

Q55A - Adéquate dans mon cas personnel, je peux profiter de ma famille, de mes enfants...

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Mes revenus sont stables mais les éditeurs tendent à baisser leurs rémunérations. Cela m'oblige à démarcher régulièrement de nouveaux clients et à multiplier les commandes pour garder ce revenu stable.

Q54A - Travaillant déjà à plein temps et constatant que les éditeurs n'augmentent pas les rémunérations, je n'imagine pas mes revenus augmenter dans les 5 prochaines années. L'apparition du numérique et des nouvelles technologies me préoccupent, je devrai me mettre à jour, me former, afin de ne pas être en retard et être dépassée par les nouvelles générations d'illustrateurs. Bien que l'âge de la retraite soit lointain, cela me préoccupe également.

Q55A - passionnante mais précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Ingrate professionnellement, gratifiante socialement. Il est de plus en plus difficile de vivre de ce métier. Nous ne sommes pas assez payés.

Q54A - Comme depuis vingt ans, sans vision à long terme. Je n'ai jamais eu que du travail pour deux mois d'affilée. Je vois de la précarité. Est-ce le prix de la liberté ?

Q55A - Méprisée.

Q56A - Il me paraît urgent de rémunérer équitablement les créateurs. Et d'arrêter de leur laisser des miettes.

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignant art plastique, homme de ménage, épicier

Q53A - J'ai toujours dû travailler énormément, quasiment toujours le soir et le week-end en plus des journées de semaine. Je suis désormais plus rapide pour certaines commandes, ce qui me permet d'en accepter plus et de réussir à gagner suffisamment pour pouvoir payer mon loyer, mais pas beaucoup plus. Et je n'ai pas beaucoup de temps libre !

Q54A - Je crains de ne pas pouvoir diminuer la quantité de travail alimentaire, je préfère ne pas trop y penser... J'espère que certains livres "anciens" continueront à me rapporter de l'argent. Ou que je trouverai de plus en plus de clients qui ont les moyens de bien me payer.

Q55A - Prenante

Q56A - En 2013, je vivais en couple, avec un conjoint salarié. Depuis le mois de mai 2015, je vis seule, et j'essaie donc de travailler encore plus (ou plus efficacement ?) afin de pouvoir payer mon loyer.

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Mon activité est croissante, bien qu'elle ne soit pas égale d'une année sur l'autre. Le fait d'avoir un agent à l'étranger et de pouvoir vendre mes originaux d'illustrations régulièrement par le biais d'expositions, est un plus non négligeable. Accepter plus de commandes au forfait m'a permis de mieux vivre de mon activité, souvent les à-valoir sont beaucoup trop faible et les droits presque ridicules...

Q54A - je reste confiant sur l'avenir. J'espère que mon activité d'illustrateur continuera à grandir ou à rester plus ou moins stable. J'aimerais développer plus le côté expo-vente qui peut rapporter plus que la vente d'un simple livre.

Q55A - Délicate. Car il est encore trop difficile de trouver des contrats avec des conditions correctes (bon à-valoir, meilleur en pourcentage).

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, arts graphiques, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Même si j'arrive à en vivre, je constate que, d'année en année, les tarifs proposés par les éditeurs n'augmentent pas, alors que le prix des dépenses quotidiennes et des charges professionnelles (charges sociales, retraite, loyer bureau, etc.) augmentent. Pour compenser cela, et on ne le perçoit pas dans mes réponses (parce que vous ne posez pas la question), je fais de plus en plus d'heures par jour, entre 9 h et 10 h. J'ai le sentiment que les éditeurs ne connaissent pas vraiment nos charges ni notre fiscalité.

Q54A - Compte tenu de ce que j'ai décrit précédemment, je ne suis pas sûr de pouvoir, ni d'avoir envie de continuer à gagner de ma vie de cette façon aléatoire, chronophage et mal rémunérée. Pour avoir une meilleure rentabilité, il faudrait que je travaille chez moi, ou déménage en province. Acheter du matériel pour travailler, faire des recherches de style, devient compliqué, voire impossible, et le risque d'être "ringard" se fait sentir.

Q55A - Sous-payé

Q56A - Votre enquête est complète et m'a demandé quelques heures pour y répondre. Cependant, il y manque un élément essentiel selon moi, la question du temps passé sur nos projets, car ce qui caractérise nos métiers, c'est que notre temps de travail est toujours sous-estimé.

H, 50/64 ans, illustrateur, arts graphiques, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €, autre activité : graphiste

Q53A - Quelques prix reçus m'encouragent à persister dans mon métier, je suis devenu après plus de 10 ans d'expérience, une professionnelle dans mon domaine, le travail ne manque pas, je refuse de nombreuses commandes, Je dois travailler beaucoup pour m'assurer un minimum, mon revenu reste pourtant très bas, la rémunération (à-valoir et autres) ,négociée systématiquement, est toujours en deçà de ce qu'elle devrait être.

Q54A - Je compte continuer mon activité, commencer de nouvelles formations (possible désormais) pour me préparer doucement à une reconversion future.

Q55A - irréalistico-fantastique

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, scénariste BD, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Mon activité décline fortement depuis un an maintenant. Je ne sais pas exactement à quoi c'est dû. Les éditeurs qui publient moins de nouveautés à cause de la crise et des ventes ? Moi (mon "style" graphique) qui se fait "pousser" dehors par les jeunes illustrateurs ? Mon manque de démarchage, d'entretien de mon réseau... ? Un peu de tout ça peut-être... Quoi qu'il en soit il faut que je me diversifie et que je travaille plus en local.

Q54A - J'ai l'impression que je ne serai bientôt plus illustrateur. Je vais tenter des choses, des projets en bande dessinée, en vidéo et essayer de donner plus d'heures de cours pour m'assurer un fixe minimum. Je ne peux/veux rien faire d'autre qu'un métier artistique. Il faudra bien que je trouve des solutions.

Q55A - aléatoire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignement artistique

Q53A - C'est un peu l'horreur, de moins en moins d'appels, un démarchage infructueux. Des clients qui veulent plus pour moins d'argent.

Q54A - Pas très bonne !! Et peut-être plus dans l'édition.

Q55A - incertain

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse

Q53A - Le montant de mes à-valoir ne me permet pas de mener mon activité d'auteur de bande dessinée à plein temps. Le prix au forfait pour des albums à forte pagination de me permet pas de multiplier les contrats pour en vivre pleinement. Le tarif proposé par certains éditeurs devient de pire en pire, 10 euros pour un cabochon.

Q54A - J'ai la chance d'avoir des projets intéressants à venir avec des scénaristes que j'apprécie. Mais je ne peux pas consacrer tout mon temps à ma pratique d'auteur faute d'un revenu suffisant. Je suis sur un développement à long terme.

Q55A - En voie de paupérisation...

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : intervenant [dans une école de cinéma]

Q53A - J'ai travaillé énormément dès le départ pour avoir de la matière à envoyer aux éditeurs. J'ai envoyé des tas de projets en collaboration avec des auteurs. Certains ont abouti. J'ai gardé un rythme soutenu par la suite, pour répondre à des commandes principalement. Mais le montant que cela représente en euros à la fin de l'année n'est pas viable.

Q54A - Je souhaite me tourner vers une activité plus artistique : création d'œuvres uniques, peinture, linogravure, vente d'originaux, artisanat. Je réduirai ma production d'illustrations pour l'édition, pour n'accepter uniquement les contrats intéressants (financièrement et artistiquement). Mon dernier à-valoir (2 800 €), bien plus haut que tout ce que j'ai reçu jusqu'à présent, me servira dorénavant de base.

Q55A - frustrante

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, dessinatrice/coloriste (BD), arts graphiques, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Mes conditions d'auteur se sont globalement améliorées. J'ai commencé en 2008 et j'ai depuis 2013 des commandes régulières qui me permettent de vivre décemment (environ un SMIC) en développant mes projets personnels parallèles. Par contre, cela c'est fait au prix d'un surmenage presque constant qui me vaut régulièrement des pépins de santé légers mais récurrents. Je suis consciente que je ne pourrais pas tenir ce genre de rythme de travail sur le long terme.

Q54A - J'espère qu'il reste stable, bien qu'il soit difficile de prévoir quoi que ce soit.

Q55A - passionnant

Q56A - Le rapport temps de travail/qualité de vie (pas seulement financière : temps libre, loisirs, etc.)/production me semble une donnée intéressante à prendre en compte.

F, 25/34 ans, illustratrice, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : médiatrice culturelle / enseignante BD

Q53A - Mes activités d'auteur sont en hausse, et ma condition économique s'améliore. Depuis quelques années je n'ai plus besoin de faire un travail alimentaire à côté (serveuse, etc.). Mais c'est parce que j'ai plus de contrats et un album qui m'a apporté pas mal de droits d'auteur. Mais par rapport à mon niveau d'étude (5 ans en école d'art) et mes heures de travail, ce que je gagne n'est pas du tout équivalent.

Q54A - J'espère que nos conditions de rémunération vont s'améliorer et que nos droits d'auteur vont augmenter. Que les dédicaces seront à présent rémunérées. Si c'est le cas, je verrai mon avenir d'un œil plus positif.

Q55A - Difficile, jamais stable économiquement, sans sécurité mais passionnant. Je ne me verrais pas faire un autre métier.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Même si j'étais globalement satisfaite des relations avec mes éditeurs français, j'ai dû me tourner vers l'étranger, en l'occurrence les États-Unis, pour avoir des projets rémunérés correctement (à-valoir 4 fois plus importants et droits d'auteur deux fois plus importants, au moins 7 % en tant qu'illustratrice). Pour m'en sortir en France je devais cumuler les contrats, je travaillais sept jours sur sept, en moyenne 15 heures par jour ! Alors que je suis bien payée maintenant, ce n'est pas non plus le Pérou puisqu'en tant que travailleuse indépendante je suis énormément taxée, c'est un vrai cauchemar... Et puis, ce qui m'inquiète beaucoup, c'est la réforme du droit d'auteur en Europe...

Q54A - J'espère continuer à développer mon activité sur le marché américain en tant qu'auteur-illustratrice. Il serait souhaitable que les auteurs et les illustrateurs jeunesse soient mieux rémunérés en France. J'aimerais bien que les charges sociales et les impôts baissent un peu. Plus de sous, c'est plus de temps pour la création.

Q55A - Génial !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Les commandes me permettent de gagner de l'argent. Je donne tout le reste de mon temps à mon travail d'auteur. Petit à petit, je gagne quelques droits, mais c'est compliqué de jongler entre l'alimentaire et l'artistique.

Q54A - Je garde le maximum de temps pour mes projets à moi, pour défendre des idées et une certaine qualité. J'espère pouvoir être de plus en plus reconnue pour ce travail et limiter le plus possible les choses que je fais à contrecœur.

Q55A - comme quelque chose qui s'impose à soi.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, auteure de textes, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - La crise de l'édition est flagrante. Je suis cartographe d'édition et j'ai perdu mon principal client en 2013. Chute de plus 90% de mes revenus. J'ai mis plus d'un an à retrouver des clients.

Q54A - Je fais ce métier depuis toujours et c'est de plus en plus difficile de trouver des éditions qui recherchent des cartographes. J'imagine que je vais essayer de continuer pendant 1 ou 2 ans et si la situation ne s'améliore pas, je vais changer de voie.

Q55A - C'est une passion

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, essais, actualité/documents, < 5 000 €

Q53A - N'importe qui, avec l'informatique, s'improvise illustrateur, graphiste, photographe, cinéaste... Le forfait supplante les droits d'auteur et les rémunérations en chute libre. Les éditeurs frileux devant la création.

Q54A - La grande inconnue

Q55A - Moribond

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, auteur multimédia, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - c'est une activité personnellement enrichissante, mais l'aspect monétaire est vraiment inquiétant et le système des droits d'auteur est VRAIMENT injuste. Le monde de l'édition est troublé et souvent les relations avec les éditeurs s'en trouvent tendues.

Q54A - impossible à prévoir dans ce milieu...

Q55A - inconfortable

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dom. éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - De moins en moins de budgets de recherche... difficultés à travailler pour l'État français. Je fais de l'argent grâce aux contrats privés à l'étranger.

Q54A - Pas difficile : moins d'argent, plus de problèmes, mais je ne dépense pas ; heureux.

Q55A - SUPER

Q56A - Je suis architecte archéologue (sans les diplômes) on me paye pour faire les plans, la topographie, des fouilles, ou dessiner de la céram et des objets. Ou faire des restitutions "historiques" de bâti. Ou pour fouiller. Tout cela est publié en publi scientifiques sans revenus directs liés.

H, 50/64 ans, illustrateur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : archéologie

Q53A - Depuis à peu près 2 ans, les commandes augmentent et sont mieux rémunérées dans l'ensemble, car elles viennent de grosses maisons d'éditions et que je négocie plus et mieux. Mais les pourcentages ont tendance à baisser et les délais de réalisation aussi...

Q54A - J'espère une revalorisation des pourcentages et moins de forfaits... L'illustration étant mon activité principale, j'espère également percer en tant qu'auteur.

Q55A - Réjouissante mais incertaine.

Q56A - L'année témoin de 2013 a été particulièrement catastrophique pour moi (ma plus mauvaise année) et donc pas très représentative car mes revenus ne cessent d'augmenter depuis, mais comme dit en [Q55A], l'avenir est toujours incertain dans nos métiers... Une régularité et hausse des % et à-valoir seraient vraiment souhaitables ainsi qu'un statut mieux protégé...

F, 35/49 ans, illustratrice, arts graphiques, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Les conditions contractuelles sont en baisse et les négociations de plus en plus désagréables ou impossibles. Il semble clair que pour l'ensemble de la chaîne du livre, éditeur, distributeur, libraire, soumise à de nombreuses pressions commerciales, la part de l'auteur, qui était celle du laissé pour compte, devient en plus une variable d'ajustement immédiate. La chaîne du livre se suicide en chantant sous la pression, entre autres, des majors internet et des groupes géant de l'édition pour qui une création de qualité est parfaitement accessoire.

Q54A - À franchement parler, il me paraît de plus en plus évident que les chances s'amenuisent à une vitesse folle de pouvoir continuer à vivre d'un travail d'auteur dans le système actuel. De nouveaux modèles, s'affranchissant des éditeurs – ce que je regrette – et des majors internet – ce que je ne regrette pas – est à inventer. Des systèmes d'éditions coopératives entre auteurs peut-être...

Q55A - passionnante

Q56A - Rien sur l'odieuse réforme du RAAP ? Cette réforme conduit pourtant à amputer les auteurs d'un mois de salaire, sans raison, ni négociation, ni discussion. Qui le supporterait ? Je ne suis pas malchanceux dans mon métier. Mais nombre de mes collègues vivant en dessous du SMIC n'y survivront pas. C'est abject.

H, 35/49 ans, illustrateur, auteur de textes, scénariste BD, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q55A - Passionnant, addictif et pas facile.

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, illustrateur, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, < 5 000 €, autre activité : chauffeur pour enfants handicapés et retraité

Q53A - métier désormais à abandonner

Q54A - changement de profession pour devenir salarié : arrêt complet de l'activité d'auteur (je ne suis pas rentier)

Q55A - une vache à lait bien trop traite pour continuer à produire

Q56A - Augmentation des charges (plus ou moins +10% sur le chiffre d'affaires en 2 ans). Soucis de non-paiement (même si inhérent à toute profession libérale). Paiement très tardif. Contrats d'édition approximativement légaux (comprenez par là : avec pas mal de points illégaux). Adaptations numériques ou étrangères "offertes ou quasiment" aux éditeurs (pour compenser leur manque à gagner ?). Orientation européenne visant à bafouer le droit d'auteur français (la dernière chose qui nous restait, vu que les rétributions avaient même baissé depuis 15 ans !). Considérez l'auteur comme un Dodo, exposez le dans une vitrine, bientôt il n'y en aura plus.

H, 35/49 ans, illustrateur, auteur multimédia, domaine éditorial : religion, ésotérisme, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mon activité n'a pas bougé, pas d'augmentation financière, beaucoup d'énergie pour pas grand-chose. J'ai été en congés maternité en 2013, avec absence de contrats. Les conditions d'exercice sont stables mais le manque d'évolution financière ne me motive plus. Je ne peux pas interrompre le travail car dans ce cas, je ne reçois pas d'argent. De plus je ne cotise pas au chômage, ni aux Assédic. Je ne peux pas me permettre de tomber malade, c'est la course à la fin de chaque mois. J'envisage une reconversion !

Q54A - Dans les 5 prochaines années, je souhaite être salariée fonctionnaire avec tous les avantages que cela procure et exercer mon activité artistique à mi-temps ou moins dans des conditions plus sereines et épanouissantes.

Q55A - ras le bol

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, arts plastiques, domaine éditorial : art/beaux livres, < 5 000 €, autre activité : professeur d'art plastiques dans des associations

Q53A - 2013 pas très représentative de mon parcours, car année exceptionnelle au niveau du nombre de projets et du montant des revenus de droits d'auteur ; d'habitude, je jongle plus avec les revenus issus du graphisme. La rencontre avec mon éditeur principal, avec lequel j'ai une certaine relation de confiance, m'a permis d'envisager l'avenir à court terme assez sereinement.

Q54A - J'aimerais privilégier mes projets d'auteur aux travaux de commande, tout en gardant d'autres revenus (graphisme) pour ne pas être obligée de publier à tout prix.

Q55A - précaire et passionnant

Q56A - Vu la précarité des revenus de la majorité des auteurs, il est indispensable que l'on puisse aisément exercer d'autres activités (graphisme, ateliers...) sans en être pénalisés en tant qu'auteur. Évolution de plus en plus solitaire du métier (plus aucune invitation d'éditeurs à des salons du livre, dédicaces, etc. malgré le nombre croissant de mes projets).

F, 35/49 ans, illustrateur, auteure de textes, graphiste, webdesigner, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : graphiste

Q53A - Je m'y consacre toujours autant (c'est-à-dire à plus que temps plein) mais les conditions d'exercice se dégradent chaque année un peu plus. Difficulté de négocier les contrats (négociation possible sur des miettes insignifiantes, qui s'avèrent, ensuite, non respectées par l'éditeur). Je refuse les propositions de travail gratuit (ou à des conditions humiliantes). Beaucoup de temps consacré à consulter le juriste, à réclamer mon dû, à faire respecter les contrats signés...

Q54A - Dégradation... Je meurs.

Q55A - Désespérante.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q53A - De plus en plus difficile chaque année dans le domaine de l'illustration du livre jeunesse. Dégradation des rapports avec les éditeurs, quasi impossibilité d'avoir des rdv pour présenter son travail. Baisse drastique des budgets édition. Manque criant de professionnalisme des éditeurs qui ont pour la plupart une méconnaissance du public pour lequel ils éditent. Peu ou plus de création originale ; tous les livres se ressemblent d'un éditeur à l'autre. Les outils de création par ordinateur ont beaucoup contribué à tirer les prix vers le bas car beaucoup de graphistes-maquettistes se disent illustrateur alors que, dans le livre, c'est un métier spécifique; instaurant de ce fait une sorte de concurrence déloyale en transformant via logiciels certains dessins fait par d'autres ou en transformant des photos en illustrations. Trop d'utilisation dans l'édition des banques d'images (illustrations à 10-20 €).

Q54A - Très pessimiste car on commence à voir l'arrivée d'illustrateurs étrangers (UE ou pas) qui pratiquent des prix incroyablement bas car les charges sociales ne sont pas les mêmes pour eux – on ne peut pas suivre. Je ne sais pas si je pourrais encore pratiquer ce métier longtemps. La seule porte qui me semble possible c'est de se spécialis[er] dans un domaine d'édition très spécifique où la concurrence est moindre et où il est plus difficile à l'éditeur de trouver des illustrateurs. Je pense que les écoles de graphis[m]e et d'illustration forment des futurs dessinateurs créatifs très uniformisés qui seront tous des "bêtes" sur les logiciels de création mais qui se ressembleront tous... pour qui l'ordinateur et le logiciel n'est pas un outil pour finaliser une idée mais le début de tout, tous les éléments sont déjà existants et la seule exigence consiste à les assembler et bidouiller pour réaliser une création. Ça existe déjà en musique et ça s'appelle le sampling ou comment faire du neuf avec du vieux. Moi j'appelle ça juste de la récupération et du reconditionnement artistique pour de la création kleenex bien souvent

Q55A - Merveilleux et âpre

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : agent d'accueil, gardien

Q53A - Des revenus moindres pour un temps de travail supérieur, avec davantage de frais liés au travail sur informatique (matériels, logiciels).

Q54A - J'envisage de trouver une activité annexe pour améliorer mes revenus (actuellement en Bilan de compétences pour voir dans quel domaine il me serait plus approprié de trouver du travail).

Q55A - Des projets moins intéressants du fait d'une "pression" financière générale par les éditeurs. Difficile d'avoir des revenus suffisants pour vivre aujourd'hui de cette profession d'illustrateur.

Q56A - J'espère que l'aboutissement de cette enquête sera une amélioration du statut d'auteur et non, comme on le voit trop souvent, une détérioration et "renégociation", à notre détriment, de nos droits.

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, autres domaines éditoriaux, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Toujours aussi compliqué. Nous n'avons pas choisi un travail facile. Les à-valoir sont en baisse et notre métier nous oblige à être multi-tâche pour pouvoir exister (rester créatif, gérer ces contrats, faire sa comptabilité, être à l'écoute, au contact...).

Q54A - Je l'espère pérenne, mais j'admets être consciemment naïve. La bagarre pour faire valoir nos droits reste une bataille de tous les jours. Notre travail, si visible dans les bibliothèques, librairies, chambres d'enfants... est pourtant bien méconnu dans sa face cachée et trop peu valorisé.

Q55A - Le plus beau métier du monde au prix de la précarité et de quelques sacrifices.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Relation détériorée avec les éditeurs, avances de droits de plus en plus réduites, très peu de relevés de droits reçus à temps, parfois jamais reçu, pas de dialogue dans les choix éditoriaux (tirage, prix public, pas de contact entre auteur/illustrateur).

Q54A - J'ai déjà commencé à diversifier mes activités d'illustrations vers d'autres domaines que les albums jeunesse comme la carterie, les jeux pour enfants et les commandes pour des organismes privés. Je pense également à l'auto édition; grâce notamment au financement participatif.

Q55A - Plusieurs années de galère (+/- 10) avant de pouvoir en vivre correctement (à un taux horaire plus bas que le smic).

Q56A - C'est plus facile d'exercer une activité artistique quand dans le couple le conjoint est salarié.

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 40 000 €/49 999 €

Q53A - activité en nette régression – difficulté de trouver des contrats décents – montant à-valoir en diminution – communication plus difficile avec les éditeurs

Q54A - tenter d'ouvrir son réseau de connaissances afin de créer plus d'opportunités de travail, essayer de nouvelles techniques afin d'élargir le champ d'investigation, n'accepter aucun travail mal rémunéré

Q55A - activité difficile, pauvrement rémunérée. Mais c'est quand même le métier que j'aime et que je sais faire.

Q56A - c'est un peu compliqué de discerner les catégories de revenus car certaines rencontres scolaires sont comptabilisées dans les droits d'auteur et d'autres non. J'ai peint des toiles pour une expo d'une bibliothèque, j'ai classé ça comme artiste-peintre même si pour moi c'est de l'illustration non publiée. Questionnaire touffu à remplir mais j'espère que, même avec quelques approximations, mes réponses seront utiles.

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, arts plastiques, albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : artiste-peintre

Q53A - Je travaille plus, pour des à-valoir moins élevés (en me basant sur un taux horaire travaillé). Je suis souvent contactée dans l'urgence, ce qui ne me permet pas, contrairement à ce que je faisais au début de ma carrière, de trouver un autre travail pour compléter car il faut être disponible rapidement et à 100%. Pour pouvoir vivre, je dirais même survivre, il faut mettre de côté sa vie privée et prendre tous les contrats possibles, souvent mal payés et non négociables.

Q54A - Je n'ai plus de vie personnelle, je gagne peu donc je ne me fais pas plaisir (les besoins vitaux comme manger et payer mes factures étant ma priorité), je ne pars pas en vacances. Tout est réfléchi. Je commence à remettre en cause cette vie instable, car ma santé ne sera peut-être pas toujours bonne. Je ne cotise pas pour la retraite. En regardant un peu plus loin, je me dis que cette vie n'est pas possible sur le long terme si rien ne change et si ce travail n'est pas mieux considéré et payé plus correctement. Pour moi, c'est indéniable, les choses doivent changer sinon le métier du livre deviendra un métier uniquement pratiqué par des gens dans une situation avantagée, où la rémunération ne sera pas forcément nécessaire et qui en feront un hobby.

Q55A - instable

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, < 5 000 €, autre activité : auto-entrepreneuse pour l'auto édition

Q54A - On se porterait un peu mieux si déjà les bénéfices liés aux ventes numériques étaient partagés ÉQUITABLEMENT entre auteur et éditeur, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui. L'hypocrisie des éditeurs sur ce sujet doit cesser.

Q55A - Passionnante mais très stressante financièrement (désolée ça fait cinq mots).

Q53A, Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Mon activité d'illustratrice prend tout mon temps professionnel à 100%. Elle a plutôt évolué positivement, dans de bonnes conditions d'exercice. Mais les rémunérations sont aléatoires. Je peux continuer à exercer facilement grâce à ma situation personnelle (conjoint salarié).

Q54A - Je souhaite que mon activité soit toujours à 100% de ma vie professionnelle, qu'elle évolue encore mieux, contrats plus nombreux, mieux rémunérée (pouvoir négocier facilement les contrats en cours qui se renouvellent) et que mes projets personnels soient édités.

Q55A - indispensable

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mon activité d'auteur est stable sur les 5 dernières années. En tant qu'auteur de bande dessinée, ces 5 dernières années ont été source d'incertitudes quant à la pérennité de mon activité (pour des raisons de choix artistiques personnels, mais aussi et surtout à cause de la disparition de mon premier éditeur suite à son redressement judiciaire, ainsi qu'à un climat économique tendu dans le domaine de l'édition BD). Je contrebalance cette inquiétude par une activité d'illustrateur, qui me permet de multiplier les clients, et ainsi de diviser les risques. C'est un métier très libéral. J'entends par là qu'il n'y a pas de sécurité de l'emploi, pas de chômage, des arrêts maladie difficiles à déclencher pour une indemnité maigre, pas d'aides diverses comme des tickets restaurants ou aide aux transports, il y a peu de marge de manœuvre pour négocier nos tarifs, chacun de mes clients est libre d'arrêter la collaboration à tout moment... Dans ces conditions, l'auteur est seul maître à bord concernant sa situation. Il est l'artisan de sa situation. C'est donc à double tranchant. Il est possible de faire évoluer et fructifier son activité, mais il faut le faire sans filet. Sur ces dernières années du moins, c'est ce que j'ai ressenti, et je pense que ce climat libéral s'accroîtra à l'avenir.

Q54A - Je pense et j'espère que mon activité d'auteur restera la seule composante de mon activité professionnelle. Je pense devoir défendre mes à-valoir, et l'existence même du droit d'auteur. J'ai le sentiment que notre statut est soumis non seulement au bon vouloir de l'exécutif français, mais aussi européen. C'est un peu dur de se projeter dans ces conditions, mais je souhaite en tout cas continuer de développer ma carrière dans le domaine artistique, malgré les difficultés qui secoueront très certainement le domaine culturel.

Q55A - combat

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : illustrateur dans le domaine de la presse magazine, du jeu vidéo et du jeu de rôles

Q53A - J'ai constaté une réelle diminution du volume de mes activités d'illustrateur dans ma vie professionnelle pendant ces cinq dernières années, le nombre de mes clients ayant fortement baissé pendant cette période. Cela m'a obligé à cumuler (ou à alterner) mon activité d'illustrateur avec un emploi plus "classique", à partir de l'année 2013 notamment. Les conditions d'exercice se sont avérées très difficiles, la concurrence étant en outre de plus en plus rude. Il en est de même en ce qui concerne les conditions économiques et sociales, qui m'ont paru se dégrader au fur et à mesure de ces cinq dernières années (notamment en ce qui concerne le montant des rémunérations perçues en tant qu'illustrateur).

Q54A - J'ai peur de ne plus pouvoir exercer de façon régulière cette activité (voir même de ne plus l'exercer du tout), car j'ai peu de sollicitations éditoriales. Je pense que les conditions d'exercice ne s'amélioreront pas dans les cinq prochaines années, bien au contraire. C'est également le cas pour les conditions économiques et sociales, et ce en raison des rémunérations de plus en plus basses, des à-valoir extrêmement faibles (en particulier dans le milieu de l'édition jeunesse), voire inexistants (ce qui est très fréquent chez les petits éditeurs).

Q55A - incertain

Q56A - Il faut impérativement trouver une solution à la situation des auteurs, ou sinon c'est une profession entière qui disparaîtra. Il faudrait, d'un point de vue légal, imposer par exemple des montants minimums pour les à-valoir, des prix minimums à la page pour les auteurs BD, et rendre obligatoire le versement d'un à-valoir pour tout contrat d'édition. Si les éditeurs ne respectent pas cela, il faut appliquer des sanctions financières lourdes. Il faut également plus de transparence, en imposant aux éditeurs d'enregistrer leurs ventes sur un site internet dédié, géré par une autorité indépendante (ou étatique), qui aurait des pouvoirs de contrôle, d'enquête et de sanction en cas de fausses déclarations.

H, 25/34 ans, illustrateur, arts graphiques, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €, autre activité : rédacteur territorial non titulaire en marchés publics

Q53A - Il m'est de plus en plus difficile de convaincre mes éditeurs de publier mes livres. Mes droits d'auteur baissent régulièrement et c'est très angoissant.

Q54A - Continuer à me battre comme depuis le début pour maintenir un revenu suffisant jusqu'à la retraite, si retraite il y a !

Q55A - Galère et passion !

Q56A - Mes revenus 2013 ne sont pas représentatifs et sont très hauts par rapport à mes autres années. C'est un métier où l'on travaille beaucoup en amont des projets et sans être rétribué. Donc si on fait une moyenne du temps passé, nos revenus sont extrêmement bas, et nos éditeurs s'en moquent complètement... J'envie le système des intermittents du spectacle !

F, 50/64 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Pour ma part les commandes sont plutôt en augmentation depuis les 5 dernières années, mais mon activité n'est pas régulière et, dans tous les cas, ne permettrait pas de me faire vivre si j'étais seule.

Q54A - J'espère que mon activité sera plus régulière et importante au niveau des commandes, je vais peut-être devoir me diversifier.

Q55A - passionnant mais très aléatoire et précaire

Q56A - J'ai la chance de pouvoir persévérer dans mon métier d'illustratrice grâce à la bonne situation de mon mari, mais si j'étais seule je devrais soit changer de métier soit trouver un complément de revenu fixe à côté.

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - La situation s'améliore un peu, c'est la période la plus stable même si, sur certains mois, j'ai du mal à m'en sortir, c'est très aléatoire. Les conditions de travail sont plutôt correctes, mais je vis tous les jours avec la peur des retards de paiement ou des périodes de vides, ce qui arrive souvent.

Q54A - Je pense continuer sur la même voie avec des projets d'auto-édition en supplément. Mais l'avenir me fait peur, je sens que la profession d'artiste est sans cesse pénalisée dans le domaine administratif, j'ai l'impression qu'on nous oublie ou nous méprise ; je ne demande que ça d'être à jour et respecter la loi, mais on m'a baladé pendant des années et dans tous les sens pour des démarches censées être ordinaires, et maintenant que j'ai pu régler ces problèmes, je ne vois aucune amélioration sur nos droits en général. Je peine déjà pour vivre de mon métier, si les lois ou les contrats d'édition ne s'améliorent pas par rapport à la société actuelle, je pense que le métier est voué à disparaître petit à petit ou à devenir un métier plus ingrat qu'il l'est déjà, et honnêtement je ne sais pas de quoi sera fait mon avenir. En attendant, je m'occupe du présent.

Q55A - Galère

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse

Q53A - Une activité de plus en plus diversifiée. Édition, presse jeunesse et adulte, expositions, affiches, cartes postales etc. Des conditions financières proposées par les éditeurs à la baisse. Durée de vie et visibilité des albums jeunesse en baisse parce que trop de *turnover* en librairie (trop de livres !). Le RSA qui fait office de compensateur un peu comme le statut d'intermittent du spectacle.

Q54A - J'imagine continuer à avoir une activité très diverse. Trouver un équilibre entre des commandes alimentaires pour la presse et la communication et des projets plus personnels d'édition ou d'expositions (grâce peut être aussi à des bourses d'écriture et des résidences).

Q55A - Une recherche d'équilibre permanente entre l'alimentaire et l'artistique. Un métier passionnant malgré les conditions financières difficiles.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Illustrateur documentaires jeunesse : moins de commandes, moins de droits d'auteur, pratiquement aucune invitation à des salons du livre ou des rencontres avec le public. Recherche des revenus annexes : stages, expositions et vente d'originaux et de tirages limités. L'activité d'illustrateur me suffit juste à vivre modestement en milieu rural, et ne me permet de dégager aucunes économies.

Q54A - Faire davantage de stage[s] et d'expo[s], développer œuvre picturale personnelle (peinture, gravure).

Q55A - précaire

Q56A - Mes revenus sont fluctuants mais montrent une tendance à la baisse depuis 10 ans.

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En 2013 : la chute. Des projets qui ne prennent pas forme. Recherche d'un emploi salarié pour une sécurité financière. Ça entraîne moins de disponibilité, voire une sortie de réseau. Vite oubliée.

Q53A - Démarcher avec d'autres projets. Expos. Donner des cours. Utiliser le conte. Transmettre. Trouver un atelier et un statut idéal qui permettrait d'exercer plusieurs activités artistiques (dessins, sculptures, cours, décorations intérieures ou stylisme...). Le métier d'illustrateur est précaire pour la plupart d'entre nous. Beaucoup trop d'heures de travail et des sacrifices de vie privée pour des revenus insuffisants. Mais il est passionnant.

Q55A - passion

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : commerce

Q53A - Beaucoup de commandes d'éditeurs toujours PEU rémunérées (avance sur droits : 1 000 € pour trois mois de travail !), nécessité de trouver des revenus accessoires : ateliers et vente d'originaux.

Q54A - Plutôt sombre... pas plus de lecteurs/acheteurs, mais trop de livres publiés donc plus petits tirages (je parle en jeunesse et en BD). Maisons d'éditions BD qui vont faire illustrer leurs livres en Chine (déjà le cas pour certains). Produits bâclés pour coller à l'événement ou à la mode...

Q55A - Le Titanic avec des dinosaures comme moi à bord !

Q56A - Mes revenus d'auteur mentionnés plus haut sont (hélas) plutôt bruts, je suis généralement dispensé de précompte.

F, 50/64 ans, illustratrice, arts plastiques, scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mes activités d'auteur augmentent notablement et régulièrement depuis 2008 parce que je suis co-auteur (depuis 2009) d'une série d'albums "à succès" qui touche un large public grâce à sa bonne exposition en librairie et en milieu scolaire. Mon travail augmente également suite au succès de cette série (albums et produits dérivés). En parallèle, ce succès m'apporte quelques nouveaux contrats mais les revenus liés à ces contrats ne me permettent pas d'en vivre.

Q54A - Depuis 5 ans mes revenus augmentent. Je suppose qu'ils vont finir par stagner pour amorcer une diminution plus ou moins rapide lorsque que cette série n'attirera plus autant de lecteurs.

Q55A - Aujourd'hui, mon activité professionnelle d'auteur est globalement très satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, > 50 000 €

Q53A - Décroissance progressive des rémunérations en à-valoir, réduction des droits d'auteur (relevés abscons, illisibles, droits étrangers souvent occultés ou d'un rapport négligeable).

Q54A - Bien qu'étant à la retraite depuis juillet 2013, je suis dans l'obligation de continuer à effectuer quelques travaux. Je considère l'avenir de mes plus jeunes collègues avec effroi.

Q55A - En perte (du moins telle que je l'ai exercée pendant quarante ans).

Q56A - Rejoint depuis le 1/7/2013 exerçant encore quelques activités dans l'illustration.

H, 65+ ans, illustrateur, auteur, compositeur, parolier, arrangeur, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, scolaire/parascolaire, 30 000 €/39 999 €, autre activité : musicien et retraité

Q53A - Ça devient de plus en plus difficile de faire accepter les projets par les éditeurs. Les éléments (textes + images) sont demandés de plus en plus tôt par les commerciaux, ce qui a pour conséquence une diminution du temps dont je dispose pour travailler. Les contrats sont plus difficiles à négocier. J'ai la sensation de devoir travailler de plus en plus pour maintenir mon niveau de vie.

Q54A - Mon but est d'arriver à stabiliser mon activité pour ne plus être dans la course en avant permanente.

Q55A - Passionnante et épuisante.

Q56A - Mon mari est auteur de bande dessinée et gagne très peu d'argent. Les revenus de notre ménage sont quasiment égaux à mes revenus.

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Beaucoup de temps et d'énergie investis pour peu de gain. Tarifs en baisse.

Q54A - J'espère continuer, mais je suis de plus en plus dans l'obligation d'avoir un revenu annexe.

Q55A - précaire

Q56A - Il serait souhaitable de fusionner les différentes caisses de cotisation afin de simplifier les statuts et les déclarations.

H, 35/49 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), arts plastiques, BD/mangas/romans graphiques, scolaire/parascolaire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : intervenant art plastique, graveur, manutentionnaire

Q53A - plutôt bonne, cette année j'ai pu arrêter mon activité salariée en CDI pour me consacrer uniquement au métier d'illustrateur indépendant.

Q54A - ... c'est seulement ma première année à temps plein en tant qu'illustrateur...

Q55A - passionnant !

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : préparateur de commandes

Q53A - Positive. Je reçois régulièrement des commandes et mes revenus sont plutôt corrects et en progression. Les conditions économiques sont toutefois difficiles au regard du temps du temps de travail et de l'expérience.

Q54A - À peu près les mêmes, je l'espère.

Q55A - gratifiant

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, arts graphiques, graphiste, webdesigner, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - L'évolution de mes activités d'illustrateur au cours de ces 5 dernières années a été plutôt tumultueuse. Je dois plus souvent démarcher pour obtenir des contrats d'illustration (il est devenu rare qu'un éditeur me contacte pour proposer un travail). Le nombre de contrats obtenu est de plus en plus faible, malgré une prospection active. Il est de plus en plus difficile de "trouver" le bon interlocuteur (internet devrait être un facilitateur de contact ; or, internet apparaît comme un filtre bloquant). La mobilité des directeurs artistiques ne facilite pas le contact. À chaque nouveau directeur, il faut recommencer "à se faire connaître". Certains éditeurs ne respectent pas leurs obligations (transmettre l'état annuel des ventes, le bon à tirer). En ce qui concerne la BD j'ai des soucis de pérennisation de mes séries. Je suis aussi en difficulté pour retrouver un éditeur pour celles-ci. Le prix des pages de BD a fortement diminué. Le volume de production est toujours important.

Q54A - J'ai beaucoup de mal à me projeter dans le futur. L'essentiel est aujourd'hui de "vivre au jour le jour". Même si l'âge avance, la retraite ne peut s'envisager dans le contexte économique actuel (absence de droits d'auteur et faiblesse contrainte des cotisations). Je pense que sur le segment de l'illustration et de la BD, nous sommes peut-être trop nombreux pour pouvoir continuer à vivre de ce métier. J'ai tendance à penser que si la situation économique n'évolue pas en règle générale, il faudra peut-être penser à changer de métier.

Q55A - DÉSENCHANTEMENT.

Q56A - Nos rapports avec nos directeurs artistiques se sont restreints. En BD, avec certains, il n'y a plus aucun suivi pendant la réalisation d'un album. Il n'y a pas d'échanges. Seul l'enjeu commercial compte. On pourrait dire que la voix de l'agent commercial prime sur la voix du directeur artistique. On a une production de masse (parfois au détriment de la qualité artistique). L'éditeur n'hésite pas à prendre de nouveaux auteurs, qui seront moins payés compte tenu de leur jeunesse et qui à leur tour seront "jetés", faute de ventes suffisantes. On assiste à une guerre de linéaires entre éditeurs. Il serait temps de revoir la politique éditoriale des éditeurs, remettant la qualité artistique au cœur du sujet, en produisant moins, en suivant les auteurs et en croyant enfin à ce qu'on édite.

H, 50/64 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, autres, autre activité : ouvrier en milieu industriel

Q53A - Comme j'ai débuté il n'y a pas très longtemps (2007), j'ai ressenti une évolution positive de mon activité. Par contre, les rapports avec mon éditeur ont empiré.

Q54A - Je vois une amélioration si je change d'éditeur et que je me prenne en main pour mieux négocier mes contrats. Je suis inquiète quant aux cotisations retraite, ainsi que pour la retraite.

Q55A - Difficile et passionnante.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : design de série d'animation

Q53A - Pas d'évolution franche au cours des 5 dernières années. Toujours pas de progression par rapport aux droits d'auteur sur les ventes de livres. Droits trop faibles (3% en moyenne). Beaucoup de commandes avec forfaits qui mériteraient des droits d'auteur.

Q54A - Répondre de plus en plus à des commandes sur différents supports techniques (traditionnels, numériques...). Moins de commandes d'éditeurs. Moins de droits d'auteur sur les ventes de livres.

Q55A - Varié.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dom. éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Ma vie professionnelle est riche, passionnante, mais aussi précaire et aliénante. La reconnaissance est inversement proportionnelle aux revenus que ce métier peut dégager. L'auteur/ illustrateur est de moins en moins un métier, car de moins en moins payé, les tirages initiaux sont à la baisse, le

livre d'images pour la jeunesse est concurrencé par d'autres formes de livres, par de nouveaux médias, par le temps d'attention qui diminue.

Q54A - Je travaille plus vite qu'avant, suis plus reconnu, donc mes revenus augmentent légèrement, mais je dois travailler toujours autant qu'au début et suis beaucoup plus productif et prolifique : le marché m'y pousse si je veux que cela reste mon métier.

Q55A - trépidant

Q56A - Bravo pour cette enquête, je suis impatient d'en lire les résultats. Pour mon cas il aurait été plus judicieux de faire cette enquête sur un lissage de plusieurs années. De plus 2013 n'est plus représentatif de mes revenus actuels : j'étais prof à mi-temps, désormais ce n'est plus le cas et j'exerce à nouveau mon activité d'auteur/illustrateur à temps plein (plus de livres, plus de revenus liés à cette activité).

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur d'enseignement artistique en illustration

Q53A - En tant qu'auteur de Bande Dessinée, activité qui se rapproche de l'artisanat par le savoir-faire requis et le temps de travail demandé, ma situation économique glisse de plus en plus vers celle des écrivains qui pratiquent majoritairement, ils le peuvent, une activité principale et rémunérée en plus. Or, un artisan ne peut mener de front plusieurs activités sous peine de voir la qualité de sa production diminuer.

Q54A - La situation décrite dans la question précédente va s'installer et, devant l'incompétence grandissante des éditeurs et les offres des géants d'internet comme Amazon ou Apple, il est à craindre que les auteurs délaissent les éditeurs traditionnels pour se tourner vers l'auto-édition, le *crowdfunding* et l'édition via internet. Ces offres peuvent paraître séduisantes de prime abord, et elles le sont parce que les éditeurs existent toujours, mais à terme, le public se retrouvant devant une offre pléthorique, il est bien difficile de prédire l'avenir du marché du livre.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q56A - Mes réponses concernant 2013 sont un peu biaisées, j'étais en congés maternité une partie de l'année.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse

Q56A - J'ai essayé bien répondre à vos questions, mais comme je suis [*native d'un pays européen non francophone*], j'ai pas tout compris. J'espère que les réponses que j'ai pu donner vous aideront quand même un tout petit peu.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, dom. éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, autre activité : retraitée

Q53A - Aujourd'hui, il apparaît que les forfaits (cession de droits) sont de plus en plus bas et que la demande reste aussi exigeante.

Q54A - Je sens que la situation ne va pas en s'améliorant, mais personnellement, je compte maintenir quoi qu'il en coûte ma carrière d'illustratrice, en ayant toujours en ligne de mire des commandes "alimentaires".

Q55A - précaire

Q56A - Je constate que des grands groupes (par exemple [*nom de groupe d'édition*]) se composent de gros éditeurs de presse qui font de gros bénéficiaires. Ces derniers établissent des rémunérations de plus en plus basses pour les illustrateurs.

F, 35/49 ans, illustratrice, arts graphiques, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : scolaire/parascolaire, autres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'exerce mon activité à temps plein et, depuis les 5 dernières années, mes revenus ont baissé – néanmoins sur cette période, j'ai réorienté ma production vers un travail d'auteur-illustrateur alors que je n'exerçais qu'en tant qu'illustrateur auparavant. Les conditions (à-valoir, forfait) ne me semblent pas avoir trop changé.

Q54A - Je pense de plus en plus à une reconversion professionnelle, vers un travail plus stable et régulier, lié ou non à la création (même si cela me paraît assez triste !). Dans les conditions actuelles, je ne peux envisager aucun projet sur le long terme (achat habitation, enfant...). Je n'ai pas de signaux qui puissent m'indiquer que mon statut va s'améliorer dans les prochaines années.

Q55A - Difficile malgré le bonheur qu'il procure...

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - J'ai commencé tout doucement dans le milieu de l'illustration. Je travaillais d'abord à mi-temps dans un lycée puis comme nounou. Petit à petit, l'illustration a pris toute la place, pour mon plus grand bonheur. Aujourd'hui, j'ai un lieu de travail en dehors de chez moi agréable. 2 ou 3 éditeurs avec qui je travaille régulièrement et avec lesquels les relations sont bonnes. L'évolution a été dans le bon sens, même si j'ai regretté le peu d'informations au début, quant aux aides, aux syndicats etc. qui ne m'avait pas été présentés à l'école. Mon niveau de vie a augmenté. Même si je n'ai pas de sécurité de l'emploi et que les charges sont élevées je trouve (Agressa + Raap), j'ai suffisamment pour vivre et faire vivre ma famille.

Q54A - Je me vois continuer ainsi les 5 prochaines années. Je suis contente que la charte de la SGDL soit plus visible et je me sens plus concernée et motivée pour améliorer et faire connaître les conditions de mon métier.

Q55A - Éprouvant mais satisfaisant

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je vois les tarifs de l'illustration de presse baisser, les à-valoir auprès des gros éditeurs stagnent et l'expérience fait que je vis de plus en plus des rencontres scolaires, je fais moins de commandes forfaitaires.

Q54A - J'ai eu une bourse du CNL en [année]. Cela a donné une respiration à mon travail. Je compte sur des aides pour continuer à croire en la viabilité de mon métier. Je compte de moins en moins sur l'édition pour vivre.

Q55A - Passionnant et difficile : ambiguë.

Q56A - J'ai moi-même de bonnes relations avec mes éditeurs. Mais je vois et j'entends beaucoup d'illustrateurs/auteurs exploités, à qui l'on demande de travailler gratuitement. Il me semble qu'il y a dans notre pays un problème d'éducation quant au travail artistique, qui n'est pas reconnu comme tel.

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Je travaille en tant qu'illustrateur et j'écris les textes des histoires pour des magazines pour enfants. Depuis plus de 5 ans les rémunérations sont revues à la baisse, les contrats sont de plus en plus contraignants, avec des clauses abusives et/ou incompréhensibles. Les relations avec les éditeurs se détériorent et l'auteur n'a aucun moyen de faire valoir ses droits pour une rémunération juste de peur de perdre une commande.

Q54A - Je ne sais pas, mais je suis très pessimiste pour la profession et pour mon activité.

Q55A - Passion (je sais, c'est cliché, mais bien que ce soit une passion, ça n'en est pas moins un travail qui mérite un salaire juste).

Q56A - Les rémunérations pour les illustrations et les textes ne sont pas différenciées dans mes droits d'auteur.

H, 35/49 ans, illustrateur, auteur de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Activités en baisse car très liées aux programmes scolaires et difficulté lorsque l'on est seul de rester toujours à la pointe des innovations techniques pour gagner de nouveaux contrats dans des domaines différents que ceux habituels. Par ailleurs, les éditeurs restent très frileux quant à retenir un projet que vous leur présentez si vous n'êtes pas connu ou recommandé par quelqu'un qu'ils connaissent : peur de l'innovation ? peur d'une perte financière ? peur d'une mise en concurrence avec des publications déjà rodées ?

Q54A - Assez pessimiste sur la capacité à pouvoir vivre de mon activité d'auteur. Difficile de continuer à monter des projets si les éditeurs ne misent pas sur la créativité (on voit toujours un peu les même choses, même si aujourd'hui elles sont sous forme numérique – le fond est le même).

Q55A - Passionnante intellectuellement mais très difficile financièrement.

Q56A - Les grosses maisons d'édition tardent trop à régler nos factures (toujours hors délai des 90 jours) et lorsque l'on réclame, on ne fait plus appel à vous pour de nouveaux projets. D'où de grosses difficultés de trésorerie certains mois et peu de visibilité financière. Quelques questions [NB. de l'enquête] restées sans réponse car peu adaptées à mon activité (participation à des ouvrages collectifs : livres scolaires, revues, magazines...).

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Mon activité professionnelle a véritablement démarré il y a 5 ans, donc c'est difficile d'avoir plus de recul. La seule raison qui fait que j'ai un peu moins travaillé dernièrement est la naissance de mes enfants.

Q54A - Tout dépend du succès des livres que je dessine et écris. Si j'arrive à vivre de ce métier aujourd'hui, c'est essentiellement parce que l'un de mes livres a bien marché et que j'ai pu avoir des *royalties* et des droits dérivés (adaptation cinéma). Si la vente de la prochaine BD est faible, alors ce sera plus compliqué.

Q55A - J'aime ce métier et espère pouvoir continuer à en vivre.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, scénariste BD, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En progression les 5 dernières années. Mais avec un investissement plus grand.

Q54A - Moins bonne que ces dernières années, mais stable, à condition de ne pas ralentir...

Q55A - Bonne, satisfaisante, mais incertaine.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Progression

Q54A - La BD est amenée à prendre de plus en plus de place dans ma vie professionnelle, cependant je garde mes activités d'atelier BD, d'illustration, de pub et de graphisme pour me permettre un revenu raisonnable.

Q55A - Difficile

Q56A - Évolution positive de 2013 à 2015 :

- occupant à titre gratuit => propriétaire ;
- non-publié => publié dans la BD ;
- moins de 10 000 € => plus de 20 000 € par an

Merci à vous.

H, 25/34 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), graphiste, webdesigner, < 5 000 €, autre activité : illustrateur pub

Q53A - Mon entourage me pousse car le contexte est de plus en plus stressant : peu de travail, qualité médiocre, très peu de rémunération. Tout cela n'aide pas à réaliser un travail de qualité dans une ambiance sereine.

Q54A - Je suis illustratrice. Je compte garder ce métier le plus longtemps possible. Je pense faire plus d'interventions en périscolaire, bibliothèques et proposer des projets aux éditeurs

Q55A - bancal

Q56A - Merci d'établir une rémunération plus juste par rapport à la quantité et qualité du travail accompli.

F, 35/49 ans, illustratrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Q53A - Mon activité d'illustratrice a diminué presque jusqu'à zéro. Les éditeurs refusent de payer des droits d'auteur, je ne touche presque plus rien. Je m'en sors en faisant des ateliers pour enfants et des contrats saisonniers dans d'autres domaines.

Q54A - Je ne sais absolument pas. Je suis en pleine remise en question professionnelle. J'ai envie de plus de stabilité économique.

Q55A - Passionnant mais insécurisant.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, albums jeunesse/éveil

Q53A - Il n'y a pas de contrôle sur les sociétés rémunérant illégalement en droits d'auteur, et qui m'ont fait assujettir aux Agessa.

Q54A - Je stoppe toute activité professionnelle rémunérée illégalement en droit d'auteur pour ne plus être assujettie aux Agessa ou à la retraite dont je ne pourrai jamais bénéficier à taux plein.

Q55A - Ce n'est plus une activité de plaisir au vue du montant des cotisations à payer face au temps passé et qui s'ajoutent à l'impôt sur le revenu.

Q56A - Je ne me sens absolument pas comme un auteur récurrent. Bon nombre de mes collègues percevaient un montant de droits d'auteur bien plus élevé que moi, sans toutefois relever de ce régime et des Agessa.

F, 50/64 ans, illustratrice, traductrice, auteure de textes, domaine éditorial : droit, autre activité : formatrice

Q53A - Très irrégulière et instable

Q54A - Je ne suis pas très optimiste, les éditeurs ont des budgets de moins en moins élevés pour la réalisation des ouvrages.

Q56A - Il m'a été compliqué de répondre à certaines questions car je cède mes droits sur les illustrations que je réalise. Je ne touche donc pas de droits d'auteur sur la vente des livres.

Q55A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Depuis un ou deux ans, j'ai remarqué que les éditeurs ne demandent plus les originaux mais des fichiers. Ce qui m'oblige à scanner, détourer et nettoyer mes illustrations. Donc du travail en plus qui n'est pas pris en compte dans les rémunérations.

Q54A - Développer mon travail personnel (pas forcément jeunesse), ouverture vers un public plus adulte. Diversifier mon activité : ventes d'originaux, expositions d'un travail plus personnel (pas seulement les commandes), création d'objets de décoration (chambre d'enfants), revenir vers une activité de graphiste (affiches, programmes...).

Q55A - enrichissant mais très précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, arts graphiques, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Budgets en constante régression chez les éditeurs qui entraînent moins de commandes et/ou des travaux moins bien payés.

Q54A - Impossible à dire, trop d'incertitude.

Q55A - Très incertain...

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €, autre activité : testeur expert

Q53A - Si je n'avais pas de conjoint qui travaille aussi, je ne pourrais pas me limiter à mon métier d'illustratrice, je devrais avoir un revenu complémentaire en exerçant une autre activité.

Q54A - Très lentement, je peux dire que mes revenus augmentent. Le temps de travail dépasse bien souvent la rémunération.

Q55A - Risqué

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - J'ai toujours préféré le papier et les pinceaux à la création infographique. Les débouchés éditoriaux se sont donc réduits. Je compense ce retrait par une activité d'enseignant qui m'apporte enfin une stabilité économique et le bonheur de partager mon expérience artistique.

Q54A - Je souhaite devenir peintre et non plus illustrateur.

Q55A - Liberté, inégalité, individualité, instabilité économique.

Q56A - Un métier remarquablement passionnant, mais il vaut mieux avoir des ressources personnelles. Merci pour votre attention.

F, 65+ ans, illustratrice, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €, autre activité : enseignant dessin-peinture MJC

Q53A - Je pensais être reconnue dans mon travail après une dizaine d'années de métier. En vérité, je ne peux pas compter sur ces revenus et suis une parfaite inconnue.

Q54A - Je pense continuer mais faire plus de projets perso et moins de projets en commande

Q55A - intéressante mais top peu valorisée financièrement

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil

Q53A - Revenu faible (800 € par mois pour 45 heures de travail par semaine tout l'année). Au début, je trouvais cela normal, maintenant je commence à m'inquiéter car les revenus n'évoluent pas. J'arrive à trouver des contrats, j'ai beaucoup de travail, mais très mal rémunéré.

Q54A - Il faut absolument que je trouve une autre source de revenu si je veux envisager d'avoir des enfants dans les 5 prochaines années, car les revenus actuels sont trop faibles.

Q55A - Métier passionnant mais temps de travail trop important pour faibles revenus

Q56A - Il est assez douloureux de réaliser que tous les métiers de la chaîne du livre sont viables (imprimeur, éditeur, distributeurs, libraire) sauf celui d'auteur. Difficile d'admettre que l'on se force à travailler sur des ouvrages "commerciaux" plutôt qu'"artistiques". Droits d'auteur trop faibles.

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'ai des clients très fidèles. J'adore mon métier mais je serre les dents face à la chute des prix et pourcentages de droits ridicules.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à travailler dans des conditions qui cesseraient de se dégrader.

Q55A - Passionnant, aventureux, solitaire, paupérisation.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, religion, ésotérisme, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Métier d'illustrateur de plus en plus difficile. De moins en moins de travail, les commandes sont de moins en moins bien payées

Q54A - J'ai retrouvé deux grosses commandes qui vont m'occuper un an, mais après ? J'espère continuer à vivre de mon dessin en trouvant de nouvelles directions.

Q55A - Un boulot passionnant, mais mal reconnu et difficile d'en vivre.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : roman jeunesse, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : ateliers BD

Q53A - Mon activité d'auteur a progressé : plus de contacts et de contrats, plus de commandes. Mais les revenus et les montants proposés par les éditeurs stagnent d'une année sur l'autre, voire diminuent, donc pas de revalorisation.

Q54A - Je suis relativement confiant quant à mon activité en quantité, mais pas en rémunération (moins bien payé, plus de charges).

Q55A - Assez satisfaisante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur en école de BD

Q53A - Mes activités d'auteur sont restées stables et régulières, mais toujours dans des conditions précaires, je demande régulièrement des bourses d'aide à l'écriture (CNL, Région, résidences). La négociation des contrats est devenue plus difficile.

Q54A - J'ai le sentiment que les droits d'auteur (avances et pourcentages) sont tirés vers le bas à chaque nouveau contrat. Les conditions de création risquent d'être de plus en plus précaires.

Q55A - Précaire.

Q56A - Déclarant mes revenus en BNC bruts, j'ai calculé le net à la louche (environ -35% de frais et cotisations)

F, 35/49 ans, illustratrice, auteur de textes, arts plastiques, albums jeunesse/éveil, scientifique, technique, médical, professionnel, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Conditions assez précaires, impossibilité de se projeter à plus de 3 ou 6 mois dans le futur.

Q54A - J'espère mieux gagner ma vie et de façon plus régulière. J'aimerais accéder à la propriété mais cela me semble très difficile pour notre CSP.

Q55A - Passionnant, précaire, sous-estimé par le monde du livre, notamment en matière de droits d'auteur.

Q56A - Je trouve que le futur système de retraite complémentaire n'est pas adapté à notre métier. Je trouve aussi que les éditeurs devraient être obligés de donner un droit d'auteur supérieur à 3% pour une co-édition et à 6% pour un travail d'auteur illustrateur.

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Cette activité est mon activité principale, mais j'ai vu le nombre de sorties de mes livres diminuer (moins de commandes). Mes revenus n'ont pas diminué car j'ai des locations d'expos, [*mot peu compréhensible*] et des rencontres. Je gagne très peu de droits issus de mes livres.

Q54A - Le seul métier d'auteur ne suffit plus, il faut à l'avenir multiplier les casquettes

Q55A - Un métier où rien n'est acquis mais où tout est possible, à condition de ne rien attendre et de tout proposer.

Q56A - Le congé maternité n'existe pas dans notre métier. Le paradoxe de notre métier est de vivre plus de la mise en valeur du livre (expos, rencontres).

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Plus de régularité. Contrat BD chez éditeur sérieux.

Q54A - stabilité

Q55A - satisfaisant

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), 5 000 €/9 999 €

Q53A - J'ai de la chance d'avoir créé un personnage qui a un certain succès, mais je vois autour de moi de plus en plus de collègues que ne s'en sortent pas.

Q54A - Je pense que les conditions vont se compliquer de plus en plus.

Q55A - passionnante, mais compliquée

Q56A - Je suis auteur-illustrateur, j'écris et dessine mes propres histoires. Il n'y avait pas de rubrique spécifique.

H, 50/64 ans, illustrateur, auteur de textes, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Difficile.

Q54A - Difficile.

Q55A - Injuste mais passionnant.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A – À-valoir de plus en plus bas voire inexistant chez les petits éditeurs. En presse, le prix à la page n'a pas bougé depuis 10 ans ! Seule l'informatisation du métier a permis un gain de productivité qui permet de garder un même niveau de vie.

Q54A - Pas d'évolutions positives à venir. Travailler toujours plus pour gagner moins.

Q55A - C'est un métier de passion, et il en faut.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Blocage des tarifs depuis au moins 15 ans, voir diminution des forfaits proposés (jusqu'à moins 50%) dans le cas des ouvrages scolaires (*[noms d'éditeurs]...*). Dégradation des droits contractuels, diminution des pourcentages de la part auteur. Tendance à la diminution des contrats "proportionnels" au profit des contrats au "forfait".

Q54A - Si les conditions suivent la tendance actuelle, si les éditeurs et les groupes de presse continuent à diminuer la part financière redistribuée à l'auteur, je serais dans l'obligation de trouver une autre source de revenus.

Q55A - Un "métier" dont les conditions financières se dégradent, dans l'indifférence des éditeurs.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Réduction du nombre de clients, de publications au fil des ans. L'activité de plus en plus précaire, le rapport temps de travail/revenus est parfois honteux, ridicule !

Q54A - Difficile d'imaginer un avenir meilleur dans mon activité d'illustrateur. Après 33 années d'exercice, je songe à trouver une seconde activité !

Q55A - Passionnant mais chronophage et pas rentable financièrement !

Q56A - À 53 ans, impossible de subvenir à mes charges sans soutien de ma famille (parents !). Ce n'est pas terrible...

H, 50/64 ans, illustrateur, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - C'est un travail difficile, beaucoup d'heures non payées (en tant qu'illustrateur des heures de corrections non rémunérées). Pour pouvoir en vivre, il faut à mon sens accepter des conditions de plus en plus difficiles (plus de négociations sur les contrats, plus de droits d'auteur). La rémunération horaire est souvent celle du smic.

Q54A - Je vais continuer ainsi pour le moment mais je me pose sérieusement la question si je vais tenir physiquement. Pour pouvoir gagner ma vie, je dois accepter trop de contrats peu payés en même temps donc horaires par semaine de l'ordre de 40/45 heures., en travaillant le plus souvent peu de congés, pas d'arrêt maladie si problème de santé... J'envisage de faire évoluer mon activité vers d'autres domaines.

Q55A - Difficile !

Q56A - Merci d'avoir formulé cette enquête. Les auteurs ont encore beaucoup à dire, malheureusement.

F, 35/49 ans, illustratrice, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De moins en moins de commandes, délaissé par les éditeurs, des revenus qui baissent. Mon activité a forcément pris moins de place, au profit de la recherche d'un travail alimentaire, ce qui n'est pas simple...

Q54A - J'aimerais continuer à illustrer des livres, mais le pourrais-je encore ? Pour l'instant, je dois me concentrer sur la recherche d'un "vrai" travail, qui puisse me nourrir et m'apporter une stabilité financière. La baisse des rémunérations, des tirages et des ventes précarisent les auteurs déjà fragilisés... J'aimerais pouvoir croire en une amélioration future des conditions d'exercice de ce beau métier...

Q55A - Précaire !

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, roman jeunesse, < 5 000 €

Q53A - En progression

Q54A - Stable

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - L'évolution est très irrégulière et précaire. Rapport de force déséquilibré avec les éditeurs.

Q54A - Assez difficile, essaye de partager entre travail perso, "alimentaire" et enseignement.

Q55A - Enthousiasment et précaire

Q56A - 2013 est l'année où j'ai gagné le plus d'argent, notamment grâce à [une] bourse, elle n'est pas représentative.

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pour ma part, c'est en progression, avec une ouverture sur des droits d'auteur issus de vente à l'étranger, ainsi que certains titres qui fonctionnent bien en France.

Q54A - J'imagine toujours en progression avec sans doute plus de propositions de salons grâce à la sortie d'un titre chez un éditeur prestigieux (sortie en 2016).

Q55A - Agréable.

Q56A - Enquête nécessaire mais fastidieuse pour ma part ! Ça ne tient pas compte des revenus tirés des activités type communication, textile, carterie... Les droits d'auteur à l'étranger sont englobés dans les droits principaux, donc impossible de dire combien on touche (intertitres).

F, 35/49 ans, illustratrice, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - De pire en pire, pas de visibilité. Durée de vie des albums très courte, éditeurs difficiles à rencontrer.

Q54A - J'espère toujours que ça sera mieux. Heureusement que mes cours et ventes d'œuvres me permettent de patienter quant à d'éventuelles publications.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : cours de peinture/ dessin

Q53A - Évolution positive au niveau des conditions d'exercice (relation de confiance avec l'éditeur) Place de plus en plus importante dans ma vie professionnelle. Aucune amélioration des conditions économiques et sociales.

Q54A - Mes activités d'auteur pourraient devenir mon activité principale Mes conditions d'exercice ne devraient pas changer Mes conditions économiques et sociales pourraient s'améliorer (je continue dans cet espoir en tout cas).

Q55A - Précaire.

Q56A - Je vous remercie de faire cette enquête.

H, 25/34 ans, illustrateur, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, < 5 000 €

Q53A - J'exerce mon métier d'illustrateur en édition jeunesse et en BD à plein temps, à l'exception des cours d'illustration que je donne dans une école privée. Le métier d'illustrateur reste un métier assez difficile d'un point de vue économique du fait de la précarité de son statut et des tarifs appliqués par les maisons d'éditions, qui restent relativement bas.

Q54A - Je pense pouvoir continuer à travailler dans le domaine de l'édition jeunesse tout en gardant mon activité de professeur. J'ai quelques réserves sur la possibilité de continuer à être dessinateur de BD, car la rémunération des albums a considérablement diminué. Le secteur de la BD est en crise et va continuer à l'être : surproduction, manque de vision éditoriale, part trop importante dans le prix d'un livre des diffuseurs- distributeurs au détriment des auteurs.

Q55A - Métier passionnant mais assez peu rémunérateur, d'où la nécessité d'exercer une autre activité (professeur, intervention scolaire...).

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur d'illustration

Q53A - Depuis 5 ans mon activité d'illustratrice a fortement diminué. Je me dois de préciser que l'année 2013 n'est absolument pas représentative, ce fut ma meilleure année en 10 ans d'exercice. En moyenne, mes revenus sont plutôt de moitié. À titre indicatif, sur les 4 dernières années (2011-2012-2014), je n'ai pas atteint le minimum pour pouvoir être affilié à l'AGESSA directement, j'ai dû passer devant une commission pour bénéficier du maintien de mon affiliation. J'ai l'impr[ession] d'avoir effectué plus de "petits" travaux de commande collective, qui ont généré moins de chiffre et surtout pas de droits d'auteur.

Q54A - Je suis actuellement en train de faire un bilan de compétences financé par l'AFDAS en vue d'une reconversion totale, car je ne vis plus de mon activité d'illustratrice. En fonction du métier que j'aurai, si j'arrive à me dégager du temps je continuerai à prendre quelques commandes, ce qui deviendra une activité annexe.

Q55A - Beau métier créatif, mais trop précaire pour pouvoir en vivre dignement sur du long terme.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Baisse de commandes ressentie. Les tarifs en baisse...

Q54A - Je ne pense en aucun cas changer de métier. Peut-être que mes illustrations se tourneront davantage vers la publication numérique.

Q55A - Passionnant mais précaire...

Q56A - Merci pour votre questionnaire ! On se sent (un peu) moins seul.

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, scolaire/parascolaire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Une évolution stable. Bonnes conditions de travail à domicile. Une activité précaire qui nécessite d'avoir d'autres métiers en complément.

Q54A - Je ne pense pas devenir auteur à 100%, toujours obligé de trouver un complément de revenu.

Q55A - Activité semi-professionnelle.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : storyboarding

Q53A - Plus professionnelle, stable dans l'ensemble

Q54A - J'espère en augmentation

Q55A - J'aimerais pouvoir en vivre exclusivement

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil

Q53A - Conditions économiques difficiles. Pourcentages de droits d'auteur très faibles.

Q54A - J'imagine trouver un emploi plus stable pour ne pas produire trop de livre et pouvoir privilégier les bons projets

Q55A - Passionnant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Déprimante

Q55A - Difficile et sans avenir

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, arts plastiques, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : musique, vidéo, photo, sculpteur plasticien

Q53A - Il y a eu un changement drastique : diminution des commandes, diminution des droits, avances, forfaits versés. Contrats d'auteur de plus en plus contraignants.

Q54A - Je suis très pessimiste : il devient impossible de vivre de mon métier. Je dois travailler plus et suis moins payée. Dans certains cas, je travaille à perte.

Q55A - Dégradé. J'aime mon métier mais en vivre devient irréaliste.

Q56A - L'année 2013 n'est pas très représentative de mon activité. Elle a été charnière entre 2000 et 2012, où j'avais une bonne activité, et 2014-2015, où cela s'est considérablement dégradé.

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Compliqué. Rentrées d'argent irrégulières, éditeurs proposant des tarifs parfois très bas, directeurs de collections pas toujours très compétents, livres pas ou mal défendus. Difficile de construire quoi que ce soit dans ces conditions.

Q54A - Difficile à dire, mais si les rentrées d'argent demeurent ainsi irrégulières, il faudra se réorienter et prendre un deuxième boulot.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, scolaire/parascolaire, < 5 000 €

Q53A - Beaucoup plus d'heures de travail pour gagner moins.

Q54A - Je ne sais pas, plutôt compliqué. C'est une activité qui tend à devenir secondaire.

Q55A - difficile

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, autres, > 50 000 €

Q53A - Stable

Q54A - Stable

Q55A - Dessinateur

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, arts plastiques, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, art/beaux livres, > 50 000 €, autre activité : enseignant en école d'art

Q53A - Conditions économiques et sociales devenues relativement confortables malgré la précarité et l'aléatoire des revenus. Place relativement stable dans ma vie professionnelle partagée entre illustration et activité salariée d'enseignant.

Q54A - Stabiliser cette situation. Un taux de droits plus en adéquation avec le travail effectué et la part qui devrait légitimement revenir au créateur.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignant en arts plastiques

Q53A - Après 23 ans de carrière à temps plein, je suis confrontée depuis 5 ans à une baisse des tarifs, une baisse de la quantité de travail, une demande croissante de céder tous mes droits par un forfait global. 2 dernières années les plus difficiles de ma carrière, luttant pour trouver du travail et pour résister aux demandes de cessions globales contraires au CPI [NB. Code de la propriété intellectuelle].

Q54A - J'aimerais croire en l'autoédition, cela demande du temps pour mettre en place des projets personnels. Difficile de s'offrir 6 mois de projet personnel avec les maigres bénéfices des dernières années.

Q55A - Une grande inquiétude de ne pouvoir continuer à vivre de ce métier.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, dom. éditorial : scolaire/parascolaire, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/ 29 999 €

Q53A - À-valoir en baisse constante ainsi que le pourcentage sur vente de livres (droits d'auteur), propositions à réaliser très rapidement. Difficultés avec certaines maisons d'édition pour recevoir les relevés annuels. Reprises de livres parus il y a 10 ou 20 ans, mais pas de créations, trop d'achats à l'étranger.

Q54A - Pas très bien, éditeurs remplacés par des commerciaux

Q55A - J'aime mon travail, mais suis inquiète du devenir de ce métier.

Q56A - Depuis avril 2014, je suis adjointe à la culture de ma ville. Ayant demandé ma retraite pour le 1^{er} janvier 2016, je vais renoncer à ce poste et reprendre mes activités d'illustratrice à plein temps, malgré la faiblesse de ma retraite et les difficultés actuelles du métier. Ce travail me manque trop.

F, 65+ ans, illustratrice, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €

Q56A - Je souhaite que les jeunes auteurs-illustrateurs puissent continuer ce formidable métier en toute liberté et soient correctement rémunérés. En vous remerciant pour la mise en place de ce questionnaire.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

F, 65+ ans, illustratrice, auteure de textes, dom. éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €, autre activité : retraitée

Q53A - Bien que les conditions économiques ne soient pas favorables que la précarisation ne cesse de gagner du terrain. J'aime toujours autant mon métier.

Q54A - Houlala ! Un jour après l'autre et si tout va bien dans 5 voire 10 ou 15 ans j'exercerai encore

Q56A - Merci pour votre soutien via les bourses les aides aux salons, aux éditeurs, puissent-elles perdurer !

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, art/beaux livres

Q53A - Tendance des éditeurs à proposer des à-valoir moins élevés. Frilosité générale.

Q54A - Sans doute une baisse de revenus à prévoir.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, domaine éditorial : roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Travail régulier mais peu payé. Impossibilité d'en vivre totalement, d'où l'enseignement en école d'art (avec de plus en plus d'heures consacrées à ce métier, et moins de temps pour l'illustration). Besoin d'un CDI pour achat immobilier, impossible à concrétiser en tant qu'auteur.

Q54A - J'envisage parfois de m'éloigner du monde de l'édition, donner plus d'heures de cours et garder du temps pour la création pure (avec vente d'originaux par exemple).

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante de dessin en école d'arts appliqués

Q53A - Pas facile... il faut travail plus encore. Moins de temps pour préparer les projets.

Q54A - Pire.

Q55A - Difficile, mais rien en comparer à la mine *[NB. probable erreur de saisie]*.

Q56A - néant

H, 35/49 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - L'activité BD devient de plus en plus difficile. Trop d'auteurs BD, trop de publications. Déclin de la BD classique dite franco-belge. Prix de la planche en recul par rapport à l'âge d'or de la BD.

Q54A - Essayer de continuer la BD. Abandonnée par les enfants au profit des jeux vidéo. Essayer de trouver des contrats avec des journaux divers pour des illustrateurs (dessins de presse).

Q55A - Activité très aléatoire, insécurité totale, pas chômage ni indemnités de licenciement.

Q56A - Il serait souhaitable que les auteurs bénéficient d'allocation chômage, ce qui cependant supposerait une augmentation des cotisations sociales, car les contributions à l'Agessa ne permettent pas, en l'état actuel, une telle adaptation.

H, 65+ ans, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q55A - Belle mais angoissante

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, auteur de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Diminution jusqu'à disparition des commandes d'éditeurs. Présentation de plusieurs projets en tant que coauteur sans obtenir de réponse d'aucun éditeur.

Q54A - Pessimiste : trop d'illustrateurs sur le marché, trop de livres... Pas assez de lecteurs.

Q55A - Aléatoire, en crise.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - D'illustratrice je suis passée à auteure-illustratrice de mes albums. J'ai moins de commandes et je passe plus de temps sur un livre. C'est un statut très difficile à tenir (même si, sur le papier, j'ai plus de droits en à-valoir et en pourcentage de droits). Très difficile si les ventes des livres ne décollent pas ! Il faut être présent sur les salons pour que le livre soit vu. Avec 15 ans de publications derrière moi, mon métier reste très précaire.

Q54A - Pour continuer mon activité d'auteure-illustratrice, je dois avoir une autre activité à côté. Je devrai aussi multiplier les ateliers, les ventes de dessins ou de tirages d'illustrations etc. C'est paradoxal, parce que j'ai l'impression d'avoir acquis plus d'expérience et de maturité dans le travail pour mener à bien des projets d'albums.

Q55A - équilibriste

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, auteure de textes, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - C'est assez simple. Je ne m'en sortais pas financièrement donc j'ai pris en 2014 un emploi de salariée qui reste dans le domaine tout en étant dérivé. Étonnamment, depuis que j'ai ce poste, je travaille plus en tant qu'illustratrice, donc je m'en sors aujourd'hui. Donc ma situation est devenue stable depuis 1 année grâce à ce salariat à plein temps à côté. Et tout cela en ayant toujours négocié le maximum possible...

Q54A - C'est toujours très dur d'obtenir des droits d'auteur. Et encore plus dur d'en obtenir des correctes. Je ne travaille pour le jeu de société qu'au forfait, ainsi que pour l'étranger. Donc il me faut un flot continu de contrats pour pouvoir en vivre. Je compte continuer mon salariat au moins les 3 prochaines années et continuer mon activité d'illustrateur à côté tant que je le pourrai.

Q55A - Un métier largement en manque de reconnaissance puisque l'État (avec la TVA) touche plus que nous sur un produit qu'il n'a pas créé. Je ne recommanderais à personne de faire ce métier.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, illustratrice, graphiste, webdesigner, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Mes revenus d'auteur ont relativement bien progressé en 2013 et 2014, après 8 premières années d'exercice assez difficiles, Cependant, l'irrégularité et la précarité de ces revenus ne permettent de faire aucun projet personnel sur le long terme.

Q54A - Il est difficile d'envisager l'évolution de mon activité à long terme, alors même que je n'ai pas de visibilité sur les mois à venir. En 2015, la diminution du nombre de mes contrats, ainsi que la fragilisation de mon client principal ont entraîné une baisse très sensible de mes revenus. La diminution parallèle de mes économies personnelles rend ma situation très délicate.

Q55A - Intéressante, passionnante parfois, mais précaire

Q56A - Enquête assez complexe, mais intéressante, qui nécessite de lui consacrer un temps important.

H, 35/49 ans, illustrateur, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, autres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes droits d'auteur de mes livres ont toujours été très faibles tout au long de ma carrière. J'ai principalement vécu des illustrations pour la presse, surtout pour la publicité (en France et à l'étranger).

Q54A - Évolution tout à fait incertaine (comme depuis toujours !). En 2018, je pourrai commencer à toucher une retraite à taux plein et voir l'avenir plus sereinement.

Q55A - Difficile (et passionnante).

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, dessinateur/coloriste (BD), graphiste, designer graphique, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, autre activité : divers travaux publicitaires (dessins)

Q53A - Baisse très significative de commandes d'illustrations dans l'édition jeunesse (documentaires). Restriction des budgets des éditeurs (moins de ventes ?) qui vont au moins cher.

Q54A - Pessimiste. Droits d'auteur trop bas. Exemple : pour des ouvrages illustrés pleine page avec très peu de textes = 2% de droits d'auteur ! et pourtant grosses maison d'édition ! Cherche à trouver d'autres sources de revenus dans domaine artistique (expositions, ventes d'œuvres...).

Q55A - En péril...

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, illustrateur, auteur de textes, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €

Q53A – À-valoir souvent trop faible au regard du temps de travail. Droits d'auteur scandaleusement faibles (6%).

Q54A - Nécessité de diversifier les sources de revenus car les droits d'auteur et revenus liés à la parution de livres sont trop faibles.

Q55A - Passionnant

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, arts plastiques, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - De moins en moins de commandes et pas assez de temps pour aboutir et démarcher des projets personnels

Q54A - Je ne sais pas du tout comment répondre...

Q55A - Précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : professeur d'illustration

Dessinateurs, coloristes BD

Q53A - Dans mon cas : depuis 1975, une très forte diminution du statut d'auteur. Depuis 5 ans, stable.

Q54A - J'espère qu'elles resteront aussi stables, ma série a un succès relatif, qui j'espère me permettra de continuer à vivre de ce métier durant les 5 prochaines années.

Q55A - Difficile

Q56A - Je n'ai pas répondu à la question 38 [NB. question sur la rémunération systématique des auteurs dans les manifestations littéraires], car lorsqu'on veut se faire rémunérer pour une prestation, on le demande en calquant ses tarifs sur la Charte des auteurs et cela ne pose jamais de problème. Moins sérieusement, j'aimerais voir un jour dans la presse une photo d'un éditeur poursuivi par des auteurs, la chemise arrachée en train de grimper une clôture, pour qu'ENFIN on parle de notre statut qui est bien en deçà de celui de n'importe quel ouvrier qui aura de toutes manières droit au chômage... Bonne journée.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, scientifique, technique, médical, professionnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Peu rémunératrice pour le temps passé dessus.

Q55A - Laborieuse.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Je travaille actuellement sur un projet de BD (un an de travail) et pour la première fois depuis 10 ans, quand il sera terminé, j'enchaînerai sur un autre (pour environ un an de travail également), donc pas ou peu de période de latence. Un peu comme si mon activité battait enfin son plein. D'un point de vue financier, c'est un peu juste et je ne vois pas vraiment comment ça peut évoluer, à moins de faire évoluer mon style vers qqch de plus rapide à exécuter pour que ce soit plus rentable.

Q54A - à peu près la même chose : un temps souvent plein payé à peine un peu plus que le SMIC.

Q55A - laborieux

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, documentaires/encyclopédies jeunesse, < 5 000 €

Q53A - Ces dernières années, je n'ai pu compter que sur les avances sur droits (dessin-couleur BD), le volume des ventes étant trop faible pour couvrir les avances faites par l'éditeur. Donc j'essaie d'avoir un contrat d'album BD par an pour obtenir un revenu avoisinant le smic.

Q54A - Je ne fais plus que des BDs historiques, je ne dessine plus d'albums à scénarios originaux, les éditeurs se risquent moins à signer de nouvelles séries originales, c'est du travail de commande, j'ai mis mes velléités artistiques de côté, pour du dessin très classique, j'ai modifié ma façon de travailler, je fais tout sur ordinateur dessin et couleur, et je me suis mis à la 3D pour faire des décors plus rapidement, ça me prend moins de temps pour dessiner des perspectives complexes, mais j'apprends seul, je n'ai pas fait de stages Afdas, je vous avoue que ça m'ennuie de devoir cotiser pour l'Afdas alors que, dans mon cas, ces stages me servent à rien, je préférerais cotiser pour ma retraite.

Q55A - j'ai la chance d'avoir un conjoint qui travaille, et de pouvoir dessiner pour un minimum syndical, donc je ne vais pas me plaindre

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dans le domaine de la BD, la baisse des coûts de fabrication a permis une explosion du nombre de titres et donc une diminution du nombre d'exemplaires vendus par titre. Les auteurs qui sortaient auparavant 1 titre par an sont obligés de bâcler deux ou trois albums pour s'en sortir.

Q54A - La situation va devenir de plus en plus difficile. Les auteurs de BD seront de moins en moins nombreux à vivre de leur activité.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), vidéaste, photographe, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De manière générale, il faut travailler encore plus et encore plus vite donc ce qui implique une vie plus stressante. Je ressens souvent une grande pression pour livrer mes illustrations dans le bon timing et pour une rémunération qui est loin d'être à la hauteur. Actuellement, ce qui est déroutant, c'est que j'ai très peu d'espoir de placer de nouveaux projets et de signer de nouveaux contrats vu le contexte de surproduction. À vrai dire, je connais cette situation depuis mes débuts (2000), mais ça s'est accentué depuis 5 ans.

Q54A - Je ne peux me projeter au-delà de 6 mois et compter uniquement sur le domaine de l'édition. J'envisage de plus en plus d'aller dans la direction de l'auto-édition (j'ai commencé cette année avec un titre jeunesse) et je souhaite poursuivre ce métier que j'ai choisi et que j'aime avec tout autant de professionnalisme de cette façon.

Q55A - C'est toujours un beau métier que j'ai choisi par passion mais c'est de l'ordre de la survie...

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Une précarité grandissante, un abus de position dominante de la part des boîtes d'édition. Un manque total de dialogue entre les auteurs et les éditeurs (cf. la bataille [S]NE et CPE pour le contrat numérique par exemple), entre les auteurs et leurs institutions (l'Agessa, le Raap). Un déni de perspective. Aucune rétribution des transferts de compétences de l'éditeur sur l'auteur qu'a occasionnés l'ère numérique (scan, nettoyage montage pdf, lettrage la maquette), des prix à la page en chute libre, le tout dans un mépris grandissant des créateurs !

Q54A - Je cherche à changer d'activité... ou du moins à échapper à l'emprise des boîtes d'édition, des diffuseurs et des libraires et être le seul bénéficiaire de ma création.

Q55A - Suicidaire.

Q56A - J'ai eu en 2014 une baisse de mes revenus de 40% et l'année 2015 est partie pour faire le même résultat...

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Pour pouvoir vivre de cette activité, il faut pouvoir maintenir un rythme de publication assez élevé, ce qui peut être assez épuisant et stressant.

Q54A - Je me vois continuer comme maintenant, publier suffisamment, acquérir plus de renommée pour mieux négocier mes contrats. Dans l'idéal, publier un *best-seller*.

Q55A - Passionnant

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Évolution de plus en plus précaire, au point que j'ai retrouvé une activité salariée à plein temps dans un autre domaine.

Q54A - Il est fort probable que je n'exerce plus en tant qu'auteur dans les 5 prochaines années.

Q55A - Il est du domaine du passé.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste cinéma & audiovisuel, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - en progression constante

Q54A - impossible de voir plus loin que l'année qui va suivre

Q55A - passionnel que ce soit positivement ou négativement

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Il y a des hauts et des bas, mais tant qu'on garde la tête hors de l'eau, ça va.

Q54A - Aucune idée.

Q55A - Imprévisible.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - le marché est devenu plus dur, mais cela pousse aussi à plus de rigueur et de qualité dans les ouvrages proposés au public

Q55A - un métier de passion

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'aime toujours autant mon activité, elle s'enrichit, se complexifie, se diversifie, se bonifie avec le temps. Les conditions matérielles, techniques, restent les mêmes ; en revanche, l'univers éditorial a de toute évidence été touché par une nette frilosité. L'aboutissement éditorial est moins que jamais assuré lorsqu'on se lance dans un projet de livre. La précarisation, la paupérisation de notre activité sont devenues des réalités tangibles. Il faut être "bankable".

Q54A - Les éditeurs se sont refermés sur ceux qui les rassurent économiquement et ne prennent plus de risque. Toute initiative un peu audacieuse (et donc risquée) sera désormais l'apanage des auteurs eux-mêmes, voire des petits éditeurs indépendants. J'exerce cette activité à temps plein tous les jours ou presque, et j'ai pourtant du mal à la qualifier de "métier". On s'habitue dangereusement à se faire traiter en amateur tellement passionné qu'on en est nécessairement benévole... La tendance est inquiétante. Toutefois j'ai confiance en ce que nous faisons, et je suis convaincu que le livre existera toujours, malgré internet (moyennant sans doute une évolution)

Q55A - Le plus beau "métier" du monde, mais dans la solitude angoissante du trapéziste sans filet...

Q56A - Merci de [vous] intéresser à nous ! Le milieu éditorial ne se préoccupe pas vraiment de savoir dans quelles conditions naissent les livres qu'ils éditent, diffusent, vendent, lisent et aiment... Publier un *best-seller* ne devrait pas être notre seul espoir de vivre mieux. Pour l'instant, c'est la passion qui domine, mais la morosité ambiante est bel et bien là ; si elle perdure, elle peut mener au découragement, à l'écoeurement, à la disparition des auteurs et des projets fragiles. Le seul filet qu'on a, c'est le CNL et ses bourses. Le jour où tous les auteurs auront un 'vrai' métier pour survivre, ce sera la mort de la culture, le début du règne de l'amateurisme.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je travaille surtout pour la presse, et bien que j'ai la chance de pouvoir encore continuer à le faire, je constate que le prix à la planche n'a pas augmenté et ce, malgré mon ancienneté alors que la vie est bien plus chère.

Q54A - J'appréhende le fait de ne plus pouvoir travailler pour ce magazine, car la presse va mal, c'est bien connu. Ce travail étant ma principale source de revenu, j'ai bien peur de devoir exercer un autre métier afin de subvenir à mes besoins et ceux de ma famille. La bande dessinée éditée en livre cartonné, même si elle a un aspect plus noble que le magazine, ne suffit pas à me rémunérer correctement.

Q55A - précarité

Q56A - Comme précisé plus haut, la majorité de mes revenus concerne des bandes dessinées éditées en magazine. Le reste étant des commandes d'illustrations. Au final, l'édition de mes BD au format cartonné ne représente qu'une infime partie et ne m'apporterait pas de quoi en vivre décemment si je n'avais que cela.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Fluctuantes du point de vue financier. Au cours des 5 dernières années, je travaille toujours autant, pour des revenus plus ou moins fluctuants, faute à des éditeurs parfois peu soucieux des délais de paiements et de signature des contrats (qui retardent d'autant les paiements) et cela chez des "grands éditeurs". Ne travaillant pendant quelque temps que dans le monde de la BD, je suis en partie revenue à l'illustration jeunesse par sécurité – avoir un seul éditeur BD étant trop dangereux, car pas assez fiable.

Q54A – Identique, je suppose, avec plus de difficulté encore à négocier les contrats et obligation d'aller chercher ailleurs d'autres éditeurs plus rémunérateurs.

Q55A - fluctuantes

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Je dirais que c'est un travail qui me prend beaucoup de temps (environ 60 heures par semaine) mais qui rapporte peu : j'ai été systématiquement et largement en dessous du SMIC pour toutes les années où j'ai travaillé (à part pour 2014) – le plus dur étant les périodes entre deux contrats sans revenus.

Q54A - J'espère pouvoir travailler moins, et peut être vendre plus pour pouvoir considérer les droits d'auteur dans mes revenus annuels. Peut-être me pencher également sur l'auto-édition et le numérique, dans le but de trouver des alternatives économiques qui me permettraient de gagner un peu plus.

Q55A - Une passion qui n'est pas récompensée à la hauteur des investissements en temps et en énergie fournis.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - relativement stable, en légère augmentation

Q54A - difficile de se projeter sur cinq ans, au moins stable pour un an et demi/deux ans

Q55A - bien (pour l'instant)

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes conditions se sont plutôt améliorées car j'ai la chance d'avoir une série BD jeunesse qui fonctionne, mais par le biais d'autres publications, j'ai perçu à quel point exercer ce métier restait très difficile.

Q54A - J'espère que mes conditions continueront à s'améliorer et je reste très vigilante quant aux conditions.

Q55A - passionnant

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Pas d'évolution ressentie. Revenus fluctuants malgré une activité constante et soutenue. Faible reconnaissance.

Q54A - Aucune projection. J'ai le sentiment que la trop courte vie d'un album et la surproduction induisent un travail au jour le jour. Je songe à une éventuelle reconversion d'ici 5 ans.

Q55A - Toujours stressant, souvent chaotique, parfois agréable.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - 100% de ma vie professionnelle, au rythme de 50 heures hebdomadaires environ. Bonnes conditions. Grosses inquiétudes pour la retraite et les couvertures en cas d'invalidité, arrêt maladie, etc.

Q54A - Les signaux perçus ne rendent pas optimiste. Il va falloir augmenter la cadence de travail...

Q55A - Abnégation.

Q56A - 2013 fut une année exceptionnellement rentable et peu significative de mes revenus (environ 15% plus faibles habituellement).

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - complexe

Q54A - complexe

Q55A - complexe

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Je suis coloriste de Bandes Dessinées et la considération de ce métier dans ce milieu est inexistante. Je n'ai pas de pourcentage sur les ventes. La rémunération des planches a beaucoup diminué. J'ai beaucoup moins de travail. Et mes revenus ont diminué de moitié. Je n'ai jamais de contrat. Socialement, si je ne gagne rien, je n'ai pas le droit au chômage, pas le droit d'être malade. Nous sommes inexistantes dans cette société.

Q54A - Je me penche sur d'autres possibilités pour moi d'élargir mes activités (scénario...). Je ne me projette pas vraiment, car je n'aurai pas de retraite.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - De moins en moins prévisible. Je suis passée d'un planning hyper chargé à une année 2015 où je n'ai travaillé que 4 mois à temps plein. Les projets se signant plus difficilement, mon travail de coloriste s'en ressent.

Q54A - Si je veux garder ma situation économique stable, je serai dans l'obligation de développer des activités annexes : illustration, peinture, animations et rencontres payées, graphisme.

Q55A - funambulesque, bien que ma compétence soit très reconnue

Q56A - Nous sommes obligés en tant qu'auteurs (dessinateurs et illustrateurs) de recourir à des activités annexes pour gagner ce que nous gagnions il y a 10 ans avec notre travail de créateur. Le temps de la création étant réduit, la qualité générale moyenne des livres illustrés ne peut que s'en ressentir. Cette absence de limite à la réduction du prix du travail est inquiétante. Le livre, lui, se vend, il est au cœur d'une industrie : comment redistribuer ?

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Il y a une dégradation évidente de nos conditions de travail, et surtout [de] notre condition financière. Le prix de la vie augmentant, mais nos revenus non (voire baissant), il devient impossible de ne pas travailler le week-end, impossible de prendre des vacances.

Q54A - J'imagine l'avenir sous les plus mauvais auspices. L'augmentation de la cotisation RAAP, la baisse des ventes du secteur culturel, la baisse des aides d'État pour les manifestations culturelles, la remise en cause du droit d'auteur, sont autant de raisons de m'inquiéter pour l'avenir de notre profession.

Q55A - compliqué

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Il devient de plus en plus difficile de vivre de ce métier. Alors que les technologies n'ont cessé de progresser permettant, entre autre, aux éditeurs de faire des économies plus que substantielles, les revenus et avances sur droits ne cessent de baisser. La crise a provoqué l'arrêt de beaucoup de mes autres activités (graphisme, illustrations pub, web). Je ne vis plus de ce métier mais survis et suis obligé de participer à la surproduction actuelle pour essayer tant bien que mal (mais plutôt mal) de m'en sortir. Au début de mon activité ce n'est pas ainsi que j'imaginai ce travail (auteur BD). Quand un éditeur vous propose de gagner 5 € bruts de l'heure... il y a de quoi se poser des questions... Est-ce qu'un boulot payé au SMIC ne serait pas finalement mieux (35h, congés payés, couverture sociale, retraite, chômage en cas de perte d'emploi, ...) ? Je ne cesse de voir mes revenus baisser et, d'un autre côté, on me propose de cotiser toujours plus pour une retraite que je ne pense jamais toucher ou des formations que je ne ferai sans doute jamais... Il n'y a qu'à voir l'âge de certains auteurs en festival... à pas loin de 80 ans, ils sont toujours en dédicace... et on me parle de cotiser pour ma retraite ? On ne sait pas ce que vont devenir l'Agessa et la MDA. Donc pour faire simple, au cours de ces 5 dernières années je n'ai jamais autant travaillé, mais pour toujours moins... Il y a un paradoxe quelque part...

Q54A - Je n'arrive pas à me projeter. Je me considère comme une variable d'ajustement. Si demain, mon éditeur a besoin de moi, il continuera peut-être notre collaboration. S'il a besoin de réduire la voilure... peut-être qu'il me laissera sur le bord du chemin comme certains l'ont déjà fait. L'avantage c'est que ça ne leur coûte rien... Pas de plan sociaux...

Je ne me suis jamais senti aussi précaire et je pense que les choses n'iront pas en s'arrangeant. J'arrive à un âge où si je dois faire des choix c'est maintenant ou il risque d'être peut-être trop tard. Trouver une autre activité en parallèle ? Le travail d'auteur demande un tel investissement et les délais à tenir pour la parution sont tels que ce serait extrêmement compliqué. Le financement participatif... Il commence lui aussi à saturer comme l'édition traditionnelle... Les portes se ferment les unes après les autres... alors comment faire pour rester positifs quand, pour essayer de ne pas sombrer et payer ses factures, il faut bosser nuits et jours ? Comment rester positif alors qu'on a l'impression que nos dirigeants (ou ministres de tutelle) donnent l'impression de n'en avoir rien à faire et que notre statut de dessinateurs de petits Mickeys ne les intéresse pas ?

Q55A - Galère

Q56A - Est-ce qu'un jour nous serons vraiment considérés ? Peut-on envisager un statut proche de celui d'intermittent ? Y a-t-il encore un espoir de continuer à vivre de ce métier ? J'espère que je n'ai pas perdu mon temps à remplir ce questionnaire.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), graphiste, webdesigner, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - De mieux en mieux.

Q54A - Stable.

Q55A - Prenant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Une activité d'auteur stable mais toujours sur le fil pour trouver de nouveaux projets et contrats. Activité compensée depuis le début par mon activité de graphiste indépendant.

Q54A - Idem mais ressenti d'une difficulté croissante et un désintérêt des éditeurs pour soutenir les nouveaux livres. L'impression de travailler pour rien à mon plaisir propre.

Q55A - Passionnante, fatigante (deux mots).

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : graphiste en libéral

Q53A - Mes conditions directes sont restées stables. Hormis quelques passages à vide, j'ai toujours réussi à placer assez de projets pour assurer ma subsistance. Je travaille en quasi permanence, y compris les week-ends et jours fériés, quand je ne suis pas en déplacement en festival pour signer mes albums (y dessiner, en fait, puisque je suis auteur de BD). J'ai eu affaire à des éditeurs détestables, malhonnêtes et qui m'ont à trois reprises lâché pour des divergences personnelles, ou des faillites dans lesquelles j'ai perdu des mois et des mois d'impayés. Mais j'ai aussi eu un éditeur fantastique avec qui tout se passe très bien. Globalement, je ne peux que reprocher à certains de ne pas jouer le jeu, que ce soit sur les payés ou le soutien commercial d'albums qui rencontrent pourtant le succès.

Q54A - Je n'imagine pas d'évolution notable. Le risque inhérent au métier est toujours le même : ne pas réussir à rencontrer le succès, et se retrouver du jour au lendemain sans aucun revenu, puisque nous n'avons pas droit au chômage. Nos cotisations sociales augmentent, le marché sature, nos ventes baissent, l'inquiétude grandit partout. Mais nous avons la passion de notre métier et endurons la situation au mieux. Tout ce qu'on peut espérer, c'est une amélioration de nos garanties sociales, mais je n'y crois guère.

Q55A - C'est une passion et un métier, qui nécessite savoir-faire, travail et abnégation. Ce serait bien que ce soit mieux reconnu, car la BD est une spécificité franco-belge qu'on est fier d'avoir.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Stagnation des revenus et donc diminution nette de mes capacités financières (loyer et autres charges augmentant beaucoup).

Q54A - Je pense que je ne pourrai pas faire ça à ce rythme toute ma vie... sinon je ne vivrai pas très longtemps... du coup mes revenus vont forcément baisser, ce qui risque d'être fort problématique...

Q55A - Ingrat.

Q56A - 2013 a été la pire année au niveau de mes revenus. Généralement, ils tournent autour de 20 000/22 000 euros net imposables par an.

F, 25/34 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - La chute des ventes d'albums rend forcément l'exercice plus difficile et démoralisant. Travailler un an sur quelque chose qui sera parfois exposé une seule semaine en grand magasin ou librairie l'est tout autant. Je me sens comme un artisan à travailler à domicile, et je ne suis pourtant qu'une valeur d'ajustement au milieu de toute cette marchandise distribuée par les grands groupes qui ne pensent qu'en km de linéaires. Le métier me paraissait tellement différent il y a de cela 15 ans.

Q54A - La chute des ventes d'album va se poursuivre. Je crains que le milieu de la bande dessinée se calque sur celui du livre, à savoir : de moins en moins de professionnels, mais de plus en plus d'amateurs réalisant leur album le soir, après le travail...

Q55A - Incompris.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - mon activité est plutôt stable. Je réalise en moyenne un album par an et pour le moment, j'ai réussi à maintenir mes revenus.

Q54A - J'aimerais, évidemment, gagner davantage afin de dépasser le seuil moyen de 1 000 € par mois. M'assurer un revenu qui me soulage l'esprit. Mais l'avenir est incertain. Si mes prix à la page baissent, il me faudra m'adapter ou changer de profession.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q54A - Sombre et incertain

Q55A - surréaliste

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Plus difficile depuis que j'ai un enfant. Mon temps de travail étant réduit, j'ai plus de mal à équilibrer mes comptes. Je rencontre aussi plus de frilosité chez les éditeurs à signer des projets qui ne soit pas calibrés.

Q54A - J'imagine difficilement la venue d'un deuxième enfant, ma compagne travaillant également dans le milieu du livre. Je ne sais pas comment évoluera mon activité. J'aimerais ne pas avoir à passer aux frais réels, je trouve que c'est un enfer pour les auteurs, j'apprécierais que ce statut soit simplifié, nous avons déjà beaucoup de choses à gérer entre la création de livres et les boulots alimentaires indispensables.

Q55A - Marginal.

Q56A - Si cette enquête pouvait faire évoluer les mentalités en termes de rémunération pour les auteurs, ce serait un grand soulagement. Notamment concernant les D[enor] ou dédicaces non rémunérées qui constituent un incontournable du métier alors qu'ils exigent de nous une grande énergie et beaucoup de temps pris sur notre vie de famille.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), 20 000 €/29 999 €, autre activité : professeur de BD

Q53A - Très difficile, de connaître ses droits, de défendre son statut, quand on veut vous payer comme une prestation un travail d'auteur (par exemple en tant que coloriste) donc pas de droits d'auteur par la suite sur les ventes. Un chacun pour soi total. Un mépris des éditeurs en général. Pas de visibilité sur les ventes. Des contrats qui desservent l'auteur. Le bazar à l'Agessa/MdA. C'est tout le temps la bagarre en fait. Il faut s'en sortir comme on peut. Au début, avec mon premier éditeur, cela se passait bien. Payé correctement et droit sur les ventes. Avec les autres par la suite, ça ne s'est jamais bien passé. Maintenant, je travaille pour un magazine de BD de temps en temps. Je ne perçois donc pas de droits par la suite.

Q54A - Un partage du temps entre mon activité de professeur en école d'art et le reste du temps pour mon travail d'auteur et de peintre. Réalisations de mes projets, soit avec éditeurs indépendants, soit en autoédition, vente d'originaux.

Q55A - C'est dur de vivre en tant qu'auteur et en ayant des principes. Si on est prestataire de service, on travaille plus, mais on n'a aucun droit.

Q56A - Ces trois dernières années, j'ai plus travaillé en tant que prof et ai laissé les boulots proposés dans la BD car on ne me proposait pas de droits d'auteur ou parce que c'était trop peu payé, ou les deux à la fois souvent. Je travaille parfois pour un magazine de BD ou je propose des histoires courtes, j'écris, dessine et colorise l'ensemble... au moins je suis libre, je touche à la page et peux rééditer mon travail par la suite dans d'autres formats. Merci pour cette enquête.

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €, autre activité : professeur de dessin, d'aquarelle, de BD et d'illustration

Q53A - activité d'auteur de bandes dessinées devenue principale par l'arrêt des autres activités, mais avec une tendance à la précarité pour cause de non assurance de publication à court terme

Q54A - activité d'auteur de bandes-dessinées restant principale, mais précarité maintenue, voire accrue, sans assurance d'une amélioration de la rémunération sur le livre.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : réalisation de roughs en entreprise, publicité

Q53A - Pour ma part, j'ai toujours eu une progression dans l'intérêt et les droits d'auteur vis-à-vis de mes projets. Pour autant, mon implication dans mon métier fait que j'ai très peu de temps pour ma vie privée, et que mon rapport temps passé/gain est évidemment peu intéressant. Je m'en sors relativement bien financièrement (en moyenne 2 000 € bruts par mois), mais pour des horaires avoisinants les 70 h par semaine minimum.

Q54A - Difficile à dire. J'aimerais au moins une situation équivalente, avec une entrée d'argent plus importante grâce à la vente d'originaux. Cependant, il est difficile de se projeter tant ce milieu est changeant et incertain, notamment avec l'arrivée du numérique, la baisse globale constatée des avances sur droits, etc.

Q55A - compliquée

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Étant venu très tardivement à la BD (en tant qu'activité professionnelle exclusive) et vivant en campagne, mon réseau de contacts (scénaristes et éditeurs) est très réduit. Même si mes albums ont toujours été bien accueillis, j'ai des difficultés à monter et à proposer un projet. Et si le projet se monte, il peut être refusé voire accepté mais le plus souvent dans un délai assez long de la part de l'éditeur. Mon précédent album (156 planches) m'a pris 2 ans de travail à temps plein. Je n'ai pas eu la possibilité de préparer l'après, ce qui fait que mes revenus d'édition 2014 et 2015 sont quasi nuls.

Q54A - J'ai fait 60 ans ce mois d'octobre. Je souhaite continuer ce métier le plus longtemps possible parce que c'est une passion. Je prépare un projet avec un scénariste. Ça prend du temps (non rémunéré et sans garantie !). J'espère que ça se fera. En attendant, je vis sur mon épargne et sur un revenu mobilier. Mes revenus étant souvent insuffisants (sous le revenu plancher !), je redoute l'exclusion par l'AGESSA. C'est un peu une double peine !

Q55A - irrégulier

Q56A - La BD est un exercice très chronophage. Selon le type de BD, il peut y avoir un temps très long de recherches (intermittence?). Le temps d'exécution peut être très long (encore selon le style !) et dans l'idéal, il faudrait avoir plusieurs projets au feu pour pouvoir rebondir rapidement. Pour mon dernier projet, l'éditeur a exigé un *storyboard* complet de 156 pages avant même de me garantir que l'album se ferait. Ça m'a pris 2 mois de travail à temps plein qui auraient pu ne déboucher sur rien ! Au final, le temps passé ramené au tarif horaire on est très en dessous d'un RSA. Je n'ai jamais touché un cent de plus que l'à-valoir. Le pourcentage est si faible, trop faible ! Pour la plupart, c'est mission impossible. Pour mon dernier album, il faudrait que je dépasse les 25 000 exemplaires !

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Cette activité d'auteur est de plus en plus difficile à exercer... de plus en plus incertaine et précaire.

Q54A - Je n'en ai aucune idée, mais je ne regarde pas l'avenir avec sérénité.

Q55A - Survie.

Q56A - Questionnaire très bien fait. J'espère que tout cela servira à quelque chose...

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - je travaille plus pour maintenir un revenu équivalent

Q54A - je ne l'imagine pas

Q55A - précaire, pas stable

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, graphiste, designer graphique, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Les conditions d'exercice de mon métier d'auteur de BD sont assez usantes. Les délais sont courts et le travail pas très bien rémunéré. Il faut souvent cumuler plusieurs projets d'albums et d'illustration pour la presse pour pouvoir s'en sortir correctement. Les relations avec les éditeurs et autres intervenants du livre sont souvent stressantes. Même dans le milieu, peu de personnes ont l'air de comprendre la situation financière ou personnelle que vivent les auteurs : travail tous les jours de la semaine (même parfois tard le soir), délai souvent très court, situation financière compliquée dû aux revenus aléatoires...

Q54A - Je ne vois pas mon activité évoluer beaucoup. Les choses ont l'air de stagner et ce n'a pas l'air de vouloir bouger.

Q55A - usant mais gratifiant

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A -Après des années "glorieuses" durant lesquelles beaucoup de projets originaux pouvaient être réalisés assez facilement et sereinement, les éditeurs hésitent ou, dans énormément de cas, refusent de nouveaux projets totalement inédits et préfèrent financer des albums issus de licences, plus rapides, simples et économiques à faire. Il est donc de plus en plus difficile de créer et de réaliser un projet personnel où la création garde une grande part.

Q54A - Baisse de tarif pour des travaux de moins en moins personnels et créatifs à réaliser dans des temps de plus en plus courts.

Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, autres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - La description va être simple : travailler plus pour gagner toujours autant.

Q54A - Les choses vont devenir de plus en plus compliquées, plus de temps passé sur des projets personnels ou non, pour des rémunérations toujours en baisse.

Q55A - Du plaisir dans la douleur (en un mot ce n'était pas possible).

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Pas d'évolution notable de mes revenus.

Q54A - Diversification de mes activités, reprise de mes activités de peintre muraliste et de graphiste/illustrateur.

Q55A - Excitant

Q56A - Quelle est la finalité de ce questionnaire?

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Le dessin de BD est toujours mon revenu principal, avec une tranche de revenus satisfaisants, mais stables. Je ne note pas de progression à la hausse franche car le marché se restreint, [bien] que mes revenus soient compensés par le fait que la notoriété et la visibilité des albums augmente.

Q54A - J'imagine une augmentation stable des ventes, sans pics de revenus, car je ne compte pas changer de type de production, me sentant très bien dans le style actuel. Mais une ponction de 8% du RAAP serait un effet négatif sur mes revenus, vers les 7 000 €, qui se rajoutent à un IR élevé et des prélèvements AGESSA [de] 10 000 €.

Q55A - Heureux dans la création, mais inquiet par la surproduction des livres par les éditeurs, et le prélèvement de 8% du RAAP.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Malgré une dégradation financière spectaculaire (due plus à la surproduction et au manque d'investissement des éditeurs qu'au désintérêt des lecteurs), je continue à aimer écrire et dessiner, à aimer faire mon travail. Même si l'année suivante, 2014, a connu une légère amélioration, en faisant plus que doubler mes revenus, mais restant faibles, j'espère continuer... La nouvelle génération d'éditeurs semble préférer travailler avec des auteurs plus jeunes qu'eux ou du même âge, plutôt qu'avec des "vieux" qui pourraient avoir l'âge de leurs parents. Effaçant toute considération pour l'expérience. À noter que j'ai toujours très bien vécu de mon métier... avant ces 4 dernières années !

Q54A - À cinq ou six ans de la retraite, je n'avais pas imaginé devoir, déjà, utiliser mes économies pour pouvoir compléter mes revenus. J'espère quand même pouvoir continuer. Il est regrettable qu'il n'existe pas de diffuseurs/distributeurs solides et indépendants dans le domaine de la bande dessinée (les principaux appartiennent aux grandes maisons d'édition). J'aurais aimé essayer l'édition à compte d'auteur. Comme, en l'état actuel, cela est presque impossible, et que l'économie du livre numérique ne semble pas encore viable, reste à espérer trouver un partenaire plus dynamique que ceux rencontrés ces derniers temps. Mais il existe, je ne désespère pas !

Q55A - Passion

Q56A - En bande dessinée, les rémunérations que certains éditeurs proposent sont largement inférieures à celles qu'ils proposaient il y a 35 ans. Dans ce même temps, la production d'albums a été multipliée, au moins, par dix. Si on doit écrire et surtout dessiner un album, il est impossible de faire d'autres activités à côté. Un album demandant facilement une année pleine de travail (souvent à plus de 8h par jour). Un partage plus équitable serait-il une aberration ?

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - J'ai connu un temps où les "graphistes coloristes" étaient convenablement rémunérés, ils percevaient des salaires viables qui leur permettaient de financer leurs caisses de retraite sans courir à d'illusoires ou inexistantes droits d'auteur. Nous étions des chromistes professionnels employés dans l'imprimerie. Les rémunérations des auteurs sont indexées sur des pages blanches au bon vouloir de l'administration éditoriale. Le documentaire "Sous les Bulles" est très révélateur. Rejeté comme auteur par les uns, et rejeté comme technicien par les autres, le travail des coloristes permet aux éditeurs de fabriquer des albums en couleurs à bas prix et d'augmenter leurs productions pour alimenter à plein rendement leurs plates-formes de diffusion. Concernant la BD, Le phénomène s'est amplifié avec la colorisation numérique.

Q54A - Il se pourrait bien que dans un proche avenir, des pseudo-auteurs soient contraints de fournir à leurs frais les mises en pages et les fichiers colorisés par eux-mêmes, prêts à l'exploitation sans aucune compensation et dans des délais encore plus restrictifs. Cela permettrait de réduire le prix de la matière première, les avances de trésorerie, et de minimiser les coûts astronomiques de distribution. Je crois savoir que cette procédure est déjà en vigueur... Il n'existe aucune législation pour nous défendre équitablement dans ce secteur d'ultra-libéralisme. Le livre devenant un produit de consommation tous azimuts, nous sommes soumis à la dictature du marché. Le "turn over" pratiqué sans modération par l'industrie du livre depuis plusieurs années pour aplatir les tarifs vers le bas et tasser les gens dans la pauvreté pourrit le climat de la profession.

Q55A - Nous sommes devenus des sous-traitants au rabais permettant de développer très confortablement une (sur?)-production aujourd'hui en faveur des exploitants.

Q56A - La majorité des auteurs sont sous "perfusion" d'allocations sociales pour survivre, les pouvoirs publics le savent très bien. Les cartels de l'édition et de la diffusion s'accommodent très bien de cette situation. En aucun cas ils [ne] réajusteront les tarifs. Ils ont au moins l'avantage de disposer d'une main d'œuvre bon marché et de développer une économie sans être obligé de délocaliser comme les autres industriels !! En outre, l'import du matériel éditorial est plus rentable, la culture française ne s'exporte malheureusement pas. Chez les anglo-saxons, les contrats des coloristes évoluent chez DC comme Marvel, et sont intégrés dans le processus de fabrication d'une BD... :

<http://www.actualitte.com/comics/dc-comics-revise-sa-politique-de-paiement-des-auteurs-51027.htm>

<http://www.newsarama.com/21423-dc-reboots-their-creator-participations-payment-plan.html>

http://www.comicsblog.fr/20027-DC_Comics_reconnait_le_travail_des_coloristes

http://www.comicsblog.fr/19389-Yannick_Paquette_defie_DC_Comics_de_crediter_ses_coloristes

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dans la bande dessinée, l'à-valoir sur les droits d'auteur est de plus en plus faible. La possibilité de toucher des droits d'auteur est très difficile voire impossible. Il faudrait être payé en fixe.

Q54A - Pas trop de perspective d'évolution. Il faudrait créer une sorte [d']intermittence, car il est difficile d'enchaîner les projets BD, car pas de chômage entre chaque projet. Il faudrait être payé en fixe par les éditeurs, être rémunéré pour les dédicaces.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : cours de bande dessinée dans une école privée.

Q53A - la rémunération est vraiment très faible pour les auteurs de BD en tant que coloriste. Les délais sont courts, il n'y a pas de pourcentage sur les ventes alors que le coloriste joue un rôle très important pour la beauté de l'œuvre.

Q54A - j'imagine inchangé

Q55A - un métier de passionné trop mal rémunéré

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Baisse des montants des avances sur droit + augmentation des charges et du coût de la vie = de plus en plus difficile de vivre de son métier artistique (malgré une industrie florissante et des éditeurs qui se portent à merveille). J'ai donc diminué mon activité d'auteur, pour ne pas travailler 10 h par jour, 6 jours sur 7 en prenant à peine de vacances pour être payé[e] un SMIC. Je l'ai fait 6 ans, mais avec une famille je ne peux plus me le permettre. Malgré que j'en ai toujours le goût, et que j'ai aujourd'hui encore de nombreuses opportunités professionnelles pour le faire.

Q54A - Est-ce que je retournerais à une activité d'auteur à 100% ? Si les avances sur droits augmentent à un niveau plus raisonnable qui permettent d'en vivre, avec sa famille, sans travailler nuit et jour en prenant à peine de vacances, oui. Si arrive une reconnaissance de la valeur de ce métier (industrie artistique rapporte plus au pays que l'industrie automobile), oui. Si le RAAP augmente effectivement de 600 % nos cotisations retraite obligatoire au 1^{er} janvier 2016, je vais devoir arrêter totalement mon activité et trouver une activité salariée ou pointer au chômage. Je travaille déjà à la limite de mes possibilités, si je dois payer un mois de salaire en cotisations en plus, je ne pourrais plus payer mon prêt bancaire, et il faudra que je rejoigne les rangs des demandeurs d'emploi.

Q55A - Pour [l'activité de] dessinateur de BD : devenue précaire à force de tirer sur la variable d'ajustement – les auteurs. Menacée par l'augmentation permanente du coût de la vie, l'augmentation arbitraire (RAAP) des cotisations sociales et la baisse des à-valoir (les éditeurs eux, se portent bien)... Autant de futurs demandeurs d'emploi en perspective. Dommage pour une industrie florissante, et pour un pays dont le vivier d'auteurs et la qualité de la production artistique est reconnu mondialement

Q56A - Le métier d'auteur de livres et celui d'auteur de bande dessinée ne sont [pas] les mêmes et devraient être considéré[s] différemment pour la raison suivante :

- La plupart des écrivains le sont en parallèle d'une activité et cela fonctionne sans problème.
- TOUS les auteurs de BD ou quasi, le sont À PLEIN TEMPS. Et notamment les DESSINATEURS, vu qu'il faut 9 mois à un an de travail 10 h/j, 6 j/7 pour réaliser les planches d'un album. Impossible à faire en rentrant le soir ou le weekend, ce n'est pas cumulable.

=> Méconnaître cette réalité et penser que les auteurs de BD peuvent faire cela en parallèle d'un métier salarié, comme les auteurs de livres, c'est amener la disparition à court terme de cette profession en France, qui représente une véritable exception culturelle en Europe, ainsi qu'un chiffre d'affaires florissant.

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), arts graphiques, domaine éditorial : roman jeunesse, BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : storyboard publicitaire et illustration

Q53A - De plus en plus de difficultés économiques, de plus en plus de difficultés pour signer des contrats avec des éditeurs, c'est de plus en plus aux auteurs de faire leur propre promotion. Il y a par contre de plus en plus de médias pour communiquer et s'exprimer.

Q54A - J'imagine que mes activités vont devoir s'ouvrir à d'autres activités culturelles et artistiques, plus polyvalentes.

Q55A - Passionnante

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Mon activité prend de plus en plus de place. Le prix des planches n'ayant aucune augmentation, le coût de la vie devient de plus en plus difficile à assumer. La croissance du nombre d'albums bd ne nous aide guère à avancer ou prétendre à des prix décents.

Q54A - Je n'en ai aucune idée, mais je suis assez pessimiste sur le devenir de ma profession (augmentation du RAAP, prix des à-valoir en baisse, profusion d'albums, etc.). On travaille de plus en plus pour gagner de moins en moins que le SMIC pour la même qualité...

Q55A - C'est un métier de passion mais je ne sais pas jusqu'à quand je pourrai le continuer.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : intervenant

Q53A - Pendant 15 ans, j'ai assez bien vécu de mon activité de coloriste traditionnel (pinceau). Depuis 3 ans, j'ai été obligée de me mettre à la coloration informatique pour soi-disant pouvoir continuer dans cette activité. Malgré cette reconversion, je n'ai presque plus de travail.

Q54A - Je les imagine très mal et me dirige de plus en plus vers une autre reconversion...

Q55A - intéressante artistiquement et décevante financièrement

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Stable

Q54A - Peut être une baisse de revenu mais par choix éditorial...

Q55A - Passionnel

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Stable.

Q54A - Difficile de se projeter. Beaucoup de parutions.

Q55A - Exigeante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Que fait un auteur quand il ne perçoit pas de droits d'auteur ou quand la maison d'édition est plusieurs fois revendue comme ce fut le cas pour [nom d'éditeur] ? Quand il ne trouve plus d'éditeur ? Quand ses livres sont épuisés et disparaissent de la circulation ? J'ai toujours sur les bras un manuscrit écrit en 2012 suite à une bourse [nom de bourse], et deux autres écrits après ; les agents littéraires ne répondent pas, ils ont trop de boulot – comme [nom d'agent littéraire].

Q54A - espère trouver un éditeur qui puisse être à l'écoute

Q55A - difficile de trouver un éditeur même après avoir publié plus d'une vingtaine de livres chez de nombreux éditeurs

Q56A - Difficile d'être une auteure, les éditeurs ne le savent pas. Mieux vaut garder le silence sur les conditions de vie. Écrire est une expérience vitale, mais ce n'est pas la joie. Ça ne connaît pas le temps de la retraite, ni le week-end, ni la nuit. Ça prend du temps, toute une vie. Et ça coûte très cher, à tout point de vue.

F, 50/64 ans, dessinatrice/coloriste (BD)

Q55A - précaire

Q56A - je suis travailleur handicapé, coloriste de BD aux revenus irréguliers. Je recherche une reconversion car ma situation financière est très instable.

Q53A, Q54A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - J'ai publié mon premier ouvrage en 2003, mais c'est depuis 7 ans seulement que j'ai une activité d'auteur à plein temps. Mes revenus issus du livre sont inégaux, souvent trop modestes au regard du temps nécessaire à leur réalisation, et nécessitent en permanence de jongler avec d'autres sources de revenus (notamment les interventions scolaires qui sont devenues un précieux moyen de survie). Chez les gros éditeurs, je constate un total désengagement à l'égard des auteurs, avec des conditions qui sont plus dures encore qu'il y a 7 ans (il y a 7 ans, débutante, j'étais payée modeste-ment et au forfait. Suite à plusieurs sélections en festivals, à un prix, j'ai bénéficié l'espace de deux livres d'un paiement à la page. Actuellement je travaille sur un livre pour lequel je suis de nouveau au forfait... et payée deux fois moins que pour mon premier livre !). Les bourses de création et les résidences s'imposent désormais à moi comme absolument nécessaires à la poursuite de ma création.

Q54A -J'ai la chance d'être encore jeune et au début de mon activité d'auteur, si bien que j'arrive malgré tout à m'accommoder de la précarité qui l'accompagne. Dans 5 ans passe encore, dans 10 ans je ne réponds plus de rien. J'espère surtout pouvoir continuer à faire des livres de qualité, sans trop y laisser de plumes.

Q55A - On paie cher sa liberté.

Q56A - Dans le milieu de la BD, il est de plus en plus fréquent que les éditeurs, tandis qu'ils s'engagent pour la publication d'une série, l'arrêtent en cours faute d'un succès immédiat. Tandis qu'on m'avait proposé de réaliser un projet en trois tomes, le tome trois a été annulé 6 mois avant la publication du tome deux (autant se tirer une balle dans le pied).

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, arts plastiques, BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Je ne fais que ça, je bosse énormément pour un revenu faible qui est juste suffisant pour vivre au jour le jour avec ma famille. Le plus dur est de ne pas pouvoir avoir de congés payés – car la tentation est grande de ne jamais prendre de vacances – mais ma femme et ma fille ne sont pas de cet avis ! J'ai été plusieurs fois malade, et je n'ai JAMAIS pu obtenir de remboursement de la Sécu qui se renvoyait la balle avec l'Agessa.

Q54A - Je ne suis pas sûr de continuer, tout simplement car je pense que ce sera trop dur physiquement, je me sens usé après 5 ans de boulot en tant qu'auteur. Je regrette la simplicité du statut de salarié que j'ai eu au début de mon activité professionnelle, et si une occasion se présente de pouvoir signer à nouveau un CDI, je pense que je le ferais. Il y a trop d'inconnues en tant qu'auteur (retraite notamment).

Q55A - Exigeant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), graphiste, webdesigner, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, scolaire/parascolaire, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur de dessin

Q53A - Au cours des 5 dernières années, mon activité a légèrement augmenté en termes de rémunération comme en temps de travail. L'évolution avait été beaucoup plus importante (et positive) dans les 5 années précédentes. Mes conditions d'exercice n'ont pas réellement changé.

Q54A - Il est possible que mes activités d'auteur ralentissent quelque peu dans les années à venir par choix de vie personnel (bébé à venir). Je me trouve actuellement plus souvent dans le cas de devoir refuser des contrats que d'être en recherche de travail.

Q55A - Épanouissante

Q56A - En tant que coloriste, la part salariale de mes rémunérations correspond à des mises en couleur publiées dans la presse (jeunesse essentiellement) et non à l'édition. N'étant pas considérée comme auteur ou co-auteur, je n'ai pas répondu à certaines questions.

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Toujours autant de travail mais des revenus en baisse et des charges en hausse de tous côtés : formation professionnelle, TVA, etc.

Q54A - J'ai très peur de la hausse de la cotisation obligatoire de la retraite, cela va me mettre totalement à zéro, je n'aurai plus aucun bénéfice.

Q55A - Très difficile, charrette permanente, pression fiscale, aucune sécurité

Q56A - Désolé de le répéter de façon aussi triviale mais si je devais cotiser 10% de retraite supplémentaire, et ce malgré des revenus corrects, je mets la clé sous la porte. Merci de nous soutenir et de nous défendre

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), arts plastiques, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, > 50 000 €

Q53A - Il est très problématique de se retrouver sans revenu lorsque l'on est entre 2 projets et/ou contrats. Les éditeurs demandent toujours plus de travail en dehors de mes compétences d'illustratrice (maquette, lettrage, scan des planches, création de logo, vérification de fichiers) tout en payant moins chaque page. Ils demandent aussi des illustrations non rémunérées supplémentaires (page de titre, dos de couverture). L'éditeur presse pour faire des déplacements en dédicace, ce qui représente environ 20 jours de travail non rémunéré. Alors que de son côté, l'éditeur ne fait pas sa part de promotion du livre alors que ça lui incombe.

Q54A - J'espère encore pouvoir exercer mon activité, même si elle prend un temps de travail énorme par rapport au revenu reçu. Je suis inquiète pour sur la bonne tenue des caisses de retraite et complémentaire retraite. La Cour des comptes pointe du doigt la mauvaise gestion du RAAP [NB. affirmation inexacte¹⁴] alors que les cotisations sociales ne cessent d'augmenter. Sans savoir si au final on touchera quelque chose de tout l'argent versé pendant 40 ans.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €, autre activité : vente de livres

Q53A - Le prix à la page baisse constamment alors que les cotisations et charges augmentent. Le métier de coloriste n'est pas reconnu.

Q54A - Je pense qu'il me faudra changer de métier tôt ou tard.

Q55A - difficile

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mon activité évolue positivement dans tous les domaines en dehors des conditions financières proposées, qui elles, ont tendance à baisser.

Q54A - Mon travail évoluant vers un rendu que l'on catégorise en tant que "moins commercial", il en résulte que les prochaines années s'annoncent incertaines au niveau des conditions économiques. la place dans ma vie personnelle restera probablement la même, mais en tant que source de revenus principaux, cela est moins certain.

Q55A - Vital, au niveau de la liberté de créativité qu'il permet, et de gérer ainsi l'essentiel.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

¹⁴ Le rapport 2014 de la Cour des comptes auquel il est fait allusion ne porte pas sur la gestion du RAAP par l'IRCEC, mais sur la gestion d'une autre caisse de retraite faisant partie de la même association

(https://www.ccomptes.fr/content/download/64942/1553579/file/3_3_CIPAV_Tome_I.pdf). Comme l'indique en termes plus mesurés une association d'artistes auteurs, « Nous ignorons dans quelle mesure les problèmes pointés par la Cour des comptes concernant la CIPAV impacte ou non l'IRCEC et le RAAP. Mais sachant que l'IRCEC fait partie de la même association de moyens (le Groupe Berri), il nous semble qu'une certaine vigilance s'impose. ». <http://caap.asso.fr/spip.php?article310>

Q53A - De plus en plus difficile. Les cotisations ont augmenté alors que les revenus ont au mieux stagné (voire diminué). Proposer un travail personnel à un éditeur est devenu presque impossible. On se retrouve face à des propositions calibrées par l'éditeur, des contrats délirants et une rémunération faible.

Q54A - Je ne sais pas. L'augmentation prévue des cotisations sociales risque de [nous] paupériser sérieusement. Si je n'arrive pas à faire un "succès" de libraire, l'avenir dans mon domaine est incertain. Je n'ai pas l'intention de lâcher l'affaire, mais peut-être le devrais-je.

Q55A - Entravé. Le métier est passionnant mais sujet à de plus en plus de contraintes nuisant à la création.

Q56A - Il y a urgence. Je suis en contact avec beaucoup de mes collègues et leur situation est analogue à la mienne. J'espère que ce questionnaire servira à améliorer et supprimer les problèmes, sinon, il m'aura juste fait perdre mon temps. Cordialement.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, traducteur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - surproduction des éditeurs d'un côté, baisse des ventes de l'autre... malgré une série à succès, mon avenir devient plus difficile à gérer. Seule solution : produire moi-même plus d'albums, et ainsi participer à cette surproduction si désastreuse.

Q54A - produire des projets sur du court terme pour pouvoir m'adapter aux changements du marché.

Q55A - paupérisation

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - métier passionnant, riche en rencontres et projets, métier précaire, impossible à réaliser avec une autre activité à côté. Pas de vacances.

Q54A - la situation va demeurer ou se dégrader. Nous ne sommes pas suffisamment soutenus par l'administration (AGESSA), avec configurations administratives compliquées

Q55A - prenante et précaire

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Chute depuis 2008

Q54A - [K]rac[h]

Q55A - Lassitude

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste cinéma & audiovisuel, auteur multimédia, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : scénariste cinéma & audiovisuel d'animation

Q53A - Même si j'ai la chance d'avoir du travail en permanence, et un travail qui me plaît, ma situation est parfois difficile car la rémunération reste faible, d'autant plus que mon mari exerce le même métier que moi.

Q54A - J'espère vraiment que la rémunération des coloristes sera réévaluée, car c'est un travail très important dans la réalisation d'une bande dessinée et qui demande beaucoup de temps.

Q55A - Intéressant, créatif, difficile

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dégradation de la profession. Plus que des demandes éditeurs, de moins en moins payées en avance sur droits. Auteurs de moins en moins respectés.

Q54A - Ne plus faire de cette activité une activité principale.

Q55A - auteur n'est plus un métier

Q56A - La TVA sur les droits d'auteur est passée de 5,5 à 10%. La retraite complémentaire devrait passer à 8%. Avec de faibles revenus, la situation va devenir ingérable. Dans l'avenir, il y aura de moins en moins d'auteurs, beaucoup cherchent à quitter cette activité pour une autre.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Il est de plus en plus difficile d'en vivre même si le temps passé est supérieur à un temps plein. Obligé de travailler à côté. Profession peu reconnue, pas de chômage entre deux contrats.

Q54A - De plus en plus difficile, problème de statut particulier. Pas d'avenir, statut précaire avec revenus faibles et irréguliers.

Q55A - Pas reconnu comme un métier, si pas passionné on arrête

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste cinéma & audiovisuel, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Si les ventes d'albums en librairie sont suffisantes, cela permet d'avoir un revenu suffisant. Dans le cas contraire, avec seulement les à-valoir et compte tenu du nombre d'heures de travail, la rémunération n'atteint pas le SMIC.

Q54A - Depuis le début de mon activité en 1999, le prix des à-valoir et les taux de droits d'auteur n'ont pas évolué d'un centime. De plus il est de plus en plus difficile de placer de nouveaux projets aux éditeurs.

Q55A - Ce n'est pas une activité professionnelle que je conseille aux jeunes.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Bcp d'investissement pour un statut social nul. Et quasiment aucune évolution financière possible. Aucun droit de prêt accessible, aucun projet foncier envisageable. Situation familiale difficile : divorcé, 3 enfants à charge. Sensation d'être la variable ajustable de tous les circuits du livre. On paye le droit de faire un métier passion par une vie misérable où aucun projet d'avenir n'est possible.

Q54A - Je ne sais pas faire autre chose. Je souhaite réellement une réévaluation de notre situation avec une réelle prise de conscience des éditeurs qui ne sont plus des partenaires, mais des commerciaux qui spéculent sur notre travail. Je ne vois pas forcément notre situation s'améliorer, surtout si le droit d'auteur se fait encore démanteler au niveau européen.

Q55A – Compliqué.

Q56A - Je travaille depuis 12 ans avec le même éditeur qui multiplie les clauses à son avantage, s'arrogeant une forme d'exclusivité sur mon travail. Dans tout autre domaine, ça passerait par une forme de salariat. Pour autant il n'aura aucune contrainte à se séparer d'un auteur comme moi. Si l'engagement et les charges de l'éditeur était plus prononcés vis-à-vis de l'auteur, peut-être y aurait-il moins de surproduction et qualité de vie meilleure. Même si cela implique que ce soit plus difficile de trouver une place dans le métier.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Augmentation du temps de travail mais pas de la rémunération. Pas de changements d'éditeurs, plutôt positif, conditions de travail améliorées.

Q54A - Pour les années à venir, ça devrait aller, mais à plus long terme ça risque de devenir difficile.

Q55A - Un beau métier avec un avenir incertain.

Q56A - Désolé pour les questions auxquelles je n'ai pas pu répondre...

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - j'étais dessinateur de BD puis réalisateur, puis à nouveau dessinateur. À moins de faire un succès, le métier de dessinateur de métier est de plus en plus compliqué.

Q54A - je n'attends pas d'évolution majeure

Q55A - agréable au quotidien, difficile d'un point de vue économique

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), réalisateur cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : réalisateur

Q53A - Depuis le début de mon activité d'auteur, elle reste ma seule et unique activité professionnelle et source de revenus. Nous avons assisté à une baisse massive des à-valoir, ces 5 dernières années. Au vu de la vente moyenne des livres, ces à-valoir sont, pour l'immense majorité des auteurs, leur seule source de revenus, car très rares sont les titres qui dépassent le seuil de rentabilité et ouvrent des droits sur les ventes aux auteurs. Ces derniers voient leurs revenus chuter en masse, ou se voient contraints d'augmenter leur cadence de travail, ce qui a des répercussions très dommageables sur leur confort de travail ainsi que sur sa qualité générale.

Q54A - J'espère pouvoir continuer à exercer mon activité d'auteur à plein temps. Mais si nos conditions générales restent sur cette ligne de dégradation, j'ai bien peur que cela ne me soit impossible, et j'arrive à un âge où une reconversion professionnelle tiendrait du miracle. Comme beaucoup de mes confrères, il y a un risque non négligeable à ce que je me retrouve dans une situation de précarité telle que je serais à charge des minimas sociaux.

Q55A - Passionnant à exercer, mais usant quant à la précarité dans laquelle il nous plonge.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Je remarque une diminution des mises en place de livres dues à une surproduction des éditeurs. À long terme, le marché sature. Il sortait dans les années 1990 entre 650 et 700 BD par an. Il en sort actuellement aux alentours de 400[0]. Le calcul est vite fait. Le nombre des lecteurs n'a pas augmenté dans les mêmes pourcentages.

Q54A - La vente d'originaux me permet de pallier sensiblement aux problèmes cités ci-dessus.

Q55A - Difficile. Sous-entend de se remettre en question. Mais peut apporter de très grandes satisfactions.

Q56A - Nous avons de la chance de vivre dans un pays qui laisse au livre une place de choix. Or, une partie du mal-être des auteurs (en général) vient du fait que les éditeurs accentuent sans cesse la "course au chiffre". Peu importe si le livre proposé est bon, ils vont de toute façon empocher la somme de la mise en place versée par le distributeur. Ils réinvestissent ensuite sur un autre titre, et ainsi de suite... Une véritable catastrophe pour les auteurs pris dans ce siphon.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, autres, > 50 000 €

Q53A - Une surproduction générale qui donne sa chance aux petits jeunes mais qui laisse peu de temps aux livres pour se faire remarquer. Des éditeurs plutôt frileux qui ont considérablement baissé les avances sur droits !

Q54A - Plutôt bonne, je me débarrasse de mes éditeurs "encombrants" et je commence à collaborer avec de vrais professionnels !

Q55A - Ce n'est pas toujours facile mais je fais un très beau métier. Il faut juste que les éditeurs soient pro, surtout dans leurs relations avec les auteurs !

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : réalisateur dessin animé et professeur en école d'art

Q53A - Conditions en baisse pour les auteurs de BD. Projets difficilement acceptés par les éditeurs. Avances sur droits en baisse. Métier de passionné qui se transforme en métier de labeur mal rémunéré.

Q54A - C'est l'inconnu ! Mais je vais de plus en plus à un abandon partiel ou total de mes activités d'auteur BD sans savoir vers quoi me diriger.

Q55A - Difficile.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Évolution relativement stable du revenu global pour l'instant, avec des augmentations du prix à la page, mais des rapports temps/travail pas toujours rentables.

Q54A - Activité liée à un secteur trop concurrentiel (surproduction).

Q55A - Métier passion.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €, autre activité : professeur de BD en école d'art

Q53A - Métier difficile mais passionnant. J'ai la chance après des années difficiles, d'avoir créé une série qui marche bien.

Q54A - Je ne suis pas trop inquiet.

Q55A - Il faut de la passion et de la persévérance.

Q56A - Mes revenus ont vraiment décollé en 2004. Votre questionnaire est trop focalisé sur une période. Une carrière se construit lentement.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - Plus d'opportunités en avançant dans le métier, mais pas d'évolution salariale. Je constate une inquiétante baisse de mes ventes et ne compte plus sur le livre pour gagner ma vie, ce qui m'oblige à bosser sur de nombreux trucs en même temps.

Q54A - Ça peut s'améliorer au niveau personnel, mais le livre m'inquiète. Après je ne suis pas devin, et pas tant pessimiste parce que j'ai fait des années à 1/3 du smic, ça peut pas être pire. Enfin si, mais...

Q55A - Dinosaur.

Q56A - Je précise que 2013 fut une de mes pires années en matière de revenus proportionnellement au travail fourni. Et la plupart du temps, mes revenus proviennent de l'édition en presse et non en livre, mais c'est un autre débat. Merci à vous d'écouter notre voix (écrite, mais voix quand même).

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €, autre activité : libraire

Q53A - Conditions financières de plus en plus difficiles à négocier. Délais de plus en plus courts et exigence de qualité toujours élevée. Moins de considération envers l'auteur, considéré de plus en plus souvent comme un simple prestataire de service...

Q54A - J'espère poursuivre car c'est ma motivation dans la vie, mais peu de chance que les conditions s'améliorent !

Q55A - En danger !

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, arts graphiques, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignant

Q53A - Les éditeurs ne font plus leur boulot, ce sont devenu des banquiers. Seule la raison financière donne le la.

Q54A - Je n'imagine rien... Mon prochain album est en autoédition. Je ne peux que gagner plus qu'avec mon futur-ex-éditeur.

Q55A - Funambulisme

Q56A - Merci à vous de vous soucier de nos existences précaires.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Dégradation des conditions financières. Pression de plus en plus élevée sur les dates de livraison et exigence de qualité. Auteur de plus en plus considéré comme un simple exécutant non qualifié.

Q54A - J'espère pouvoir encore faire quelques "œuvres" motivantes à l'avenir car le dessin est essentiel à ma vie, mais je suis pessimiste sur cette activité très irrégulière. Beaucoup de sollicitations d'interventions, mais à titre gratuit.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, arts graphiques, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignante

Q53A - Concurrence qui résulte sur une visibilité amoindrie, et une course perpétuelle qui demande beaucoup d'énergie.

Q54A - Flou, ma vision actuelle est à 4 mois

Q55A - Précaire.

Q56A - le métier d'auteur est épanouissant et intéressant, mais vous condamne à la réussite si vous voulez en vivre correctement. Merci de votre intérêt porté à notre condition.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je suis devenue auteure à temps plein malgré une baisse significative de ma rémunération, en particulier en presse et édition jeunesse.

Q54A - Je suis inquiète pour l'avenir : je vois ce métier devenir de plus en plus précaire, sans contrepartie au niveau de notre protection sociale.

Q55A - Un métier sans statut réel... des contrats qui visent à rémunérer des livres mais pas le travail effectué... mais un métier que je n'échangerais contre un autre pour rien au monde !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Les conditions sont plus difficiles, tentatives de l'augmentation des cotisations retraite complémentaire sans consultation...

Q54A - La place d'auteur sera compliquée à maintenir pour beaucoup. Il va falloir garder la foi en notre métier.

Q55A - Passionnant mais dur

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques

Q53A - Mon activité d'auteur occupe une place de plus en plus importante dans ma vie en général. Elle prend presque tout mon temps, demande un investissement quasi total. C'est une passion MAIS : elle ne me procure que des revenus insuffisants pour simplement vivre. Il y a plus de 5 ans, mon activité en illustration publicitaire m'assurait des revenus corrects. Cette activité est devenue quasiment nulle avec la "crise" économique.

Q54A - Je ne vois pas d'amélioration dans un avenir proche, à moins d'un gros succès éditorial !

Q55A - Une bataille quotidienne.

Q56A - L'année 2013 a été bien meilleure que les précédentes et les suivantes ! Depuis, mes revenus ont encore nettement baissé !

F, 50/64 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste BD, illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, autre activité : illustration vente, illustration publicitaire, communication visuelle

Q53A - La surproduction actuelle a beaucoup fait baisser les ventes par album. La plupart des auteurs sont conscients qu'ils ne peuvent compter que sur les à-valoir. Espérer vivre de ses droits d'auteur, équivaut à espérer gagner en jouant à la loterie. Pour éviter qu'un album soit noyé dans la masse, cela implique aussi de faire la promotion de l'album, en plus de la promo faite par l'éditeur, à travers l'usage des réseaux sociaux, blogs, sites internet et participations à des séances de dédicaces dans des salons ou chez des libraires. Cela implique également de réduire le temps de réalisation afin de sortir au moins un album tous les ans, pour avoir une présence fréquente dans les rayons des libraires.

Q54A - Je crains que la réforme sur la retraite, passée en force, sans paliers, crée beaucoup de dégâts et de paupérisation chez la majorité des auteurs. De gros changements sur les contrats et le prix de l'à-valoir ont déjà commencé et vont se développer. Abandon progressif du format franco-belge de 46 pages, et d'à-valoir par planches, pour un format comics avec une pagination entre 150 et 300 pages payé au forfait. Le métier va demander un temps de réalisation encore plus rapide et plus chronophage. Collaborations entre groupe d'auteurs pour accélérer le rythme de parution. Fonctionnement identique au comic (scénario, *storyboard*, dessin, encrage, couleur).

Q55A - Passionnant mais chronophage.

Q56A - Il manque, dans ce questionnaire le métier de storyboardeur BD qui au nouveau des droits se rapproche du coloriste BD.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Auteur d'un *bestseller*, je n'ai aucun problème mais la situation se dégrade d'année en année ! Auteur depuis 1978, j'ai vu la profession sombrer dans la précarité (avances sur droits réduites ou inexistantes...).

Q54A - Étant à la retraite maintenant et touchant encore de gros droits d'auteur, si le pays ne sombre pas tout devrait bien se passer pour moi !

Q55A - Très difficile ! Sauf si le succès est au rdv comme pour moi !

Q56A - Difficile de distinguer les revenus des BD et de l'audiovisuel. Un film a été tiré de ma BD. C'est mon éditeur qui règle tout, d'où une certaines réponses incomplètes.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), > 50 000 €

Q53A - Depuis 5 ans, faire accepter des projets aux éditeurs pour la bande dessinée est devenu de plus en plus difficile. Tous mes projets d'albums récents, que ce soit en tant que scénariste ou en tant que dessinatrice ont été refusés, me forçant à changer d'activité et essayer de trouver des travaux de publicité/illustration/animation occasionnels. Je me suis sentie peu à peu exclue du milieu de l'édition classique et mes revenus liés aux droits d'auteur ont baissé drastiquement.

Q54A - Je pense me tourner de plus en plus vers l'auto-édition en espérant que le public qui suit mes publications numériques pourra m'aider à financer leur publication, mais sans espoir de retrouver le niveau de revenus que j'avais lorsque mes œuvres étaient publiées par des éditeurs.

Q55A - comme un travail hautement spécialisé mais constamment sous-évalué, alors qu'il est primordial à la chaîne du livre.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Il est difficile pour moi de parler de l'évolution de mon travail étant donné le fait que je ne l'exerce, et qu'il ne me permet de vivre, que depuis quelques années. Mais la difficulté à signer de nouveaux contrats et le fait que les éditeurs arrêtent des séries en cours coupant court à des revenus déjà précaires, rendent ma situation compliquée au quotidien.

Q54A - Si ma situation n'évolue pas rapidement, je compte laisser tomber ce boulot de création, qui m'épuise littéralement, de par ses conditions.

Q55A - Instable.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Baisse générale des ventes par album due à l'augmentation des publications et donc baisse des droits d'auteur. Obligation d'enchaîner les albums sans temps de pause et de préparation de projet.

Q54A - De plus en plus difficiles.

Q56A - L'année 2013 qui vous sert de référence n'est pas représentative en ce qui me concerne, car exceptionnellement bonne, mes revenus nets des années 2012 et 2014 se situant plutôt autour de 18 000 euros.

Q55A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes amis dessinateurs arrêtent les uns après les autres. Nous travaillons plus, plus vite pour des ventes en baisse et des charges en hausse !

Q54A - Changement de secteur d'activité si possible.

Q55A - Décourageant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), 20 000 €/29 999 €

Q53A - Nette dégradation du montant des à-valoir.

Q54A - Vivement la retraite !

Q56A - Tous les montants mentionnés sont bruts car il est impossible de faire une quote-part des frais professionnels pour chaque activité.

Q55A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste BD, illustratrice, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman jeunesse, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur d'illustration

Q53A - Toujours plus de temps consacré à mon travail et peu de vie personnelle

Q54A - Maintien d'un niveau de vie compliqué car le temps n'est pas extensible.

Q55A - Chronophage.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Je ne suis plus considéré comme un auteur, mais comme un fournisseur. Je n'ai quasi aucune marge de négociation, c'est souvent à prendre ou à laisser. Le forfait, même non justifié, devient la règle. Quand j'ai des droits sur les ventes, c'est avec un à-valoir à rembourser d'abord, et ces droits ont porté sur le chiffre d'affaires de l'éditeur et non sur le prix de vente au public HT. Je dirais que je gagne un peu plus que le SMIC horaire et que je travaille à 50 à 60 h par semaine, 70 pendant deux mois d'affilée en 2013 (avec état dépressif au bout !).

Q54A - Je songe sérieusement à une reconversion professionnelle. Mais suis un peu perdu et très fatigué. Je me force à dessiner, je n'aime plus ce que je fais, mais j'ai du travail dans un pays qui compte déjà trop de chômeurs. Je suis coincé.

Q55A - Une épreuve, un course contre la montre, produire toujours plus pour essayer de garder un niveau de vie acceptable.

Q56A - L'à-valoir en BD se compte à la planche. Le meilleur à-valoir est 300 euros pour le dessin & la couleur. Mon absence de réponses aux questions 32 à 34 vient de ce que les seuls droits d'auteur sur les ventes dont je "bénéficie" sont calculés sur le chiffre d'affaires de l'éditeur et non sur le prix de vente au public HT (4% sur le chiffre d'affaires réalisé par l'éditeur sur le titre; donc s'il fait une remise au diffuseur, c'est une remise également sur mes droits). Je refuse cette condition ? Eh bien alors je ne travaille pas ! La règle, en scolaire et parascolaire, est le forfait, même quand je suis le seul illustrateur et qu'il y a une illustration sur chaque page. Je refuse ? Eh bien je ne travaille pas !

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), illustrateur, scénariste BD, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, BD/mangas/romans graphiques, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je travaille depuis 10 ans et les rémunérations fournies par les éditeurs n'ont jamais augmenté (contrairement au coût de la vie).

Q54A - Je ne vois pas d'amélioration.

Q55A - Précaire.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - En baisse

Q54A, Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste cinéma & audiovisuel

Q53A - Situation de crise, trop d'albums édités (ils se vendent moins, donc moins de droits d'auteur). Et des éditeurs qui jouent sur du velours en imposant des conditions toujours plus drastiques.

Q54A - Je pense que la situation ne s'améliorera pas globalement. Les éditeurs poursuivront cette course effrénée à la production d'albums où la qualité est trop souvent noyée dans la médiocrité. Le public ne peut pas suivre et la durée de vie des albums diminuera encore. J'essaie d'être le plus polyvalent possible et dois accepter des boulots mal payés car c'est ça ou rien.

Q55A - Il faut aimer ce métier et avoir la foi chevillée au corps pour continuer. Mais après 50 ans que faire d'autre ?

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), graphiste, designer graphique, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Déclinante, sans que cela soit catastrophique.

Q54A - Jusqu'ici, tout va bien.

Q55A - Ce n'est pas un métier, juste une activité à risque (de se planter).

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : retraité

Q53A - En BD, les à-valoir chutent d'année en année, ce qui rend nettement plus difficile l'activité d'auteur de BD. Il faut signer plus de contrats pour garder un même niveau de vie, ce qui devient impossible.

Q54A - Je n'imagine pas l'évolution de mes activités d'auteur. Je vis au jour le jour et prend ce que je trouve.

Q55A - Incertain.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Elles se sont dégradées. Les prix à la page ont chuté de 20% environ. Les contrats se font plus rares et les éditeurs ne prennent plus de risques. Obligé de passer par le financement participatif pour continuer à écrire des livres.

Q54A - Je continue de croire que les éditeurs vont peut-être comprendre qu'il faut changer la façon de faire. Mais le futur s'annonce de plus en plus compliqué. Mon éditeur principal ne signe plus de contrat pendant 3 prochaines années. Donc, dans 5 ans, je ne sais pas trop.

Q55A - Comme je dis aux élèves de *[l'école d'art où j'enseigne]*

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €, autre activité : professeur d'école d'art

Q53A - Les conditions de travail se sont beaucoup dégradées, notamment au niveau des rémunérations ; en 20 ans (ça fait 20 ans que j'exerce ce métier-passion), on est passé, pour la BD, d'un prix à la page en à-valoir à un forfait (ce qui a globalement permis aux éditeurs de réduire les à-valoir, qu'on fasse 50 ou 60 planches, c'est le même prix !). L'augmentation de l'offre (le nombre de vocations) a entraîné une baisse des rémunérations. Les éditeurs sont aussi devenus plus frileux ; ils exigent de plus en plus de prestations gratuites (lettrage, maquette, voire promotion numérique et traduction en langues étrangères !). Internet, s'il a facilité les échanges (je suis pour !!), a aussi tendance à faciliter la gratuité, le pillage et les appels d'offres indignes...

Q54A - Je suis pessimiste: les intermédiaires entre nous et les lecteurs, en position de force, accaparant la majorité des bénéfices générés par le secteur, les artistes, (comme ailleurs, les agriculteurs) seront de plus en plus précarisés ; on voit poindre un système où les éditeurs feront appel à des auto-entrepreneurs (les auteurs), peu rémunérés, qui n'auront même plus droit au *copyright* sur leur œuvre ; seuls surnageront quelques élus, épaulés par des agents, que ne pourront pas s'offrir les auteurs "moyens" ou "petits" ; la diversité et l'originalité risquent d'en pâtir. D'un point de vue économique, les auteurs devront se trouver un autre métier, ce qui laissera sur le carreau toute une génération, celle des 40-50 ans, trop vieux pour une reconversion, selon les critères professionnels actuels de la société française, et pas mal de jeunes auteurs, sortant d'écoles coûteuses, qui ne sont pas préparés à ça : cela en fait du monde, qui devra vivre du RSA !!

Q55A - Métier-passion, dont la majorité des gens (y compris les éditeurs !) ne retiennent que la passion, et qui ouvrent de grands yeux quand on leur explique qu'on ne vit pas d'admiration et d'eau fraîche, et que c'est aussi un MÉTIER !

Q56A - Dans les premières rubriques, j'ai rempli les cases "scénariste" et "dessinateur": étant majoritairement auteur complet, ce sont les mêmes albums que je référence dans ces deux cases, bien sûr. Mes réponses concernant mes revenus sont le revenu brut.

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 30 000 €/39 999 €

Q53A - Contexte de l'édition qui se dégrade régulièrement.

Q54A - Réduire mes activités et en développer d'autres pour anticiper l'éventuelle crise du marché du livre.

Q55A – Précaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : professeur de BD

Q53A - Les conditions se dégradent, mes revenus ont peu augmentés alors que le coût de la vie énormément.

Q54A - Je préfère ne pas y penser.

Q55A - Semi-clochard

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - le métier de coloriste prend de moins en moins de place dans ma vie professionnelle. Il ne me permet plus de subvenir à mes besoins.

Q54A - le métier de coloriste risque de se délocaliser pour des raisons économiques, au détriment de la qualité .Tant qu'il n'y aura pas de vrai statut (et protections) du métier de coloriste nous serons menacés de totale disparition.

Q55A - très précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - J'ai eu très tôt des opportunités venues à moi. Depuis la fin ou la diminution de ces contrats, je me retrouve à devoir démarcher comme une débutante. Le fait de travailler longtemps pour un éditeur ne permet pas nécessairement une facilité de continuité. Je n'ai pas été payé en avance de droits mais uniquement sous forme de forfait avec une valeur pour chaque page faite. Aucun pourcentage de droits n'est calculé sur la vente du nombre d'albums vendus lorsqu'il s'agit d'un travail sur une série franchisée et non d'un travail d'auteur. Je trouve cela très difficile de ne pas être aussi sécurisé que les salariés. Je cotise depuis mes premières planches à l'Agessa et n'ai eu une couverture sociale que grâce à mon activité secondaire en tant qu'auto-entrepreneur. J'ai le sentiment que, si demain j'ai besoin d'une assistance de leur part (maladie, maternité, autre), ce sera impossible à obtenir. Sentiment identique concernant la retraite. Pourquoi les éditeurs et nos autres clients ne sont-ils pas considérés comme des employeurs (contrats de type intermittents ou autres types se rattachant aux statuts [de type] salarial, intérim....) ?

Q54A - J'ai peur quelquefois de l'avenir, de la précarité, de ne pas pouvoir acquérir un bien immobilier [NB. membre de phrase non compréhensible] mais j'essaye de tout faire pour démarcher le maximum de secteurs (pas uniquement l'édition ou la presse mais également les agences de communication). Apprendre à mieux prospecter et avoir une meilleure visibilité. J'aimerais pouvoir bénéficier des mêmes aides (aides financières, pour le train, les sorties culturelles...) qu'ont les personnes au chômage en recherche d'emploi quand notre métier consiste à plus de 50% en démarches continues pour avoir du travail. J'ai la crainte de devoir de plus en plus travailler pour obtenir un minimum. Cependant, ce sont me tripes comme tant d'autres qui me poussent à avancer. C'est pourquoi j'ai du mal à envisager mon métier comme devant se transformer en un hobby à côté d'un autre travail même si un drôle de sentiment d'injustice peut se pointer des fois.

Q55A - Mon métier est une vocation. Comme d'autres personnes, mais la plupart ont fort heureusement un meilleur statut juridique et social que nous autres artistes-auteurs.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, dessinatrice/coloriste (BD), illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Activité chronophage si l'on veut survivre, et quand on a la chance de décrocher un contrat.

Q54A - Éditeurs frileux : quasiment uniquement des propositions de travaux de commande.

Q55A – Difficile.

Q56A - Merci de vous intéresser à notre condition.

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Paupérisation de la profession, ventes en baisse constante, production en hausse, prix de planche (à-valoir) en baisse, conditions de travail épuisantes (80 heures par semaine)...

Q54A - Je vais totalement arrêter... Après 15 ans de métier dont 10 à plein temps et 60 BD réalisées...

Q55A - Non viable.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €, autre activité : responsable pédagogique école d'art

Q53A - Les contrats proposés sont inférieurs à ceux en cours il y a encore 5 ans. La généralisation du forfait pour un livre a diminué considérablement l'avance sur droits.

Q54A - Pire. Je crois que nous allons vers la disparition du métier d'auteur de BD. C'est-à-dire que celui-ci soit une activité à plein temps.

Q55A - Chute.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, > 50 000 €

Q53A - Dégradation des avances sur droits, dégradation des rapports auteur-éditeur, manque de professionnalisme des éditeurs, alternance des directeurs de collection au sein des maisons d'édition de plus en plus fréquente, malhonnêteté des éditions de plus en plus fréquentes.

Q54A - Continuation de mon activité avec une plus large part d'autoédition.

Q55A - Passionnant pour le travail, désastreux pour le rapport avec les éditeurs.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, dom. éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : éditeur

Q53A - Les conditions économiques en tant qu'auteur de Bandes dessinées sont de plus en plus difficiles, alors que le champ de la création est, lui, plutôt de plus en plus ouvert pour mes projets à compte d'éditeur. Le travail en tant qu'intervenant en milieu scolaire constituait un apport financier nécessaire, de même qu'est enrichissant le contact avec des élèves.

Q54A - Je pense que mon activité d'auteur va devoir céder de plus en plus la place à des activités annexes pour avoir des revenus suffisants.

Q55A - Passionnante, mais de moins en moins viable économiquement.

Q56A - Je travaille à temps partiel (environ 60 %) suite à un accident survenu en 2002. Je touche pour cela une pension d'invalidité de niveau 2, soit environ 300 € par mois.

H, 50/64 ans, dessinateur/coloriste (BD), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, albums jeunesse/éveil, < 5 000 €

Graphistes, designers graphiques (livre)

Q53A - Les conditions économiques dans l'édition de Bande-dessinée se sont effondrées (recul amorcé depuis une dizaine/quinzaine d'années déjà) et en tant qu'auteur, je ne souhaite plus travailler pour un éditeur et me consacre avec enthousiasme à l'auto-édition (papier et internet), plus gratifiante pour le contact avec les lecteurs, la portée de publication (plus de lecteurs touchés sur le net qu'en tirage papier vendus en librairies à maximum 5 000 exemplaires rapidement renvoyés à l'éditeur/pilon) et les rémunérations (rémunérations directes du lecteur vers l'auteur via des achats en ligne, des dons, des financements participatifs). Les acteurs les plus importants du marché BD (le lecteur et l'auteur) y gagnent énormément en sortant les intermédiaires gourmands (et parfois incompetents, selon les cas) du circuit de production.

Q54A - Je pense continuer à m'auto-éditer sur le net (publications numériques et ventes en ligne de mes livres papier auto-édités, ainsi que de produits dérivés liés à mes œuvres et à la vente/commandes de dessins/planches de BD originaux) et continuer à avancer à égalité avec mes lecteurs sans intermédiaires inutiles. Je me suis formée (via l'AFDAS) à la communication sur internet et je continue à m'auto-former sur les nouveaux outils numériques et de communication pour m'assurer

d'être la plus autonome possible et de pouvoir gérer ma carrière d'auteur sans dépendre d'un éditeur ou d'un agent, qui, selon mon expérience, sont contre-productifs pour des petits auteurs comme moi. Mes lecteurs sont ravis de pouvoir accéder à mes œuvres plus simplement et librement que lorsque mes droits sont gérés par un tiers et la lecture de mes œuvres leur coûte moins cher tout en me rapportant plus. Je travaille actuellement à un partenariat égalitaire avec un très petit éditeur de ma région qui souhaite proposer ses services d'impression/distribution aux auteurs en prenant un très faible pourcentage sur les ventes, ce qui, je pense, est une idée d'avenir pour les auteurs qui ont déjà leur lectorat. La seule raison qui me ferait travailler à nouveau avec un "gros" éditeur, serait un éventuel projet de "beau" livre (impression de haute qualité) nécessitant un savoir-faire et des réseaux extrêmement professionnels, mais cela dépendrait uniquement du projet et ne serait pas viable à long terme.

Q55A - Précarisé.

Q56A - En conclusion, les auteurs ont été la variable d'ajustement de la crise du livre (probablement comme les libraires) en voyant leurs revenus s'effondrer radicalement. Les éditeurs n'ont globalement pas montré de grand intérêt pour le numérique, donc certains auteurs ont pris le risque de défricher le terrain et de construire les bases d'une nouvelle économie plus juste pour eux, mais inexistante il y a encore quelques années. Craignant que certains gros éditeurs viennent "récupérer" l'économie du numérique à leur compte une fois le chantier terminé, beaucoup d'auteurs de mon réseau ont décidé de couper les ponts avec leurs éditeurs et de continuer seuls l'aventure de l'autonomie. C'est un parcours difficile, périlleux, pionnier, mais nous nous accrochons à la satisfaction de voir nos lecteurs mieux traités et nos revenus plus justement répartis.

F, 25/34 ans, graphiste, designer graphique (livre), illustratrice, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, < 5 000 €

Q53A - Revenus en dents de scie. Forte baisse de 2010 à 2012, puis remontée un peu supérieure de 2013 à 2014. Le milieu de l'édition scolaire semble de plus en plus difficile à pénétrer. Milieu de l'édition très mouvant et peu fiable. Irrégularité du rythme de travail qui fait alterner des périodes très intenses à des creux, jamais vraiment vide car l'activité nécessaire mais non rémunératrice ne manque pas : communication, administratif, compta, prospection, création...

Q54A - Peut-être un petit mieux en diversifiant les créations en accentuant la prospection, en élargissant le réseau des contacts et intermédiaires, en multipliant les interventions, salons etc. (prospection commerciale auprès des collectivités susceptible de publier des productions touristiques) etc. Rien de stable de toute façon.

Q55A - en 3 mots : passionnant, difficile, incertain.

Q56A - Mon activité d'auteur consiste en la création ou dessin de cartes (géo, hist, tourisme, randonnée...). Pour répondre à cette étude, je n'ai tenu compte que des cartes qui illustrent les livres puisque les questions sont axées sur le livre. Ce sont uniquement des participations à des ouvrages dont je ne suis pas auteur. Je produis des cartes pour des publications sous forme de dépliants, brochures touristiques etc. Dans tous les cas, mes droits d'auteur prennent la forme de "note de cession de droits forfaitaires". Je n'ai jamais eu de droits proportionnels. Je suis aussi auteur auto-éditeur et diffuseur d'une carte sur [*sujet cartographique*] sous la forme d'un coffret réunissant 4 feuilles. Les revenus sont des BNC mais pas des droits d'auteur, pour l'étude je les ai inclus comme tels. Comme diffuseur de mon seul ouvrage je prélève généralement 30% des ventes en librairies et autres points de vente. La complexité de mes activités fait que j'ai du mal à me retrouver dans certaines questions. Il manque la question "quel est votre métier" : écrivain, graphiste ou designer, photographe, cartographe... : tous sont des auteurs et les contextes de travail sont divers.

H, 35/49 ans, graphiste, designer graphique (livre), auteur de textes, domaine éditorial : scolaire/parascolaire, autres, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Stable, un ou deux atlas par an pour les Éditions [*nom d'éditeur*], qui sont rémunérés en partie en droit d'auteur et en partie au forfait. Le reste de mon activité pour des éditeurs, des collectivités... est rémunérée au forfait, à la prestation, d'où mon statut social en profession libérale (cotisation URSSAF, RSI, CIPAV) et statut fiscal entreprise individuelle.

Q54A - Je n'imagine pas beaucoup de changements...

Q55A - Cartographe.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, graphiste, designer graphique (livre), domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, autres, < 5 000 €

Q53A - Les éditeurs sont de plus en plus frileux et durs en négociations. Les avances sur droits sont rognées inexorablement. Ils sont par ailleurs de plus en plus incapables de promouvoir, faire connaître et valoriser un ouvrage.

Q54A - Cinq années ??? Je sais sur un an, au-delà, c'est l'incertitude absolue.

Q55A - Fragile et temporaire.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, graphiste, designer graphique (livre), scénariste BD, illustrateur, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, religion, ésotérisme, 20 000 €/29 999 €, autre activité : graphiste

Q53A - Resserrement de mes activités sur certains éditeurs "privilegiés" car bonnes relations conservées.

Q54A - Resserrement de mes activités sur certains éditeurs "privilegiés" car bonnes relations conservées, mais nombre d'éditeurs plus réduits.

Q55A – Indépendance.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, graphiste, designer graphique (livre), domaine éditorial : scolaire/parascolaire, essais, actualité/documents, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Mes revenus sont très irréguliers d'une année sur l'autre, et cela est dû au fait que de gros travaux sont payés à la fin uniquement (6 ou 8 mois après le début).

Q54A - Je n'imagine pas de gros changements...

Q55A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, graphiste, designer graphique (livre), arts graphiques, domaine éditorial : essais, actualité/documents, sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Des périodes d'activités intenses, avec des délais de réalisation plus courts, suivies de périodes beaucoup plus calmes.

Q54A - J'espère pouvoir continuer mon métier de cartographe.

Q55A – Passionnant.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, graphiste, designer graphique (livre), graphiste, webdesigner, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, scolaire/parascolaire

Q53A - Travailler plus pour tout payer. Pas de vacances, très peu de week-ends.

Q54A - Travailler plus pour s'en sortir.

Q55A - Choix.

Q56A - (sans réponse)

H, 25/34 ans, graphiste, designer graphique (livre), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Je suis auteur dans le livre en tant que graphiste-illustrateur, essentiellement pour les couvertures. J'ai travaillé depuis très jeune (vers 17/18 ans) pour de grandes maisons d'édition. À l'époque, il y avait un contact direct et chaleureux avec les éditeurs. Au fil des ans, cela s'est estompé, le marketing à pris le dessus. Ensuite certaines maisons ont intégré un studio de création, ce qui a diminué mes contrats. Mes contacts sont partis à la retraite ou sont carrément décédés et les nouveaux décideurs ont fait appel à leurs propres relations ou à des gens plus jeunes, ce qui a encore diminué mes contrats. J'ai anticipé en prévoyant une réserve de fonds.

Q54A - Depuis peu je suis atteint d'une maladie chronique qui me fatigue, j'entrevois donc sous peu une invalidité puis la retraite, je ne cherche plus de nouveaux contrats.

Q55A - De plus en plus difficile, mais avec de très bons moments passés. Cela m'a permis d'être indépendant et d'éviter de trop travailler en entreprise.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, graphiste, designer graphique (livre), illustrateur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, < 5 000 €

AUTEURS MINORITAIRES DU LIVRE

Auteurs du théâtre

(dramaturges, traducteurs, adaptateurs)

Q53A - Beaucoup de déplacements et d'interventions en milieu scolaire pour gagner ma vie ; les bourses ne sont pas fréquentes ; manque de temps pour écrire.

Q54A - Je voudrais moins me déplacer, je vieillis, j'ai été très malade, mais je ne gagne pas ma vie comme auteure - pas d'à-valoir ou misérables.

Q55A - Un combat avec heureusement des gratifications par des prix, surtout dans le théâtre.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure du théâtre/dramaturge, auteure de textes, domaine éditorial : théâtre, albums jeunesse/éveil, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Je vis de mes droits d'auteur provenant essentiellement du théâtre.

Q54A - J'espère que mes romans connaîtront le succès autant que mes pièces.

Q55A - Une passion qui demande de travailler chaque jour en sachant que tout dans cette activité est toujours incertaine.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur du théâtre/dramaturge, auteur de textes, dom. éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, > 50 000 €

Q53A - Difficultés pour monter les pièces.

Q54A - Meilleurs. Du moins je l'espère !

Q55A – Fragile.

Q56A - L'édition à compte d'éditeur ne me rapporte aucun droit mais une visibilité qui fait que ces pièces sont montées par des compagnies et me permettent du coup de percevoir des droits d'auteur.

H, 50/64 ans, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : théâtre, 5 000 €/9 999 €, autre activité : comédien

Q53A - J'ai choisi de garder un temps partiel pour compléter mes revenus d'auteur. Mes activités d'auteur s'améliorent grâce aux revenus accessoires. J'anime plus d'ateliers d'écriture et j'obtiens plus de résidences ou de bourses. Mais côté édition, malgré des publications régulières, cela ne me permet pas d'envisager d'abandonner mon temps partiel. Mon travail d'auteur dramatique est plus rémunérateur, car je reçois des commandes de textes et touche des droits pour les représentations par la SACD. Globalement je gagne plus d'argent avec mes activités d'auteur aujourd'hui, mais la partie édition pure reste infime.

Q54A - Au mieux elles augmenteront parce que je réussirai à publier plus et à avoir plus de commandes de pièces de théâtre (donc plus de représentations potentielles). Je pourrai peut-être abandonner mon temps partiel. Sinon, j'espère au moins maintenir la cap actuel en gardant mon temps partiel.

Q55A – Jouissif.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure du théâtre/dramaturge, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, théâtre, 5 000 €/9 999 €, autre activité : comédienne, chef de projets

Q53A - Dégradation du système et de l'emploi des auteurs.

Q53A, Q54A, Q55A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur du théâtre/dramaturge, scénariste cinéma & audiovisuel, autre activité : comédien et retraité

Q53A - Auteur de pièces de théâtres essentiellement, je constate que, depuis deux ou trois [ans], ma situation est un peu plus difficile financièrement alors que ma charge de travail ne diminue pas.

Q54A - Je pense qu'elle occupera la même place.

Q55A - C'est une pratique : sa rémunération n'a pas toujours à voir avec le temps passé à l'exercer.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur du théâtre/dramaturge, auteur de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : théâtre, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Depuis janvier 2015, en retraite (je touche 197 euros de ma retraite sécu et 121 euros d'AMCO). Je suis effaré d'apprendre que je vais devoir payer 6,5% de mes revenus d'auteur à l'AGESSA alors qu'on me prélève déjà à la source sur mes bordereaux SACD 1,05% [de] contribution auteur sécu + 0,35% formation.

Q54A - Mes revenus d'auteur dans l'avenir vont baisser alors que mes cotisations AGESSA en pourcentage resteront importantes. D'accord pour le prélèvement à la source, mais inadmissible de continuer à payer 6,5% à l'AGESSA puisque, en tant que retraité, j'aurai une sécu.

Q55A - Une chance formidable grâce aux troupes et au public qui me donnent ma légitimité.

Q56A - L'IR[C]EC ne reconnaît pas dans ses statuts les carrières longues !! Donc, bien qu'en retraite depuis le 1^{er} janvier 2015, je ne percevrai ma retraite IR[C]EC qu'en mars 2016, à 61 ans et 7 mois au lieu de 60 ans. Je trouve ça discriminatoire et insultant.

H, 50/64 ans, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : théâtre, > 50 000 €, autre activité : retraité

Q53A - Depuis 10 ans l'écriture est mon activité principale (écrivain de théâtre). Reconnue dans mon domaine, j'ai exercé cette activité avec fluidité, voire aisance. Depuis 3/4 ans, l'activité connaît un ralentissement malgré mes parutions et diffusions.

Q54A - Alors que la maturité de mon écriture nécessiterait plus de travail à ma table, je suis devenue une "autrice" en tournée parcourant provinces et autres pour lire, parler, intervenir... Peur de la précarité qui s'annonce.

Q55A - Une lutte.

Q56A - L'auteur de théâtre a le statut le plus précaire des métiers du théâtre.

F, 50/64 ans, auteure du théâtre/dramaturge, auteure de textes, domaine éditorial : théâtre, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai de plus en plus de travail, je suis accaparé par le côté administratif, le côté communication, les ateliers d'écriture... et j'ai de moins en moins de temps pour l'écriture.

Q54A - J'aimerais trouver un agent littéraire qui pourrait m'aider à faire circuler mon œuvre.

Q55A - Écrire le monde aujourd'hui.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur du théâtre/dramaturge, auteur de textes, domaine éditorial : théâtre, roman (hors jeunesse), 20 000 €/29 999 €, autre activité : animateur d'ateliers d'écriture

Q53A - Éditeurs de plus en plus frileux et fragiles.

Q54A - Il faudra écrire "efficace" pour vendre. Comme je n'ai pas pour ambition d'être le prochain Marc Levy, ça risque d'être dur.

Q55A - Épuisant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur du théâtre/dramaturge, auteur de textes, domaine éditorial : théâtre, poésie, 20 000 €/29 999 €, autre activité : comédien

Q53A - C'est de plus en plus difficile.

Q54A, Q55A, Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, auteur du théâtre/dramaturge, auteur de textes, domaine éditorial : théâtre, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignant d'histoire du cinéma et du théâtre

Q53A - Ce n'est pas facile ! Mais auteur de pièce de théâtre, j'ai le bonheur d'être joué. Belle récompense et je touche des droits d'auteur de la SACD.

Q54A - Écrire, écrire !

Q55A - magnifique et solitaire

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : théâtre

Q53A - Bien traité par mes éditeurs, je remarque, avec le changement de génération dans les maisons d'édit[ion] des restrictions – je n'ai plus ma place dans un univers de trentenaires dont l'idéologie est à l'opposé de la mienne.

Q54A - J'ai décidé de partir en pré-retraite. J'accepterai les traductions qu'on me proposera, et les invitations à parler de mon expérience dans les écoles et universités.

Q55A - Le bonheur tant que ça a duré

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, traducteur (théâtre), domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, > 50 000 €

Q53A – Difficile, car de moins en moins de propositions.

Q55A - Risqué

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, traducteur (théâtre), adaptateur et traducteur (livre), domaine éditorial : théâtre, poésie, 5 000 €/9 999 €, autre activité : metteur en scène, comédien, retraité

Q53A - De plus en plus difficile d'y consacrer du temps tant les contraintes imposées par les productions [m'ont obligée à] travailler sur des temps trop courts.

Q54A - J'espère avant tout pouvoir continuer. Et je suis incapable d'avoir une visibilité au-delà de 6 mois.

Q55A - Passion souvent lourde à porter.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, metteur en scène

Q53A - De plus en plus difficile. Les éditeurs de mangas sortent moins de titres, et les tarifs baissent. Les revenus ont été en 2 ans divisés par 4.

Q54A - Je cherche actuellement à diversifier mes activités, par le biais de bilans de compétences et recherche de l'emploi dans l'écriture numérique. Mais sans aucune certitude.

Q55A - Incertaine

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, adaptatrice (théâtre), auteure de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, essais, actualité/documents

Cinéma & audiovisuel

Q53A - Évolution déclinante. 2013 a été pour moi exceptionnelle... mais grâce au cinéma !

Q55A - C'est tout sauf une carrière.

Q53A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, auteur de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), essais, actualité/documents, > 50 000 €

Q53A - Il n'y a aucune stabilité, donc pas de possibilité d'y voir une quelconque évolution. Tout dépend des projets de films qui trouvent leur financement. Dans le domaine du livre, je n'ai pas publié entre 2004 et 2014, parce que je ne trouvais plus d'éditeur pour mes livres.

Q54A - Même réponse qu'au-dessus. L'incertitude qui règne m'empêche de prévoir quoi que ce soit en ce qui concerne mes activités d'auteur.

Q55A - Fragile

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, réalisateur, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Le bénéfice est la notoriété que procurent mes ouvrages, laquelle m'ouvre des portes vers d'autres activités liées à mon domaine d'expertise.

Q54A - Sans grand changement.

Q55A - Très solitaire

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, réalisatrice, scénariste BD, auteure du théâtre/dramaturge, domaine éditorial : documentaires/encyclopédies jeunesse, art/beaux livres, 10 000 €/19 999 €

Q53A - Une publication théâtrale par an, peu de revenus, représentations professionnelles insuffisantes. Aucun soutien, peu de structures censées défendre le théâtre.

Q54A - Mes activités d'auteur ne pourront "s'exercer" sereinement que si je trouve un équilibre économique. Comme je viens d'obtenir un poste à l'Université de [nom de ville], il est possible que je parvienne à cet équilibre.

Q55A - Prenante, passionnante, mais parfois frustrante.

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, traducteur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), théâtre, < 5 000 €, autre activité : correcteur, éditeur freelance

Q53A - Mon activité de romancier est fortement soutenue par les options ou droits d'adaptation audiovisuelle de mes œuvres. Plutôt en augmentation ces dernières années, mais si aléatoires.

Q54A - Je souhaite me consacrer exclusivement et à temps plein à mon activité de romancier et diminuer mon activité dans l'audio-visuel. Je m'appête donc à une baisse de mes revenus.

Q55A - Liberté.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, auteur de textes, réalisateur, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), domaine éditorial : théâtre, > 50 000 €, autre activité : réalisateur et scénariste cinéma & audiovisuel

Q55A - D'auteur de roman : très insuffisant pour vivre. Beaucoup de promotion (sous forme de festivals non rémunérés) pour un impact quasi nul.

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, auteure de textes, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), 5 000 €/9 999 €, autre activité : scénariste cinéma & audiovisuel

Q53A - Bonne évolution sur un plan personnel. Financièrement : travailler plus pour gagner autant.

Q54A - Comme ci-dessus, sauf si les accords auteur-éditeurs sont revus à la hausse.

Q55A - Un métier et une passion.

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, scénariste cinéma & audiovisuel, scénariste BD, auteur de textes, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, roman (hors jeunesse), > 50 000 €

Q53A - C'est mon activité de scénariste télé qui me fait vivre, et elle est stable ,car je travaille sur une série qui existe depuis dix ans et qui m'assure des revenus réguliers et confortables. Mon activité d'auteur de livres jeunesse est récente mais se développe bien, même si les revenus qui y sont associés restent pour l'instant très bas, et ne me suffiraient pas pour vivre.

Q54A - L'avenir de la série télé qui m'assure mes revenus est actuellement incertain, mais si la série continue, je garderai cette activité très rémunératrice et stable. Mon activité d'auteur de livres jeunesse se développe et devrait prendre une part de plus en plus importante dans ma vie professionnelle. J'y consacre d'ores et déjà la moitié de mon temps. Mais je ne pense pas que mes revenus d'auteur de livres jeunesse va[il]lent un jour la moitié de mes revenus totaux.

Q55A - passionnante

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, auteure de textes, domaine éditorial : roman jeunesse, > 50 000 €

Q53A - stable

Q54A - ne sais pas

Q55A – incertain, passionnant

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, réalisateur, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, scolaire/ parascolaire, 5 000 €/9 999 €

Q53A - plutôt positif

Q54A - stable

Q55A - gagne-pain

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, scénariste cinéma & audiovisuel, réalisateur, scénariste BD, domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, essais, actualité/documents, < 5 000 €, autre activité : réalisateur radio

Q53A - Conditions relativement stables

Q54A - Je perçois de plus grandes difficultés, notamment dans le montage et le financement de projets audiovisuels.

Q55A - Satisfaisant mais précaire (et susceptible de se détériorer).

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, scénariste cinéma & audiovisuel

Q53A - Stable. Travaux d'écriture considérés avant comme travaux d'auteur sont révisés dans des conditions parfois rigides notamment auprès des Agessa, difficiles à joindre et dont les critères d'appréciation d'une "œuvre de création de l'esprit" ne sont pas toujours claires Mon activité de scénariste est difficile, comme elle l'a toujours été : difficile d'obtenir avec les producteurs ou chaînes des conventions d'écriture qui assurent d'être rémunéré pour écrire, on travaille souvent à perte en amont quand les scripts ne sont pas des commandes...

Q54A - Si vendre ses scénarios reste aussi difficile notamment en télé où les décideurs ne prennent que peu de risques, je ne pourrais peut-être pas continuer. Je cherche déjà depuis 2014 à diversifier mes activités et sources de revenus avec un statut d'auto-entrepreneur pour missions éditoriales et formations d'adultes à l'écrit dans les entreprises.

Q55A - aussi passionnante que laborieuse

Q56A - Une amie auteure littéra[i]re n'avait pas reçu votre questionnaire, et pour cause : elle ne gagne pas assez pour être affiliée aux Agessa, sa précarité est pourtant représentative je pense. Elle a publié deux fois chez l'éditeur [nom d'éditeur]...

F, 35/49 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, auteure multimédia, 5 000 €/9 999 €

Q53A - Je suis auteur de doublage et de sous-titrage. Au cours des 5 dernières années, je suis parvenu à ne plus travailler que pour le cinéma. Mes revenus d'auteur en prime de commande et en droits de diffusion (Sacem) ont progressivement doublé au cours de cette période. Je précise que, travaillant pour le cinéma, je ne suis pas représentatif de la profession, dont les conditions de travail et de rémunération continuent de se dégrader pour 90% des auteurs de sous-titrage et de doublage. Dégradation qui se ressent dans la qualité des adaptations écrites pour la télévision et la vidéo.

Q54A - Je travaille avec des distributeurs qui me font de plus en plus confiance et devraient me confier des films de plus en plus populaires. Je pense que mes revenus peuvent à nouveau doubler en 5 ans, principalement grâce aux droits de diffusion versés par la Sacem au titre des doublages (entrées salles, diffusion télé, dvd).

Q55A - Formidable.

Q56A - Pour les revenus, vous devriez préciser si on doit enlever les frais réels lorsqu'on déclare en TS. C'est ce que j'ai fait, en tout cas. Merci pour cette enquête et pour l'ensemble de votre travail.

H, 35/49 ans, auteur de doublages ou sous-titrages, traducteur (livre), > 50 000 €

Q53A - De plus en plus mal payée, les tarifs à la page ou à la minute sous-titrée ne font que baisser et le manque d'organisation syndicale dans pour les traducteurs de l'audiovisuel notamment nous rend toujours plus vulnérables.

Q54A - Je réfléchis sérieusement à une reconversion dans les prochaines années, en conservant peut-être la traduction comme une activité récréative.

Q55A - précaire

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de doublages ou sous-titrages, traductrice (livre), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, 5 000 €/9 999 €

Q55A - enrichissant

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de doublages ou sous-titrages, 10 000 €/19 999 €, autre activité : enseignement

Q55A - Aléatoire.

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, scénariste cinéma & audiovisuel, réalisatrice, domaine éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, 20 000 €/29 999 €, auteur-médiatrice TV

Q53A - Mes revenus en droits d'auteur, qui sont mon seul revenu, n'ont cessé de baisser depuis 2003.

Q54A - Je pense qu'il me faudra travailler beaucoup plus pour maintenir un même niveau de revenus.

Q55A - Terminé, l'âge d'or du droit d'auteur !

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de doublages ou sous-titrages, > 50 000 €

Q53A - stable.

Q54A - stable.

Q55A - stable.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, auteure de doublages ou sous-titrages, adaptatrice, traductrice, domaine éditorial : autres, 10 000 €/19 999 €, autre activité : comédienne, traductrice

Q53A - Depuis les 5 dernières années, et même depuis 25 ans, mon activité d'auteur est ma principale activité. Je me dirige néanmoins depuis l'année dernière vers une activité complémentaire de coordination éditoriale, mais plutôt par envie de diversifier que par nécessité économique. Les conditions d'exercice sont, à mon avis, plus difficiles. Il y a moins de travail rémunéré correctement. Néanmoins, l'impact pour moi n'est pas significatif car c'est en partie contrebalancé par mon expérience, ma "notoriété" et le fait qu'avec les années, je connais de plus en plus de monde.

Q54A - Dans les 5 prochaines années, je souhaite que mon activité de traductrice demeure mon activité principale, mais je prévois que ce sera plus difficile de maintenir des conditions de rémunération avantageuses. Les tarifs que je peux pratiquer n'ont pas augmenté depuis 25 ans, ce qui veut dire qu'ils ont baissé. Et là, je vois venir d'autres baisses que je ne vais pas pouvoir refuser. Toutefois, les revenus que je touche de la Scam et de la Sacem pour l'exploitation de mes traductions audiovisuelles me permettent de voir les choses plus sereinement que les auteurs qui ne travaillent que pour le livre.

Q55A - Très satisfaisante mais précaire et sans doute vouée à l'être de plus en plus.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteure de doublages ou sous-titrages, traductrice (livre), domaine éditorial : art/beaux livres, autres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - J'ai quitté mon éditeur précédent et depuis je n'ai pas réussi à en trouver d'autre.

Q54A - J'y consacre tout mon temps. Si je trouve un nouvel éditeur, tant mieux. Dans tous les cas, je n'arrêterai pas d'écrire.

Q55A - Merdique !

Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, auteur de doublages ou sous-titrages, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : roman (hors jeunesse), autres, 30 000 €/39 999 €, autre activité : retraité

Photographie

Q53A - La dégringolade ! Je gagnais bien ma vie comme photographe et j'ai eu un magazine de luxe de photographies et de textes en auto-édition. Le numérique a fait considérablement baisser le niveau général et a amené beaucoup "d'amateurs" qui ont fait chuter les prix. Ils se vendaient pas cher et il était impossible de lutter.

Q54A - Dans un monde où la culture est gratuite et mise en ligne, je ne vois plus d'avenir en tant qu'auteur.

Q55A - Difficile.

Q56A - Pour "rebondir", j'écris des romans et des films, et malgré beaucoup de lenteur dans le processus d'un film, j'ai bon espoir pour la suite. Je me suis inscrit dans un mouvement artistique dit "de niche" et il se pourrait que ça puisse payer un jour, enfin.

H, 35/49 ans, photographe, réalisateur, vidéaste, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres, < 5 000 €, autre activité : directeur de la photographie (intermittent du spectacle), producteur, et formateur

Q53A - photographe auteur et auteur de textes à temps plein

Q54A - idem

Q55A - liberté

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, photographe, auteur de textes, domaine éditorial : art/beaux livres, autres, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Activités de plus en plus difficiles ; absence de rémunération, ou rémunération très faibles de la part des éditeurs ; situation relativement stable quand les rémunérations proviennent d'institutions (pour la participation à des catalogues d'exposition par exemple).

Q54A - Les conditions d'exercice iront en se dégradant.

Q55A - Précarité coutumière ; dans le champ éditorial, cette activité évolue vers une forme de quasi-gratuité.

Q56A - Ma rémunération mensuelle, indiquée au poste 75, est beaucoup plus faible que mes revenus nets indiqués, car ceux-ci incluent la totalité des frais associés à mon activité en tant qu'auteur.

H, 50/64 ans, photographe, auteur de textes, domaine éditorial : essais, actualité/documents, poésie, 30 000 €/39 999 €, autre activité : photographe, dans le champ de l'architecture

Q55A - bon

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 65+ ans, photographe, auteur de textes, dom. éditorial : art/beaux livres, essais, actualité/documents, 10 000 €/19 999 €

Q53A - La situation est stable. Je travaille plus vite grâce aux outils numériques, donc faute d'avoir plus de travail, j'ai plus de temps pour mon travail artistique. En cela, mon travail est devenu plus rentable.

Q54A - Grâce à l'AFDAS (alléluia pour ce droit à la formation tout de même d'art thérapeute), je compte faire cette formation (3 ans) et monter un lieu dans les 5 prochaines années.

Q55A - Précaire mais libre.

Q56A - Pour précision, je gagne ma vie avec la traduction. La photographie constitue l'essentiel de mon activité artistique non rémunéré. L'édition est celle par moi-même de mon travail photographique.

H, 35/49 ans, photographe, traducteur, domaine éditorial : essais, actualité/documents, art/beaux livres

Q53A - Il est très difficile pour moi de réussir à me faire payer correctement. Je suis donc à la recherche d'une nouvelle clientèle plus respectueuse de mon travail et je tente de me diversifier de façon à mieux répondre aux besoins de mes clients. Socialement, mon statut est très difficile à assumer car fortement méprisé.

Q54A - J'envisage de persévérer en me diversifiant et en 'entourant de collaborateurs complémentaires à mes compétences. Je pense à terme abandonner le statut d'auteur au profit de la création d'une entreprise, lorsque ma clientèle sera suffisante pour assumer mes charges.

Q55A - solitaire

Q56A - J'espère que cette enquête permettra de réformer intelligemment le statut d'auteur afin de mieux l'intégrer dans la société et de faciliter la vie administrative des auteurs pour qu'ils puissent se concentrer sur le cœur de leur métier.

F, 25/34 ans, photographe, auteure multimédia, graphiste, designer graphique (livre), domaine éditorial : roman (hors jeunesse), vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €

Q55A - Métier de passion assez déconsidéré.

Q53A, Q54A, Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, photographe, auteur de textes, domaine éditorial : scientifique, technique, médical, professionnel, vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, 10 000 €/19 999 €, autre activité : vacataire université

Multimédia

Q53A – Majeure, mais de moins en moins dans le livre, de plus en plus dans le multimédia culturel (musées notamment) ; absence de visibilité en termes de revenus, rémunération au forfait et obligation de céder les droits d'exploitation gracieusement ; exercice à domicile avec déplacements.

Q54A - Poursuite des activités dans le multimédia culturel ; développement de l'audiovisuel ; quelques publications à compte d'éditeur ; exercice à domicile avec déplacements.

Q55A - précaire

Q56A - Obligation de combiner plusieurs statuts : salarié (piges) pour le journalisme, droits d'auteur, autoentrepreneur pour des activités n'entrant pas dans le cadre des droits d'auteur. D'où des cotisations ne donnant aucun droit, et une impossibilité de sous-traiter. Précompte Agessa pas toujours accepté.

F, 50/64 ans, auteure multimédia, auteure de textes, scénariste cinéma & audiovisuel, domaine éditorial : essais, actualité/documents, roman jeunesse, 5 000 €/9 999 €, autre activité : rédactrice indépendante, journaliste

Q53A - Depuis 2008, mon activité d'auteur (dans mon cas de traducteur) s'est déroulée dans les domaines muséal (textes pour commentaires d'expositions) et touristique (article pour un site internet). En particulier dans le premier cas, j'ai dû signer des cessions de droits qui ont donné aux musées la possibilité d'utiliser mes textes sur n'importe quels supports sans limite. Je considère donc que mon activité a évolué négativement soit au niveau professionnel, soit au niveau économique (mes tarifs sont restés les mêmes depuis 1998, entre autre).

Q54A - J'espère augmenter le volume de traductions, mais je n'ai aucun espoir concernant une amélioration de tous les autres aspects.

Q55A - Mon métier d'auteur traducteur est mal rétribué et ne jouis d'aucune reconnaissance professionnelle.

Q56A - (sans réponse)

F, 50/64 ans, auteure multimédia, domaine éditorial : art/beaux livres, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : traductrice indépendante dans le domaine commercial

Q53A - Je touche moins pour le même travail. J'écris des textes pour guides audio touristiques qui s'ouvrent maintenant dans des applis. L'entreprise pour laquelle je travaille a traversé une période de vaches maigres qui a forcément impacté ses commandes aux auteurs comme moi.

Q54A - J'aimerais travailler pour d'autres employeurs et développer mes activités d'auteur ou, si cela ne se fait pas, arrêter pour un "vrai travail" ! Heureusement que je vis avec un salarié en CDI.

Q55A - Chaotique mais très intéressant.

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteur multimédia

Q53A - Malgré la lutte menée par l'ATLF pour améliorer le statut des traducteurs, il est impossible de vivre décemment en ne traduisant que pour l'édition. Tarif par page stagnant, droits sur les ventes honteusement bas.

Q54A - J'ai souvent envie de changer radicalement de métier pour les raisons évoquées ci-dessus. Un peu tard à mon âge et, en plus, j'aime traduire. Mais comme ce métier est et demeure ingrat !

Q55A - Passionnant et méprisé

Q56A - Je ne dispose que de mes propres revenus pour élever mon enfant.

F, 50/64 ans, auteure multimédia, traductrice, domaine éditorial : roman jeunesse, roman (hors jeunesse), > 50 000 €, autre activité : traductrice/adaptatrice pour l'audiovisuel

Q53A - Mon activité d'auteur de livre a baissé jusqu'à ne plus exister. Il m'était impossible de vivre de cette profession.

Q54A - Peut-être que je créerai à nouveau des livres mais en passant par le financement participatif.

Q55A - Difficile

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, graphiste, webdesigner (multimedia), domaine éditorial : BD/mangas/romans graphiques, autre activité : graphiste illustrateur

Q53A - Conditions d'exercice plutôt difficiles et précaires. Nécessité de travailler beaucoup pour percevoir de faibles revenus.

Q54A - Une amélioration au niveau des conditions d'exercice et des revenus.

Q55A - Exigeant

Q56A - (sans réponse)

F, 35/49 ans, auteur multimédia, auteure de textes, domaine éditorial : vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel, autres, < 5 000 €

Arts graphiques & plastiques

Q53A - Rémunérations stagnantes ou en baisse, projets faibles, mauvaise organisation du travail. Les éditeurs sont frileux

Q54A - Je souhaite arrêter mon activité de graphiste pour les maisons d'éditions mais aussi pour les autres secteurs. J'espère trouver l'enthousiasme pour reprendre le dessin et démarrer l'écriture, même si cela reste à un niveau personnel.

Q55A - précaire, sans avenir

Q56A - En tant que graphiste, je ne touche pas de pourcentages sur les ventes. Je cède tous mes droits, pour tous supports. J'espère que les résultats de cette enquête seront consultables rapidement.

F, 35/49 ans, arts graphiques, graphiste, designer graphique, dessinatrice/coloriste (BD), domaine éditorial : roman jeunesse, art/beaux livres, 40 000 €/49 999 €

Q53A - Je trouve que les conditions se dégradent beaucoup depuis 2008, et principalement ces deux dernières années. Déjà, il y a moins de travail. Ensuite, nous sommes de moins en moins correctement payés alors qu'on nous demande de travailler autant sinon plus qu'avant sur chaque projet. Nos droits se réduisent également comme peau de chagrin. J'ai même réalisé, côté illustrations, que les tarifs proposés n'avaient pas évolué (au mieux !) depuis les années 1980. Malheureusement, la presse va mal, l'édition ne se porte pas bien, et le web n'a toujours pas proposé de réelle solution, pour l'instant, pour nous payer à la mesure de notre travail – ce qui est un comble, vu la demande croissante de contenu, images + textes. Tous les auteurs et les illustrateurs que je connais sont réellement fauchés, et ce n'est ni une question de talent, ni une question de cœur à l'ouvrage. Pour ma part, j'envisage de demander le RSA, cette année 2015 ayant été pire que la précédente. Je risque, en plus, de perdre ma couverture sociale aux AGESSA. J'essaye donc d'orienter ma carrière dans une nouvelle direction depuis le printemps dernier.

Q54A - Je resterai auteur, peintre et illustratrice, mais je réfléchis à d'autres voies que celles du livre, du moins en France. Quant aux conditions économiques et sociales, nous manquons fortement de liberté, nous payons de plus en plus de charges, et nous crevons sous des normes inutiles. Donc je ne vois pas d'embellie proche, en tout cas pas dans ce pays.

Q55A - Frustrante.

Q56A - Juste que les principaux gains que j'ai obtenus en 2013 provenaient de dessins vendus à la société [*nom de marque de luxe*], ce qui a failli me faire passer de l'Agessa à la Maison des Artistes. Sachant que le travail artistique requiert, depuis très longtemps, de pouvoir mener plusieurs projets à la fois dans des secteurs commerciaux différents, je regrette que la protection sociale des artistes soit si complexe. Un auteur-illustrateur-peintre ne devrait avoir qu'une seule caisse sociale de référence, et pas être ballotté comme il l'est actuellement. Il ne devrait pas non plus être tenu de faire un bénéfice-plancher (même aux frais réels et avec un numéro de Siret, nous ne sommes pas des entreprises) sous peine de perdre sa protection sociale.

Liée à la précédente, mon autre récrimination viendrait de l'obligation pour un artiste, depuis 2000, de devoir tenir une comptabilité d'épicier pour ne pas être ratiboisé par les impôts. Je n'en finis pas de regretter l'abattement forfaitaire et la simplicité fiscale que j'ai connus jusqu'à la fin des années 1990 (pas merci à monsieur Jospin).

F, 50/64 ans, arts graphiques, auteur de textes, traductrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 20 000 €/29 999 €

Q53A - Situation particulière pour moi au regard des dates de votre enquête : j'ai été salarié en CDI pendant 20 ans jusqu'à fin 2013, avec des revenus d'auteur annexes (environ 5 000 à 7 000 euros par an). Et je me suis lancé en tant que dessinateur-illustrateur à plein temps depuis début 2014. Donc auteur à plein temps maintenant.

Q54A - Stable... J'espère !

Q55A - Épanouissante.

Q56A - (sans réponse)

H, 35/49 ans, arts graphiques, dom. éditorial : sciences humaines et sociales (hors droit), histoire, autres, 5 000 €/9 999 €, autre activité : responsable associatif

Q53A - J'ai illustré principalement des livres de 2000 à 2011 avec une bonne activité de 2005 à 2011 qui a chuté brutalement. Je continue d'animer des ateliers d'arts plastiques.

Q54A - Je vais continuer à donner des cours d'arts plastiques et peindre. Essayer d'exposer, de vendre des peintures. Mais le domaine de l'édition me semble sans perspectives d'avenir pour moi.

Q55A - Fantastique !

Q56A - Pour les personnes qui, comme moi, ont plusieurs employeurs, plusieurs sources d'activité (cours/peinture), plusieurs statuts (salarié/indépendant), il me semble que pas grand-chose soit fait pour simplifier, encourager... leurs activités artistiques et professionnelle au niveau de la fiscalité et d'un régime qui permette de maintenir cette activité. Et quand on est une femme et que l'on fait un enfant... ça ne s'arrange pas ! On est davantage pénalisé – forcément – que ne le serait un homme.

F, 35/49 ans, arts plastiques, illustratrice, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, 5 000 €/9 999 €, autre activité : enseignante arts plastiques

Q53A - Auteur-illustratrice, j'ai décidé de travailler le moins possible avec les éditeurs jeunesse : relations délétères et paternalistes, rémunération en dessous de tout pour de nombreuses heures de travail épuisantes... Désormais, je me suis dirigée vers l'illustration pour la presse et la communication. Mes publications dans le domaine du livre sont consacrées à mes projets personnels où je travaille avec un éditeur indépendant de confiance qui respecte mon travail et mes droits d'auteur. Et quand j'accepte une commande, je ne la fais plus à n'importe quel prix... ce qui induit que j'ai moins de commandes dans l'édition jeunesse et donc moins de droits d'auteur perçus. Mais, au final, mes revenus sont égaux ou supérieurs tout en travaillant moins. J'ai plus de temps à consacrer à ma recherche personnelle, à mes projets de fond. Il faut dire aussi que j'ai bénéficié de l'aide précieuse du CNL et d'autres structures comme le [*dispositif régional pour le livre*].

Q54A - L'illustration pour la com (affiches, pub, etc.) et pour la presse adulte pour arriver à conserver au moins le niveau financier d'un SMIC (atteint au bout de 10 ans d'expériences l'année dernière seulement...). Tout en continuant à développer mes projets personnels (écriture et image), ce qui induit des périodes sans revenus. Je fais ce choix-là aussi parce que je crois à des maisons d'édition indépendantes qui respectent les auteurs dans le travail et dans les droits d'auteur, dans le suivi des livres produits, mais qui ne peuvent pas assurer des à-valoir énormes. Je m'investis de plus en plus dans les collectifs de défenses des droits car être seul dans ce métier est le premier des dangers.

Q55A - Malgré tout... excellent.

Q56A - (sans réponse)

F, 25/34 ans, arts graphiques, illustratrice, scénariste BD, domaine éditorial : albums jeunesse/éveil, documentaires/encyclopédies jeunesse, 10 000 €/19 999 €

Musique

Q53A - L'évolution constante à la baisse du marché du disque est le facteur principal de la décroissance de mon activité.

Q54A - Je ne crois pas à une évolution positive de mes activités d'auteur.

Q55A - J'ai adoré faire ce métier !

Q56A - (sans réponse)

H, 50/64 ans, auteur, compositeur, parolier, arrangeur